Windsor
Ontario
24 ième année
7 mars 1990, No 10

LE REMPART

L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien
60¢ la copie

Education en français au secondaire

Le nombre d'élèves fera un bond en septembre

(LC) L'éducation en français au niveau secondaire dans la région Windsor-Essex-Kent marquera des progrès notables en "90-"91. Outre l'ouverture de la nouvelle école secondaire à Windsor, les inscriptions augmentent sensiblement à celle de Pain Court ainsi qu'à l'école L'Essor.

L'école secondaire L'Essor prévoit recevoir environ 850 élèves, une augmentation de soixante élèves de plus que pour l'année "89-"90. Le nombre de professeurs sera aussi augmenté de cinq, et de nouvelles classes portatives devront être installées. «Evidemment, ça me réchauffe le coeur et ça me fait grand plaisir d'accueillir tous ces jeunes francophones. De plus, je trouve que c'est beau qu'il y aura une autre école secondaire de langue française», de dire M. Phil Charrette, directeur de l'école L'Essor.

Jusqu'à date, la nouvelle école secondaire française de Windsor a 50 élèves d'inscrits et «à tous les jours, on en reçoit de nouvelles inscriptions» a dit M. André Fournier, directeur de cette école. Un sondage a été fait afin de choisir un nom pour cette école; les conseillers de la Section de langue française du Conseil en sont à quatre. Cette nouvelle école aura un code d'habillement, ce qui veut dire que les élèves devront porter un uniforme. Les couleurs de l'école seront choisies par un comité composé d'un parent, un élève et un professeur.

De plus, le centre St-Denis de l'université de Windsor sera disponible aux élèves pour l'éducation physique.

«Nous offrirons une gamme de cours et nous sommes en train de faire l'embauche de professeurs. Les élèves ont très hâte de commencer. J'ai été surtout bien accueilli par les élèves des écoles St-Joseph de Rivière-aux-Canards et St-Edmond de Windsor. Ils veulent leur écoles et ils ont hâte d'y aller», de dire M. Fournier.

L'éducation secondaire en français progresse aussi dans Kent. «On avance à grands pas. Pendant les quatre dernières années, nous avons doublé le nombre d'inscriptions. L'école prend un élan» a commenté Mlle Jeannine Griffore, directrice de l'école secondaire de Pain Court.

Pour l'année prochaine, il est prévu de recevoir 130 élèves, soit 30% de plus que l'an prochain. Il y aura aussi l'addition de deux professeurs et de deux nouvelles salles de classe. «Il y aura aussi de la nouveauté quant à la programmation: l'art dramatique et la robotique» de dire Mlle Griffore.

Nous sommes fiers de présenter à nos lecteurs, à l'intérieur du journal. Le premier d'une séries de trois cahiers spéciaux intitulé, «Education: Enjeu National». La publication de ces cahiers est une initiative de l'Association de la presse francophone (APF) de concert avec la Commission nationale des parents francophones.

L'éducation constitue le pillier essentiel à la survie de la langue française chez les minorités de langue officielle. Dans toutes les provinces, les francophones s'appuient sur la Charte des droits et libertés dans le but de faire reconnaître les droits à l'instruction dans leur langue maternelle et revendiquent la nécessité d'administrer leurs propres institutions d'enseignement.

L'ensemble des trois cahiers portent un regard critique sur les débats actuels et proposent les éléments les plus pertinents et représentatifs des dossiers éducatifs soutenus par les communautés à travers le pays. Le premier donne un aperçu de l'état de la situation. Le deuxième, qui accompagera LE REMPART du 21 mars soulève les problématiques en jeu et le troisième cahier expose les perspectives d'avenir et paraîtra deux semaines plus tard.

Le nouveau centre à un logo mais pas encore de nom

La parole était aux participants au Ralliement du nouveau centre communautaire francophone vendredi soir. On les avait regroupés en ateliers pour rechercher de nouvelles idées pour prélever des fonds pour le centre.

La photo fait voir Mme Bernadette Grenier, qui donne le rapport de ces ateliers. En plus d'elle Mmes Claire Beaulne et Nicole Germain; MM. Marcel Bergeron et Raymond Laroche ont aussi fait des rapports. On voit également dans la photo M. Emmanuel Chayer, président du comité du centre.

M. Luc Mailloux, président du comité de prélèvements de fonds s'est dit heureux des nombreuses suggestions recueillies que son comité étudiera.

D'autre part, on a annoncé que le concours pour choisir un nom pour le Centre communautaire n'a pas produit de proposition jugée convenable par le Comité du centre qui a reçu plus d'une centaine de suggestions. Un nouveau concours sera lancé sous peu.

Par contre, le Centre a maintenant son logo. Il fait voir une feuille d'érable, symbole du Canada, surmontée du trillium, emblème de la province de l'Ontario, puis de la fleur-de-lys, symbole d'appartenance à la francophonie. Au bas se trouvent deux roses pour symboliser la ville de Windsor, et, derrière, des gerbes de blé pour symboliser le comté d'Essex. Tout cela est entouré d'une anneau en or, pour faire ressortir comme le centre est un apport précieux à la communauté.

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Tecumseh, Windsor **948-8171; 734-6369.**
M. Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd., 2525 Promenade Roseville Garden, Suite 200. **944-1234; 735-2552.**

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

[Voir "Stéréo, télévision, VCR, etc...]

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, East Park Center, 6711 ch. Tecumseh est. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Tecumseh Wool and sweater Boutique. Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-1235.**

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, Pièce 400, Bur.: **255-7500;** Dom.: **728-1048.**
Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**
The Co-Operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855; 727-6479;** Rés.: **979-8581.**

AUTOMOBILES-PIECES

A& L Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128 comté; 798-3525 Windsor.**

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE

Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy 2, Emeryville, **727-3486.**

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626.**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326.**

CONFECTION DE GATEAUX

Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436.**

CONSTRUCTION

[Voir Rénovation et Construction]

COSMÉTIQUES ET SOINS DE BEAUTÉ

Produits "Mary Kay", Mme Louise Klimczak, 5135 Colbourne, Windsor. **944-0802.**

DISC JOCKEY

Melodies Marion, M. Louis Marion, **258-6900.**

ÉLECTRICIEN

Roy Electric, **Richard et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches,** 798-3205.

ENSEIGNES

Parents Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-1303.**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979.**

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-3717.**

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN

Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 ave Ouellette. **253-2418.**

IMPRIMEURS

Imprimerie Lacasse, M. Larry Lappan, Route 42, Tecumseh. **735-4121.**
Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-3202.**

Suite page 5

LES REDUCTIONS BUDGETAIRES N'AFFECTENT PAS LES ASSOCIATIONS.

OTTAWA (APF): Les organismes représentant les communautés minoritaires peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Le budget Wilson n'affectera pas les subventions et les contributions qui seront versées pour le fonctionnement de ces associations.

Le budget du Secrétariat d'Etat prévoit en fait des augmentations dans certains secteurs. Ainsi, il y aura 8.8 millions de plus pour les provinces et les territoires dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement, et 1.1 million de plus dans le Programme de promotion des langues officielles.

Même si le gouvernement ne l'a pas encore annoncé., il est d'ores et déjà assuré que le Programme de contestation judiciaire sera renouvelé d'ici au 31 mars. Les documents budgétaires prévoient en effet une hausse de 0.7 million du budget alloué à cet important programme.

Le Commissaire aux langues officielles pourra ajouter 300,000$ de plus à son budget de 12.6 millions. Cette légère augmentation servira à des dépenses salariales et à des fonds supplémentaires destinés à une enquête sur les langues officielles dans les localités comprenant des groupes minoritaires.

Le budget du Conseil du Trésor alloué pour les langues officielles reste sensiblement le même, passant de 11.715 en 1989-90 millions à 11.721 millions en 1990-91.

Radio-Canada aura sensiblememnt le même budget qu'en 1989-90, mais devra encore se serrer la ceinture. Le budget de 1989 réduisait de 140 millions sur quatre ans les crédits consacrés à Radio-Canada. Malgré cela, on a décidé de renforcer la contribution de Radio-Canada au contrôle des dépenses en gelant pour deux ans les fonds prévus pour les achats des immobilisations. De plus, on annule les hausses approuvées de 5 millions en 1990-91 et de 15 millions en 1991-92. Mince consolation: Radio-Canada aura 18.6 millions de plus pour accroître le contenu canadien de ses émissions anglaises et françaises.

Le Conseil du Trésor bénéficie d'une forte aumentation de plus de 500 millions, en partie pour payer les ajustements annoncés par le ministre De Cotret en janvier dernier dans le cadre du programme d'égalité salariale entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique.

Le gouvernement annonce l'élimination progressive du Programme des ports pour les petites embarcations. Il y aura 30 millions de moins cette année damns ce programme qui finance l'aménagement, l'exploitation et l'entretien des ports de plaisance et des ports de pêche appartenant au gouvernement fédéral. Le gouvernement se propose plutôt de confier localement la gestion des ports de plaisance. Il y aura aussi quatre millions de moins cette année pour la construction des ports pour petits bateaux.

LES MINISTRES DE L'EDUCATION S'ENTENDENT POUR DISCUTER DE L'ENSEIGNEMENT A LA MINORITE.

OTTAWA (APF): Les ministres provinciaux de l'Education discuteront de l'enseignement dans la langue de la minorité.

Le Conseil des ministres de l'Education du Canada (CMEC) a retenu la suggestion de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) d'inclure ce sujet à l'ordre du jour de leurs discussions lors d'une prochaine rencontre nationale.

Les ministres de l'Education se réunissent deux fois par année, en février et en septembre. On ne sait toutefois pas quand les ministres choisiront de discuter de l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce quiest certain, c'est qu'on ne discutera pas seulement de l'enseignement en français pour les minorités francophones, mais également de l'enseignement en anglais pour la minorité du Québec.

Le Conseil des ministres a déjà produit deux rapports dans passé sur l'enseignement dans la langue de la minorité, le premier en 1976, le second en 1983. Beaucoup de choses ont changé dans le monde de l'éducation depuis 1983, notamment l'entrée en vigueur de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés sur les droits à l'instruction de la minorité.

Calendrier des activités

SAMEDI 10 mars
10h00, inscription à 9h30
Journée de la femme
L,union Culturelle des franco-ontariennes
Madrid Motor Hoter
Repas inclus
10.00$ pour les membres/12.00$ pour les non-membres
Mme Angéline Larocque-Brown 735-8551(Windsor)
Mme Lucille Bondy 734-7436(Rivère-auxCanards

DIMANCHE 11 mars
11 h00 à 14h00
Brunch
Centre communautaire francophone (salle Chopin)
Prix: 8.00 $ adultes; 5.00 $ 12 ans et moins
948-5545

14h00 à 21h00
Jamboree (artistes local)
Cente communautaire francophone (salle Chopin) Barre payante
2.00$ par personne

DIMANCHE 18 mars
12h00 à 20h00
Bazaar (artistes variés, pâtisserie et artisanat)
Centre communautaire fancophone (salle Chopin)
948-5545

SAMEDI 24 MARS
19hH00
BANQUET BÉNÉFICEE, SOUPER GASTRONOMIQUE
50.00 $ par personne
Information: Alyne Chayer ou Gaétan Harvey, 948-5545

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux
MONARCH
office supply limited
1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario
966-2400
Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

WINDSOR CHAPEL
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES
253-7234
1700 est, chemin Tecumseh, Windsor
Francis Louis Janisse, président et directeur

Les écoles de Windsor préparent des programmes de francisation.

(JCM) Le surintendant des écoles françaises de Windsor, M. Denis Levert, espère que les critères d'admission à ces écoles ainsi que la différence entre une école française et une école d'immersion sont mieux compris suite à une réunion avec un groupe de parents et de personnel des écoles la semaine dernière.

La rencontre avait été convoquée par un groupe de parents francophones qui se disent inquiets en rapport avec les effets de la présence de nombreux anglophones dans les écoles françaises, mais plusieurs autres parents y ont été invités, ce qui a fait que les avis étaient partagés.

Alors que les parents inquiets trouvent que les critères d'admission devraient être resserres et se demandent s'ils sont appliqués assez rigoureusement, d'autres trouvent que les écoles françaises devraient être plus ouvertes aux anglophones qui veulent y apprendre le français. Cela a donc suscité de longues explications du surintendant et de Mme Jeanne Mongenais, présidente de la Section de langue française du Conseil des écoles catholiques de la ville.

M. Levert a indiqué qu'il invitait les APIs des diverses écoles de l'inviter à leur adresser la parole et répéter ces explications à leurs membres.

D'autre part, a indiqué le surintendant, chacune des écoles est à préparer un plan de francisation la fin mars. En effet, deux d'entre elles les ont déjà mis à point. Ces plans doivent indiquer les activités que l'école compte poursuivre ainsi que de nouvelles qu'elle projette de mettre sur pied afin de donner aux élèves les occasions de mieux ressentir une ambiance française. De plus, les plans doivent prévoir des mesures de quantification quant au degré d'utilisation de la langue par les élèves.

M. Levert a indiqué que ce programme de francisation émane de discussions avec les enseignants et enseignantes qui ont débuté en juin dernier, se sont poursuivies à l'automne où, entre autre, une journée pédagogique entière y a été consacrée, et qui ont mené à un consensus quant à un plan d'action à suivre.

CORRECTION

Une erreur se trouvait dans l'article paru dans notre livraison du 21 février au sujet de l'assemblée annuelle des membres du Club Alouette.

Le rapport financier a été reçu, mais pas adopté par les membres parce qu'il n'avait pas été certifié par un vérificateur.

Les administrateurs ont expliqué à la réunion que cela n'avait pas été fait pour épargner les coûts que ça entraînerait. Cependant, les membres ont jugé que vu l'importance des montants y figurant, il serait préférable de le faire et une résolution a été adoptée à cet effet.

M. René Verpaelst, président du Club, a indiqué que les démarches à cette fin seraient entreprises cette semaine.

Le Comite du Centre communautaire francophone/Windsor/Essex est à compléter les arrangements pour l'achat de l'édifice Polonia et poursuit sa campagne de recrutement.

Voici la liste des gens qui sont devenus membres à vie |qui jouiront de divers avantages| qui ont offert des obligations |qui seront remboursables avec intérêt| ou qui ont fait des dons depuis la publication de la dernière liste.

Association des Scouts, Windsor
Beaulé Roger, Tecumseh
Brisson Michel, Windsor
Damphouse Guylaine, Harrow
Gauvin Léon, Windsor
Gauvin Solange, Windsor
Girard Andrew, Harrow
GreenTurf, GérardBeaulieu, Tilbury
Hébert Yollande, Tecumseh
Larocque-Brown Angéline, Windsor
Lehoux Edna, Pointe-aux.R.
Lehoux Robert, Pointe-aux-R.
Marier Benoît, Windsor
Mongenais Jean, Windsor
Mongenais Jeanne, Windsor
Morais Dean, Windsor
Morais France, Windsor
Occhinero Stella, Windsor
Shriver Suzanne, Windsor
Vezina Gilberte, Windsor
Vezina Roger, Windsor

Aimeriez-vous un peu d'argent suplémentaire?

Avez-vous un article que vous n'utilisez plus que vous pourriez vendre?

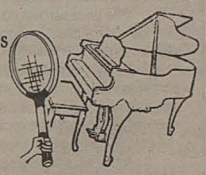

(c'est gratuit pour les abonnés non-commerciaux)

Annoncez-le dans **LE REMPART**

948-4139

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477** ou **1-800-265-7500** sans frais dans le comté .

Tard une soirée du mois de décembre '89, une garde de sécurité de sexe féminins au magasin Zeller's du centre d'achat University a vu un homme au rayon des valises qui était en train de remplir un sac de gymnase vert avec des perceuses électriques sans corde.

La garde là suivi. Lorsqu'il est sorti du magasin, il a marché vers l'ouest en s'en allant vers le A&W, ensuite en arrière du centre d'achat vers l'école secondaire Assumption. Soudainement il s'est arrêté, s'est retourné et a frappé la garde la laissant inconsciente. Quand elle est revenue à elle, elle a remarqué qu'elle avait été coupée au cou avec un genre de couteau exacto.

La police recherche un homme de race noire dans sa vingtaine, mesurant 5'9", de taille ordinaire. Il portait un manteau court de couleur noir, des jeans et des espadrilles. Il portait aussi une casquette noire.

Ateliers pour enfants pendant les vacances de mars

Le PARC NATIONAL DU FORT MALDEN
invite les jeunes de 7 à 12 ans de découvrir les merveilles de l'histoire: vie des soldats, artisanat indien, rôle d'un musée, etc...

Les Ateliers sont offerts en anglais: personnel bilingue sur place.

Du 12 au 16 mars, de 10h, à 12h

Réservations nécessaires.

Renseignements: 736-5416

Environment Canada Parks / Environment Canada Parcs — Canada

La Communauté francophone se rallie! Soyez du nombre!

Dès le premier avril, le centre Polonia

deviendra le Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex

Le comité d'organisation invite tous les francophones à participer

- *en devenant membre à vie-pour jouir de nombreux avantages*
- *en offrant des obligations-remboursables avec intérêts*
- *en faisant un don*

Communiquez avec nous au 948-9322 ou au 948-5545, ou en envoyant le coupon ci-dessous au Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex, C.P. 3126, Tecumseh, Ontario. N8N 2M3.

JE M'INTÉRESSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE WINDSOR-ESSEX
☐ Veuillez m'envoyer un représentant prendre mon chèque
☐ J'aimerais en discuter avec un représentant
NOM_____
ADRESSE_____
_____C.P._____ TÉL._____

A UN DE NOS RALLIEMENTS-TOUS LES VENDREDIS SOIRS-ENDROITS ANNONCÉS DANS LE REMPART

bloc-notes

Nous sommes fiers de vous offrir avec ce numéro du REMPART, le premier de trois cahiers spéciaux sur l'éducation qui y est encarté. La série traite à fond des éléments principaux du dossier de l'éducation dans toutes les communautés francophones minoritaires au pays. Le deuxième accompagnera le REMPART du 21 mars et le troisième paraîtra deux semaines plus tard.

Ces publications sont une initiative de l'Association de la Presse francophone dont est membre LE REMPART.

Et ce n'est pas la seule façon que l'Association nous aide à vous fournir une information plus complète sur toutes les questions majeures qui nous touchent comme communauté minoritaire de langue française et qui est rédigée justement dans cette perspective.

Il y a en effet des articles identifiés par le sigle APF dans presque toutes nos livraisons. Ils sont rédigés par le correspondant national de l'APF, Yves Lusignan, ou par des collaborateurs choisis.

L'APF nous aide donc de façon importante à mieux vous servir et pour cela, LE REMPART appuie activement l'Association de toutes les façons possibles.

Comme en fait foi un article dans ce numéro du REMPART, le débat perdure sur la question des critères d'admission aux écoles françaises de Windsor.

Pourtant la question est bien claire:

Les écoles françaises existent en principe pour permettre aux jeunes francophones de perfectionner la connaissance de leur langue maternelle et apprécier davantage la culture que cette langue véhicule.

Ce ne sont pas des institutions conçues pour permettre aux jeunes anglophones d'apprendre le français.

Voilà!

Or pour des raisons que je ne crois pas utile de rappeler ici, un certain nombre de familles anglophones ont utilisé les écoles françaises pour apprendre la langue. Naturellement, cela a comme effet que les élèves ont une forte tendance à n'utiliser que l'anglais pour communiquer entre eux; bref, ça crée une ambiance anglaise.

Et maintenant que cela inquiète à juste titre les parents francophones et que la Section de langue française du Conseil scolaire a établi des critères d'admission plus rigoureux, plusieurs osent les accuser de discrimination et d'étroitesse d'esprit! Mais voyons!

Le vrai coupable dans tout cela, c'est la section de langue anglaise du conseil qui manque à sa responsabilité d'offrir des écoles d'immersion pour les anglophones qui veulent apprendre le français.

Et ceux qui ont véritablement l'esprit étroit, ce sont ceux qui suggèrent que nous ne voulons pas que les anglophones apprennent le français.

La vérité est pourtant simple: les francophones veulent bien que les anglophones qui le veulent apprennent le français, mais pas au détriment des jeunes qui le maîtrisent déjà à un certain degré.

Mais il n'y a malheureusement pas assez de parents francophones qui le disent cela! Je ne sais pas s'ils s'imaginent que le surintendant des écoles françaises et les membres de la Section de langue française du conseil sont là pour le dire et leur laisse donc la tâche entière. Bien, le surintendant et les membres de la Section de langue française le répètent à temps et à contretemps, mais ce n'est évidemment pas suffisant.

J'exorte donc les parents francophones à se prononcer en s'exprimant dans les réunions et en écrivant au quotidien de langue anglaise qui publie régulièrement des lettres accusatrices.

Il faut simplement indiquer que ses enfants ont appris le français à la maison et qu'on veut que l'école française les aide à progresser à partir de cela; on ne veut pas que leur maîtrise du français diminue faute d'utilisation et de stimulation à leur niveau parce que l'ambiance est trop anglaise; qu'on apprécie et on félicite les familles de langue anglaise qui veulent que leur jeunes apprennent cette langue mais que ces familles doivent alors demander à leurs représentants à eux, c'est-à-dire à la section de langue anglaise, d'établir des classes d'immersion qui ont justement cet objectif.

Félicitations aux organisateurs de la nouvelle chorale communautaire française, à sa directrice, Mme Pauline Morais, et à ses membres.

Quelle excellente initiative!

Comme le chant est un excellent moyen d'exprimer la joie, la fierté et l'identité d'un peuple, cette chorale sera source de grande satisfaction pour ses organisateurs et ses participants et source de joie pour tous ceux et celles d'entre nous qui auront le plaisir de l'entendre.

J'ai hâte d'en avoir l'occasion!

Comme vous avez pu le lire dans nos pages au cours des dernières semaines, une étude a été faite au sujet de l'établissement d'un collège de langue française dans le centre-sud de la province et une commission sera bientôt dans la région pour recevoir les commentaires des intéressés à ce sujet.

Il est important que des porte-paroles de la région expriment clairement nos besoins dans ce domaine. Et il faudrait que ce soit plus que des commentaires de certains individus intéressés.

Il s'agit d'un collège pour desservir la population francophone d'ici à l'autre côté de Toronto! Le rapport d'étude présente entre autre le concept d'une institution décentralisée pour desservir adéquatement une si grande région.

Mais la population francophone du centre de la province est assez nombreuse et n'a pas nécessairement les besoins identiques à celles du sud-ouest, ni, quant à cela, une vision tout à fait semblable de la mission d'une telle institution.

Il serait donc souhaitable qu'un groupe représentatif de la région du sud-ouest se réunisse et prépare une présentation bien structurée qui pourra être perçue comme vraiment représentative de toute notre communauté.

Un autre projet que devrait coordonner l'ACFO, je crois.

J'ai reçu une lettre de l'échevin Rick Limoges, président du Comité de Relations internationales de la municipalité de Windsor, comité qui remplace l'ancien Comité des Villes jumelles et qui a comme mandat d'entretenir des liens d'amitiés et de favoriser le développement d'échanges culturels ou commerciaux avec les diverses villes avec lesquelles est jumelée celle de Windsor.

Or l'une de ces villes est celle de St-Etienne en France.

Et M. Limoges demande s'il y aurait de l'intérêt à établir un sous-comité pour cette ville française et recherche des idées quant à l'orientation que pourraient prendre les relations entre elle et celle de Windsor.

S'il y en a parmi vous qui seraient intéressés à cette question, prière de communiquer avec moi dès que possible afin que je vous fasse part de renseignements additionnels.

En plus de notre objectif principal de véhiculer la nouvelle qui peut vous être d'intérêt, LE REMPART se voit aussi la responsabilité de stimuler la réflexion sur les diverses questions qui peuvent être d'intérêt. C'est d'ailleurs la raison d'être de nos pages "commentaires."

En plus d'éditoriaux et de ce Bloc-Notes, nous **y publions une diversité d'opinion et de renseignements comme ceux sur des questions financières, sur la petite entreprise, sur l'avortement, comme l'article de la semaine dernière sur le scoutisme et guidisme, et comme ceux que vous trouverez cette semaine sur l'agression sexuelle et sur le bilinguisme au niveau municipal.**

Nous espérons que vous les trouvez instructifs et stimulants.

Nous apprécierons connaître vos réactions à cela.

Encore plus, nous aimerions recevoir vos commentaire sur ces questions-là ou sur n'importe quelle autre qui vous intéresse. Ecrivez-nous, ou si vous préférez, téléphonez-nous et faites-nous savoir vos opinions! LE REMPART, c'est votre journal!

J.C.M.

Votre entreprise

en collaboration

avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario

Le télécopieur et les petites entreprises

Le télécopieur est devenu l'accessoire indispensable de la bureautique.

La raison de la popularité des télécopieurs, c'est leur simplicité d'emploi. «Si vous savez faire une rôtie, vous êtes capable de vous servir d'un télécopieur», dit Don Blunt,président de Blunt Enterprises de Toronto. Cette entreprise distribue des brochures sur la manière d'acheter son matériel de bureau,notamment la brochure «Infomarket» qui donne toutes les spécifications des télécopieurs qu'on vend au Canada.

Les études d' Evans Research Corp. indiquent que 8,7 % de toutes les petites entreprises du Canada (comptant moins de 20 employés,à l'exclusion des bureaux à domicile) ont un télécopieur.Ils estiment que d'ici 1993, ce chiffre excédera 40 %.

Depuis quelques années, les télécopieurs ont subi une métamorphose, en ce sens qu'ils sont devenus plus faciles à utiliser, plus rapides, plus compacts et moins chers.Le prix courant des petits télécopiers personnels est inférieur à 2000 $, et certains magasins minimarges vendent des télécopieurs de base pour moins de 1000 $.

De nos jours, on entend plus

Suite page 5

Le Rempart de Windsor

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
2418 ave. Central , Windsor, Ontario N8W 4J3

Éditeur: **Jean Mongenais**
Adjointe à la rédaction: **Lucie Collins**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
Publicité national: **Céline Vachon**
Comptabilité: **Charlotte Mongenais**
Atelier: **Céline Vachon**
Johanne Gagnon
Diane Yelle

La copie: **0.60$**
Abonnements: **13.50$**/Canada: **25.00$** /Ailleurs
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

Tribune politique

Les municipalités et la Loi sur les sevices en français

D'une façon ou d'une autre, la décision du conseil municipal de Sault Sainte Marie de déclarer cette ville unilingue anglaise nous concerne tous. Cette décision a ébranlé le pays tout entier.

Le gouvernement Peterson est en accord avec la vision d'un pays bilingue et biculturel. Nous avons toujours attaché beaucoup d'importance à nos racines historiques et avons cherché à créer une société où l'on sait tirer parti des immenses avantages de notre héritage. Par dessus tout, nous avons reconnu l'importance de nos minorités linguistiques, et les avons assurées du respect et de la protection de leur droits linguistiques.

Depuis plus de 20 ans, l'Ontario cherche à promouvoir cette vision d'un pays qui accorde une grande importance à ses deux principaux héritages linguistiques. C'est cette vision qui sert de base aux politiques linguistisques actuellement en vigueur en Ontario. Les gouvernements provinciaux successifs ont tour à tour accru les services en français offerts à la population. Cette longue série de réalisations aboutissait en novembre 1986 dans l'adoption unanime de la Loi sur les services en français, couramment apelée loi 8, par les trois partis représentés à l'Assemblée législative.

La loi garantit à la population le droit de recevoir des services en français du gouvernement provincial dans les bureaux ministériels centraux et dans les régions désignées de la province. Le but visé est d'assureer que les Franco-

Jim McGuigan

Ontariens puissent obtenir une gamme complète de services gouvernementaux là où le nombre le justifie. La loi 8 répond aux besoins de la population ontarienne et s'inscrit dans un contexte national.

Il importe cependant d'insister sur ce que la loi8 n'est pas. La loi 8 n'est pas une loi concernant les services municipaux. La loi 8 ne s'applique qu'aux services offerts par le gouvernement provincial de l'Ontario.

En fait, les municipalités sont spécifiquement exclues des dispositions de la Loi sur les services en français. Elles en ont été exclues parce que le gouvernement ontarien souhaite respecter l'autonomie de ces administrations.

A l'échelle provinciale, environ 6,3 % seulement des emplois au gouvernement provincial ont été désignés bilingues par la loi 8. La mise en application de la loi 8 au cours des trois dernières années n'a coûté que 0,04% du budget provincial de l'Ontario.

La récente vague de résolutions municipales est regrettable pour deux raisons. Puisque les municipalités ne sont pas tenues d'offrir quelque service que ce soit en français, l'adoption d'une motion d'unilinguisme anglais n'a aucun effet concret. Elle induit le public en erreur parce qu'elle suggère incorrectement que la Loi 8 s'applique aux municipalités. Elle ne modifie en rien le fonctionnement des municipalités ni, bien sûr, la langue d'usage des gouvernements municipaux.

Les tensions liées à la question linguistique fait partie des constats de notre histoire. Nous connaissons à l'heure actuelle un regain de ces tensions. Le gouvernement Peterson est d'avis que chaque citoyen et citoyenne et chaque administration a la responsabilité de reconnaître; le caractère épineux des questions linguistiques et de tout faire afin d'éviter de créer des tensions qui sont inutiles et ont des effets néfastes sur le pays tout entier.

Petite entreprise... suite de la page 4

souvent dire «Je vous le transmets par télécopieur» que «Allons déjeuner ensemble» . Cette machine remplace avantageusement les services des postes et de messageries.

Contrairement aux autres éléments de bureautique, presque tous les télécopieurs sont compatibles les uns avec les autres. La mauvaise reproduction ou la lenteur de la transmission des pages sont choses du passé. On peut désormais transmettre une page en moins d'une minute souvent en moins de 30 secondes, suivant la longueur du texte.

De plus, lorsque vous transmettez à numéro ayant le même indicateur régional que vous, les frais d'envoi et de réception sont inclus dans le tarif normal du téléphone ; à cela, il faut ajouter les frais de papier utilisé. On peut réduire les frais de transmission interurbaine en faisant un appel sélectif, possible avec la plupart des machines qui permettent la transmission temporisée pour profiter des tarifs réduits de nuit.

«Si la plupart de vos clients et de vos fournisseurs demandent votre numéro de télécopieur, il est temps de vous en procurer un, dit Blunt. Vous serez surpris de voir combien de clients trouvent qu'une image en dit plus long qu'un long discours lorsqu'il s'agit d'envoyer des avis sur les produits, des commandes des spécifications de modèles et des confirmations de commandes.»

Comment choisit-on son télécopieur? «Décidez d' abord du type de télécopieur voulu, ensuite choisissez le plus avantageux du point de vue du prix» , conseille Don Blunt.

Ceux qui envoient régulièrement des document épais ont besoin d'un télécopieur capable d'envoyer un minimum de cinq feuilles par transmission. Ceux qui s'en servent beaucoup ont intérêt à avoir une ligne téléphonique spéciale en plus de leur ligne téléphonique habituelle.

Les télécopieurs sont équipés d'un rouleau de papier qu'il faut couper après la transmission de chaque page. Certaines machines le font automatiquement. Sur les machines moins chères, il y a une ligne de pointillés au bas de chaque page. Si vous prévoyez de transmettre régulièrement des document de plusieurs pages, vous aurez peut-être intérêt à acheter une machine qui coupe les pages automatiquement.

La plupart des télécopieurs utilisent un papier thermo-sensible qui a tendance à pâlir après un certain temps. Il serait bon de photocopier les documents télécopiés que l'on veut conserver longtemps. Si vous ne recherchez pas une bonne reproduction qui dure, votre télécopieur peut aussi faire fonction de photocopieur.

Dans le monde de l'immédiat, le télécopieur est le complément ultime du matériel de bureau.

"Quelqu'un a téléphoné pour une énorme commande et m'a dit qu'il enverrait les détails par télécopieur. Quand je lui ai dit que nous n'en avions pas, il a raccroché!"

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 971-0497
Fax: 948-1621
5135,ch. Tecumseh est
Windsor, Ontario. N8T 1C3

Canada

Besoin de tuyaux pour votre impôt? Téléphonez-nous!

En plus du service de demandes de renseignements habituel qui est offert tous les jours de la semaine, Revenu Canada, Impôt met à votre disposition un service téléphonique à heures prolongées. Vous pouvez vous prévaloir de ce service si vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus de 1989. Il s'agit d'un service de renseignements gratuit qui opère à des heures prolongées le soir pour mieux vous convenir. Il vous suffit de téléphoner et d'avoir sous la main vos dossiers et votre guide d'impôt pour pouvoir les consulter au besoin.

HEURES PROLONGÉES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE
Du 26 février au 29 mars 1990.
Du lundi au jeudi de 17 h à 19 h.
Composez le 1-800-267-2279

Service offert en français et en anglais.
Service available in both French and English.

Revenu Canada Impôt
Revenue Canada Taxation

Nous assurons également un service supplémentaire, soit S.E.R.T. (Système électronique de renseignements par téléphone). Veuillez consulter votre guide d'impôt pour plus de précisions à ce sujet.

Commentaire

Déclaration de la Fédération canadienne des municipalités sur la controverse relative aux langues officielles.

Les discussions qui sont tenues récemment à propos des services municipaux offerts dans les deux langues officielles ont soulevé beaucoup de controverse. Le débat qui a suivi n'a pas réussi à clarifier les pratiques établies ni la réalité acceptée.

A l'occasion des congrès annuels de la Fédération canadienne des municipalités, les chefs de file canadiens du monde municipal ont réaffirmé unanimement à plusieurs reprises leur foi dans le caractère bilingue du Canada. C'est pourquoi la FCM a aidé les municipalités qui désiraient offrir des services bilingues en leur fournissant des conseils pratiques. Une brochure intitulée «A votre service ... dans les deux langues officielles» a d'ailleurs été distribuée à tous les membres de la FCM en 1989.

La FCM a suggéré la ligne de conduite qui suit: lorsque le basin de population utilisant la langue minoritaire atteint 10% de la population totale ou lorsque 5 000 citoyens ou plus utilisent une langue minoritaire, les municipalités pourraient songer à fournir un certain nombre de services dans l'autre langue officielle.

La loi de l'Ontario sur les services en français (Loi 8) porte sur les services offerts par le gouvernement provincial. Cette loi n'oblige toutefois pas les municipalités ontariennes à offrir des services en français, même si le nombre de personnes qui parlent la langue minoritaire est considérable. Quoi qu"il en soit, un grand nombre de municipalités ontariennes offrent déjà des services en français. Les municipalités qui ont retenu l"attention des médias ces derniers temps sont des municipalités qui se trouvent à l'extérieur des régions désignées dans la Loi 8 en ce qui concerne les services provinciaux offerts dans les deux langues officielles.

Au Québec, les municipalités sont tenues d'offrir des services en français. Cependant, elles peuvent décider d'offrir aussi des services en anglais, selon la demande. Plusieurs municipalités du Québec offrent déjà des services en anglais et la Loi 101 ne contient rien qui empêche celles-ci à offrir de tels services.

Au Nouveau-Brunswick, la situation ressemble à celle de l'Ontario. Les municipalités ont l'autorité voulue pour offrir leurs services dans la langue ou dans les langues qu'elles désirent.

Seule la ville de Winnipeg est tenue, à titre de municipalité, (en vertu de la Loi sur la Ville de Winnipeg) d'offrir certains services dans les deux langues officielles.

Au Canada, la répartition démographique est telle que la plupart des municipalités n'ont pas un bassin de population utilisant une langue minoritaire suffisant pour qu'il soit pratique d'offrir des services dans la langue de la minorité. Ainsi, les déclarations d'unilinguisme ne font bien souvent rien d'autre que de consacrer une réalité concrète sans que ces déclarations aient des répercussions ou des conséquences pratiques.

La politique de la FCM sur les langues officielles utilisées dans les municipalités canadiennes s'énonce comme suit: «tous les Canadiens, toutes les Canadiennes et toutes les institutions canadiennes de nos trois paliers d'administration doivent agir avec tolérance, courtoisie, intelligence et générosité partout au Canada en ce qui concerne les droits en matière de langues officielles.»

Les faits sur l'agression sexuelle

L'agression sexuelle peut prendre plusieurs formes: viol par un étranger, viol par un ami de passage, action indécente ou inceste. Pour les femmes, toutefois, un viol est en général un acte sexuel extorqué par la force, tout acte non voulu de nature sexuelle imposé par une personne à une autre.

Des statisques indiquent qu'une femme sur quatre dans notre pays sera victime d'une telle agression pendant sa vie. Il est épouvantable de constater qu'il est plus probable qu'une femme soit violée par un homme qu'elle connaît plutôt que par un étranger. Une étude canadienne récente démontrait que moins d'un tiers de toutes les femmes violentées étaient attaquées par des étrangers.

Qu'elles aient ou non un sentiment de persécution «les femmes vivent dans la crainte d'une agression sexuelle et changent leur façon de vivre en conséquence,» déclare Mme Mavis Wilson, ministre déléguée à la Condition féminine de l'Ontario.

Dans ce contexte, Mme Wilson a récemment annoncé l'octroi de fonds par la province de presque 29 millions de dollarls au cours des cinq prochaines années pour dire la vérité au public sur l'agression sexuelle à l'égard des femmes, stabiliser et accroître le financement des centres contre le viol, améliorer les soins de santé d'urgence pour les femmes violentées et accroître les ressources du système de droit pénal. «Notre gouvernement est déterminé à offrir des communautés sûres à toutes les habitantes et à tous les habitants de la province,» déclare Mme Wilson.

On a communément l'impression que les femmes font fréquemment de fausses allégations d'agression sexuelle, et que c'est donc un acte criminel! dont on fait trop de cas. En fait, un très grand nombre de cas ne sont pas déclarés. Selon les données du gouvernement fédéral, près des deux tiers des agressions sexuelles ne sont pas déclarées à la police, et de nombreuses femmes violentées invoquent leur crainte de ne pas être prises au sérieux par la police et le tribunal.

Des études montrent également que 1% de tous les «viols par des amis de passage» sont déclarés à la police.

La plupart des gens ne sont pas non plus conscients des effets de l'agression sexuelle sur les femmes violentées. A la vérité, les femmes se résignent fréquemment à ces effets (dépression, tendances suicidaires, troubles du sommeil, souvenirs, cauchemars, troubles de l'alimentation, confusion et anxiété) pendant de nombreuses années après l'agression et longtemps après la guérison des blessures physiques.

«Défier les idées préconçues sur l'agression sexuelle est la première étape de la prévention, souligne Mme Mavis Wilson. Les agresseurs doivnet savoir que la société ne tolérera plus leurs actes criminels. Il faut auss que les femmes sachent qu'elles n'ont rien à se reprocher et qu'elles ne sont pas seules.»

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

INSTITUTIONS FINANCIERES

Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026.**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069.**

LAINE

[Voir Artisanat].

LIBRAIRIES

[Voir aussi Articles Religieux]

De passage à Toronto... ou par courrier...
LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges
Editions Champlain Ltée
107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5
(416) 364-4345

~~Librairie du~~
SUD-OUEST
9h à 17h
du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor,
Ontario N9H 1T5
734-1960

OPTICIEN

Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 7610 est, ch. Tecumseh, (au rez-de-chaussée) Windsor. **944-4274.**

OPTOMÉTRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, suite C., Windsor. **973-1101;** 197 rue Sandwich, Amherstburg, **736-2406;** 189 rue Church, Belle-Rivière, **728-3611.**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAINEMENT

Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor. **974-6110.**

PHOTOGRAPHES

St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-2622.**
The Photographer, Mme Marthe Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535.**

Conservez vos souvenirs pendant des années... en faisant prendre un portrait de famille aujourd'hui
PRIX RÉGULIER 70.00 $
PRIX SPÉCIAL JUSQU'AU 31 MARS 19,95 $
• Séance complète • Limite: un par famille
• Valable pour adultes, enfants et groupes
towne portraits
5729 ch. Tecumseh E.
944-2652

Suite page 9

TRANSITION
Vous voulez retrouver du travail?
SI VOUS AVEZ 45 ANS ET PLUS ET AVEZ ÉTÉ MIS(E) À PIED
au cours des six derniers mois en raison d'une pénurie d'emplois, de la fermeture d'une usine, de la faillite d'une entreprise, le programme TRANSITION du ministère de la Formation professionnelle peut couvrir jusqu'à 5 000 $ en frais de formation ou de recyclage chez un(e) nouvel(le) employeur(e), dans une école ou une université.
Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez Renseignements Formation au
1-800-387-5656

EMPLOYEURS
** Vous voulez un employé qui répond à vos besoins?*
** Un employé que vous pouvez entraîné à nos frais?*
Communiquez avec:
le CENTRE DE CONSULTATION POUR L'EMBAUCHE DES JEUNES
245, rue Janette, Windsor
253-4461 poste 48
Vous pouvez aider à assurer la formation des jeunes en vue d'un emploi

Bernard Valcourt devient ministre des Pêches et Océans.

APF: Bernard Valcourt reprend du service. Le député de Madawaska-Victoria dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick et ex-ministre des Consommateurs et des Sociétés a été nommé ministre des Pêches et Océans lors d'un important remaniement ministériel.

M. Valcourt avait démissionné du Cabinet en août dernier, après avoir plaidé coupable à une accusation de conduite en état d'ébriété alors qu'il était au volant de sa motocyclette.

Bernard Valcour rmeplace l'ex-ministre Tom Siddon au moment ou l'Atlantique vit une très grave dans l'industrie de la pêche. M. Siddon a été muté au poste moins prestigieux de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Outre sa nomination au Pêches, M. Valcourt réintègre le puissant Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification.

Parmi les autres changements importants au Cabinet, on note le départ de Benoît Bouchard des Transports. Il sera désormais ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, aux termes de la nouvelle Loi sur le ministère de l'Industrie, des Sciences et des Technologies proclamée la journée même de sa nomination. La Science et la Technologie était auparavant sous la responsabilité de Harvie Andre et du ministre d'Etat William Winegard. M. Winegard sera dorénavant ministre des Sciences.

Le ministre Harvie André devient leader du gouvernement en Chambre, et a été nommé ministre d'état auxiliaire auprès du Premier ministre. Il sera au Comité des priorités et de la planification et présidera le Comité du cabinet chargé de la législativon et de la planification parlementaire. Il demeure responsable de la Société canadienne des postes. Cette nomination à titre de leader de la Chambre est reliée à l'importance qu'attache le gouvernement à l'exécution de son programme législatif, dont l'adoption de la TPS. Il devient donc l'un des hommes de confiance de Brian Mulroney.

Frank Oberle, qui était ministre d'Etat aux Forêts, monte en grade et devient ministre des Forêts aux termes de la nouvelle loi sur le ministère des Forêts, également proclamée le jour de sa nomination.

Doug Lewis quitte la Justice et remplace Benoît Bouchard au ministère des Transports. C'est Kim Campbell, députée de Vancouver-Centre, qui sera dorénavant ministre de la Justice et Procureur général du Canada. C'est toute une promotion, si on considère qu'elle n'était auparavant que ministre d'Etat aux Affaires indiennes et au Nord Canadien.

Une autre femme, Mary Collins, devient ministre associée de la Défense national et ministre responsable de la Conditon féminine.

Pierre Cadieux qui occupait le poste de ministre des Affaires indinnes devient le nouveau Solliciteur général du Canada en remplacement de Pierre Blais, qui a été nommé ministre des Consommateurs et des Sociétés.

Enfin, le député québécois de Verchères, Marcel Danis fait son entrée au Cabinet à titre de ministre d'état à la Jeunesse et ministre d'Etat à la Conditon physique et au Sport amateur. Il remplace Jean Charest, qui a été obligé de remettre sa démission lors des Jeux du Commonwealth pour avoir donné un coup de téléphone à un juge montréalais, dans une affaire impliquant un entraîneur québécois qui contestait son exclusion des Jeux.

Le premier ministre a également décidé que certains ministres auraient la responsabilité politique de certaines provinces. C'est le cas pour Lucien Bouchard qui remplace le ministre Marcel Masse à titre de responsable politique pour le Québec, et de Kim Campbell qui s'occupera de la Colombie-Britannique. Le ministre des Finances Michael Wilson conserve la responsabilité politique de l'Ontario mais sera secondé dans ses fonctions par les ministres Doug Lewis (Transports) et Paul Dick (Approvisionnements et Services).

Langues officielles

LE NOMBRE DE PLAINTES A DOUBLE A LA SOCIETE CANADIENNE DES POSTES

OTTAWA (APF): Le nombre de plaintes officielles reçues par le Commissariat aux langues officielles contre la Société canadienne des Postes a doublé en 1989, comparativement à l'année précédente.

En 1989, le Commissariat enregistrait 359 plaintes, dont seulement 6 pour 100 étaient rédigées en anglais. «Ces chiffres montrent que même dans les régions bilingues comme Ottawa, Moncton et Sudbury, les services bilingues ne sont pas actifs en conformité avec les exigences de la loi» estime le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier.

M. Fortier a refroidi quelque peu l'enthousiasme des dirigeants de la Société canadienne des Postes, qui comparaissaient récemment devant le Comité mixte sur les langues officielles. Comme c'est toujours le cas pour les responsables des ministères et des sociétés de la Couronne qui défilent devant le Comité des langues officielles, les représentants de la Société canadienne des Postes se sont évertués pendant deux heures à présenter un bilan positif de leurs réalisations dans le domaine linguistique. Et comme d'habitude en pareilles circonstances, les députés et sénateurs ont trouvé matière à applaudir... et à critiquer.

Le député libéral Don Boudrias, par exemple, a tenté à langues. M. Sylvain Cloutier, président du comité directeur aux langues officielles à la Société canadienne des Postes, a expliqué que des contrôles fait à l'improviste étaient régulièrement effectués auprès des comptoirs postaux privatisés, pour vérifier entre autres la qualité du service au comptoir dans les deux langues officielles. Compte tenu de l'augmentation des plaintes, D'Iberville Fortier a carrément suggéré un contrôle plus approprié.

On a aussi pu apprendre de la bouche de M. Cloutier que la notion de service bilingue n'avait rien à voir avec le nombre de comptoirs postaux dans une localité. Ainsi, si un seul bureau offre un service bilingue dans une localité, la Société canadienne des Postes considère dès lors avoir rempli ses obligations linguistiques envers sa clientèle.

Les services bilingues ne sont cependant pas offerts partout au pays par la Société. Depuis 1987, la Société canadienne des Postes offre des services bilingues à sa clientèle dans des comptoirs postaux de toutes les capitales au pays, incluant le Yukon et les T.N.O. Ailleurs, les services bilingues ne sont offerts à la clientèle que lorsque la localité desservie compte au moins 500 personnes de langue minoritaire, ou lorsque que la minorité de langue officielle représente 10 pour 100 de la population. M. Cloutier estime que 10

Suite page 8

SOIREE DU BON VIEUX TEMPS

au Centre Communautaire Francophone Windsor- Essex

Cette activité est dans le cadre de la campagne de prélèvement de fonds du Centre Francophone Windsor-Essex

Samedi 17 mars 199.

Souper Irlandais: 18h30

Soirée: 20h00

avec le groupe

CLIN D'OEIL

A cette soirée , il y aura un Encan d'articles de hockey qui ont déjà appartenu à des joueurs-vedettes des Red Wings de Détroit et des Canadiens de Montréal (Patrick Roy, Chris Chelios, Steve Izerman, Gérard Gallant et plusieurs autres). Tous les articles sont signés par les joueurs.

Entrée:

Souper et soirée: 11,00$

Soirée seulement: 8,00$

Pour réservations: 948-5545

AMENEZ VOS AMIS!

INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question concernant le budget fédéral 1990, pour plus de renseignements ou pour obtenir la brochure «Où va l'argent de vos impôts», appelez sans frais, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.

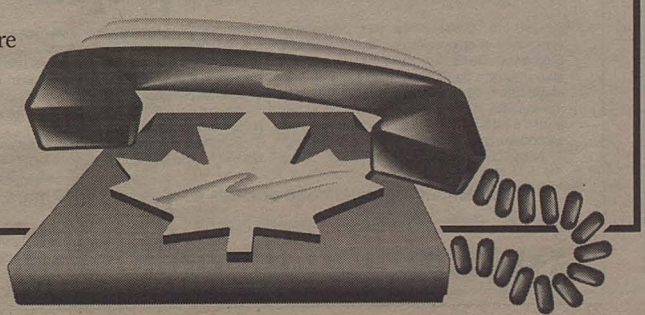

Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada

Sports Sports Sports Sports Sports Sports Sports Sports

Tournoi ballon-panier de L'Essor

(LC) Lors du 11e tournoi de ballon-panier pour filles parrainé par l'école secondaire L'Essor pour ses écoles nourricières, l'équipe de l'école Mgr Jean Noël de Windsor a remporté le championnat. Cétait la première fois qu'une école de Windsor réalisait cet exploit. L'école Sacré-Coeur de LaSalle l'avait fait pour sept années consécutives jusqu'à l'an dernier.

Les sept écoles qui y ont participé étaient, Mgr Jean Noël, Abbé Lucien Beaudoin, de Windsor, St-Joseph de Rivière-aux-Canards, Ste-Catherine de Pain Court, Pavillon des Jeunes, de Belle-Rivière, les élèves de la 9e année de l'école secondaire L'Essor et Ste-Thérèse, de Windsor. Toutes les filles ont reçu une plaque. Janine Ahpin de l'école Mgr Jean Noël a été nommée la joueuse la plus utile pour tout le tournoi. L'équipe toutes étoiles étaient composée de Manon Nadeau de l'école Ste-Thérèse, Danielle McKibbon de cette même école, Jamie Wickett de l'école Ste-Catherine, Caroline Bastien de l'école St-Joseph et Jill Bénéteau de cette même école.

Un concours spécial de lancer tenu en conjonction avec le tournoi et a été gagné par Jamie Wickett.

Lors des semi-finales, l'école Mgr Jean Noël a défait Ste-Catherine par un compte de 28-26, et l'école St-Joseph a eu raison de Ste-Thérèse 28-21. «La compétition a été très serrée. «Je suis déçu que ces athlètes fréquenteront des écoles anglaises l'an prochain», a dit M. Lucien Gava organisateur du tournoi et entraîneur d'équipes à L'Essor.

En finales, l'école Mgr Jean Noël a battu l'école St-Joseph par un compte de 21 à 16. «On a eu l'occasion de voir une très bonne performance donnée par cette équipe, tout le monde a bien joué. Ca promet bien pour l'an prochain,» de dire M. Charles Roy, professeur de la 3e année à l'école Mgr Jean Noël et entraîneur de ballon-panier pour les filles.

Dans la photo, on peut voir assise de gauche à droite: Erin McGauley, Monica Champagne, Amy Laforet, Janine Ahpin, Lyris Anderson, Becky Abray, Claudette Ledingham et Noëlle Fardella, et debout M. Roy, Megan Johnston, Jenn Son, Mary King, Dyna Moffett, Katerina Lombardo et Jennifer Côté.

Le nombre de plaintes ... suite de la page 7

pour 100 de la population est «un pourcentage satisfaisant» pour offrir des services bilingues.

Mais pour certains députés et sénateurs, comme pour le Commissaire D'Iberville Fortier, «la barre est placée très haute». La Société canadienne des Postes est cependant prête à réviser ce pourcentage à la baisse, dès que les règlements d'application de la nouvelle Loi sur les langues officielles seront adoptés en Chambre. Incidemment, on attend toujours le dépôt en Chambre de ces fameux règlements.

Pensez-y bien:
Qui connaissez-vous à qui vous pourriez suggérer de s'abonner au REMPART?...
Suggérez-leur donc!...
Merci!

Le dynamisme des étudiants fera décoller vos projets

Cet été, embauchez des personnes énergiques et enthousiastes : embauchez des étudiants. Dans le cadre «Défi 90», le gouvernement du Canada met des fonds à la disposition des entreprises privées, des municipalités et des organismes sans but lucratif pour l'embauche d'étudiants des niveaux secondaire, collégial ou universitaire.

Nous voulons vous aider à créer des postes supplémentaires cet été - que vous n'auriez pas les moyens de créer sans notre appui.

Misez sur les travailleurs de demain : donnez la chance aux étudiants d'acquérir une expérience pratique.

Soyez un employeur «Défi 90» - ça fera l'affaire des étudiants et ça fera la vôtre!

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'emploi du Canada de votre localité.

Les demandes doivent être postées au plus tard le 16 mars.

Canada Défi 90

Gouvernement du Canada · Government of Canada
Ministre d'Etat à la Jeunesse · Minister of State for Youth

Canada

Besoin de tuyaux pour votre impôt? Venez nous voir en groupe!

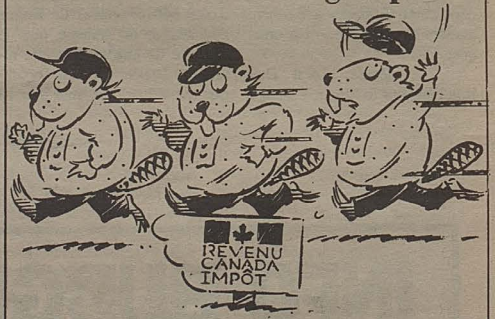

Revenu Canada, Impôt offre des séances d'information spéciales à l'intention de groupe de personnes sur la façon de remplir la déclaration de revenus de 1989. Que vous soyez du troisième âge ou que vous fassiez partie d'un groupe d'employés, le personnel du Ministère peut répondre à vos questions sur votre situation particulière. Ce service est gratuit et facile à obtenir. Il vous suffit de prendre rendez-vous et d'apporter avec vous votre déclaration de revenus.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR CE SERVICE UTILE DE REVENU CANADA, IMPÔT.

Composez le 1-800-265-5135

Service offert en français et en anglais.
Service available in both French and English.

Revenu Canada Impôt · Revenue Canada Taxation

Les Classements sportifs présentés en collaboration avec **Labatt's** ...brasseurs des bières

Bleue
Bleue légère
Budweiser
Crystal
Carlsburg

Fleurs-de-Lys

Résultats du 4 mars
Plus haut simple
HOMMES

Paul Poulin	256
Daniel Levasseur	214
Gilles Roy	204

FEMMES

France Massey	206
Adelaide Dease	202
Denise Lavergne	196

ÉQUIPES

# 1 Reid's Trophy	784
# 6 Dynamite Disco	778
# 9 Bowlero Bowl	760

Plus haut triple
HOMMES

Gilles Roy	595
Paul Poulin	563
Daniel Levasseur	557

FEMMES

Adelaide Dease	556
Angèle Lapierre	530
Line Duguay	525

ÉQUIPES

# 5 M&L Drywall	2208
# 9 Bowlero Bowl	2200
# 2 Star Custom con.	2179

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

France Massey	56
Daniel Levasseur	58

Quille mystère pop
Donald Parent
Premier gagnant du 50/50
Rina Michaud
2e gagnant du 50/50
Angèle Lapierre
Classement suite au 4

# 5 M&L Drywall	40
# 9 Bowlero Bowl	38
# 3 McKee's Gas bar	38
# 2 Star Custom con.	36
# 7 P.A. Regent	35
# 10 Semo Air	35
# 6 Dynamite Disco	33
# 8 R&D Trucking	31
# 4 P.A. Texaco	27
# 12 Les Roses	26
# 11 Champion Rest.	25
# Reid's Trophy	14

Meilleures moyennes
HOMMES

Dave Pearson	179
Gilles Morin	176
Donald Ethier	174

FEMMES

Angèle Lapierre	173
Adelaide Dease	170
Line Duguay	163

Joyeux Troubadours

Résultats du 4 mars
Plus haut simple
HOMMES

Georges Pauet	235
Luc Côté	222
Gilles Chiasson	213

FEMMES

Shelley Girard	178
Sylvie Chiasson	177
Suzanne Paquet	169

ÉQUIPES

Les pizzas	672
Les Castors	658
Les Moutons blancs	652

Plus haut triple
HOMMES

Georges Paquet	606
Gilles Chiasson	590
Jack Tracey	583

FEMMES

Shelley Girard	520
Suzanne Paquet	498
Sylvie Chiasson	476

ÉQUIPES

Les Moustaches	1912
Les Castors	1880
Les Moutons blancs	1818

Classement suite au 4

Les Castors	44
Les Tigres	42
Les Moutons blancs	46
Les Moustaches	39
Les Aigles	34
Les Gabbas	31.5
Les Schtroumphettes	30
Les Cavaliers	27
Les Renards	26
Les Dolphins	24
Les Pizzas	21
Les Etoiles	15.5

Meilleures moyennes
HOMMES

Chris Gagné	172
Jack Tracey	172
Gilles Chiasson	171
Richard Paquette	165

FEMMES

Shelley Girard	179
Suzanne Paquet	159
Françoise Grondin	153

L'Érablière

Résultats du 2 mars
Plus haut simple
HOMMES

Bernard Duguay	218
Roger Hamel	215
Jean-Albert Godin	212

FEMMES

Carole Allard	193
Marie Therrien	186
Raymonde Godin	184

ÉQUIPES

# 3 Les Digidoux	921
# 5 Les Cécilias	912
# 6 Les Diamants	905

Plus haut triple
HOMMES

Roger Hamel	563
Jaan-Albert Godin	533
Mario Girard	507
Jean-Marc Lafond	507

FEMMES

Raymonde Godin	508
Carole Allard	499
Solange Ward	495

ÉQUIPES

# 6 Les Diamants	2629
# 5 Les Cécilias	2618
# 12 La Fin	2525

Classement suite au 2

# 5 Les Cécilias	41
# 6 Les Diamants	41
# 1 The BS'	35
# 8 Les Potpouris	35
# 12 La Fin	33
# 7 Les Jeunes	32
# 9 Les Pierres à feu	32
# 4 Les Défiants	30
# 3 Les Digidoux	30
# 11 Les Avalanches	28
# 2 On Essaie	24
# 10 Les Inconnus	18

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	184
Jean-Albert Godin	173
Roger Hamel	173
Rénald Allard	166

FEMMES

Solange Ward	161
Arnolda Godin	159
Madeleine Guignard	158

Jean-Paul II

Résultats du 27 février
Plus haut sinple
HOMMES

Zéphirin Beaulieu	189
Maurice Dupuis	185
Pamphile Duguay	178

FEMMES

Angélique Roy	185
Gemma Bélanger	176
Mona Cormier	174

Equipes

# 3 Les Bourdons	685
# 8 Les Frous-Frous	676
# 5 Les RayonsSoleil	652

Plus haut triple
HOMMES

Zéphirin Beaulieu	488
Pamphile Duguay	469
Maurice Dupuis	464

FEMMES

Gemma Bélanger	495
Angélique Roy	468
Mona Cormier	449

EQUIPES

# 3 Les Bourdons	1940
# 5 Les Rayons Soleil	1904
# 7 Les Ambitieux	1830

Classement suite au 27

# Les Bourdons	43
# 8 Les Frous-Frous	36
# 5 Les Rayons Soleil	32
# 1 Les Joyeuses	32
# 2 Les Bijoux	25
# 7 Les Ambitieux	22.5
# 4 Les Artisants	21.5
# 6 Les Toupies	12

Meilleures moyennes
HOMMES

Zéphirin Beaulieu	161
Ernest Duguay	158
Paul Barrette	157

FEMMES

Gemma Bélanger	160
Yvette Lapierre	141
Edna Landry	133

Librairie du SUD-OUEST

Exposition de livres

à la

Librairie du Sud-Ouest
6555 ch Malden

Du jeudi 8 mars au jeudi 19 mars (sauf le dimanche)

Nouveauté '89 - '90: livres, jeux, cassettes

Bienvenue à tous
734-1960

Venez jouer au

BINGO

tout en appuyant des organismes francophones

BONNE CHANCE!

Mardi 20 mars- 17h00
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Conseil Windsor/Essex/Kent de l'Association Canadienne Française de l'Ontario.**

Petites Annonces

À VENDRE; Frigidaire Hotpoint, ivoire (almond) 7 ans, très propre, 700$ ou la meilleure offre. **972-7108** 43->

À VENDRE: Ordinateur Adam, clavier imprimante, 8 cassettes vidéo. **776-5534** 3

CHAMBRE À LOUER; Pour personne dans l'enseignement pour la prochaine saison. **734-7896** 3-1

CHAMBRE À LOUER: Section sud-est de la ville. 225$ par mois. **945-4105** 5-1

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

PLANIFICATION FINANCIERE

Regal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden, Rés.: **734-7921**- Bur.: **972-1520.**

RÉCEPTIONS-SALLE A LOUER

Centre canadien-français, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189.**

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

[Voir aussi Sablage et Refinition de planchers]
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061.**
National Building Supplies et SBT Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Lespérance, Tecumseh. **735-8058; 979-3138.**
Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160.**

RÉSIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815 ch. Tecumseh, Pointe-aux-Roches. **798-3611.**
Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor. **254-3763.**

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Béchard Floor Sanding, Mme Rita Béchard, 367 rue Lincoln, Windsor. **253-7014.**

SALONS DE COIFFURE

Dynamic Hair and Esthetics, Mme Muriel Fortin-Thomas, 100 ch. Lespérance, Tecumseh. **735-7771.**
Park Avenue Beauty Salon, Mlle Sylvie Chiasson, 1210 ave Ouellette, Windsor. **252-7207; 252-7208.**
The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor. **945-0855.**

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérôme Marcotte, 870 rue Wyandotte, Windsor. **977-9277;** 12105 ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-2830.**
Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1500.**
Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128.**

Suite page 11

mots croisés

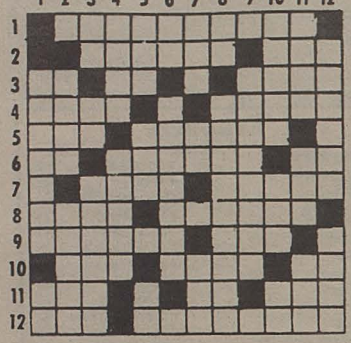

HORIZONTALEMENT

1—Remède pour guérir un malade.
2—Que reçoit un élève (pl.). — Mesure agraire.
3—Dans parade. — Milieu. — La voûte azurée.
4—Contre. — Manière de sauter.
5—Adj. num. — Ouverture du nez.
6—Début de veau. — Amènera vers lui. — Symb. chim.
7—Enleva le contenu. — Publié.
8—Titre des descendants de Mahomet. — Conclut.
9—Jour. — Thé (angl.).
10—Rôti. — Poss. — Petit cube.
11—Dép. français. — Petit ruisseau. — Bruit.
12—Manche au tennis. — Agréable.

VERTICALEMENT

1—Dépourvus du nécessaire. — Aviateur.
2—Mère de Marie. — Qui a pris femme.
3—De l'espagnol. — Règle double. — Célébra la première messe à Ville-Marie.
4—*Moitié.* — *Petit trait.*
5—En cet endroit-ci. — Habitation des oiseaux. — Prép. lat.
6—Symb. chim. — Eden.
7—Vieillesse. — Préfixe. — Se dirigera vers.
8—Consonnes. — Qui dirige.
9—Du pays.
10—Très petite de taille. — Nom de deux chaînes de montagnes. — La sienne.
11—A un haut degré. — Sainte. — Gratitude, présent.
12—Supérieure. — Race.

jouez avec nous

Trouvez les 7 erreurs. SOP—662

mots cachés

6 lettres cachées

E	T	S	I	T	R	A	V	A	I	L	E	L	O	R
P	D	A	R	E	P	O	M	A	C	H	E	F	R	E
E	A	A	D	P	E	C	R	O	L	C	S	U	C	T
R	N	U	L	T	E	E	I	T	R	E	O	A	A	S
P	T	O	I	L	T	R	E	N	S	T	U	M	M	I
E	E	S	I	C	A	T	E	E	E	F	I	R	E	S
T	U	I	I	N	I	B	C	R	I	M	A	G	R	S
U	E	D	G	D	U	C	A	L	E	T	A	R	A	A
E	D	E	I	L	U	B	M	T	U	E	E	E	C	E
R	R	R	T	S	A	U	N	R	T	T	L	C	U	E
T	A	I	O	C	S	E	E	L	A	I	U	Q	S	N
A	M	D	C	U	L	A	U	D	S	E	R	E	C	R
E	E	O	I	A	I	D	L	A	I	I	R	A	E	U
H	R	R	T	O	A	N	B	L	C	I	M	A	N	O
T	I	Z	O	U	N	E	I	D	E	M	O	C	E	T

accort
accueil
adulte
âge
algie
ami
aridité
artiste
assidu
assister
attirant

ballade
Basile

cabaret
caméra
chef
cinéma
cirque
comédien

dater
dicter
drame
Drouin

étude

farce
film

Labatt

mime
mort

opéra

père
perpétuer

radio
ranger
rature
retour
rôle

salle
scène
série
"Smash"
succès

talent
théâtre
"Ti-Zoune"
tournée
travail

ultime
union
usité

valeur

solutions

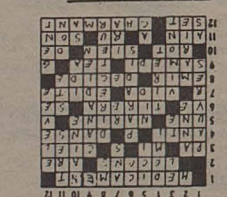

MOTS CACHÉS ACTEUR

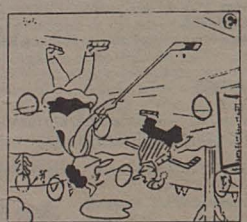

LES PETITS DÉBROUILLARD

Un cyclone...

...dans un verre d'eau

Voici une expérience très simple et surprenante. Pour la réaliser, tu as besoin d'un peu de sable, d'un verre d'eau et d'une baguette (une paille rigide ou un couteau feront l'affaire).

Il faut d'abord laver le sable. Dépose une bonne cuillerée à soupe de sable dans le fond d'un verre rempli au trois quarts d'eau. Brasse un peu et laisse le sable se déposer au fond du verre. Les particules très fines restent en suspension dans l'eau. Elimine-les en versant cette eau sale tout en gardant le sable au fond du verre. Remets de l'eau et procède à un deuxième lavage. Si nécessaire, lave le sable une troisième fois, mais généralement deux fois suffisent.

Tu es maintenant prêt pour l'observation qui a tant ravi Simon et le reste de la bande. Plonge le bout de la baguette dans l'eau, à environ 3 cm de profondeur. Fais des cercles avec la baguette pour produire un tourbillon dans l'eau. Fais tourner lentement la baguette. Tu vois les grains de sable s'élever et adopter eux aussi le mouvement de rotation de l'eau. Dès que tu arrêtes, le sable se dépose au fond à peu près uniformément. Maintenant, tourne rapidement la baguette pendant plusieurs secondes. Il se passe alors un phénomène particulier. Le sable s'élève et suit le mouvement de rotation de l'eau, ce qui n'est pas surprenant. Mais quand tu arrêtes, le sable ne se dépose pas uniformément au fond. En effet, il forme un monticule au centre du verre. Observe attentivement jusqu'à l'immobilisation complète de l'eau et du sable. Il est fascinant de voir les derniers grains de sable tournoyer et se précipiter sur le monticule.

De tels mouvements de rotation rapide se produisent parfois dans l'atmosphère. Ils engendrent les cyclones et les tornades, qui ont souvent une puissance destructrice formidable. Il vaut mieux étudier ces tourbillons dans un verre d'eau, n'est-ce pas?

Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

Été-Médias: Pour les jeunes journalistes en herbe

OTTAWA (APF): La radio étudiante peut être autre chose qu'une machine à fabriquer des décibels. Et les journaux étudiants peuvent être beaucoup plus que des feuilles brochées, bourrées des derniers potins de la semaine sur la dernière aventure amoureuse de Marie, et la dernière gaffe de Gaston. Oui mais, comment s'y prendre pour être plus «professionnels»?

Les jeunes journalistes en herbe des écoles secondaires francophones de l'extérieur du Québec âgés entre 14 et 17 ans impliqués dans le journalisme scolaire pourront eux aussi apprendre les rudiments du métier lors des deux stages Eté Médias au Québec.

Mis sur pied par le Cégep de Jonquière, seule institution du réseau collégial québécois autorisée à dispenser les cours Arts et Technologie des médias, le programme Eté Médias '90 s'adressent à des jeunes de niveau secondaire 3, 4 et 5 actifs dans la radio étudiante ou le journal étudiant.

C'est en constatant que les jeunes du Saguenay Lac Saint-Jean avaient une vision nébuleuse de l'information, à l'école et dans l'école, que le projet Eté-Médias a pris forme. Des radioS «juke box», un journal monté à l'aide de photocopies, un fonctionnement anarchique dans l'organisation du travail, une méconnaissance des règles de l'écriture journalistique et des genres journalistiques, l'absence d'un code d'éthique, tout cela a convaincu le Cégep de Jonquière que les apprentis journalistes manquaient de ressources humaines et financières.

Depuis la tenue du premier stage à l'été de 1988, 83 jeunes provenant de 52 écoles secondaires québécoises ont profité pendant six jours de tous les équipements spécialisés et de la compétence des professionnels du département d'Art et technologie des médias pour apprendre les rudiments du métier.

Si les jeunes francophones de l'extérieur du Québec ont la chance cette année de participer à ce programme cet été, c'est grâce au ministère Québécois de l'Enseignement supérieur et de la Science qui a débloqué des sommes pour permettre l'octroi de bourses pour les jeunes journalistes hors Québec. Cette aide répond d'ailleurs aux attentes formulées en octobre dernier par les communautés francophones de l'Ouest dans le cadre d'une tournée entreprise par un haut fonctionnaire du ministère québécois de l'Education. On avait exprimé le souhait qu'une institution québécoise forme des étudiants apprentis journalistes dans les écoles secondaires francophones.

L'an dernier, deux jeunes étudiants Fransaskois de la Saskatchewan avaient participé au premier stage Eté-Médias. Cette présence de deux jeunes étudiants de l'extérieur du Québec avait incité les organisateurs à réfléchir sur l'opportunité d'offrir également ce stage à des jeunes francophones des autres provinces. Voilà qui est fait.

La date limite pour s'inscrire est fixée au 10 avril. Le nombre de bourses est limité. Pour plus d'informations, on peut communiquer avec Francine Savard, Cégep de Jonquière, 2505 Saint-Hubert, Jonquière, Québec, G7X 7W2. Tél: 418-547-2191.

Danse Jeunesse au nouveau Centre Communautaire francophone

Le groupe pop/rock "Hit & Miss" composé de jeunes artistes locaux qui jouent présentement au "Michigan Tavern" sera présenté lors d'une "Danse jeunesse", qui aura lieu le 10 mars à 20h00. Ce groupe a été engagé par M. René Giasson, chanteur/accompagnateur qui s'occupe aussi de la publicité.

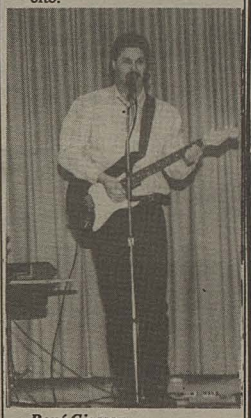

René Giasson

Cette danse est offerte pour les adolescents et adolescentes de la région de la 8e année en montant. Elle sera surveillée, des rafraîchissements seront disponibles et tous les profits seront versés au Centre communautaire francophone Windsor/Essex.

M. Giasson aimerait aider à promouvoir les orchestres locaux. "J'ai toujours voulu organiser un concert et maintenant j'ai la chance de le faire. Cela me fait plaisir de le faire pour la cause francophone" de dire M. Giasson.

TVOntario

Lundis et mercredis et vendredi-
ROBIN ET STELL

Aux mordus d'aventures, Robin et Stella promet bien des sensations. Truffées d'intrigues, ces nouvelles émissions transportent pendant 30 minutes, les enfants de 5 à 9 ans au pays de l'imaginaire.

Mardi et jeudi-18h45
CUBITUS

Cubitus est le héros d'une série d'animation pour les enfants de 2 à 6 ans; un chien intelligent, à la fois sympa, paresseux, gourmand et plein d'astuces, comme le dit si bien la chanson thème.

Mardi et jeudi- 17h00
ZOOM-ZOOM

Cette série de 18 émissions de 30 minutes propose aux enfants de 5 à 9 ans de voyager par le truchement du petit écran. C'est l'occasion pour eux de découvrir les plus beaux pays du monde, notamment le Maroc, le Mexique, la Grèce, l'Inde, la France, le Canada et plusieurs autres. Et les enfants feront la connaissance d'enfants de différentes cultures

!Samedi 10 mars- 20h00
Un avenir pour l'Amazonie

Jacques Cousteau et l'équipe de la Calypso, dans une de leurs plus récentes aventures, ont relevé défi de traverser l'immense fôret amazonienne. C'est une occasion d'assister à la plus récente bataille que mène l'homme moderne afin d'apprivoiser cette luxuriante forêt tropicale qu'il connaît encore si peu. Mais cette fois-ci, constate Cousteau, l'assaut de la nouvelle génération de colonisateurs pourrait réussir... Quel serait le prix à payer? Dans ce film, Jacques Cousteau nous propose de précieux éléments de réponse...

...de tout pour tout le monde

MARCEL's GARAGE & Bodyshop

(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement

SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs

945-1181

3584 est, chemin Tecumseh
(angle Ferndale)

Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Le conseil des écoles séparées catholiques de Windsor

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa en association avec les Sections de langue française des conseils scolaires de Windsor, Essex et Kent

est heureuse d'annoncer l'ouverture d'un mini-campus dans la région de Windsor, Essex et Kent. Toute personne en possession d'un BAC et intéressée à obtenir son brevet d'enseignement, sans avoir l'obligation de séjourner une année complète à Ottawa, S.V.P. téléphoner au: (519) 253-2481 poste 202

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

SERVICES AGRICOLES

A votre service

La Co-opérative de Pointe-aux-Roches

invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12-13 à l'est du chemin Belle-Rivière

798-3011 798-3012

M. Gérald Mailloux, gérant-adjoint

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 758 California, Windsor. **252-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE A DOMICILE

Culligan's World Wide, M. Ernest Lalande, **728-4029.**
National Safety Associates, M. Phil McGraw, 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor. **948-8511.**

SERVICE D'ÉCOUTE, DE RENSEIGNEMENTS ET DE CONSEILS POUR LES FEMMES EN DIFFICULLTÉ

SOS Femmes, 1-800-387-8603.

SERVICES D'INFIRMIERES A DOMICILE

Para-med Health Services (personnel francophone disponible, **258-8660.**

SERVICE D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 2418 ave Central, Windsor. **948-9322.**

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Terry Guerrero, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526.**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490;** 12127 est, Ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445;** 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1840.**
Me Marianne P. Kroes, 176 Université ouest, Suite 700, **971;7311**
Levesque, Levesque et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh. **735-9928.**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor. **977-9025.**

STÉRÉO-TÉLÉVISEURS-VCR-etc

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2662 ave Howard, Windsor. **972-3055.**

TAILLEURS

[Voir Vêtements pour hommes]

TRICOT

[Voir Artisanat]

VETEMENTS POUR HOMMES

DesRameaux Tailors, M. Roger DesRamaux, 4749 rue Wyandotte, est, Windsor. **945-3050.**

Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

M'MAN, J'AI PAS LE GOUT DE LIRE!

On souhaite que les francophones hors Québec attrapent également le virus.

Collaboration spécial
Louis Lavoie.

APF:Vous reconnaissez ce vieux refrain? Assaillis de toutes parts par les jeux vidéos, la télévision et les loisirs sportifs, les jeunes se désintéressaient jusqu'à tout récemment de cette activité très saine qu'est la lecture. Les parents, bibliothécaires et enseignants ne savaient plus quels moyens utiliser pour redonner le goût de plonger dans un livre à ces jeunes.

«Et pourquoi pas un club du livre?» s'est un jour exclamé quelqu'un. «Un club du livre avec des prix de participation, des cartes de membre, les meilleurs livres à lire, des affiches!»

C'est ainsi qu'est né en 1984, la Livromanie, un terrible virus qui s'est rapidement propagé à l'ensemble des élèves du secondaire au Québec. Des 1,200 réponses obtenues en 1984, la Livromanie a fait fureur tel qu'en 1989, plus de 40,000 appréciations de lecture ont été envoyées à Communication-Jeunesse, l'organisme qui a créé et propulsé cette activité de promotion à un niveau de popularité hors de l'ordinaire.

«Après six ans, la Livromanie est devenue une institution auprès des écoles et des bibliothèques publiques de la province» affirme Jocelyn Duplain, coordonnateur de la Livromanie. «En fait, cette année, plusieurs clubs du livre étaient formés avant même que nous procédions au lancement officiel de la campagne d'abonnement».

En 1988-89, Communication-Jeunesse comptait 136 clubs de «livromaniaques» répartis dans 122 écoles secondaires et 14 bibliothèques publiques. Pour 1990, l'objectif fixé est rien de moins que 200 inscriptions. Un succès inattendu? «Pas du tout» répond Michèle Provost, présidente de Communication-Jeunesse. «La Livromanie et la Livromagie donnent une tribune aux jeunes pour qu'ils puissent exprimer leurs préférences, ce qu'ils n'ont jamais la chance de faire. De plus, ils participent directement aux clubs du livre dans le biais d'un tiers tel un enseignant ou encore un bibliothécaire. Ils définissent leur rythme de lecture et leurs goûts en cette matière».

Une telle performance durant les années antérieures ne passa pas inaperçue au sein de la communauté scolaire. Devant les pressions répétées du secteur primaire, Communication-Jeunesse a donc lancé cette année la Livromagie pour les enfants de 6 à 12 ans. Un succès instantané: déjà plus de 130 clubs du livre inscrits.

Chacune des trousses à l'intérieur de la Livromagie ou de la Livromanie comprend cinq «t-shirts» promotionnels, un guide d'organisation, cent cartes de membres, trente carnets de participation qui peuvent être reproduits, une affiche ainsi qu'une sélection de livres.

Chaque école ou bibliothèque publique est invitée à former un club.

Véritable «success story» au Québec, Communication-Jeunesse lorgne maintenant du côté des communautés francophones hors Québec, des programmes d'immersion, voire même vers l'international.

Pour avoir plus de renseignements ou encore pour s'inscrire, les intéressés doivent communiquer avec: Communication-Jeunesse, 5307 boul. St-Laurent, Montréal, QC, H2T 1S5. Tél: 514-237-8167 ou 514-271-6812 (télécopieur).

Canal 38 (CFTM Montréal)

Mercredi 7 mars- 13h00
CINEMA D'APRES-MIDI - «Grand Prix»

Am. 1966. Drama sportif de J. Frankenheimer avec James Garner, Yves Montand et Eva Marie Saint. La saison des grandes courses automobiles réunit plusieurs coureurs dans une même camaraderie et une même rivalité. (Première de 2 partie), la 2e partie sera présentée le jeudi 8 mars à 13h00.

Jeudi 8 mars-19h00
BLONDIE ET DAGWOOD

Dessins animés de la célèbre bande dessinée du même nom, écrite par Dean Young et Stan Drake.

On y raconte les tribulations d'une sympathique famille de banlieu dont la mère (Blondie) est un modèle d'efficacité et d'organisation, mais dont le père (Dagwood) s'avère être le roi des gaffeurs.

Vendredi 9 mars- 19h30
9-1-1...

Avec Benoit Johnson et Richard Desmarais. Pour tout savoir sur les activités policières de la semaine.

Samedi 10 mars- 11h00
FLASH VARICELLE

Magazine d'information pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans.
THEME: LE HOCKEY
Reportages: Bertrand Raymond, journaliste sportif. / La ligue de hockey sur table. / Sylvain Toupin et les superstitions. / Les enfants de joueurs de hockey (Réjean Tremblay). / Une équipe de hockey féminine. / Entrevue: Jean Béliveau

Dimanche 11 mars- 12h00
BON DIMANCHE

Avec Reine Malo. Chroniques: «Magazines» - Yves Blouin en alternance avec «Montréal, Paris, Los Angeles» - Pierre Brousseau / «En coulisse» - Hélène Letendre en alternance avec «Mode» - Mariette Lévesque / «Spectacle» - Daniel Guérard / «Disques» - Alain Brunet / «Livres» - Christiane Charette / «Cinéma» - Richard Gay / «Bandes dessinées» - Sophie-Andrée Blondin / «Flash» - Sylvain-Claude Filion.

Lundi 12 mars- 11h30
LES MINI-STARS DE NATHALIE

Animateurs: Nathalie Simard et Serge Thibodeau. Télémagazine pour enfants. Histoires, chansons, chroniques vidéothèque-souvenirs (Nathalie chante ses tout premiers succès), concours et imitations sont au rendez-vous.

CBEFT

Mercredi 7 mars - 19h30
COMMENT CA VA?

Magazine axé sur la santé. Dr Jean-Pierre Chicoine.
Le fromage et sa croûte. - Au rayon des produits écologiques. - Les risques de transmission du Sida. - Devenir adulte. - L'étudiant qui plantait des arbres. L'original ou la copie: les substituts de médicaments. - L'enfant unique.

Jeudi 8 mars - 8h05
LA BOITE A LETTRES

Jeux, chansons, mime, brioclage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Texte Raymond Plante. Musique Céline Prévost. Réal. Pierre-Jean Cuillerrier.

Vendredi 9 mars - 14h30
TELE-FEUILLETON
Lon Mountabatten, le dernier vice-roi.

Le 4 août 1947, sur le coup de minuit, l'Indépendance de l'Inde est proclamée. Les célébrations sont de courte durée. Les conséquences de la séparation du Pakistan provoquent des combats sanglants. A Calcutta, seule la présence de Ghandi réussit à juguler quelque peu le torrent de violence.

Samedi 10 mars - 14h55
LE MONDE DU VELO

Présentation de chacune des disciplines composant les diverses facettes de ce sport. Anim. Serge Arsenault. Prod. Serdy Vidéo. Piste-poursuite par équipe, homme.

Dimanche 11 mars - 18h05
DECOUVERTE

Magazine scientifique animé par Pierre Maisonneuve.

Les «Oeuils-De-Bouc». La Saskatchewan a trois soleils. On les surnomme les «Oeuils-De-Bouc». Ce phénomène, où le soleil réfléchit son mage deux fois, est du à une accumulation de cristaux de glace dans l'air. L'apprentissage de la représentation symbolique chez l'enfant. A quel âge les jeunes enfants apprennent-ils à lire une carte, à interpréter la réalité à partir d'un modèle?

Lundi 12 mars - 16h00
KIM ET CLIP

Kim (Andrée Vachon), enseignante de maternelle, met tout en oeuvre pour aider Clip, une curieuse marionnette que les enfants ont créée avec leur ordinateur, à se familiariser à son nouvel environnement.

Mardi 13 mars - 8h05
TAM TAM

Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée. Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade et les Mimes électriques. Réal. Guy Corneau.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE
de
NUTRITION ÉQUILIBRÉE

Avant

J'ai perdu 68 livres avec ces produits de nutrition et j'ai regagné beaucoup d'énergie.Je suis fière de moi maintenant. Tout en perdant mon poids, j'ai gagné un peu plus de 10,000.00 jusqu'à maintenant. Je n'aurais jamais pensé pouvoir perdre aussi facilement tout ce poids et me faire autant d'argent. C'est presque incroyable, mais vrai!

Après

Suzette Bouliane

Aimeriez-vous perdre du poids tout en faisant de l'argent?
Si oui, contactez-nous, car nous avons un besoin urgent de 5 distributeurs à temps plein et de 10 distributeurs à temps partiel pour le district de Windsor et les environs. Personnellement, nous avons gagné au Québec, plus de 200,000.00$ durant les 3 dernières années, et cela seulement à temps partiel.

Rénald et Carole Allard
735-0476

Professionnels ou gens de métier ...
Faites-vous connaître en plaçant votre annonce dans Le Rempart

Détails et règlements
1-800-268-8840

Le concours Mademoiselle
Vous pourriez gagner un voyage à Rio !
Regardez *Mademoiselle*, à 19 h 30 tous les soirs.

TVOntario la chaîne
à Windsor : câble 35

VOLUME I
Semaine du
5 mars 1990

EN JEU

DUCATION NATIONAL

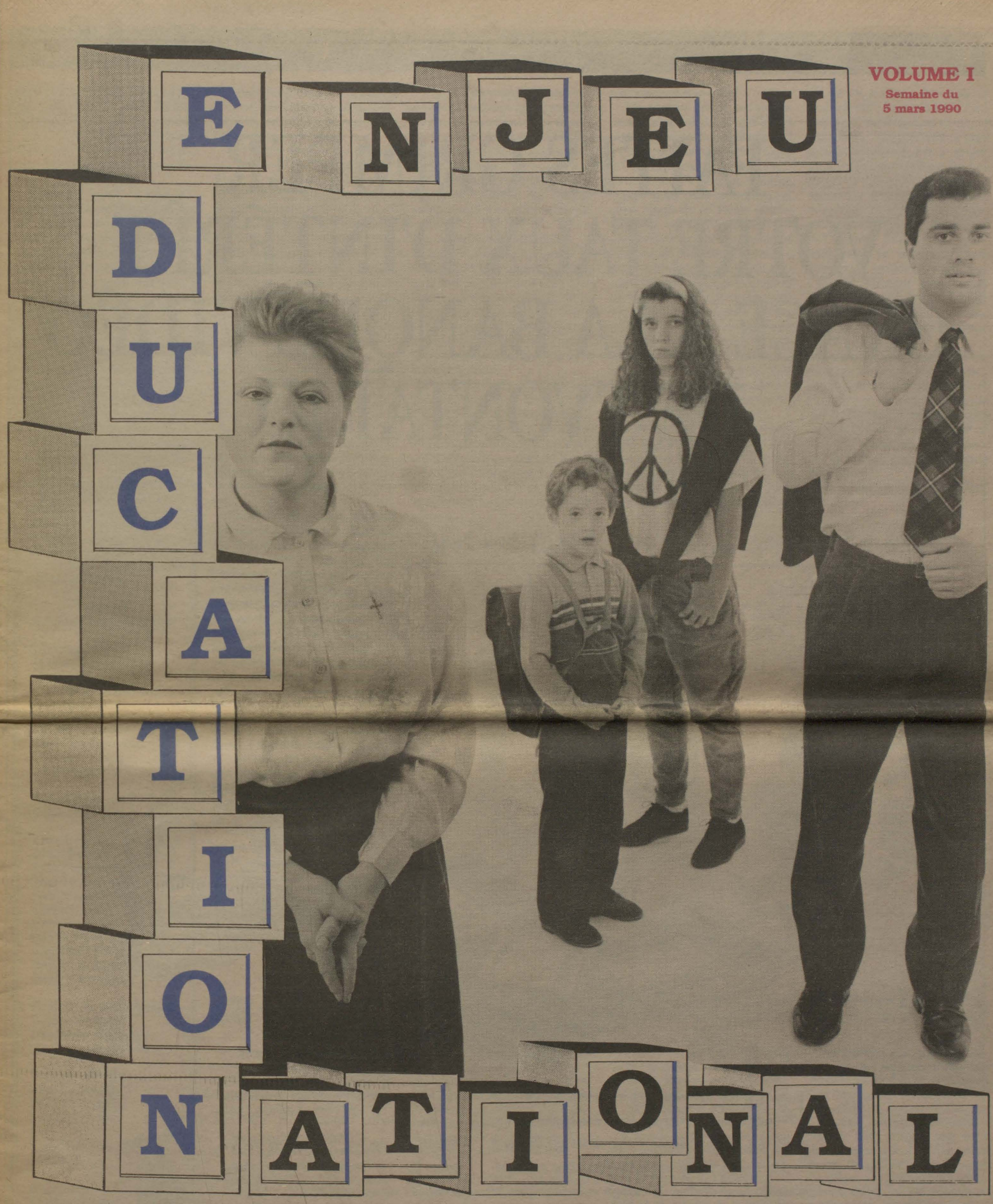

• L'éducation chez les minorités francophones: un portrait historique • L'article 23 de la Charte: le point de vue d'un constitutionnaliste • Le préscolaire: l'exemple du Manitoba • Les centres scolaires et communautaires: la voie des années 1990

Ce supplément tiré à 200,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone (APF) en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Inséré dans les journaux suivants la semaine du 5 mars 1990: Vancouver (Le Soleil), Edmonton (Le Franco-Albertain), Régina (L'Eau Vive), Saint-Boniface (La Liberté), Cornwall (Le Journal de Cornwall), Hawkesbury (Le Carillon), Hearst (Le Nord), Iroquois Falls (La Boîte à Nouvelles), Penetanguishene (Le Goût de Vivre), Rockland (L'Edition Prescott Russell), Sudbury (Le Voyageur), Windsor (Le Rempart), Chapleau (Le Papier), Ottawa (Le Droit), Caraquet (Le Voilier), Edmundston (Le Madawaska), Richibouctо (Pro-Kent), Shédiac (Le Moniteur), Caraquet (Hebdo Le Plus), Moncton (Express), St-Jean /Terre Neuve (le Gaboteur), Summerside (La Voix Acadienne), Yarmouth (Le Courrier) Campbellton (L'Aviron), Whitehorse (L'Aurore Boréale), Yellowknife (L'Aquilon).

FAITES GRIMPER VOTRE TAUX D'INTÉRÊT GRÂCE À LA BANQUE VIDÉO DE TVONTARIO.

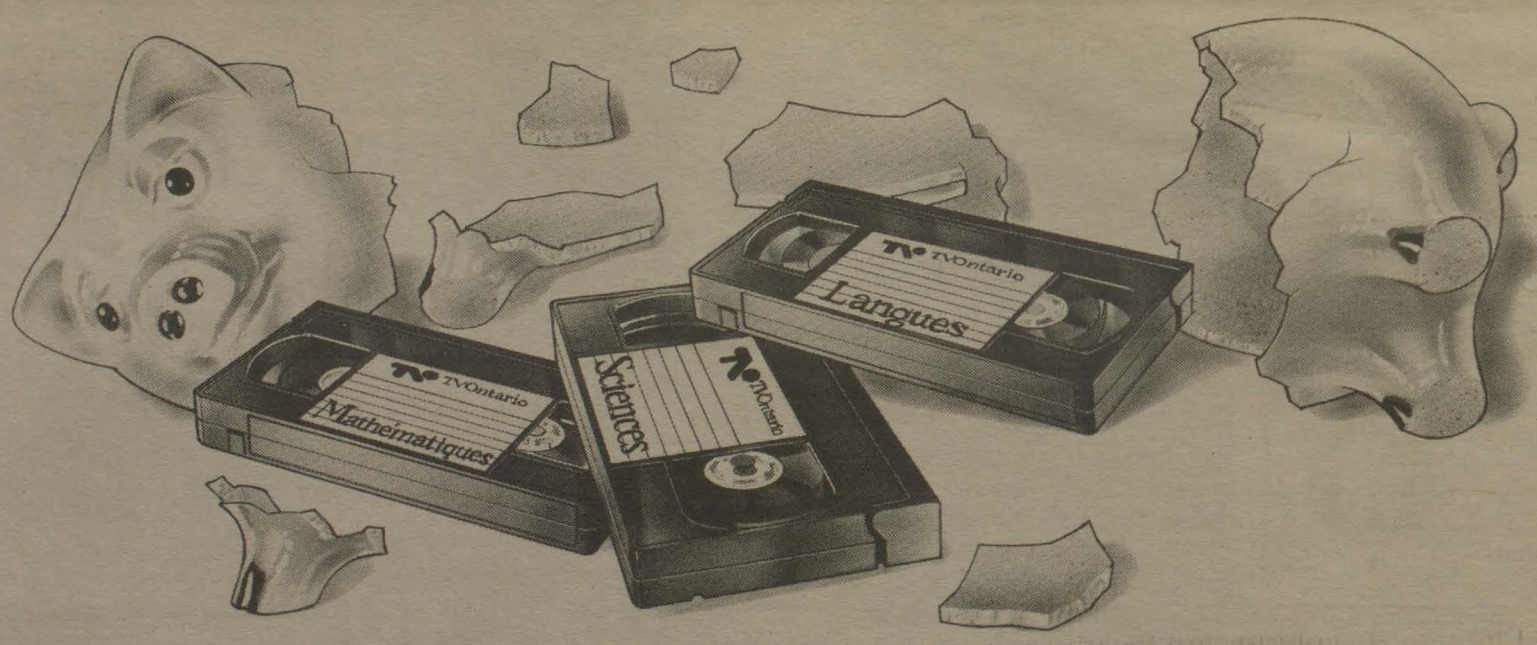

Jusqu'à 10 000 titres en banque! Autant de vidéos de TVOntario qui rendront vos cours encore plus intéressants. Nos séries s'adressent aux élèves de différents niveaux et couvrent de nombreux sujets dont les mathématiques, la géographie, la biologie et la physique. En mariant la théorie aux techniques d'animation ou au divertissement, la télévision éducative vous propose des cours de qualité supérieure. Demandez notre catalogue vidéo... vous y trouverez une petite mine d'or!

En Ontario, composez le 1-800-668-9974. Ailleurs, composez le 1-800-387-8450, poste 2613. Si vous préférez, écrivez à l'adresse suivante :
TVOntario, Service du Marketing
C.P. 200, succursale Q
Toronto (Ontario) M4T 2T1.

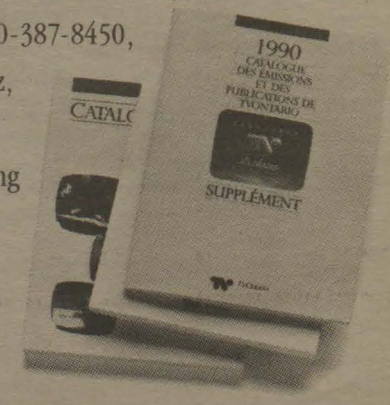

TVOntario

LA BANQUE VIDÉO DE TVONTARIO. UNE RICHESSE À PORTÉE DE LA MAIN.

Mot de l'équipe

L'éducation, thème d'une série de trois éditions dont voici la première, constitue le pilier essentiel à la survie de la langue française chez les communautés francophones du Canada.

L'enjeu éducatif devient une question de plus en plus cruciale, de fait, il se retrouve sur la ligne de front dans la lutte pour contrer une tendance significative vers l'assimilation. À un point tel, qu'au cours des dernières années, les parents sont devenus conscients que sans une amélioration de l'éducation et des moyens éducatifs en français, ce serait la fin des communautés francophones. Le cri d'alarme le plus percutant a peut-être été lancé dans les foyers quand des parents ont réalisé que leurs enfants leur parlaient en anglais. La création de la Commission nationale des parents francophones (qui collabore avec l'Association de la presse francophone à la production de ces trois éditions) est l'aboutissement logique pour ces gens qui se sont sentis brimés dans leurs droits.

Évidemment, la question revêtant une telle importance, l'APF dont le mandat est non seulement de contribuer au développement de la presse francophone mais aussi de contribuer à une meilleure information à la clientèle servie par ses journaux membres, a réalisé l'intérêt de produire ces trois éditions sur l'éducation. D'ailleurs, cette série s'inscrit dans une ligne d'action car elle continue la production d'éditions spéciales commencée depuis quelques années.

L'éventail de sujets que recouvre le dossier de l'éducation au Canada est tellement vaste que nous avons décidé d'y consacrer trois cahiers intitulés Éducation: «Enjeu national». Le premier donne un aperçu de l' état de la situation, le deuxième soulèvera les problématiques en jeu et le troisième ouvrira un pan sur les perspectives d'avenir.

Cependant, il est impossible de tout relater, vu l'ampleur, la diversité et la multitude d'intervenants concernés dans ce dossier. Les systèmes d'éducation relèvent des responsabilités provinciales. Il y a donc dix façons de gérer l'éducation en milieux minoritaires : les juridictions de neuf provinces et des Territoires du Nord-Ouest. Ce qui signifie dix modèles à identifier et dix analyses à faire, multipliés par autant de facteurs influençant l'éducation à l'intérieur de chaque région. Il y a aussi 10 niveaux d'évolution du système d'enseignement. Il n'existe pas deux provinces qui sont au même niveau de développement et d'application du système d'éducation. Un seul axe demeure constant pour tous : l'article 23.

Nos éditions ont voulu jeter un regard sur certaines pistes afin de tracer, d'analyser et de prévoir les éléments les plus pertinents ou représentatifs des dossiers éducatifs. Nous ne prétendons pas faire une couverture exhaustive de toute la problématique. Même avec trois éditions c'est impossible.

Vu le dynamisme et peut-être même la mutation que connaît le domaine éducatif en milieu francophone minoritaire et vu le vif intérêt des participants à ces éditions, nous croyons nécessaire d'y accorder un suivi. Nous formulons donc le souhait de produire des éditions subséquentes, sur une base annuelle.

Autour de l'article 23

Jusqu'à récemment, jamais les francophones n'avaient pu recourir à un outil tel que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui reconnaît pour la première fois des droits spécifiques de langues officielles du Canada. L'article 23 est maintenant utilisé à toutes les sauces.

Pour le lancement de notre première édition, nous avons choisi d'approndir ce nouvel outil louangé par les uns, contesté par les autres, interprété différemment de part et d'autre, mais qui concerne tout le monde de l'enseignement en milieu minoritaire francophone et qui est lié à presque tout ce qui bouge présentement en éducation.

Un premier article retrace les causes de l'article 23, en explique la portée et avance des opinions quant à l'interprétation du jugement que la Cour Suprême du Canada rendra incessamment à cet effet. Puis, un exposé nous rend comestible un autre aspect de ce même article, celui des «ayants-droit» et il fait comprendre l'importance, pour les faire valoir, d'instaurer des mesures incitatives comme des ressources suffisantes dès le préscolaire et par l'établissement de centres scolaires et communautaires. Nous traitons d'ailleurs de ces sujets un peu plus loin dans le cahier et nous nous arrêtons plus particulièrement à l'effet positif de garderies au Manitoba et de centres scolaires et communautaires au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

Afin de bien saisir les implications liées à la Charte canadienne, nous offrons un résumé de l'évolution générale de l'éducation des minorités francophones au pays. Mais, dans tout ça, que pensent les jeunes des systèmes dans lesquels ils évoluent? Un article sur la francophonie étudiante nous renseigne à cet effet. Les étudiants et leurs parents n'hésitent pas à parfois mener de longues luttes pour obtenir gain de cause. C'est ce que nous apprend un article sur la troisième ouverture officielle d'une école secondaire à Penetang, dans le sud de l'Ontario. Enseigner en milieu minoritaire, ce n'est pas moins courageux, surtout au Yukon. Si l'on suit l'histoire d'une enseignante, nous réalisons qu'il s'agit presque d'une vocation, mais que l'espoir pour des jours meilleurs pointe à l'horizon.

Souhaitant que nos cahiers deviennent des outils de référence nous avons cru faire oeuvre utile en résumant en trois séquences, une par édition, la situation des lois provinciales en éducation et le portrait de l'état actuel des interventions des comités de parents francophones au pays.

Bref, des dossiers à lire et à suivre.

Les éditions, Éducation: «Enjeu National» sont une initiative de l'Association de la presse francophone (APF) en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Volume I :
Semaine du 5 mars 1990

Direction générale
Wilfred Roussel

Direction de la publication
Luce St-Pierre

Comité consultatif
Paul Charbonneau
Ginette Gratton
Richard Nadeau

Rédactrice en chef
Reine Degarie

Rédacteurs
Gilles Belleau
Paul Charbonneau
Jean-Pierre Dubé
Guy-Marc Dumais
Cécile Girard
Christian Hyde
Daniel Marchildon
Angéline Martel
Raymond Théberge
Bado (Caricature)

Conception et Photographie:
Page couverture
Guy-Marc Dumais
(Studio Fernand Leclair)

Publicité (OPSCOM)
Claudia Schiffo
André Thivierge
Lucie Tremblay

Typographie et Montage
Edigraph inc.

Impression
Qualimax Inc.

Les textes n'engagent que leurs auteurs respectifs. Toute correspondance doit être adressée au 900-325, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario, K1N 7G2. Tél.: 613.237.1017, Fax: 613. 234.6313

Nous tenons à remercier le Secrétariat d'État du Canada pour leur contribution au projet.

La charte des droits et libertés: Article 23

L'article 23 de la Charte des Droits et Libertés influence actuellement tous les domaines de l'éducation en milieux minoritaires au Canada; en voici l'énoncé:

(1) Les citoyens canadiens:

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident.

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province.

ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette institution.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

L'article 23 renferme des garanties importantes concernant les droits des minorités linguistiques dans le domaine de l'éducation.

Dans les neuf provinces où l'anglais est la langue de la majorité ainsi que dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les parents qui sont citoyens canadiens et dont la langue maternelle est le français ou qui ont reçu leur instruction au niveau primaire en français au Canada ou encore dont un enfant a reçu ou reçoit son instuction primaire ou secondaire en français au Canada, ont le droit, en vertu de la Constitution, de faire instruire tous les enfants en français.

Au Québec, les citoyens canadiens qui ont reçu leur instruction primaire en anglais au Canada ou dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction en anglais au Canada, ont le droit, en vertu de la Constitution, de faire instruire tous leurs enfants en anglais. Le critère de la langue maternelle des parents ne s'applique pas au Québec, à moins que son emploi ne soit autorisé au préalable par l'assemblée législative ou le gouvernement du Québec.

Dans tous les cas, le droit à l'instruction dans la langue de la minorité s'exerce là où le nombre d'enfants admissibles est suffisant, et comprend, lorsque le nombre d'enfants le justifie, le droit à l'instruction dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés à même les fonds publics.

Le point sur l'article 23 et «l'affaire Mahé»

par Reine Degarie

Le Sénateur Gérald Beaudoin, éminent constitutionnaliste, a accepté d'expliquer brièvement le contexte relatif à deux événements exerçant une influence primordiale sur les systèmes éducatifs des groupes minoritaires francophones: l'insertion de l'article 23 dans la Charte canadienne de 1982 et le jugement attendu de la Cour suprême, sur ce même article 23 dans le dossier appelé «l'affaire Mahé».

Les deux faits marquent une première. L'article 23 reconnaît pour la première fois, à l'échelle nationale, des droits scolaires spécifiques pour les minorités francophones. «L'affaire Mahé» incite la Cour suprême à se prononcer, pour la première fois, sur les droits constitutionnels des francophones minoritaires en matière de gestion scolaire.

APF: Sénateur Beaudoin, quelles sont les causes et les raisons de l'insertion de l'article 23 dans la Charte canadienne des droits et libertés?

Sénateur Beaudoin: Voici, l'école confessionnelle avait été protégée dans la constitution de 1867, par l'article 93. Cet article protège les droits des groupes catholiques et des groupes protestants. Il précise aussi que l'éducation est de juridiction provinciale. En 1913, les francophones de l'Ontario se sont attaqués au règlement XVII, dans les écoles. On s'aperçoit que cet article 93 ne protège que la religion et non la langue. Quatre ans plus tard, le Conseil privé confirme,dans l'arrêt McKell, que l'enseignement religieux était protégé mais pas la langue d'enseignement. Pour remédier à cette lacune, lors de la fameuse conférence sur le rapatriement, de novembre 1981, on a décidé d'enchâsser dans la Constitution canadienne l'article 23 de la Charte, soit le droit à l'instruction dans la langue de la minorité de langue officielle, donc des francophones hors Québec et des anglophones au Québec. On a très bien réussi par le libellé de cet article 23 à protéger la langue d'enseignement. La Cour d'appel de l'Ontario s'est prononcée et la cour suprême doit le faire dans l'affaire Mahé de l'Alberta. La minorité de langue officielle, c'est à dire les francophones en Ontario, pour bénéficier de la protection de l'article 23 doivent, dit la Cour d'appel, avoir l'administration de leurs écoles. Les garanties constitutionnelles doivent, de par leur nature même, être interprétées généreusement, libéralement. La seule façon de conférer une garantie qui soit sérieuse, qui ait des dents, est de reconnaître aux citoyens canadiens de la minorité de langue officielle, aux niveaux primaire et secondaire, le droit de gérer des écoles de langue française, des écoles subventionnées à même les fonds publics, lorsque le nombre le justifie, le droit d'instruire leurs enfants dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique. J'interprète les mots de la «minorité linguistique» à l'article 23 comme voulant dire: «des établissements d'enseignement contrôlés par la minorité linguistique». Ceci veut dire que si on a un conseil scolaire homogène de langue française, ce conseil peut régir et contrôler l'enseignement en français dans ses établissements.

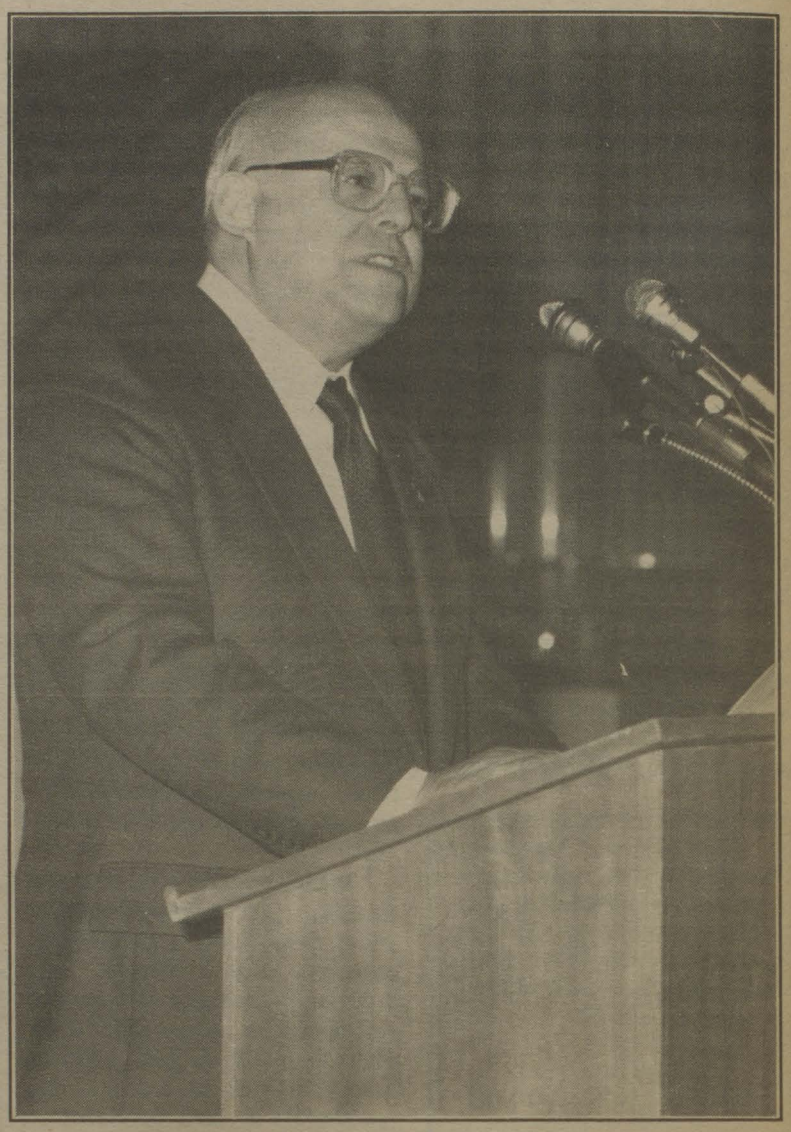

Le Sénateur Gérald Beaudoin.

APF: Par l'article 23, a-t-on voulu assurer le respect d'un minimum de droits et quelle liberté d'application laisse-t-on aux provinces?

Sénateur Beaudoin: A la première partie de votre question la réponse est oui. Par ailleurs, l'article 23 s'applique dans les dix provinces canadiennes, et, comme le système scolaire, aux termes de l'article 93 de la Constitution, relève des provinces, cet article 23 s'applique au niveau provincial dans chacune des dix provinces. Si vous faites référence à une «norme» canadienne d'une province à l'autre, moi je n'ai pas de mal à vous suivre. La seule réserve que fait l'article 23 porte sur le nombre des enfants. Il faut un nombre suffisant pour justifier la mise en oeuvre de l'article 23. J'en conclus que, peu importe la province, si le nombre de personnes de langue officielle le justifie , la province est obligée de prendre des mesures appropriées pour mettre en oeuvre la garantie énoncée à l'article 23. Même s'il y a des provinces où il y a plus de francophones que d'autres, on ne peut pas, dans un domaine où existe un droit constitutionnel, arriver à des solutions vraiment différentes d'une province à l'autre, il faut qu'il y ait une certain «standard». Si le jugement de la cour d'appel de l'Ontario, qui est beaucoup plus généreux que celui de la Cour d'appel de l'Alberta, est confirmé par la Cour suprême du Canada, à ce moment-là, le tour est joué, parce que la Cour Suprême a autorité dans tout le Canada. On devra certes faire la part des choses d'une province à l'autre, mais le jugement de la Cour fera autorité. Je suis très content que l'affaire *Mahé* ait atteint la Cour suprême du Canada. J'ai bon espoir que la Cour suprême ira dans le même sens que la Cour d'appel de l'Ontario, plutôt que dans la voie choisie par la Cour d'appel de l'Alberta. L'article 23 de la Charte est venu apporter un remède à une sérieuse lacune. C'est un article remédiateur qui accorde des droits constitutionnels. La Cour ne peut pas ne pas interpréter généreusement cette garantie constitutionnelle; je suis optimiste pour ce qui est de l'affaire *Mahé*. Je pense que la Cour suprême va reconnaître le contrôle ou une forme de contrôle des francophones sur leurs écoles francophones; autrement, la garantie constitutionnelle ne serait pas tellement solide.

APF: Pouvez-vous expliquer d'où vient l'importance de l'affaire Mahé? Est-ce que c'est le contenu ou est-ce le contexte du moment qui incite la Cour suprême à se pencher sur cette question là?

Sénateur Beaudoin: L'affaire Mahé joue un rôle très important à cause du point de droit en jeu! Elle a suivi les canaux normaux. La cause a commencé en Alberta; on en a appelé à la Cour d'appel de l'Alberta. Insatisfaits, les francophones en ont appelé à la Cour suprême du Canada. Cette dernière a accepté d'entendre l'appel. Avec raison! C'est un cas très important!

La raison est bien simple! Jusqu'à maintenant, la Cour suprême n'a pas eu la chance de se prononcer encore dans ce domaine-là. Elle a eu la chance de se prononcer dans l'affaire *Forest*, dans l'affaire des droits linguistique du Manitoba, et dans l'affaire *Mercure*; mais pas sur le point de droit en jeu dans l'affaire *Mahé*. C'est nouveau! C'est une question fondamentale. Il n'y a aucune surprise.

APF: Mais encore, en quoi précisément le jugement prochain de la Cour suprême revêt une importance pour toutes les provinces?

Sénateur Beaudoin: Parce qu'il s'agit d'interpréter l'application de cet article 23 sur les droits linguistiques. La cour suprême s'est déjà prononcée sur la Loi 101 au Québec. Elle s'est prononcée sur beaucoup d'autres sujets mais elle n'a jamais eu l'occasion de se prononcer sur le contrôle, par la minorité de langue officielle, de ses écoles. Est-ce que l'article 23 donne un droit de contrôle à la minorité francophone sur ses écoles, oui ou non! Telle est la question! Suffit-il que la majorité protège tout simplement les écoles de la minorité? La majorité doit certes protéger les droits de la minorité, mais je pense que la Cour va aller plus loin que cela, vu que l'article 23 est remédiateur. Je souhaite qu'elle reconnaisse à la minorité francophone un droit de contrôle, un droit de gérance. C'est mon souhait! Je fais pleine confiance à la Cour.

UNE FORCE

Nom de famille
Prénom
Adresse postale
App.
Province
Code postal
Veuillez m'envoyer des renseignements sur les programmes suivants:

Pour demain !
Plus de 130 programmes offerts en français.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA | UNIVERSITY OF OTTAWA
ADMISSION • LIAISON 550, RUE CUMBERLAND, OTTAWA (ONTARIO) K1N 6N5 (613) 564-3928

Les ayants-droit se rendront-ils à l'école française?

par Raymond Théberge

Au-delà de 270 000 enfants des provinces anglophones du Canada (Paillé, 1988) auraient le droit de se faire instruire dans la langue française selon l'article 23 (1) de la Charte des droits et libertés.

Ce chiffre représente l'avenir des communautés francophones à l'extérieur du Québec. Toutefois, dans les faits, on ne retrouve présentement que 150 000 écoliers qui reçoivent leur enseignement en français. Comment peut-on expliquer un tel décalage?

Une analyse plus détaillée du groupe, qu'on appelle les ayants droit, révèle une structure démographique et linguistique chez ceux-ci qui fournit de bons indices.

Le groupe des ayants-droit se divise en deux sous-groupes linguistiques de taille comparable: ceux qui sont de langue maternelle française et ceux qui ne le sont pas. En effet, près de la moitié des effectifs admissibles à l'école française n'ont pas acquis le français au foyer. Si on exclut le Nouveau-Brunswick de l'analyse, la proportion d'enfants de langue maternelle française baisse même à moins du tiers (29.1%). Plusieurs facteurs contribuent à cette situation; on pourrait citer les mariages mixtes, l'absence d'écoles françaises, le manque de soutien institutionnel en français et l'absence de garderies francophones. Ces conditions exercent évidemment une influence importante sur le comportement langagier des ayants-droit.

Le phénomène du contact des langues dans la plupart des milieux minoritaires canadiens fait en sorte que les francophones de la langue minoritaire sont souvent menacés de s'assimiler à la majorité dès leur enfance. On a démontré notamment que, chez les minorités francophones du Canada, les mariages mixtes avec un conjoint anglophone entraînaient, pour les enfants, l'assimilation linguistique quatre fois sur cinq, quel que soit le sexe du conjoint anglophone. Dans plusieurs milieux, les enfants se retrouvent dans une situation de bilinguisme soustractif, c'est-à-dire, que les enfants apprennent une langue seconde (l'anglais) au détriment de leur langue maternelle.

Une conséquence immédiate est que nous retrouvons, dès la maternelle, un groupe hétérogène d'élèves en ce qui a trait au niveau des compétences langagières en langue maternelle. Dans le cas du Manitoba par exemple, une évaluation des classes maternelles a démontré que 25% des enfants en maternelle ne parlaient que très peu ou pas de français à leur entrée à l'école. Les recherches antérieures ont démontré que la présence d'élèves anglophones ou d'élèves anglo-dominants dans une classe encourage l'usage de la langue seconde (Mougeon, Beniak, Canale, 1984). De plus, il est difficile pour le professeur d'utiliser un langage authentique qui est à la portée du niveau de compétences linguistiques de tous les élèves.

Comment contrebalancer

Les francophones minoritaires au Canada ont toujours perçu l'école française comme l'institution qui verrait à transmettre leur culture, a préserver leur langue et à freiner leur assimilation. Compte tenu des taux d'assimilation très élevés dans plusieurs régions du pays, on doit se demander si l'école peut, à elle seule, contrebalancer les effets d'un milieu socio-culturel et socio-institutionnel qui est largement anglais.

«L'article 23 n'a pas été placé dans la constitution pour donner ouverture à des classes bilingues ou d'immersion. Son but premier est, par le biais d'un enseignement dans la langue de la minorité, d'assurer aux enfants de la minorité de langue officielle une éducation de qualité égale à celle des enfants de la majorité (Bastarache *et al*, 1986, p. 282).»

Pour un bon nombre de jeunes qui avaient droit à une éducation en français; il est probablement hélas, trop tard! Mais n'est-il pas possible d'intervenir auprès de ceux et celles qui ne sont pas encore dans le système? Peut-on favoriser le développement de leur langue maternelle et ainsi augmenter les inscriptions aux écoles françaises?

Un projet qui pourrait potentiellement produire ces résultats serait la création d'un système national de garderies francophones.

Cette option est fondée sur une conception particulière du langage, à savoir que le développement langagier joue non seulement un rôle en ce qui a trait à la communication mais aussi au niveau de la conceptualisation et de la manipulation symbolique de l'environnement. De plus, les enfants en milieu minoritaire étant souvent défavorisés sur le plan de leur développement langagier, et celui-ci étant si essentiel au succès scolaire, ces enfants viennent souvent à faire face à l'échec, puis à l'abandon scolaire prématuré et au cercle vicieux qui s'ensuit.

Un réseau de garderies

Un réseau de service de garde canadien-français en milieu minoritaire pourrait militer contre la réalisation de ce scénario fataliste en tentant d'atteindre deux grands objectifs. Premièrement, il pourrait assurer l'acquisition d'une telle compétence communicative en français par l'enfant afin que celui-ci soit en mesure de fonctionner en français. Deuxièmement, le programme devrait favoriser le développement d'attitudes positives chez l'enfant vis-à-vis de son appartenance ethnolinguistique, c'est-à-dire lui inculquer un sens de fierté et une estime de soi en tant que francophone. En somme, un tel système peut être vu comme un vaccin contre la faillite.

La structure changeante du marché du travail a créé un besoin pour des services de garde à l'échelle du pays. Les communautés francophones ne peuvent pas échapper à cette réalité mais leurs besoins diffèrent de ceux de la majorité anglophone. De fait, en raison de ces changements sociaux, les jeunes enfants sont exposés en bas âge aux influences externes du foyer, d'où l'importance d'établir des endroits qui sont propices au développement langagier dans leur langue maternelle.

Pour conclure, il semble que les ayants-droit se rendront à l'école française seulement si certaines mesures sont prises pour assurer leur acquisition du français en bas âge. Pour ce faire, on doit prévoir la création d'un système de garde francophone qui alimentera, par la suite, les écoles françaises. De façon plus ponctuelle, on doit adopter des politiques qui assureront le déploiement de ressources pour offrir des cours spéciaux ou du tutorat à ces enfants, leur permettant ainsi de se rattraper et s'intégrer aux classes régulières. L'établissement de centres scolaires communautaires dans les milieux qui sont faibles sur le plan de la vitalité ethnolinguistique, est une approche qui peut fournir l'infrastructure socio-culturelle minimale requise pour assurer la survie d'une communauté. Le regroupement des ressources d'une même communauté produira des résultats plus appréciables que des initiatives individuelles.

Raymond Théberge est directeur du Centre de recherche au Collège Saint-Boniface.

Proportion des écoliers de langue maternelle française parmi ceux admissible à l'instruction en langue française, provinces anglophones et territoires canadiens

	Total des écoliers admissibles à l'instruction en français	Écoliers admissibles de langue maternelle française	% francophone
Terre-Neuve	1 117	267	23,9
Île-du-Prince-Édouard	2 280	706	31,0
Nouvelle-Écosse	10 516	3 791	36,1
Nouveau-Brunswick	57 331	46 350	80,8
Ontario	135 612	70 462	52,0
Manitoba	17 754	6 681	37,6
Saskatchewan	10 722	1 762	16,4
Alberta	21 093	5 318	25,2
Colombie-Britannique	14 815	2 602	17,6
Yukon	215	49	22,8
Territoires du Nord-Ouest	459	119	25,9
Total Canada	**271 914**	**138 107**	**50,8**

Source: **Paillé, M.**, *Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais*, Ottawa, Commissariat aux Langues officielles, 1988.

Le succès d'un océan à l'autre grâce à un diplôme en technologie ou en métiers du Collège Northern!

Dubreuil Forest Products / Normick Perron / Crothers

Atcost Drilling- Toronto / Grant Development Corporation

Sutcliffe Diamond Drilling / Ontario Hydro / Air Creebec

Mountain Cablevision Ltd.-Hamilton / Kidd Creek Mines

Sears / Hemlo Gold Mines / Noranda Exploration-T.N.-O.

Malette Lumber / Placer Dome Mines / Tridel-Toronto

Spruce Falls Power & Paper / Giant Yellowknife

Black, Shoemaker, Robinson & Donaldson Ltd.-Guelph

....entre autres!

1-800-461-2167

NORTHERN COLLEGE of Applied Arts and Technology

COLLÈGE NORTHERN d'arts appliqués et de technologie

Le dictionnaire des francophones d'Amérique

- 62 000 mots dont 4 000 canadianismes
- des milliers d'exemples qui tiennent compte du contexte canadien
- des centaines de développements encyclopédiques

CEC

CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL INC.
8101, boul. Métropolitain Est,
Montréal (Québec) H1J 1J9

Évolution de l'éducation des minorités de langue française au Canada

par Angéline Martel

Pour saisir les implications liées à l'adoption de l'article 23 de la Charte, il importe de resituer celui-ci dans l'évolution générale de l'éducation des minorités francophones au pays. Tel est le but du texte qui suit: il présente d'abord un aperçu de l'éducation des minorités francophones avant 1982 et évoque ensuite les changements des effectifs scolaires francophones notés depuis l'adoption de l'article 23.

L'autonomie initiale des communautés francophones

Aux origines de la colonisation, les communautés francophones bénéficiaient d'une autonomie locale. Les services éducatifs de langue française se développaient au fur et à mesure de l'établissement des communautés francophones à travers le territoire, au rythme et selon les besoins de chaque communauté.

En 1676, par exemple, sur le site actuel de la ville de Kingston en Ontario, une communauté francophone s'établit et se donne très tôt une école. Mais c'est surtout au milieu du dix-neuvième siècle que se multiplient les communautés francophones du Haut Canada et, avec elles, les écoles de langue française. En Acadie, une première école française est établie à Port Royal dès sa fondation en 1707. D'autres suivent au rythme de la colonisation.

Dans l'Ouest canadien, les premières écoles françaises sont fondées au début du dix-neuvième siècle par des missionnaires, avant même l'arrivée des premières colonies françaises. Ces écoles sont alors destinées à l'instruction et à l'évangélisation de la population indigène et métisse. Des enclaves francophones apparaîtront surtout à partir du milieu du siècle, alors que s'amorce véritablement la colonisation de l'Ouest. Chaque communauté se dotera de son école.

A cette époque, les services éducatifs, généralement rudimentaires, sont dispensés, financés et gérés localement par les membres de la communauté, de concert avec les autorités religieuses. Les communautés francophones bénéficient donc d'une autonomie complète en matière d'éducation.

La perte graduelle d'autonomie

Le pays sera graduellement regroupé sous l'égide de gouvernements qui prendront dès lors des

dispositions relatives à l'éducation à l'intérieur de leur territoire. En 1867, l'établissement de la Confédération canadienne, qui réserve dorénavant aux gouvernements provinciaux le pouvoir exclusif de légiférer en matière d'éducation, aura des répercussions décisives sur l'évolution de l'éducation française au pays. Par le biais notamment du financement public, ces gouvernements s'accapareront graduellement un domaine de compétences qui relevait jusque là des pouvoirs locaux et dans lequel les communautés francophones profitaient de la plus grande autonomie. Les gouvernements provinciaux établiront ainsi des lois et des règlements régissant directement et unilatéralement, à l'échelle de chaque province, la langue d'instruction, la certification du personnel enseignant, les matières à enseigner, les manuels scolaires, l'étendue des districts scolaires, etc.

Soucieux de consolider son pouvoir et de satisfaire avant tout sa majorité linguistique, chaque gouvernement provincial tente désormais d'implanter un système d'éducation uniforme à la grandeur de son territoire. Les mesures qu'il adopte ont pour effet, d'une façon générale, de favoriser la majorité anglophone au détriment de la minorité francophone. De nombreuses législations viennent ni plus ni moins restreindre, abroger ou encore interdire en tout ou en partie les dispositions ayant permis jusque là l'instruction en français, tandis que l'anglais est imposé peu à peu comme seule langue d'instruction autorisée.

De telles législations seront adoptées notamment au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, surtout au cours des premières décennies de la Confédération. Citons pour exemple la promulgation du Règlement 17 en Ontario en 1913: conjoncture importante dans l'histoire des francophones ontariens, ce règlement limitait délibérément l'enseignement en français aux deux premières années du primaire et l'interdisait dans les années subséquentes. Constamment l'objet de vives protestations de la part de la minorité francophone de la province, ce règlement demeura toutefois en vigueur jusqu'en 1927.

L'octroi de certains droits éducatifs

Autour des années 1910-20, l'évolution de l'éducation française au pays prend cependant un nouveau tournant. Les minorités francophones s'organisent graduellement en larges associations, qui ont pour effet d'augmenter considérablement leur poids vis-à-vis des autorités provinciales. Ainsi la plupart des provinces commenceront peu à peu à modifier leurs législations de manière à réhabiliter l'enseignement en français. Cette libéralisation se limite toutefois à certains niveaux scolaires et ne concerne en certains cas qu'une partie seulement de la journée scolaire.

Le changement d'attitude sera beaucoup plus marqué à compter des années 1960. Le gouvernement fédéral reconnaît alors officiellement la dualité linguistique du pays et entreprend d'établir des politiques nationales respectueuses de cette dualité, notamment par la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963). C'est véritablement avec cette dernière que la question des droits scolaires des minorités de langue officielle commence à s'imposer dans les débats publics à l'échelle nationale. En 1969 est enfin adoptée la Loi canadienne sur les langues officielles, qui consacre le caractère bilingue du Canada.

La question des droits scolaires des minorités francophones devient par la suite un enjeu central des négociations intergouvernementales, négociations qui permettront aux minorités francophones de franchir des pas très importants en

Vous êtes intéressé(e) par les revues, les livres et les vidéocassettes?

Oui, ça m'intéresse.
Je désire recevoir GRATUITEMENT votre mini-sélection.

Nom

Adresse

Ville Code postal

RLV-004

Postez dès aujourd'hui à :
PERIODICA, la maison de l'abonnement
C.P. 444, Outremont, Qc H2V 4R6

PERIODICA

L'éducation postsecondaire en français...

Pour moi!!!

DIRECTION Jeunesse

Direction-Jeunesse est un organisme de développement au service des jeunes de l'Ontario

(613) 238-1213

L'université adaptée à vos besoins

Situé dans un milieu francophone stimulant, le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST offre à ses étudiantes et étudiants un enseignement personnalisé de qualité.

Étudier en français, c'est vivre sa francophonie!

Pour plus de renseignements, communiquer au :
Bureau des admissions
60, 9e rue, C.P. 580
Hearst (Ontario) P0L 1N0
Tél. : (705) 372-1781
Fax : (705) 362-7518

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

matière d'éducation. Ainsi, les premiers ministres provinciaux publieront en 1978 une déclaration commune dans laquelle ils reconnaissent formellement que l'éducation constitue l'instrument indispensable grâce auquel les minorités peuvent assurer l'épanouissement de leur langue et de leur culture. Les enfants des minorités de langue officielle, admettent-ils, ont le droit de recevoir l'enseignement dans leur langue au sein d'écoles primaires et secondaires, partout où le nombre le justifie.

Sur ces déclarations s'appuie la reconnaissance, au plan national, des droits éducatifs qui sont conférés à la minorité de langue française par l'article 23 de la Charte. Les provinces canadiennes acceptent ainsi la dualité linguistique du pays et s'engagent à fournir des conditions favorisant l'épanouissement de la langue et de la culture françaises.

Bilan: l'insuffisance des mesures provinciales avant 1982

Au cours des années 1970, les gouvernements provinciaux ont donc adopté progressivement une attitude plus favorable à leur minorité francophone en ce qui concerne l'éducation. Pourtant, les mesures introduites par la majorité des provinces ne suffisent pas encore, en 1982, à assurer le maintien des communautés francophones. Le Tableau 1 démontre cette insuffisance en détaillant dans chaque province et territoire l'évolution des effectifs scolaires de la minorité francophone pour la décennie qui précède l'adoption de l'article 23.

En effet, entre 1970 et 1981, les effectifs scolaires des minorités francophones accusent en moyenne une importante baisse de 19,6%. Pour leur part, les minorités du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve/Labrador marquent, en onze ans, une diminution de plus du tiers de leurs effectifs scolaires. Les populations scolaires provinciales anglophones sont certes également en décroissance mais de 9,7% soit, de la moitié du déclin des effectifs de la minorité francophone. Cet état de choses résume la situation déficiente de l'éducation des minorités de langue française en 1982.

L'adoption de l'article 23 et ses retombées

L'article 23 de la Charte marque l'aboutissement logique de l'évolution que nous venons de décrire: la nécessité de remédier au déclin des effectifs scolaires de la minorité de langue française, l'insuffisance des mesures éducatives provinciales pour assurer le maintien des communautés francophones, la reconnaissance de la dualité linguistique du pays et l'acceptation graduelle des gouvernements provinciaux de l'enseignement en français dans leur territoire. Nous évoquons maintenant les conséquences engendrées par l'adoption de l'article 23 en ce qui a trait à l'évolution des effectifs scolaires francophones.

Au Tableau 2, les effectifs scolaires francophones entre 82 et 89, sont comparés avec les données du Tableau 1. Pour l'essentiel, le déclin des effectifs scolaires des minorités de langue française s'est arrêté.

Les effectifs dans les programmes d'enseignement aux minorités de langue française ont d'abord diminué en moyenne de 4,2% entre 1981 et 1986. La période entre 1986 et 1988 marque par contre une nouvelle tendance: les effectifs minoritaires augmentent de 3,1% alors que les effectifs provinciaux ne croissent que de 2,4%.

Conclusion

En somme, les années qui suivirent l'adoption de l'article 23 représentent une période de revendications renouvellées par les minorités francophones. Ces revendications sont appuyées de seize procédures judiciaires. Depuis 1986, des progrès sensibles se manifestent. Les droits sont graduellement reconnus par les gouvernements provinciaux et les services ainsi offerts sont de plus en plus efficaces en regard de l'objectif d'épanouissement linguistique et culturel des minorités francophones. Espérons qu'au cours des années 1990, les minorités de langue française du Canada retrouveront une bonne part de l'autonomie dont elles ont bénéficié au début de leur histoire?

Angéline Martel est professeure de linguistique à la Télé-université du Québec.

Évolution des effectifs scolaires provinciaux et territoriaux* de la minorité de langue française entre 1970 et 1982

Province / territoire	Effectifs 1970-71	Effectifs 1981-82	Changements 1970-1981
Colombie-Britannique	**	785	
Alberta	**	**	
Saskatchewan	765	1 403	+ 83,4
Manitoba	10 405	6 411	– 38,4%
Ontario	115 869	94 557	– 18,4%
Nouveau-Brunswick	60 679	48 614	– 19,9%
Nouvelle-Écosse	7 388	5 308	– 28,2%
Île-du-Prince-Édouard	796	529	– 33,6%
Terre-Neuve / Labrador	185	127	– 31,4%
Territoires du Nord-Ouest	0	0	
Yukon	0	0	
Total	**196 087**	**157 734**	**-19,6%**

* Écoles et programmes subventionnés entièrement par les fonds publics au sein d'écoles publiques.
** Données non disponibles; les ministères de l'Éducation ne distinguaient pas entre les effectifs de la minorité et ceux des programmes d'immersion.

Source: Statistique Canada. 1989. *Langue de la minorité et langue seconde dans l'enseignement, niveaux élémentaire et secondaire*, pp. 28-29.

Tableau 1

Évolution des effectifs provinciaux et territoriaux* de la minorité de langue française entre 1982 et 1988

Province / territoire	Effectifs 1986-87	Changement 1981**/1986	Effectifs 1988-89	Changements 1986/1988
Colombie-Britannique	1 803	+129,7%	1 916	+6,3%
Alberta	1 595		2 312	+45,0%
Saskatchewan	1 164	-17,0%	1 154	-0,1%
Manitoba	5 364	-16,3%	5 676	+5,8%
Ontario	91 728	- 3,0%	94 661	+3,2%
Nouveau-Brunswick	44 962	- 7,5%	45 396	+ 0,1%
Nouvelle-Écosse	3 840	-27,7%	3 800	-1,0%
Île-du-Prince-Édouard	497	- 6,1%	507	+ 2,0%
Terre-Neuve / Labrador	74	-41,7	254	+243,2%
Territoires du Nord-Ouest	0		49	
Yukon	36		55	+ 52,8%
Total	**151 063**	**- 4,2%**	**155 780**	**+ 3,1%**

* Ecoles et programmes subventionnés entièrement par les fonds publics au sein d'écoles publiques.
** Se référer au Tableau 1 pour les effectifs des minorités francophones en 1981.

Source: Statistique Canada. 1989. *Langue de la minorité et langue seconde dansl' enseignement, niveaux élémentaire et secondaire*, pp. 28-29 et ministères de l'Éducation des provinces et territoires.

Tableau 2

INSTITUT D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES DE L'ONTARIO
THE ONTARIO INSTITUTE FOR STUDIES IN EDUCATION
252, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 1V6

À VOTRE SERVICE ... EN FRANÇAIS !

CENTRE DE RECHERCHES EN ÉDUCATION FRANCO-ONTARIENNE

Centre de documentation CREFO : bureau 6-210
consultation sur place aux heures normales de bureau
liste des publications des membres envoyée sur demande
info créfo, bulletin d'information gratuit

agent d'information : Bernard Courte, (416) 923-6641, poste 2736

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANÇAIS

«Langue et éducation» et «Société et éducation»
deux programmes menant au diplôme de M.Ed.
de l'IEPO-Université de Toronto
offerts par l'entremise de l'éducation à distance
(aussi ouverts aux étudiantes et étudiants de la région torontoise)

Pour plus de renseignements sur les conditions d'admission,
contacter Eleanor Paul, Bureau des études supérieures :
(416) 923-6641, poste 2608
ou Françoise Pelletier, au CREFO : (416) 923-6641, poste 2494

ACTION ÉDUCATION FEMMES

LE RÉSEAU NATIONAL D'ACTION-ÉDUCATION DES FEMMES INC.

est une association nationale regroupant des femmes francophones de la plupart des provinces du Canada.

LE BUT D'A.E.F.

Améliorer l'éducation et la formation des femmes francophones en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leur réalité sociale, économique et culturelle.

LE RÉSEAU NATIONAL D'ACTION-ÉDUCATION DES FEMMES INC.

AEF est un organisme bénévole sans capital-action qui regroupe des femmes francophones préoccupées par les différentes problématiques des femmes au niveau de l'éducation.

Une association de femmes francophones en éducation qui a comme priorités:

- d'appuyer les femmes francophones du Canada dans leur travail pour améliorer l'accès à l'éducation des femmes.
- de créer des liens entre les femmes francophones impliquées dans l'apprentissage et la formation des femmes.
- d'améliorer les possibilités de formation des femmes francophones.
- de documenter les divers aspects de la problématique de l'éducation des femmes francophones.
- de diffuser l'information concernant l'éducation des femmes francophones.

LES DOSSIERS NATIONAUX D'A.E.F. sont:

- La formation institutionnelle et professionnelle des femmes francophones.
- La reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels des femmes francophones.
- L'analphabétisme chez les femmes francophones.

Je désire:

☐ devenir membre d'AEF

Nom_____

_____

Adresse: _____

_____

_____

_____

No. Téléphone: _____

50, rue Vaughan, OTTAWA, Ont. K1M 1X1
(613) 741-9978

AEF Action Éducation Femmes

Étudier en français au postsecondaire, c'est une question d'habitude

Le ministère des Collèges et Universités a mis sur pied deux programmes afin de mieux desservir la communauté francophone de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire.

ÉDUC-ACTION

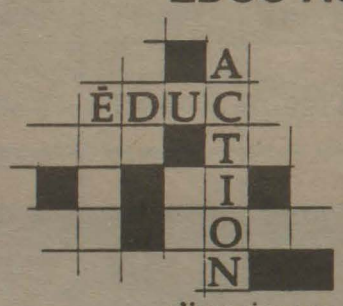

Créé en vue d'encourager les Franco-Ontariens à poursuivre des études postsecondaires, ÉDUC-ACTION a adopté l'approche consultative. Quatre rencontres régionales visant à identifier les différents moyens de motiver les francophones à s'inscrire aux études postsecondaires ont donné lieu à l'élaboration de stratégies :

- ✓ communautaire
- ✓ institutionnelle
- ✓ médiatique
- ✓ interministérielle

ÉDUC-ACTION regroupe des intervenants provenant d'organismes communautaires, d'établissements d'enseignement postsecondaire et du ministère des Collèges et Universités.

FORMA-DISTANCE

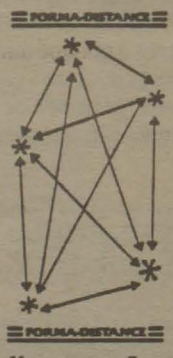

Dispersée sur un vaste territoire, la communauté franco-ontarienne fait appel à l'éducation à distance afin d'accroître son accessibilité aux études postsecondaires. FORMA-DISTANCE a été conçu dans le but d'encourager les établissements d'enseignement postsecondaire à offrir davantage de cours et de programmes à distance. Le programme offre, de plus, deux stages de formation aux professeurs de collèges et d'universités sur l'éducation à distance.

Le Comité de planification stratégique de FORMA-DISTANCE regroupe des représentants de la communauté, des établissements d'enseignement postsecondaire et des ministères provinciaux.

Étudier en français au postsecondaire, c'est une question d'habitude!
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des affaires francophones au (416) 965-2257.

Ministère des Collèges et Universités
Ontario
Sean Conway, ministre

Ces programmes sont financés en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada.

L'assimilation se joue lors de l'entrée en garderie

par Jean-Pierre Dubé

St-Adolphe, Manitoba, 1980: Joanne Poirier est la seule du village à prendre l'autobus à l'âge de cinq ans. Pourquoi? Pour aller à la nouvelle école française du village voisin. Les années suivantes, ils sont deux à faire le trajet. En 1984, ils sont tout à coup une dizaine à quitter leur village pour s'inscrire en maternelle à St-Norbert.

Cela n'a pas surpris le comité fondateur du premier service préscolaire francophone de St-Adolphe. Les parents avaient gagné leur pari: la mise sur pied d'une prématernelle allait permettre de sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation française. Dans la grande majorité des cas, oui, les enfants se voyaient inscrits dès la maternelle à l'école française de la région, sauvés du moins pour le moment d'une assimilation certaine à l'école anglaise et d'immersion du village.

Le constat est le même à l'échelle nationale, selon une coordonnatrice du préscolaire à la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, Suzanne Lagassé: «Les parents nous aident à les convaincre de l'importance de l'éducation française. Il y a bien des parents qui se rendent compte trop tard de la réalité de l'assimilation.»

Un choix déterminant

En effet, en dehors de l'Ontario avec ses quelque 50 garderies francophones et le Nouveau-Brunswick avec plus de 150 services de ce genre, les provinces à majorité anglophone comptent chacune une poignée de centres préscolaires. «Les francophones du pays ont commencé à comprendre que le choix de la langue de la garderie est très déterminant pour l'avenir de l'enfant, soutient madame Lagassé. C'est effectivement à ce moment-là que les parents décident si leur enfant demeurera francophone.»

Il y a deux ans, la prématernelle de St-Adolphe a perdu son local. L'année suivante, les inscriptions à l'école française ont chuté à un ou deux: les enfants de convaincus. Échec et mat? Non. D'autres parents prennent les choses en main ces jours-ci pour trouver un nouveau local à la prématernelle.

À St-Vital, un quartier de Winnipeg, le comité de parents de l'école française a saisi l'urgence de l'affaire et tente de mettre sur pied un service de garde pour assurer l'avenir de son école et de sa communauté.

Mais les problèmes sont nombreux. Il faut s'incorporer, se cotiser pour défrayer l'avocat, établir des règlements, obtenir un permis d'opération, trouver un local, du personnel et du financement. Au Manitoba, le soutien de la province n'est pas acquis: il faut moisir sur une liste en raison du nombre limité de projets acceptés à chaque année.

Les problèmes d'argent sont plus difficiles pour les francophones: le ministère ne financera qu'un seul centre préscolaire par milieu. Ainsi, à Ste-Anne-des-Chênes, on a établi une garderie bilingue pour servir toute la communauté. Conséquence: les groupes linguistiques sont séparés tant bien que mal pour limiter les dégâts. Il reste que les jeunes francophones sont les «donneurs», tandis que les autres reçoivent le bénéfice d'une langue seconde.

Les fonctionnaires aiment citer l'exemple de Ste-Anne à titre de solution créative aux problèmes de fonds insuffisants. Pourtant, les parents les plus convaincus préfèrent faire garder leurs enfants ailleurs. Ces parents soutiennent que le débat sur la langue a été réglé au niveau de l'école il y a longtemps, par la mise en place de trois types d'écoles (française, anglaise et immersion), et que les autorités devraient respecter ce choix au niveau du préscolaire. D'ailleurs les parents en général considèrent que le préscolaire doit faire partie du projet éducation.

À Lorette, le comité de parents a incorporé la Garderie Lagimondière dans le but d'obtenir, pour les francophones, la responsabilité d'un local préscolaire rattaché à la nouvelle école française. Assistera-t-on à une reprise de l'expérience de Ste-Anne-des-Chênes? Non, affirme le comité de parents dans une lettre à la division scolaire: « Il n'y a pas d'impératifs économiques qui puissent justifier la conduite de nos enfants vers l'assimilation.»

Des choix difficiles s'imposent aux parents de Lorette: céder le local flambant neuf (et le financement assuré en 1990) à un groupe bilingue et chercher un autre coin (aucune chance de soutien financier), ou bien contester les politiques du ministère des Services à la famille et empêcher par la voie judiciaire la prise en charge des espaces par un groupe bilingue. Un tel recours se justifie par l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui définit les «établissements d'enseignement de la minorité linguistique.»

Droits des petits nombres

Mais même avec l'article 23 en sa faveur, la minorité doit obtenir une reconnaissance du droit des petits nombres. En ce sens, il y aurait essentiellement deux changements de politique à opérer, selon les parents de Lorette: d'abord, reconnaître le droit des francophones à des garderies distinctes (comme en Ontario), et le droit à de l'aide financière supplémentaire pour la minorité (pour les petites garderies).

À ce chapitre, la Fédération provinciale des comités de parents a obtenu quelques engagements de principe de la province, mais il faudra encore patienter plusieurs mois avant d'obtenir des réponses claires. Quant à une application concrète, il faudra attendre peut-être des années. Les gouvernements sont financièrement sollicités de toutes parts.

Il ne faut pas s'illusionner, à Lorette, comme dans les autres communautés rurales, les francophones sont en minorité. Même avec un service de garde avant et après l'école pour les jeunes de 6 à 12 ans, il est peu probable de pouvoir rencontrer les normes.

Pour le moment, il n'y a qu'une seule garderie véritablement franco-manitobaine. Le centre préscolaire Le P'tit Bonheur de St-Boniface n'accepte que les enfants capables de fonctionner en français. Fondé il y a plus d'une dizaine d'années, le centre remplit facilement ses 24 places à temps plein. La directrice Anita Vandale assure posséder une liste d'attente d'au moins 40 enfants. Ce qui est certain, confirme-t-elle, c'est que les enfants du P'tit Bonheur aboutissent à l'une ou l'autre des écoles françaises.

L'exemple du P'tit Bonheur est encourageant pour les parents canadiens désirant fonder une garderie. Celui de Joanne Poirier également. Inscrite au secondaire franco-manitobain, elle a été choisie par sa radio scolaire pour interviewer le chanteur Richard Séguin, récemment en tournée du Manitoba. Rien d'étonnant, quand on connait sa langue et qu'on se livre à la culture...

Jean-Pierre Dubé est journaliste au Manitoba.

Les garderies et le préscolaire: une préparation déterminante pour les jeunes en milieu minoritaire

La librairie Trillium, bonne première en français

Librairie Trillium inc.

321, rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7G1 (613) 236-2331

Parce que nos enfants sont importants...

L'AEFNB:
Une association professionnelle pour
l'avancement de l'éducation et de
la profession enseignante

L'éducation de nos enfants représente un défi énorme à relever tant par notre société que par les enseignantes et les enseignants qui ont choisi de vouer leur vie à cette importante profession. L'AEFNB et ses membres l'ont à coeur ce défi et déploient sans cesse leurs énergies à faire de l'éducation en français un monde dynamique et harmonieux... pour le bien de nos enfants et de notre société.

On relève le défi!

Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick

Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Toujours en développement

CENTRES DE FORMATION
Rimouski (siège social) Tél.: (418) 724-2822
Montréal Québec Saint-Romuald

Navigation • Mécanique de marine • Architecture navale
Communication et électronique maritime • Fonctions d'urgence en mer
Transport de produits dangereux • Navigation de plaisance • Hydrographie
Scaphandrier • Scaphandrier inspecteur • Transport intermodal et international

Le rôle des associations de parents

par Paul Charbonneau

La commission des parents francophones (CNPF) existe officiellement depuis 1979. Ce n'est toutefois que depuis 1988 que des organismes de parents existent dans toutes les provinces et au Yukon. Dans une série de trois articles, nous traçons un bref portrait de la situation des comités de parents au pays et de l'état actuel des dossiers dans lesquels ils interviennent. Nous les regroupons selon leur niveau d'avancement par rapport à la reconnaissance des droits que leur confère l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Les laissés pour compte de l'article 23

C'est à Terre-Neuve et au Labrador, en Colombie Britannique et au Yukon (les territoires du nord-ouest ne sont pas encore membre de la CNPF) que la situation de l'éducation en français est la plus lamentable.

Sur les deux versants du pays, la loi scolaire ne reconnaît pas les droits des francophones. Aux deux extrêmes, les parents sont devant les tribunaux pour corriger la reconnaissance des droits les plus élémentaires.

Terre-Neuve et Labrador

A Terre-Neuve, la Fédération des parents (FPFTNL) fondée depuis un an seulement a réussi à créer ou consolider des comités dans toutes les communautés francophones ou acadiennes. En plus de soutenir le groupe de St-Jean qui revendique l'accès à un établissement d'enseignement et sa gestion, la FPFTNL s'est dotée d'une programmation qui appuie les efforts des parents de la Grand'Terre pour la construction de la deuxième phase du centre communautaire et scolaire Ste-Anne (inauguré en 1989); ceux de cap St-Georges qui revendiquent un tel centre pour leur communauté; et des parents de l'Anse à Canards qui revendiquent auprès du conseil scolaire une structure d'accueil préparatoire à des études à La Grand'Terre. À Labrador Cité, où les sections françaises existent depuis plus de 20 ans, on tente d'assurer la mise sur pied de projets préscolaires pour consolider une structure de recrutement d'enfants qui trop souvent se dirigent vers l'immersion.

Les grandes priorités au niveau provincial sont d'assurer le développement d'un curriculum de qualité au ministère, de faire reconnaître le droit à l'instruction en français dans la loi scolaire et faire accepter par le gouvernement, le principe de la gestion des écoles françaises par les francophones. Le ton des négociations avec le ministre de l'éducation laisse croire à des résultats concrets prochainement. A preuve, le comité de St-Jean a décidé de reporter l'audition de leur cas au printemps, dans l'espoir d'obtenir un règlement hors cours.

Colombie Britannique

En Colombie Britannique, l'association des parents du programme cadre de français (APPCF) pilote une multitude de dossiers. Toutefois, c'est l'opération Loi scolaire, la démarche juridique visant la reconnaissance légale non seulement de l'accès mais aussi de la gestion, qui retient la plupart des énergies. Déposée le 21 mars 1989, la cause devrait être entendue le 7 mai 1990. Entre-temps, le gouvernement a inséré dans la nouvelle loi scolaire, le droit à l'instruction en français pour sa minorité francophone et étudie présentement le mécanisme de négociation qui a conduit en Saskatchewan aux recommandations du Comité «Gallant» sur la gestion scolaire.

En parallèle, l'APPCF entreprend un vaste exercice de consultation, sur les besoins d'écoles centres communautaires, auprès de la communauté franco-colombienne et qui devrait servir de guide à leur implantation. Il faut signaler que la Colombie est la seule province où le principe d'école communautaire est déjà reconnu par la loi scolaire pour les anglophones. Entre-temps, consciente que le préscolaire constitue le meilleur outil de recrutement et de préparation à l'école, l'APPCF intervient maintenant dans ce secteur.

Yukon

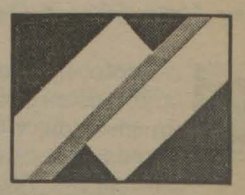

La Société de parents de Whitehorse est le comité de parents parainné par l'Association franco-yukonnaise. Après une année de longue tergiversation, il semble bien que l'école Emilie-Tremblay pourrait emménager dans ses propres locaux au cours de la prochaine année. Cette école est la première école française hors Québec située au nord du 60e parallèle. La loi scolaire du Yukon, jusqu'à maintenant, laissait entre les mains du gouvernement territorial la gestion des écoles. Toutefois, avec le contexte de la refonte scolaire qui prescrit la création d'un conseil scolaire, les francophones entendent, et c'est au nombre des priorités de la société de parents, de tout faire en leurs pouvoirs pour s'assurer le contrôle du futur conseil scolaire.

En outre après avoir mis sur pied une garderie parascolaire, les parents entendent au cours des prochains mois organiser une garderie préscolaire. A tous ces projets, s'ajoute le rêve avoué de la communauté d'avoir un jour son propre lieu de rassemblement où seraient centralisées toutes les activités de la francophonie. Les franco-yukonnais se donnent cinq ans pour réaliser ces objectifs.

La situation change

Nous avons catégorisé ces régions comme les laissés pour compte de l'article 23. C'est pour mieux illustrer les retards occasionnés par des gouvernements qui, au cours de l'histoire récente, n'ont pas été aussi sensibles que d'autres aux revendications de leur minorité. La situation change rapidement. Qui aurait dit en effet qu'un jour nous parlerions de gestion scolaire dans ces régions extrêmes du pays? Beaucoup de choses restent à faire. Toutefois, compte-tenu des nombres et malgré un certain isolement, force nous est de reconnaître que les acquis sont importants.

Paul Charbonneau est directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française de l'Ontario

325, rue Dalhousie, pièce 501, Ottawa (Ontario) K1N 7G2
(613) 235-4321 Télécopieur (613) 235-7121

COLLABORER pour ÉDUQUER au FOYER et à L'ÉCOLE
FAPI

Notre devise depuis plus de 38 ans:

«Collaborer pour éduquer au foyer et à l'école»

Notre mission:

«Assurer la collaboration des parents et des instituteurs pour une éducation francophone de qualité en Ontario.»

Madame Marguerite Yamasaki
Présidente générale

Madame Chantal Normand
Secrétaire générale

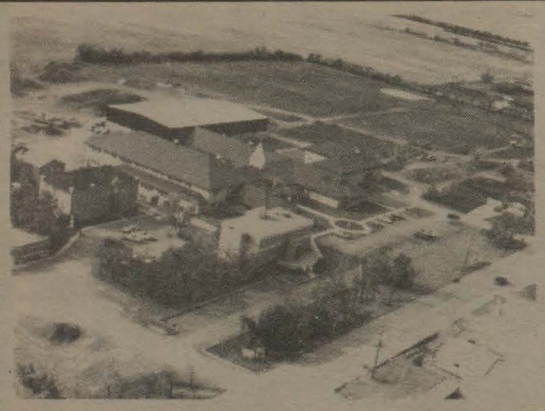

COLLEGE MATHIEU
Centre fransaskois d'éducation
Sac 20, Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0

Mission: Éducation française et catholique de qualité
Programme scolaire: cours secondaire (pré-universitaire)
Pensionnat: 7 jours sur 7 (60 places pour filles et 70 places pour garçons)
Campus moderne (10 salles de classes, 2 labos, bibliothèque, micro-informatique, salles d'études . . .)
Services: chapelle, cafétéria, auditorium, gymnase, piscine, musique, radio-étudiante, photographie, haltérophilie . . .

Renseignements et inscriptions: (306) 648-3491 ou télécopieur (306) 648-2604

L'Université Sainte-Anne

Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, Canada, B0W 1M0 Tél: (902) 769-2114 Fax: (902) 769-2930

Choisissez ce qu'il y a de mieux... rien de moins!

un site enchanteur pour vos études universitaires

Les lois provinciales sur l'éducation

par Guy-marc Dumais

(Premier d'une série de trois articles)

Les francophones de l'Ontario et ceux du l'Île-du-Prince-Édouard partagent une donnée statistique: ces deux communautés minoritaires totalisent environ 5% de leur population provinciale respective. Au Nouveau-Brunswick, la minorité linguistique francophone atteint une proportion six fois plus élevée.

Au plan législatif, les trois provinces reconnaissent communément des droits à l'instruction dans la langue maternelle. Les différences dans leur cheminement respectif en matière d'éducation aboutissent cependant à des comparaisons aussi opposées que la réalité géographique à laquelle chaque province est généralement identifiée.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick disposent d'un système d'éducation parallèle à celui de la majorité anglophone. Les Franco-ontariens quant à eux s'acharnent encore à développer une formule de gestion de leur propre réseau d'institutions.

Au Nouveau-Brunswick, comme en Ontario et sur l'Île-du-Prince-Édouard, les francophones n'en sont pas moins préoccupés par les effets défavorables de la dénatalité et de l'immigration sur les taux d'assimilation.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

En modifiant sa Loi sur l'Éducation, en 1980, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a reconnu officiellement aux francophones le droit à une éducation dans leur langue.

Constituant une moyenne de 5% de la population insulaire, ces francophones disposent de deux institutions dans lesquelles sont dispensés à la fois des cours de niveaux élémentaire et secondaire.

Bien que le nombre admissible en vertu de l'article 23 de la Charte soit au moins quatre fois plus élevé, seulement 500 élèves de la première à la douzième année étudient dans les programmes destinés à la minorité.

Une institution accueille les élèves francophones dans la capitale, Charlottetown. L'autre école est située dans le district scolaire No.5 (la région Évangéline) où la langue d'administration est le français depuis une vingtaine d'années. C'est à cet endroit, justement, que fut créée la première école de niveau secondaire acadienne, en 1960.

Par ailleurs, aucun programme collégial ou universitaire n'est offert en français à l'Île-du-Prince-Édouard.

ONTARIO

Dans cette vaste province, le droit à l'enseignement dans sa langue maternelle est garanti. En principe, les Conseils scolaires sont tenus d'offrir ce service là où une personne en fait la demande. La Loi sur les services en français, entrée en vigueur il y a quelques mois, place le gouvernement de l'Ontario sur la voie de la «bilinguisation» de ses services. Les Franco-ontariens se plaignent toutefois que les mécanismes mis en place sont insuffisants pour répondre aux besoins de leur communauté et surtout qu'ils ne leur permettent pas d'administrer réellement leurs écoles.

Avec plus d'un demi-million de personnes, la minorité francophone de l'Ontario représente le plus grand regroupement de citoyens de langue maternelle française à l'extérieur du Québec. Malgré cela, ils constituent à peine plus de 5% de la population provinciale.

En Ontario, le système d'écoles dispensant l'enseignement à la minorité de langue officielle est le deuxième du genre en importance au Canada; seul le réseau d'institutions des anglophones du Québec le surpasse.

Plus de 75,000 élèves, de la première à la douzième année, fréquentent les quelques 350 écoles franco-ontariennes qui sont homogènes ou mixtes (anglais et français). Le nombre d'enfants d'âge scolaire admissibles en vertu de l'article 23 de la Charte se situerait néanmoins à 135,000.

Les effectifs scolaires de la minorité ontarienne sont répartis entre les conseils catholiques et publics. Le financement complet du système d'écoles secondaires catholiques, intervenu récemment, a d'ailleurs entraîné l'ouverture de nouvelles écoles.

En matière de gestion, la Loi 75 confère aux francophones le pouvoir de gérer exclusivement leurs écoles et elle leur garantit une représentation proportionnelle au sein des conseils scolaires. Ce sont les Conseils de l'enseignement en langue française (CELF) qui gèrent les sections de la langue minoritaire. Le système est actuellement réparti en; 56 CELF intégrés aux Conseils de l'éducation anglophones; 11 Conseils de l'éducation où les francophones sont majoritaires; et 2 Conseils homogènes de l'éducation récemment créés au palier régional, l'un pour Ottawa-Carleton, l'autre pour Toronto. La population ignore toujours si le gouvernement procédera à la création de Conseils scolaires de langue française ailleurs en province, dans l'Est notamment.

Au ministère de l'Éducation de l'Ontario, le sous-ministre adjoint à l'éducation franco-ontarienne occupe une fonction strictement consultative. Le bureau de l'éducation franco-ontarienne dispose de six bureaux régionaux qui fournissent les services d'éducateurs aux conseils scolaires chargés de mettre en oeuvre les programmes en français.

À l'égard de l'éducation postsecondaire, la province ouvrira son premier collège communautaire de langue française à compter de l'automne 1990. Celui-ci doit d'abord desservir la région de l'est et son campus principal sera situé en banlieu d'Ottawa. Il pourrait se transformer éventuellement en un réseau pour rejoindre les régions nord et sud.

D'autres institutions collégiales et universitaires proposent divers programmes en français mais celles-ci demeurent majoritairement anglophones. On note deux exceptions à la règle: le collège de technologie agricole et alimentaire situé dans la petite communauté d'Alfred et le minuscule collège universitaire de Hearst. L'Université d'Ottawa, pour sa part, a été déclarée officiellement bilingue. De plus, la communauté francophone, appuyée dans ses revendications scolaires par un volumineux ensemble d'organismes et associations, songe déjà à l'implantation d'une université franco-ontarienne.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Un néo-brunswickois sur trois est de langue maternelle française. C'est la troisième communauté minoritaire en importance au Canada. Ce quart de million de francophones occupe une place importante dans la définition démographique de la province.

A l'échelle scolaire, comme dans tous les services du gouvernement, l'emploi de l'anglais et du français est confirmé. La Loi provinciale sur les langues officielles, entrée en vigueur en 1977, stipule que les enfants feront leurs études dans leur langue maternelle. Ainsi, les parents sont responsables du choix de la langue d'enseignement.

Depuis une dizaine d'années, on a progressivement établi au Nouveau-Brunswick un système d'enseignement et de gestion en français. Les Conseils scolaires francophones ont d'abord été minoritaires, ayant franchi les étapes des comités consultatifs optionnels, puis obligatoires avant de devenir finalement homogènes. La Loi scolaire de 1981 a permis la subsistance de quatre écoles bilingues qui seraient présentement en voie de disparition.

Seulement les trois quarts des élèves admissibles de la première à la douzième année (d'après l'article 23) ont accès à l'instruction en français dans l'une ou l'autre des 150 écoles homogènes. Des tests oraux vérifient leur connaissance de la langue officielle minoritaire avant l'admission.

Le Nouveau-Brunswick compte aussi 5 institutions d'enseignement collégial en plus des 3 campus d'une université, celle de Moncton, où il est possible d'étudier exclusivement en français.

Guy-Marc Dumais est rédacteur pigiste et photographe.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE TERRE-NEUVE

Le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve offre des cours en français à Labrador City et sur la péninsule de Port-au-Port située sur la côte ouest de l'Ile de Terre-Neuve.

Environ deux cent étudiants reçoivent actuellement leur formation pédagogique en français dans la province. Ainsi, un programme entièrement francophone est offert de la maternelle jusqu'au niveau Secondaire cinq au Labrador.

De même, un programme en français rejoint les élèves du primaire qui le désirent dans la région de Port-au-Port. Plusieurs disciplines sont enseignées dans cette langue de la septième année au Secondaire six.

Par ailleurs, le Ministère oeuvre à l'élaboration d'une politique d'éducation en français de même qu'à la révision et à l'amélioration du programme d'étude actuel.

Déjà, une nouvelle institution scolaire, l'école Ste-Anne a ouvert officiellement ses portes le 15 novembre dernier à la Grand'Terre. Cette école, qui sert également de centre communautaire, accueille une population étudiante d'environ soixante élèves.

De plus, environ quatre mille étudiants recoivent leur éducation partiellement en français dans les cours d'immersion offerts par douze des commissions scolaires de la province.

Glendon

Glendon
faculté de l'Université
York

- cours et programmes offerts en français et en anglais
- cours menant au Baccalauréat ès arts (B. A.) et au Baccalauréat en éducation (B. Éd.)
- enclave de verdure à 20 minutes du centreville
- communauté stimulante de 2 000 étudiants et professeurs

Pour tout renseignement contacter :
Service de liaison
2275, av. Bayview
Toronto (Ontario)
M4N 3M6 tél : (416) 487- 6710

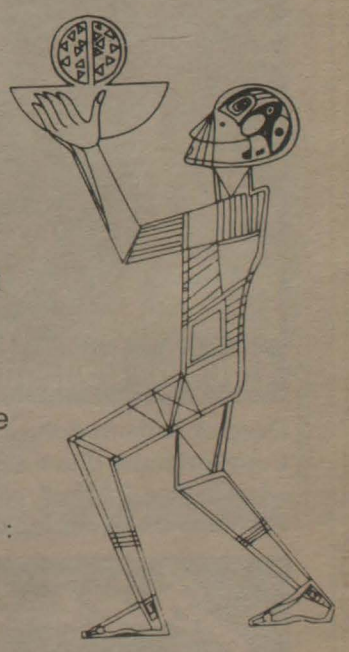

UNIVERSITÉ BILINGUE À TORONTO

«Un défi à la grandeur de mes aspirations...»

par Cécile Girard

«Ce matin, je m'en vais à l'école, tout le long du grand fleuve Yukon»...un groupe d'enfants entament le premier couplet de la chanson-thème de leur école. Devant eux, une jeune femme menue capte leur attention et leur donne la note de départ. Louise Paradis, maître de chant improvisé, est directrice de cette école chantée par les enfants, l'école Émilie-Tremblay.

Pétillante et pleine d'humour, elle assume aussi au sein de l'établissement les tâches d'orthopédagogue, de professeur de théâtre, de professeur-substitut et de bibliothécaire. «Je voulais un défi à la hauteur de mes aspirations», dit-elle en riant, «et je l'ai eu!». Louise ,enseignante de carrière, est venue au Yukon il y a trois ans pour travailler au Programme École Émilie-Tremblay. En juin 1988, le statut du programme se transforme en une école véritable. Louise Paradis en devient la directrice. Une responsabilité stimulante mais pas de tout repos: «il faut comprendre la réalité de l'école française en milieu minoritaire pour saisir l'ampleur du travail à abattre», déclare-t-elle.

L'École Émilie-Tremblay compte 55 élèves inscrits, de la maternelle à la neuvième année. Toutefois, elle ne possède pas sa propre bâtisse et est répartie sur deux campus différents, majoritairement anglophones. Madame Paradis voit là un obstacle majeur à la pleine utilisation des ressources humaines: «on se promène beaucoup puisqu'un bon 2 milles séparent les deux édifices. De plus, il est difficile de parler de sentiment d'appartenance et d'identité dans cette situation particulière. On n'est que locataire..et les enfants le savent!» souligne-t-elle un peu amère. Les classes sont à niveaux multiples: 7 élèves sont inscrits en maternelle, 8 en 1er et 2e année, 17 en 3e et 4e année, 16 en 5e et 6e année et 7 en 7e, 8e et 9e année. «Ici, tu enseignes toutes les matières, du français à l'éducation physique, c'est tout ou rien!». De plus, les journées de travail sont longues. «Je suis à l'école à 7h30 le matin et j'en sors rarement avant 5h30», affirme la jeune femme. Elle se souvient bien cette première année à Whitehorse alors qu'elle a dû travailler toutes les fins de semaine.

«Le curriculum est le même que celui de la Colombie-Britannique. Au niveau du matériel nous sommes choyés, nous ne manquons de rien, mais il faut commander à l'avance puisque la grande partie vient de l'extérieur , précise-t-elle.

Presqu'une vocation

Faut-il parler de vocation comme au temps jadis? Louise rit et déclare aussitôt: «peut-être pas de vocation au sens strict du mot mais il faut définitivement croire en la cause pour travailler dans ce milieu. Le principe de l'école française en milieu minoritaire sous-tend que l'enfant soit constamment motivé. Cela fait partie de nos tâches. Nous devons inculquer l'amour de la langue aux élèves. Cela n'est pas toujours facile puisque certains sont inscrits à l'école française un peu contre leur gré. Ils sont ici à cause de la volonté de leurs parents» constate-t-elle.

La clientèle de l'école est formée d'enfants de foyers mixtes ou anglophones, et aussi d'enfants dont les deux parents sont francophones. Ainsi, une bonne partie de ces enfants vivent en anglais dans leurs activités quotidiennes familiales. Au retour des vacances estivales ou des congés de Noël, les professeurs doivent mettre les bouchées doubles pour rétablir la «francité» au sein de leur groupe. Dans la cour de récréation, ça se passe souvent en anglais et c'est inévitable puisque les enfants sont entourés de centaines d'anglophones. «Le niveau intermédiaire est le plus critique, puisqu'ils ne sont que sept. Imaginez 7 adolescents entourés de 343 étudiants anglophones. Ils ne veulent pas être différents, ils ont le goût d'être comme tout le monde», ajoute-t-elle.

Louise estime qu'il y a tout de même de l'espoir puisque le statut de l'école évolue lentement mais sûrement vers celui d'une école homogène. Un autre point revigorant est l'esprit d'équipe qui règne au sein de l'école: l'équipe de professeurs est fantastique, nous partageons le même idéal et nous nous serrons les coudes», lance la jeune femme avec un grand sourire. Et elle conclut «mais le plus beau cadeau, c'est que les enfants parlent de plus en plus français et ça, ça fait chaud au coeur.»

Cécile Girard est rédactrice en chef de l'Aurore Boréale au Yukon.

LE COLLÈGE D'ALFRED

COLLÈGE DE TECHNOLOGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE D'ALFRED

Lise Dugas

Originaire de Sudbury (Ontario), diplômée du programme de Technologie alimentaire en 1984. Superviseur du service alimentaire à l'Hôpital général de Sudbury.
« Le Collège d'Alfred donne tous les outils nécessaires pour nous aider à devenir de bons superviseurs ... »

Claudine Daneau

Originaire de St-Polycarpe, diplômée du programme de Technologie agricole en 1985. Copropriétaire d'une exploitation de grande culture.
« Le Collège d'Alfred, ce n'est pas une institution trop grosse, les professeurs y sont plus attentionnés, ils consacrent plus de temps aux étudiants. C'est un gros avantage ... »

«Plus de 95% de nos diplômés sont embauchés dans l'industrie agro-alimentaire.»

Joins-toi à l'équipe gagnante!

Le Collège d'Alfred,
C. P. 580, 31, rue St-Paul, Alfred (Ontario) K0B 1A0
(613) 679-2218

Ontario Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Nova Scotia **Ministère de l'Education**

Trade Mart
rue Brunswick
CP 578
Halifax, Nouvelle-Ecosse
Canada B3J 2S9

Pour répondre aux besoins des francophones de la Nouvelle-Écosse, le Ministère de l'Éducation a établi une Section française avec son propre directeur. Cette section s'occupe de l'élaboration et de l'implantation des programmes pour les écoles acadiennes et francophones de la province.

À partir de 1979, un centre provincial de ressources pédagogiques fut établi. Le triple mandat de ce centre est d'offrir aux enseignants une bibliothèque de prêt; en deuxième lieu, le centre offre un service de publication. Le centre offre aussi un service d'animation auprès des enseignants constitué d'ateliers pédagogiques pour les enseignants et les élèves.

Le point de vue des jeunes du secondaire

par Christian Hyde

Plusieurs milliers de jeunes, déterminés à réussir, étudient dans des écoles secondaires francophones hors Québec. Avec des systèmes scolaires en pleine expansion, leur langue n'est plus un handicap mais devient un atout.

La presque totalité de ces étudiants considèrent avantageux d'étudier en français. Pour certains, surtout dans les régions à faible population francophone, cette conviction ne va pas beaucoup plus loin que l'importance d'être bilingue pour décrocher un meilleur emploi. Pour d'autres cependant, il s'agit en premier lieu d'une caractéristique fondamentale de leur identité. Michelle Hounjet, Fransaskoise de 17 ans, pensionnaire en 12ième année au Collège Mathieu de Gravelbourg explique: «c'est important pour moi de garder mon français. Pour étudier au Collège Mathieu, j'ai dû déménager. C'était le seul moyen pour faire mon secondaire en français.» Elle veut étudier à l'Université de Saskatchewan pour devenir enseignante, afin de «montrer l'importance du français aux jeunes.»

Etudier en français parce que c'est leur langue et parce que c'est un avantage - oui, mais en même temps, la quasi-totalité de ces mêmes étudiants avouent qu'à l'extérieur de la maison et des salles de classe ils parlent souvent anglais entre eux. Face à cette situation, beaucoup d'écoles secondaires ont adopté des mesures coercitives pour tenter d'obliger les étudiants à parler français dans les couloirs. Qu'en pensent les étudiants? Même son de cloche partout à travers le pays: «quand on parle anglais entre nous et qu'un prof. arrive, tout le monde «switche» au français. Dès que le prof. tourne le dos, on recommence en anglais. On ne peut pas obliger les gens à aimer le français, il faut que ça vienne d'eux-mêmes. Il faut encourager, pas forcer.»

D'autre part, parmi les étudiants qui choisissent le français, il y en a plusieurs qui s'assimilent. Ils fréquentent l'école française pour obéir à leurs parents.

De l'idéal à la pratique

Malgré cela, une grande majorité des étudiants tiennent à leur identité francophone et l'affichent fièrement. Quels facteurs expliquent que cet attachement à l'identité francophone se traduit souvent si difficilement en pratique? Il y a bien sûr des disparités entre les situations et les expériences d'une région à l'autre: pourtant on peut distinguer des facteurs. Les propos d'Isabelle Methot, étudiante en 10ième année à l'école Maurice Lavallée d'Edmonton, expriment un sentiment assez généralisé: «La majorité favorise le français; on a toujours étudié en français, nos parents nous encouragent, mais ici (en Alberta), il n'y a presque aucune place où on peut vivre en français.»

Comme un nombre impressionnant de francophones de son âge, Isabelle a choisi de faire ses études postsecondaires en français, à l'Université d'Ottawa. Elle veut étudier en psychologie, puis revenir travailler dans sa communauté en Alberta. En fait, en tant que choix d'université, l'Université d'Ottawa et l'Université de Moncton dépassent de loin toutes les autres auprès des étudiants du secondaire francophone. Et souvent, s'ils vont étudier en anglais au postsecondaire, c'est uniquement parce que le programme n'est pas disponible en français. Dans les provinces de l'Ouest, les institutions ou facultés francophones, comme le Collège universitaire de Saint-Boniface ou la Faculté St-Jean de l'Université de l'Alberta sont aussi très populaires.

Tous les étudiants qui sont allés dans des écoles homogènes et dans celles d'autres systèmes (école mixte, immersion, école anglaise) préfèrent de loin l'école française.

Même si les étudiants rejettent la coercition pour les stimuler à parler français, ils forment leurs propres associations, comme «SOS français» dans une école de Caraquet, au Nouveau-Brunswick ou bien sont appuyés par des associations plus anciennes comme «Francophonie Jeunesse Alberta» ou encore la «Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien». Ces associations sont parfois perçues comme étant trop dirigistes, mais on reconnaît presque partout l'importance de leur travail. Les organisations de jeunes rejoignent les jeunes.

«Beaucoup plus de jeunes s'intéressent au français de nos jours»

Toutes ces influences ont cependant des adversaires de taille.

Dans la plupart des cas, exception faite du Nouveau-Brunswick, le poids linguistique de la majorité est lourd à porter et moins les francophones sont nombreux, plus l'assimilation fait des ravages. De plus, rapportent les étudiants, le monde du travail est perçu comme étant anglophone. Marc Martel, étudiant à l'école Etienne Brûlé, au Sud de l'Ontario explique son point de vue: «j'ai fait toutes mes études en français, je veux garder ma langue, mais le français n'est pas la langue de la réussite en Ontario.» Il va étudier en archéologie en anglais à l'Université de Toronto et compte faire sa vie professionnelle en anglais.

La confiance dans l'avenir

Néanmoins, la plupart demeurent confiants. Bien que conscients du danger de la disparition, ils veulent survivre. On parle des récents développements, de la création de nouveaux programmes, des anglophones qui s'ouvrent à la réalité francophone. Les étudiants en veulent plus. On veut plus de cours en français, et de meilleure qualité; surtout plus de programmes en français au postsecondaire dans sa propre région, afin de ne pas être toujours obligé de se déraciner pour s'instruire. On dénonce en particulier la piètre utilisation du français dans le domaine des Sciences.

Beaucoup plus de jeunes s'intéressent au français de nos jours qu'auparavant, au fur et à mesure que les nouvelles générations profitent de réseaux de plus en plus complets. Un étudiant de l'Alberta rapporte même «qu'il se faisait chicaner par ses parents lorsqu'il participait à des manifestations pro-françaises.» Quant aux dinosaures anglophones pour qui tous ces progrès sont durs à supporter, voici ce que Reno Sonier, Acadien en 12ième année, avait à dire: «c'est des vieux qui ne peuvent pas se résigner au fait que le français est là pour rester. Ce sont eux qui sont en voie de disparition.»

Christian Hyde est journaliste à La Rotonde, journal étudiant de l'Université d'Ottawa.

Conseil Canadien de la Coopération

Notre mission:

Promouvoir la coopération pour le développement socio-économique de la communauté canadienne-française

450, rue Rideau, suite 201, Ottawa, Ontario, K1N 5Z4
Tél.: (613) 234-5492

Des films de classe

TOURNÉS EN FRANÇAIS
DANS L'OUEST, EN ONTARIO ET EN ACADIE

Si vous enseignez aux élèves du 2e cycle du primaire, découvrez ***Franc-Ouest — Il était une fois...***, une collection de quatre films conçus avec et pour les jeunes francophones de l'Ouest canadien.

Comment affirment-ils leur identité? Comment réagissent-ils à l'isolement auquel ils sont souvent contraints? Comment forment-ils leurs alliances? Où se situent-ils par rapport à l'ensemble de la francophonie?

Quatre merveilleuses histoires d'aventures et d'amitiés intitulées *La Nouvelle au village, Paul et Moustache, Le Message de Cornipoli* et *Quand l'accent devient grave*.

Chaque film est disponible en 16 mm et les quatre se retrouvent sur une même vidéocassette d'une durée de 77 minutes 56 secondes. *Un guide pédagogique est également disponible pour l'ensemble des quatre films.*

Présent partout au Canada, l'ONF offre d'autres films en français aux enseignants et aux enseignantes pour les classes des niveaux primaire et secondaire.

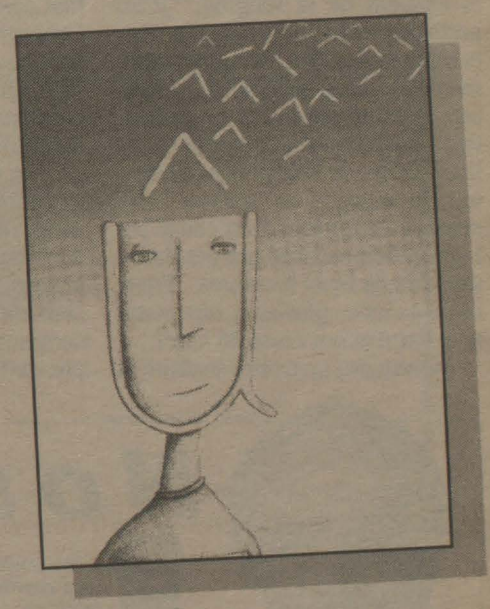

Pour **achat** ou **location**, veuillez communiquer avec le bureau de l'ONF de votre région (consulter l'annuaire téléphonique local). Vous pouvez aussi téléphoner sans frais aux numéros suivants :
dans l'Ouest : 1-800-661-9867
en Ontario : 1-800-267-7710
dans les Maritimes : 1-800-561-7104

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Outils de développement

Si Charlemagne a inventé l'école, les communautés francophones au Canada peuvent s'enorgueillir d'avoir imaginé les centres scolaires et communautaires.

Pour préserver leur identité et maintenir leur vie collective, les populations minoritaires ont des besoins particuliers. Comme elles sont souvent dispersées, elles ont besoin de se regrouper. Et pour contrer les effets nocifs du fractionnement, a jailli cette idée novatrice de regrouper sous un même toit divers services et institutions dont la communauté s'est munie.

Il faut admettre que dans les milieux où les francophones sont minoritaires, les efforts de l'école, au plan linguistique, sont souvent ralentis par l'assimilation des familles, comme celle des villages et même des paroisses. N'était-il donc pas logique de regrouper dans un même édifice toutes les installations nécessaires à la tenue d'activités préscolaires, scolaires et communautaires de manière à fournir aux francophones un lieu de rencontre où règne une ambiance propice à leur développement linguistique et culturel? Il fallait y penser et agir!

D'autres parts, les minorités françaises partagent un certain nombre de valeurs, de croyances et d'ambitions. Elles se rejoignent aux plans de la langue, de la culture et souvent de la religion. Elles partagent aussi certaines coutumes et traditions. Elles partagent également certaines difficultés sérieuses: l'assimilation, les revendications sans fin pour l'obtention de leurs droits, le manque de ressources, le manque de leaders et le manque de concertation causé par l'éparpillement ainsi que par l'assimilation de leurs membres. Triste conséquence: plusieurs ont perdu leur fierté et ont cessé de lutter.

Justement, un centre scolaire et communautaire est une institution que se donne une communauté pour protéger et transmettre son héritage linguistique et culturel. Ce qui différencie le centre scolaire et communautaire d'une école, c'est que son action vise non seulement les jeunes d'âge scolaire mais la communauté dans son ensemble. L'école demeurera toujours, cependant, le pivot de l'institution.

Au service de la communauté

Un centre scolaire et communautaire, pour être efficace et assurer le développement de la communauté, doit être au service de la population francophone dans son entier. Il doit favoriser la concertation des groupes et des organismes de la communauté. Mais, cette dimension devient très difficile à réaliser si l'on n'a pas réussi à y faire naître un sentiment d'appartenance. En regroupant les forces, le centre encourage la concertation et facilite la création d'infrastructures économiques, culturelles et sociales. Ainsi, les membres de la communauté prennent conscience de leur potentiel et peuvent plus facilement s'affirmer et obtenir la reconnaissance de leurs droits.

Les communautés françaises hors Québec doivent travailler pendant des années pour obtenir leurs écoles françaises et leurs centres scolaires et communautaires. Il faut des convictions profondes, de l'engagement et de la ténacité. Il est donc tout à fait normal que la communauté considère son Centre scolaire et communautaire comme une institution qui lui appartient et qu'elle veuille le diriger.

Le meilleur modèle de gestion sera celui qui permet à la communauté de participer aux prises de décisions tout en assurant une cohésion entre les secteurs scolaires et communautaires du centre. Il n'y a pas de modèle idéal. Les centres qui existent pour le moment se sont donnés des structures de fonctionnement qui se ressemblent, mais diffèrent sur bien des points. Partout, la gestion du centre est entre les mains de la minorité; toutefois, la structrure et les modalités de fonctionnement se distinguent au cas par cas.

Comme dans tout processus d'institutionnalisation, le risque est toujours présent de voir le bénévolat diminuer ou disparaître à mesure que les activités communautaires sont prises en charge par un personnel rémunéré. C'est sans doute un écueil à éviter. Par ailleurs, le regroupement des associations et des services créé un tel milieu de vie communautaire que d'autres initiatives voient spontanément le jour. Point de rencontres et de rassemblement, le centre apporte une intensification de la vie communautaire et devient un outil privilégié dans le cas des populations dispersées.

Cohésion = réussite

La cohésion de la communauté face à ce genre de projet est sans doute un facteur essentiel de réussite. Les discussions préliminaires sont un processus ardu, mais nécessaire. Il s'agit de consulter et de sensibiliser la population, puis d'amener à la même table les diverses composantes de la communauté. La planification de projets de cette envergure oblige souvent à des compromis et à des choix difficiles. Il n'est pas toujours aisé, en effet, de concilier les intérêts d'une école, d'une garderie, d'une caisse populaire, d'une paroisse, d'un club de l'âge d'or... L'exercice est d'autant plus exigeant qu'il faut évaluer les besoins non seulement en fonction du présent, mais aussi et surtout par rapport à l'avenir.

La mise en oeuvre d'un centre scolaire et communautaire exige en même temps que les deux ordres de gouvernement s'entendent pour apporter une aide conjointe au projet. L'éducation étant un domaine de compétence provinciale, la construction de locaux scolaires relève de la responsabilité des provinces. De son côté, le Secrétariat d'État s'intéresse de près à ce genre d'initiative, surtout là où la composante communautaire peut favoriser et renforcer le rôle de l'école dans la communauté.

Les installations physiques

Les centre scolaires et communautaires disposent des installations nécessaires à la mise en oeuvre de tous les programmes scolaires et préscolaires ainsi que des programmes d'éducation des adultes. Les salles de technologie, d'informatique, de sciences familiales, d'art plastique, d'artisanat, de musique et d'adaptation scolaire s'ajoutent aux salles de classe et aux bureaux administratifs.

Ces salles sont disponibles pour toutes les activités de l'école et des organismes. Des installations sportives modernes sont disponibles aux adultes comme aux jeunes, sept jours par semaine. Une salle de spectacle et une galerie d'art facilitent l'organisation des activités culturelles et une bibliothèque dessert l'ensemble de la communauté. La salle de spectacle est également utilisée pour les activités religieuses de la communauté. Une salle de citoyens aînés et une salle des jeunes ainsi que des salles de réunion sont mises gratuitement à la disposition des organismes de la communauté. Une cafétéria assure des services alimentaires aux élèves en plus de servir aux activités sociales de tous les groupes d'âge comme aux réceptions et banquets. Il est possible d'y ajouter une librairie, une vidéothèque, une caisse populaire, la radio communautaire, selon les besoins de chaque communauté.

Fierté chez les jeunes

De tels centres contribuent à promouvoir la fierté de la langue et de la culture françaises dans l'ensemble de la communauté et cette fierté se réflète chez les jeunes. Les étudiants, en plus de profiter des services d'une école française, peuvent participer avec leurs parents à des activités dans leur langue maternelle. Les efforts pédagogiques de l'école aux plans linguistique et culturel sont appuyés par les développements linguistiques et culturels de la population adulte.

La création de centres scolaires et communautaires au Canada fait encore figure d'exception: quatre sont en opération (trois au Nouveau-Brunswick et un à Terre-Neuve), deux sont en voie de réalisation (Halifax et Charlottetown) et une dizaine de projets sont présentement à différents stades de planification en Ontario ainsi que dans les provinces de l'Ouest.

Texte rédigé à partir de deux articles publiés dans la revue de l'ACELF, édition de décembre 1989, et écrits par Jean Fournier, sous-secrétaire d'État et Clarence Légère, d.g. du Carrefour Beausoleil.

...un centre scolaire et communautaire est une institution que se donne une communauté pour protéger et transmettre son héritage linguistique et culturel.

Le meilleur modèle de gestion sera celui qui permet à la communauté de participer aux prises de décisions tout en assurant une cohésion entre les secteurs scolaires et communautaires du centre. Il n'y a pas de modèle idéal.

...le Secrétariat d'État s'intéresse de près à ce genre d'initiative, surtout là où la composante communautaire peut favoriser et renforcer le rôle de l'école dans la communauté.

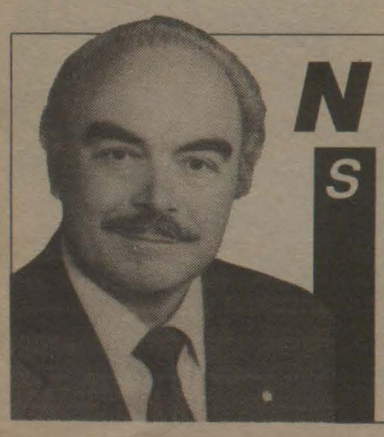

Nos amis sont vos amis!

Si vous voulez, comme moi, faire carrière en communication, vous pouvez nous demander un coup de pouce. Grâce à l'appui de nos amis, nous pouvons offrir des bourses pour vous aider. Renseignez-vous auprès de votre journal!

-- **Henri Bergeron,** Membre du comité consultatif

Fondation Donatien Frémont, Inc.
Ottawa 613/234-6735

Quelques-uns de nos meilleurs amis:

Le Gouvernement du Québec
Le Gouvernement du Canada
Petro-Canada
Quebecor
La Société St-Jean-Baptiste de Montréal
Publications Dumont
Les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec
Le journal LeDroit
La Banque Nationale

Le Carrefour Beausoleil: un souffle d'espoir

par Gilles Belleau

Vivre en français dans un milieu minoritaire et généralement hostile aux francophones représente un véritable défi. La fondation d'un centre scolaire et communautaire est ainsi venu donner un souffle d'espoir aux francophones de la région de la Miramichi, dans le nord du Nouveau-Brunswick.

C'est suite à de longues démarches et à des efforts intensifs que ce centre, appelé le Carrefour Beausoleil, devenait enfin une réalité, en mai 1986.

Le Nouveau-Brunswick se dotait alors de son troisième centre scolaire et communautaire. Précédemment on avait assisté à l'ouverture du Centre scolaire et communautaire Ste-Anne à Frédéricton et du Collège Samuel de Champlain à St-Jean. Ces centres deviennent un instrument de fierté pour les francophones de cette région.

Le Carrefour Beausoleil de Newcastle a vu le jour en septembre 1985 suite à des efforts intensifs de la part du Cercle français et du Conseil scolaire.

Le Carrefour Beausoleil dessert la population francophone de 0 à 99 ans. En plus d'offrir une éducation aux jeunes de la pré-maternelle à la 12e année, il offre des cours pour les adultes en collaboration avec le collège communautaire de Dieppe. Le Carrefour Beausoleil est évidemment accessible aux associations, groupes et individus qui désirent profiter de ses installations académiques et sportives.

Le Centre est constitué de deux organismes: le Conseil scolaire qui est une corporation indépendante du Gouvernement et qui a la responsabilité de gérer le Centre, et le conseil communautaire qui voit au développement communautaire.

Les premiers arrivés

Le Carrefour Beausoleil a vu sa population étudiante augmenter de 50 lors des deux années qui suivirent l'arrivée des premiers élèves avant de connaître en 1988 une légère baisse. «Présentement notre clientèle étudiante se maintient autour de 300», précise le directeur général du Carrefour Beausoleil, Clarence Légère.

La venue d'un collège scolaire et communautaire dans la région de la Miramichi aura donc ouvert de nouveaux horizons pour la minorité de francophones vivant constamment avec le spectre de l'assimilation. «Pourtant, fait remarquer M.Légère, il faut être patient lorsqu'on travaille contre l'assimilation. On doit susciter la confiance chez les gens en menant une action efficace autant au niveau des adultes que des jeunes».

Bien que réconforté par le rôle de premier plan que joue le Carrefour Beausoleil dans cette communauté française, on s'inquiète des effets occasionnés au cours des ans par l'assimilation.

Le recensement de 1986 démontre que la population francophone a considérablement diminué, passant de 2 770 en 1981 à 2 335 en 1986. Plus inquiétant encore, le nombre de gens parlant français à la maison a chuté de 2 770 à 1 735 pour la même période.

«Nous avons bon espoir de récupérer les assimilés grâce à l'opportunité de pouvoir maintenant se réunir dans un lieu qui nous est propre et conçu spécifiquement pour répondre à nos besoins», analyse M. Légère.

Le Collège a aussi décidé de prendre les devants face au problème de l'assimilation en commandant une étude qui devrait découvrir les causes de la diminution des francophones dans la région. Les données obtenues permettront au Collège d'orienter, pour les prochaines années, sa projection scolaire et communautaire afin de contrer l'assimilation et d'en renverser les effets.

Centre scolaire et communautaire Beauséjour.

L'exemple de Grand Terre

La population a pris quelques années avant de pouvoir s'identifier à son centre, mais aujourd'hui la participation des francophones dans la Miramichi encourage les gens qui croyaient dès le départ au besoin et à la nécessité d'une telle institution. A l'instar du Carrefour Beausoleil, le Centre scolaire et communautaire Ste-Anne de la Grande-Terre, à Terre-Neuve, a permis d'unir la communauté francophone.

C'est donc avec raison qu'on se réjouit particulièrement de l'implication de plus en plus forte d'organismes à but non lucratif. « On est parti de zéro et aujourd'hui on constate une participation qui s'étend jusqu'au niveau provincial alors que plusieurs organismes aiment profiter de la situation géographique du Carrefour pour tenir des ateliers ou réunions», poursuit Clarence Légère.

Le Centre a ouvert ses portes à ses 72 élèves, le 17 février 1989. Mais tout ne s'est pourtant pas déroulé sans embûches, et comme l'explique Julie Olivier de l'Association de l'héritage de l'Ile rouge, on a dû faire quelques concessions avant de voir le rêve se réaliser.

«Les coûts du projet ont dépassé les prévisions de départ. Pour rétablir la situation on a dû sacrifier certains éléments du plan original», précise Julie Olivier.

«Lorsque le problème s'est présenté nous étions décidés à donner la priorité aux enfants; ce sont donc les bureaux prévus pour la partie communautaire qui ont été touchés.», ajoute madame Olivier.

La situation pourrait toutefois se rétablir au courant des mois prochains alors que la deuxième phase du projet prévoit une aile pour établir des bureaux destinés à l'Association de l'héritage de l'Ile rouge qui a contribué beaucoup à la mise sur pied du Centre.

Un avenir plus rose

Les centres et collèges scolaires et communautaires se révèlent donc une planche de salut pour les minorités francophones quotidiennement obligées de se protéger contre les dangers de l'assimilation.

«Notre principal problème au Carrefour Beausoleil est de recruter le personnel francophone qui, plus souvent qu'autrement, vient de l'extérieur, ce qui occasionne un fort roulement de personnel, déplore Clarence Légère. Il faut pouvoir convaincre ces personnes de venir s'établir dans un milieu qui leur est étranger. Ce n'est pas toujours facile, mais nous avons l'espoir qu'en formant nos jeunes aujourd'hui, ils constitueront le relève de demain. Ils apporteront ainsi une certaine stabilité au Centre par leur sentiment d'appartenance au milieu, leur attachement à la culture et leur désir de poursuivre l'oeuvre entreprise.»

Gilles Belleau est directeur de l'information du Pro Kent au Nouveau-Brunswick.

Les centres scolaires et communautaires sont des outils de premier ordre pour permettre à la langue et à la culture française de se manifester quotidiennement.

Le président, Guy Matte
Le directeur général, Aurèle Thériault

La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, RUE NICHOLAS, OTTAWA (ONTARIO) K1N 7B6, TÉL.: (613) 563-0311 TÉLÉCOPIEUR (613) 563-0288
2 PLACE QUÉBEC, SUITE 416, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2B5, TÉL.: (418) 523-8471 TÉLÉCOPIEUR (418) 522-6449

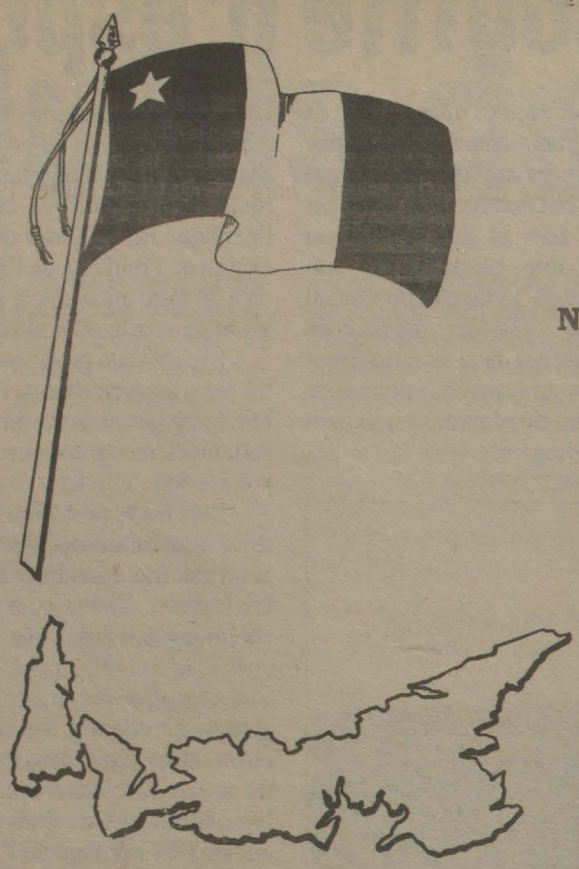

La Société Saint-Thomas d'Aquin, société acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, travaille de près avec les Comités de parents pour obtenir et améliorer des maternelles et des classes françaises partout dans la province, et pour un système de gestion scolaire francophone.

L'ÉDUCATION NOUS TIENT À COEUR

Nous sommes actifs dans les dossiers suivants, entre autres:

- La revendication politique et juridique pour l'ouverture de classes et/ou d'écoles françaises,
- La loi scolaire, les règlements et la gestion scolaire,
- Les maternelles françaises,
- Les garderies françaises,
- Les classes de refrancisation,
- L'aide financière aux étudiants,
- L'alphabétisation.

N'hésitez pas de nous contacter

LA SOCIÉTÉ SAINT-THOMAS D'AQUIN
LA SOCIÉTÉ ACADIENNE DE L'Î.-P.-É.
340, RUE COURT, C.P. 1330, SUMMERSIDE, Î.-P.-É. C1N 4K2
TÉL. (902) 436-4881 FAX (902) 436-6936

LES FRANCO-ALBERTAINS SUBISSENT UN TAUX D'ASSIMILATION DE

63.9%

Le meilleur moyen de freiner et de renverser cette tendance est la création d'écoles françaises distinctes et la mise sur pied d'un système d'éducation qui réponde aux besoins des Franco-Albertains.

LES PARENTS SONT DES JOUEURS-CLÉS:

1. Ce sont eux qui ont reçu le droit, donc la responsabilité, de DEMANDER et de RECEVOIR l'éducation française.
2. Ce sont eux qui CHOISISSENT les écoles pour leurs enfants.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta regroupe maintenant 23 comités de parents à travers la province

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Pièce 205, 8925 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Téléphone : (403) 468-6934
Télécopieur: 469-4799

JOIGNEZ-VOUS À NOUS; ENSEMBLE, ON Y ARRIVE!

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) tient à coeur le dossier de l'éducation qu'elle considère l'essence même de la reproduction de toute communauté. Présentement, l'ACFO se préoccupe particulièrement:

• d'une université de langue française

Il existe trois universités dites bilingues en Ontario. **L'ACFO revendique l'établissement d'une université entièrement de langue française** qui puisse offrir des cours et des programmes adaptés aux besoins de la francophonie, qui puisse offrir un environnement véritablement francophone, et qui puisse créer des leaders francophones sensibles à leur langue et à leur culture.

• d'un réseau de collèges francophones

En janvier 1989, les gouvernements provincial et fédéral annonçaient la création d'un premier collège de langue française en Ontario devant être situé dans l'Est. «La Cité collégiale» se porte à merveille; elle sera d'ailleurs prête à accueillir ses premiers étudiants en septembre prochain. **L'ACFO revendique toujours qu'un réseau collégial soit mis sur pied; elle travaille donc à la création d'un collège dans le Nord et un autre dans le Sud.**

• de gestion scolaire

L'ACFO revendique du gouvernement ontarien la création de conseils scolaires de langue française à l'échelle de la province. Il existe présentement deux conseils de langue française en Ontario: un à Toronto et un à Ottawa-Carleton. Récemment, le gouvernement annonçait la possibilité d'un conseil scolaire de langue française à Prescott-Russell avant 1991.

• d'animation culturelle

L'ACFO croit en la nécessité de voir les écoles élémentaires et secondaires devenir des lieux dynamiques de la promotion de la culture franco-ontarienne. Elle a donc participé à l'élaboration d'un concept d'animation culturelle en milieu scolaire qui recommande, entre autres, l'embauchage dans chaque école d'une animatrice ou d'un animateur culturel, et la formation d'animatrices et d'animateurs au sein des programmes d'enseignement.

• de restructuration au sein du ministère de l'Éducation

L'ACFO revendique une refonte de ce ministère pour permettre à des responsables francophones de voir à la planification des programmes de l'enseignement en français.

• de centres scolaires communautaires

L'ACFO favorise l'émergence de centres scolaires communautaires comme ils existent ailleurs au pays.

ACFO

255, chemin Montréal, Vanier (Ontario) K1L 6C4 • Téléphones: (613) 749-1910 • 1-800-267-1802 • Télécopieur: (613) 749-7661

La tension existe toujours à Penetang

par Daniel Marchildon

En avril 1990, l'école secondaire de langue française de Penetang, une ville située à 160 kilomètres au nord de Toronto, sera officiellement ouverte et ce, pour la troisième fois. Cette inauguration aura été précédée de celle d'une école illégale en 1979 et ensuite de celle de l'école officielle en 1982. Il aura donc fallu dix ans et le déchirement d'une communauté pour régler cette crise scolaire rendue presque épique.

Aujourd'hui, l'école Le Caron dispense une éducation en français aux jeunes francophones du comté de Simcoe qui compte environ 9 000 franco-ontariens. Pourtant en 1979, il n'y avait pas encore d'écoles de langue française. Durant la lutte pour l'obtention d'une école, les francophones ont dû faire face à la problématique «d'être ou ne pas être franco-ontariens».

Au cours des 12 ans suivant l'ouverture du Penetang Secondary School (PSS) en 1964, le conseil scolaire de Simcoe avait ajouté certains cours en français. En 1976, le conseil se vantait d'avoir une école secondaire bilingue, même si les 318 élèves francophones ne pouvaient choisir que 4 cours en français.

Or en 1977, poussé par les militants francophones, le comité consultatif de langue française (CCLF), une entité consultative en matière d'éducation de langue française, s'engageait dans la lutte pour l'obtention d'une école distincte pour les francophones.

Le conseil scolaire a étudié la question pendant deux ans avant de dire non à l'école française et le ministère de l'éducation refusa d'intervenir dans le dossier. Face à cette inertie, la communauté francophone de Penetang mit sur pied l'école de la Huronie (ESH). Cette école illégale, ouverte avec 58 élèves le 3 septembre 1979, jouissait de l'appui financier de l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Ce geste extrême devait durer une ou deux semaines tout au plus. Il dura dix mois. À l'époque, la question oppose certains anglophones aux francophones qui revendiquent l'école. Or, parmi les francophones, c'était également la division.

Division des familles

Rosita Desroches, une enseignante à l'élémentaire et membre du conseil scolaire de la Huronie se souvient des conflits familiaux, du côté des frères de son époux. «Ils nous trouvaient un peu osés de demander une école française (...) On nous a même exclus de certaines soirées sociales.» Dix ans plus tard, en 1990, la tension existe toujours bien qu'elle se soit atténuée, de dire madame Desroches.

Il n'y a pas eu d'incidents carrément violents pendant le conflit. Toutefois, Lucie Maurice, une étudiante de l'école secondaire Huronie, a vécu des moments très tendus dans les autobus scolaires. Un jour, en particulier, elle s'est défendue à coups de poings contre une autre fille. Au cours des années 1980, Lucie raconte aussi que les étudiants de la Huronie se sont fait lancer des oeufs et des tomates.

Pour Claude et Maryse Desrochers, dont la fille fréquentait l'E.S.H., leurs souvenirs de la crise sont très pénibles. Le couple possédait un commerce de vêtements pour dames à quelques pas de l'école secondaire et certains opposants ont décidé de le boycotter.

Les élèves de l'E.S.H. passèrent l'année à suivre des cours par correspondance. Ils participèrent à toute une série de manifestations tapageuses. Cela se passait en pleine campagne référendaire pour l'indépendance du Québec. D'ailleurs le gouvernement provincial de William Davis cherchait à se faire le champion de l'unité nationale. Ainsi, le 23 avril 1980, à un mois du référendum, le gouvernement de l'Ontario, le conseil scolaire et la communauté francophone s'entendaient enfin sur la construction d'une école de 500 000$.

Or, un an s'écoula avant sa construction. La ville de Penetanguishene adopta donc une résolution prônant un référendum sur l'école française, lors des élections municipales de l'automne 1980. Seize des 23 municipalités de Simcoe emboîtèrent le pas.

Toutefois, Basile Dorion, un membre du CCLF, obtenait en Cour Suprême de l'Ontario une injonction contre ce référendum. Le conseil scolaire de Simcoe, freiné par la ville de Penetang lors d'une demande de changement de zonage, s'est vu contraint à trouver un deuxième site.

Rebaptisée Le Caron

Enfin, à l'été 1981, on se mit à construire la nouvelle école, rebaptisée Le Caron. Pour la cinquantaine de jeunes de l'E.S.H., qui allaient s'inscrire à Le Caron, la transition ne s'est pas faite sans peine. «Certains professeurs étaient beaucoup plus draconiens avec les anciens de la Huronie qu'avec les nouveaux étudiants» note Louise Marchildon, qui est passée de la 9e à l'E.S.Huronie à la 10e année à Le Caron. «Les enseigants étaient plus sévères envers nous lorsqu'ils corrigeaient nos travaux», renchérit-elle.

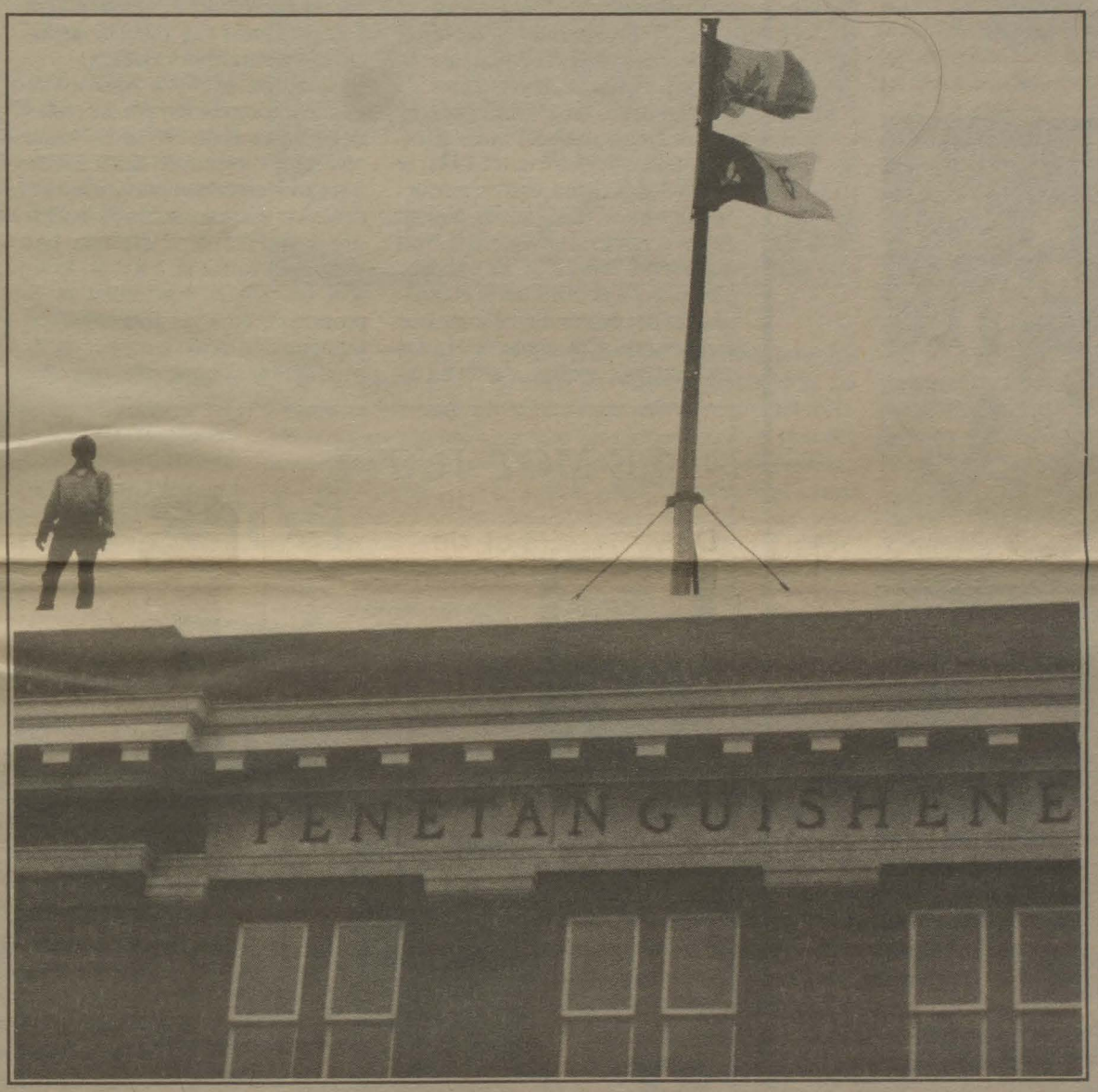

Victor Dupuis, le président du conseil étudiant de l'E.S.H., faisait sa 13e année en 1979. Il a souvent dû prendre la parole et défendre cette cause. Après un an à Le Caron, il a quitté la région pour étudier à Ottawa où il habite toujours. Pendant plus de trois ans, il a porté les cicatrices psychologiques de la crise. «À l'université, j'avais très peur de parler dans les classes. J'avais toujours en tête l'idée que, si je parlais, 150 personnes me critiqueraient ou me diraient non.»

D'autres francophones sont devenus carrément désabusés de la politique scolaire. Roméo Marchand, le président du CCLF en 1980, se rappelle du climat de méfiance de l'époque. «Peu importe ce que le gouvernement provincial nous offrait, il fallait se quereller. J'ai dû démissionner car tous les membres du comité étaient contre moi.»

D'ailleurs, l'école Le Caron, d'abord installée dans une vieille école désaffectée avant de prendre possession de ses locaux démontables à Penetang, était loin d'être complète. Certains jeunes francophones préféraient donc fréquenter l'école soi-disante bilingue plutôt que s'inscrire à une école sans ateliers d'arts techniques ou de cafétéria.

Jusqu'en 1982, les étudiants de Le Caron suivaient les cours techniques dans des ateliers de la communauté. En février 1983, le conseil scolaire de Simcoe exigeait que les élèves poursuivent leurs cours dans un local aménagé au Penetang Secondary School (PSS). Les élèves refusèrent. Ce fut le début d'un boycottage de treize mois des ateliers du PSS.

Devant les tribunaux

La deuxième étape de la crise se joue devant les tribunaux. Toujours en 1983, l'ACFO intente un procès contre le gouvernement de l'Ontario pour faire reconnaître le droit des francophones à la gestion de leur école.

Conjointement avec l'ACFO, Jacques Marchand, un parent francophone, entame une action légale contre le Conseil scolaire de Simcoe et la province pour revendiquer le droit des francophones de l'Ontario à des services équivalents à ceux de la majorité anglophone en matière d'éducation.

La victoire qu'obtenait l'ACFO en juin 1984 est venue appuyer la cause Marchand qui fut entendue en mai 1986. Au cours du procès, le gouvernement offrait 2,5 millions de dollars pour régler le différend hors cours. Le 26 juillet 1986, la Cour suprême de l'Ontario donnait raison à M. Marchand: la province et le conseil scolaire devaient modifier l'école Le Caron pour la rendre conforme aux autres écoles du comté.

Le Conseil scolaire et la province décident alors d'en appeler du jugement. Le Conseil d'éducation de langue française (CELF), élu pour la première fois en 1987 pour gérer l'éducation en français, crée un précédent juridique en obligeant le Conseil à retirer son appel. Avec ses nouveaux pouvoirs, le CELF annonce aussi l'élimination progressive des cours de français langue première à Penetang Secondary School. Un groupe de quelques centaines d'étudiants et de parents de PSS dénonce à son tour la décision du CELF. La situation se calme néanmoins lorsque le conseil scolaire, qui n'a jamais voulu établir d'écoles d'immersion dans le comté, décide de dispenser des cours de français langue seconde à PSS.

La tension vis-à-vis les écoles françaises provient du fait que le conseil scolaire de Simcoe n'a jamais établi d'écoles d'immersion dans le comté. Les parents anglophones, qui veulent que leurs enfants apprennent le français, les inscrivent dans les écoles de langue française. Or ces mêmes parents ne veulent pas d'une école secondaire «complètement française», du moins pas tant que leurs enfants puissent avoir quelques cours en français à l'école anglaise. Les élèves issus de foyers anglophones et fréquentant les écoles de langue française sont tellement nombreux que les conseils d'éducation de langue française, public et séparé, étudient la possibilité de mettre au point un programme spécial pour les élèves «anglo-dominants».

Enfin, en mars 1988, suite à une série de tractations avec le CELF et M. Marchand, le ministère de l'Éducation procédait à un agrandissement de Le Caron au coût de 5,6 millions de dollars. Ainsi, les travaux de construction entamés à l'automne 1988 devaient se terminer au printemps 1990, tandis que les 230 inscriptions de Le Caron augmentent toujours.

À Penetang, le problème fondamental demeure la gestion. Les CELF, public et séparé, visent à consolider les 2 500 effectifs scolaires francophones du comté, répartis dans sept écoles, au sein d'un même conseil. Un rapport produit par les deux CELF, en mai 1989, propose la création d'un conseil francophone avec une section séparée et une section publique, dès novembre 1991.

De son côté, le gouvernement ontarien manifeste une grande réticence à l'idée d'ajouter d'autres conseils scolaires de langue française aux deux qui existent déjà à Toronto et à Ottawa. La francophonie ontarienne envisage donc un nouveau combat: non seulement désire-t-elle un établissement scolaire, elle exige le droit de le gérer.

Daniel Marchildon est journaliste-pigiste en Ontario

L'Université Sainte-Anne et l'éducation des Acadiens en Nouvelle-Écosse

L'Université Sainte-Anne, située à Pointe-de-l'Église, au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, célèbre cette année un siècle de présence active dans l'éducation des Acadiens. Elle est née en 1890, pour répondre au besoin d'éducation dans un milieu où l'école, suite aux lois de 1864, était une source d'anglicisation, où d'ailleurs peu de jeunes atteignaient même le niveau secondaire. Les Conventions nationales, de Memramcook d'abord en 1881, puis de Pointe-de-l'Église en 1890, réclamaient un collège français en Nouvelle-Écosse. Les gens de la Baie Sainte-Marie reconnaissaient assez la valeur de cette fondation pour participer directement à sa construction, par des comités, des corvées de travail et des dons de matériaux, surtout du bois de charpente.

Les débuts, sous le Père Blanche, sont d'autant plus pénibles que les premiers élèves sont préparés en anglais, et même les Pères venus de France, assez paradoxalement, croient un moment rendre service à ces jeunes Acadiens, en leur enseignant l'anglais, «nécessaire aux affaires». Le coup de barre salutaire est donné, en 1902, par le Père Dagnaud, qui fait partie d'un comité provincial ayant pour fonction d'améliorer l'enseignement du français dans les écoles acadiennes; il écrit même un manuel scolaire, le Quatrième livre de lecture, avec sous-titre À travers le Canada. Ce manuel sera l'école de langue pour toute une génération d'écoliers.

Dès lors, le Collège Sainte-Anne joue un rôle essentiel, à plusieurs niveaux de l'éducation scolaire et nationale. Il s'agit d'abord, par le Cours Classique, de former une classe de professionnels acadiens, capables d'assurer une direction de la vie nationale, et l'épanouissement d'une identité nationale.

À l'enseignement scolaire, Sainte-Anne apporte toujours sa participation, par toutes sortes de colloques, de conventions pédagogiques tenues dans ses murs, à travers toute son histoire. En 1941, le Père Jules Comeau, avec le secours du Ministre Willie Comeau, obtient du gouvernement provincial le droit d'offrir des cours d'été en français, permettant aux instituteurs et institutrices des écoles d'améliorer leur compétence. Ces cours ne durent que quelques années, s'arrêtant en 1946, mais leur impact est très fort. Les institutrices qui sont passées par ces cours, et par quelques cours de B.A. donnés jusqu'en 1953, prépareront à l'enseignement supérieur une génération de jeunes du milieu.

Centre de vie acadienne, c'est le Collège Sainte-Anne qui parraine la naissance d'oeuvres de réclamation nationaliste, comme l'Association Acadienne d'Éducation en Nouvelle-Écosse, l'Association des Instituteurs Acadiens (née pendant les cours d'été en 1945) et la Société Historique de Clare; des oeuvres aussi de formation sociale, comme la Colonie de Jeunesse Acadienne, ou le Conseil des Arts et de l'Artisanat de Clare. Enfin, c'est grâce à son Supérieur, le Père Léopold Laplante que sera créé, en 1953, le diocèse de Yarmouth, afin de protéger les intérêts des Acadiens contre l'empiètement des intérêts anglophones centralisés à Halifax.

L'oeuvre de Sainte-Anne est un moment compromise par la «crise» de survivance, de 1965 à 1971, qui confronte l'institution aux volontés d'un gouvernement provincial tendant vers une translation de la maison à la ville de Yarmouth. Les dirigeants voient là, à tort ou à raison, un danger d'assimilation et protestent, appuyés fortement par la population locale, contre ce qu'ils considèrent comme une nouvelle «Déportation». Le Collège demeure sur son site, devenant en 1971 l'Université Sainte-Anne, laïcisée et mise au service de toute la population d'un pays officiellement bilingue. Dans cette nouvelle optique, l'Université développe des cours d'immersion en français, mais son identité primordiale demeure celle d'une institution au service des Acadiens. On s'efforce d'abord de renouer avec les autres régions acadiennes de la province, distanciées un peu par les malentendus de la crise. Le Département d'Éducation permanente organise des cours répondant à toutes sortes de besoins du milieu immédiat, mais aussi, au moyen du vidéo et de l'informatique, pour des régions plus éloignées. Le département des Sciences de l'Éducation présente un programme excellent de préparation à l'enseignement du français dans les écoles, envoyant ses étudiants en stages dans toutes les écoles de la région. On y a offert des cours de maîtrise, en collaboration avec l'Université de Moncton, et l'on y étudie présentement des possibilités de doctorat en éducation, avec une université du Québec.

Au service de la communauté, l'Université crée un Centre de Développement Communautaire; son département de Commerce est à l'origine du Centre Jodrey qui s'intéresse au bien de la Petite et Moyenne Entreprise. Le campus de Sainte-Anne loge les bureaux d'un Centre Provincial de Ressources Pédagogiques, dont l'oeuvre consiste en la création et la distribution de matériel d'enseignement scolaire. Enfin, le Centre Acadien, créé par l'historien Alphonse Deveau et dirigé par le professeur Neil Boucher, est devenu le dépositaire riche de documents relatifs à l'histoire et au folklore d'Acadie, le tout à la disposition du public et le département des Études françaises vient de créer le Centre de littérature jeunesse.

L'Université Sainte-Anne entre dans une nouvelle étape, riche de l'expérience acquise, d'un groupe d'étudiants de plus en plus nombreux, d'un campus en voie d'expansion matérielle. Elle demeure plus que jamais une présence vivante, et un gage d'avenir prometteur au milieu de ce peuple acadien néo-écossais qui est sa première raison d'être. *(Publi-reportage)*

René LeBlanc, professeur
Département des Études françaises, Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse

LE MOT JUSTE :
ROBERT

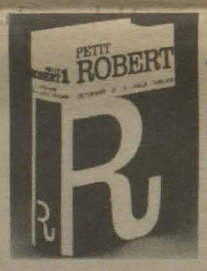

- dictionnaire analogique de la langue française
- 59 000 mots
- 2 200 pages

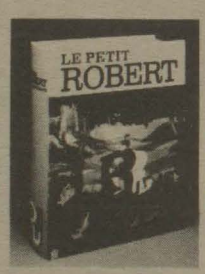

- dictionnaire de la langue française
- 35 000 mots
- 1 470 pages

- un vrai dictionnaire pour les enfants
- 20 000 mots
- 1 220 pages
- 80 planches en couleurs

DICOROBERT (514) 745-0510

cnpf

la commission nationale des parents francophones

Au service de l'éducation

La commission nationale des parents francophones est l'organisme qui représente les comités de parents du pays sur le plan national.
Notre objectif est d'assurer l'application intégrale de nos droits reconnus en éducation par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.
Nous revendiquons des écoles homogènes et leur gestion dans toutes les communautés francophones ou acadiennes du Canada.

Nous revendiquons aussi un système d'accueil visant à intégrer les ayants droit à l'école homogène française.
Nous intervenons au préscolaire.
Non seulement faut-il faciliter une meilleure préparation linguistique à nos enfants mais il faut de plus assurer un meilleur recrutement des étudiants dans nos écoles.
C'est pourquoi les comités de parents de tous les coins du pays revendiquent des garderies, prématernelles ou tout autre forme de projets préscolaires partout au pays.
Vous êtes intéressés? Communiquez avec l'organisme de parents de votre région:

Listes des membres:

Association des parents du programme cadre de français
Pièce 4/5, 117 est, 15e rue
Vancouver Nord (Colombie-Britannique)
V7L 2P7 Téléphone: (604) 983-2004

Fédération des parents francophones de l'Alberta
205-8925, 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Téléphone: (403) 468-6934

Commission des écoles fransaskoises
203-440, 2e ave. nord
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2C3
Téléphone: (306) 569-2188

Fédération provinciale des comités de parents
169, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T3
Téléphone: (204) 237-9666

Fédération des associations de parents et instituteurs de l'Ontario
325, rue Dalhousie, pièce 501
Ottawa (Ontario) K1N 7G2 Téléphone: (613) 235-4321

La Société Saint-Thomas d'Aquin
340, rue Court, C.P. 1330
Summerside (Ile-du-Prince-Edouard) C1N 4K2
Téléphone: (902) 436-4881

Comités de parents du Nouveau-Brunswick Inc.
421, rue Acadie
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1C 4Z5
Téléphone: (506) 859-8107

Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse
5426 Portland Place
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 1A1
Téléphone: (902) 425-2760

Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador
272, rue Duckworth
Saint-Jean (Terre-neuve) A1C 1H3
Téléphone: (709) 722-0627

Société des parents francophones du Yukon
302, rue Strickland C.P. 5205
Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1 Téléphone: (403) 668-2663

LE SYSTÈME D'ÉDUCATION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

(PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

par Pauline Dugré

Fredericton

Le Nouveau-Brunswick, comme seule province officiellement bilingue au pays, se voit souvent attribuer l'épithète de microcosme du Canada. Près du tiers de sa population est d'expression française sur une population totale de 720,700 habitants. Province officiellement bilingue depuis 1969, son système d'éducation reflète cette réalité puisqu'il offre des services éducatifs complets de la première à la douxième année tant dans une langue officielle que dans l'autre.

LES ÉLÈVES, LES ENSEIGNANTS, LES ÉCOLES

La clientèle scolaire francophone du Nouveau-Brunswick compte 44,951 élèves, répartie en 149 écoles relevant de conseils scolaires exclusivement homogènes. Le personnel enseignant totalise 2,609 personnes pour le secteur francophone.

Le Nouveau-Brunswick permet aux élèves d'étudier dans la langue de leur choix. Cependant, un jeune anglophone sera admis à l'école française dans la mesure où il aura réussi avec succès un test d'évaluation mesurant sa compréhension de la langue d'enseignement, et il en est de même pour le jeune francophone qui veut fréquenter une école anglaise.

UNE ÉVOLUTION CONSTANTE

L'enseignement en français existe depuis longtemps au Nouveau-Brunswick. Cet enseignement se situait principalement dans les régions majoritairement francophones de la province. Les années 60 ont été une plaque tournante pour l'éducation. En effet, des changements importants ont été apportés au système des écoles publiques du Nouveau-Brunswick donnant une impulsion soutenue au devenir de l'école francophone. On peut dire que quatre grands changements ont façonné le système actuel.

I Programme de chances égales

A la suite d'une Commission royale d'enquête sur le financement et la taxation municipale, le gouvernement adopta en 1966 une législation des plus significatives en matière de financement des programmes sociaux dont l'éducation, la santé et le bien-être social. Cette loi, communément appelée **«Programme de chances égales pour tous»**, confiait à la province le financement complet de l'éducation. Le financement des écoles qui relevait, depuis 1943, des comtés n'assurait pas une éducation de qualité égale partout dans la province en raison de la situation fiscale de certains comtés dont les capacités de revenu étaient très limitées. Les 422 districts scolaires qui existaient alors furent dissous et remplacés par 33 districts administrés par des conseils scolaires.

II La dualité au ministère de l'Education

Cette prise en charge de l'éducation par l'Etat s'accompagna d'une série de changements. En 1973, le gouvernement créa un comité sur la planification éducative et la structure du ministère de l'Education. Le rapport qui en résulta **«L'Education de demain»** recommanda la création de deux structures semblables sur la base linguistique au sein du Ministère pour desservir les deux communautés linguistiques. Ce comité encouragea également la création de districts unilingues là où il existait encore des districts bilingues. L'année suivante, soit en 1974, le Ministère créait deux divisions parallèles des services éducatifs, l'une francophone, l'autre anglophone. La dualité était ainsi créée au ministère de l'Education. Des changements dans l'attribution des budgets étaient également apportés en vue d'assurer une meilleure distribution des fonds publics entre les deux secteurs.

III Les conseils scolaires homogènes

Trois ans plus tard, soit en 1977, le gouvernement

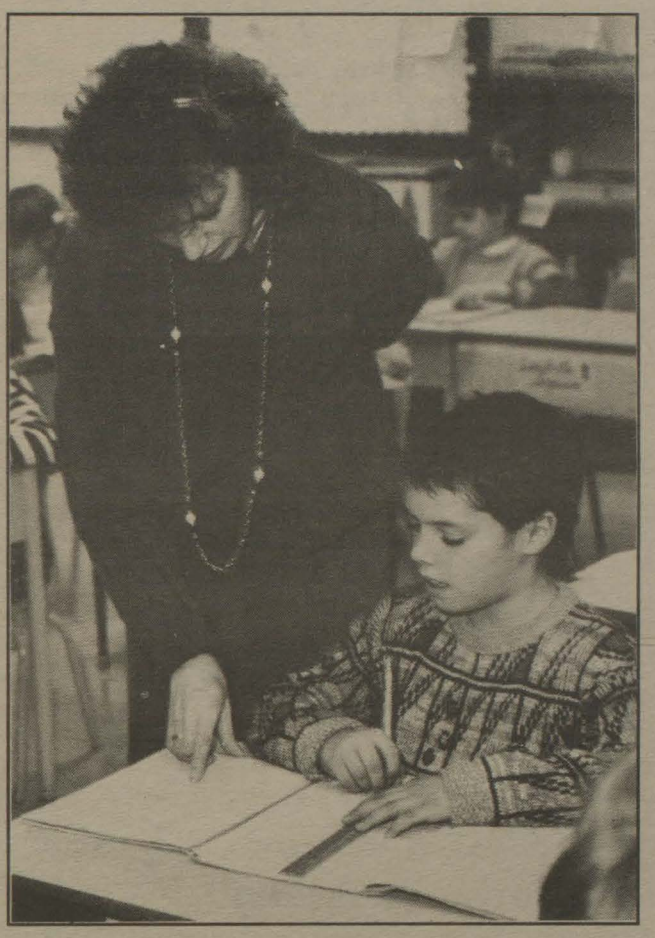

créait un comité ad hoc chargé d'étudier l'organisation et les frontières des districts scolaires du Nouveau-Brunswick. Le comité recommanda que toutes les écoles et les districts scolaires soient organisés sur une base linguistique, et que ces principes soient énoncés dans la Loi scolaire. Ces recommandations ayant été acceptées par le gouvernement, neuf autres districts ont été formés depuis, en vertu de cette recommandation, portant à 42 leur nombre total. Les écoles homogènes existent depuis ces amendements à la Loi scolaire apportés en 1981.

IV La réforme pédagogique

Le quatrième changement important a trait à la réforme pédagogique de l'école secondaire francophone annoncée en mars 1986. Cette réforme qui vise l'excellence en éducation proposait un nouveau modèle d'organisation de l'école secondaire ainsi qu'un plan d'implantation échelonné sur trois ans. La réforme pédagogique reposait essentiellement sur le principe de la formation générale en instaurant un tronc commun de matières obligatoires. Un autre élément significatif de cette réforme visait la mise en place d'un programme d'examens provinciaux dans six matières du tronc commun de cours obligatoires. Ceux-ci devraient être réussis pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

STATISTIQUES 1989-1990
MINISTERE DE L'EDUCATION
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	SECTEUR FRANCO.	SECTEUR ANGLO.	PROV.
INSCRIPTIONS:			
Elémentaire	22,691	42,123	64,814
Secondaire (1er cycle)	11,929	23,351	35,280
Secondaire (2e cycle)	10,331	24,167	34,498
TOTAL	**44,951**	**89,641**	**134,592**

ROLE ET STRUCTURE DU MINISTERE DE L'EDUCATION

Le ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick est le seul ministère au pays caractérisé par la dualité. La structure prévoit un ministre de l'Education, appuyé de deux sous-ministres. En effet, l'administration du Ministère est confiée à deux sous-ministres, l'un anglophone, l'autre francophone. Les deux se partagent la responsabilité de l'orientation et de l'administration générales du système et assurent individuellement la responsabilité de l'administration de leur système linguistique respectif. Pour les assister, on retrouve trois sous-ministres adjoints, l'un travaillant aux services de soutien, et les deux autres chargés de superviser les services éducatifs pour chaque secteur linguistique. Sous l'autorité de ces derniers, on y retrouve deux structures parallèles de directions et de services, soit les programmes d'études, l'évaluation, le perfectionnement pédagogique, les services aux élèves et les services administratifs et de la recherche.

Cette structure permet à chaque secteur linguistique de fixer ses objectifs particuliers à partir des objectifs généraux du Ministère, de définir ses priorités, d'établir et orienter ses propres programmes selon sa propre conception. La mission du ministère de l'Education est d'éduquer la jeunesse néo-brunswickoise dans l'une ou l'autre des langues officielles. Les deux secteurs échangent sur leurs visions des choses pour ensuite adopter une position, une seule, qui pourra se concrétiser par une diversité d'actions selon les orientations de chacun des secteurs.

Le Ministère assume le financement total du système en accordant annuellement à chaque conseil scolaire un budget de fonctionnement pour assurer l'ensemble des programmes et des services. Le financement provient uniquement des fonds généraux du gouvernement puisqu'il n'y a aucune taxe scolaire locale imposée au Nouveau-Brunswick. Le budget est réparti sur la base de normes de dotation en personnel pour environ 75% du montant total. Le restant, soit 25%, est distribué à partir des coûts des années passées et du nombre d'élèves inscrits.

LES CONSEILS SCOLAIRES

La carte scolaire du Nouveau-Brunswick compte quinze districts francophones et vingt-sept anglophones. Chaque district est géré par un conseil scolaire élu à tous les trois ans et les programmes et services sont assurés par une direction générale.

La Loi scolaire confie aux conseils scolaires la pleine responsabilité d'administrer les programmes prescrits par le ministère de l'Education à partir de l'enveloppe budgétaire accordée annuellement à chaque conseil. Ce sont eux qui embauchent le personnel enseignant et de soutien pour les écoles relevant de leur juridiction.

LES INTERVENANTS EN EDUCATION

Le secteur francophone du ministère de l'Education travaille étroitement avec plusieurs intervenants scolaires. En plus des conseils scolaires qui sont évidemment les partenaires privilégiés, le Ministère suscite une collaboration continue avec l'Association des conseillers scolaires francophones du N.-B., les directrices et directeurs généraux, l'Association des enseignant(e)s francophones du N.-B., les Comités de Parents, l'Université de Moncton, pour ne nommer que les principaux organismes de concertation. Tous ces intervenants ont pour tâche principale de représenter et de défendre les intérêts de leur groupe respectif auprès du Ministère dans différents dossiers.

Cette collaboration entre les intervenants scolaires et le Ministère ne vise qu'un but: parfaire le système d'éducation publique au Nouveau-Brunswick de sorte qu'il puisse répondre aux plus hauts critères d'excellence.

Le système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick a progressé de façon remarquable depuis l'introduction du **«Programme de chances égales»**. Ces quelques vingt dernières années ont permis le développement d'une infrastructure solide au profit des deux communautés linguistiques. Accessibilité et équité en matière d'éducation sont une réalité de notre système. *(Publi-reportage)*

guérin

Guérin, l'éditeur des écoles,
rend hommage aux
professeurs(es), aux auteurs(es)
et à tous ceux et celles
qui collaborent
au développement intellectuel
de nos élèves. Votre travail
rigoureux, honnête et constant
assure à notre jeunesse
une formation pédagogique
adéquate.

Guérin vous invite à vous
joindre à cet effort collectif
qui nous assure une production
nationale de qualité.

**Avec vous Guérin marque
le passé, exprime le présent
et dresse l'esquisse
d'un avenir prometteur.**

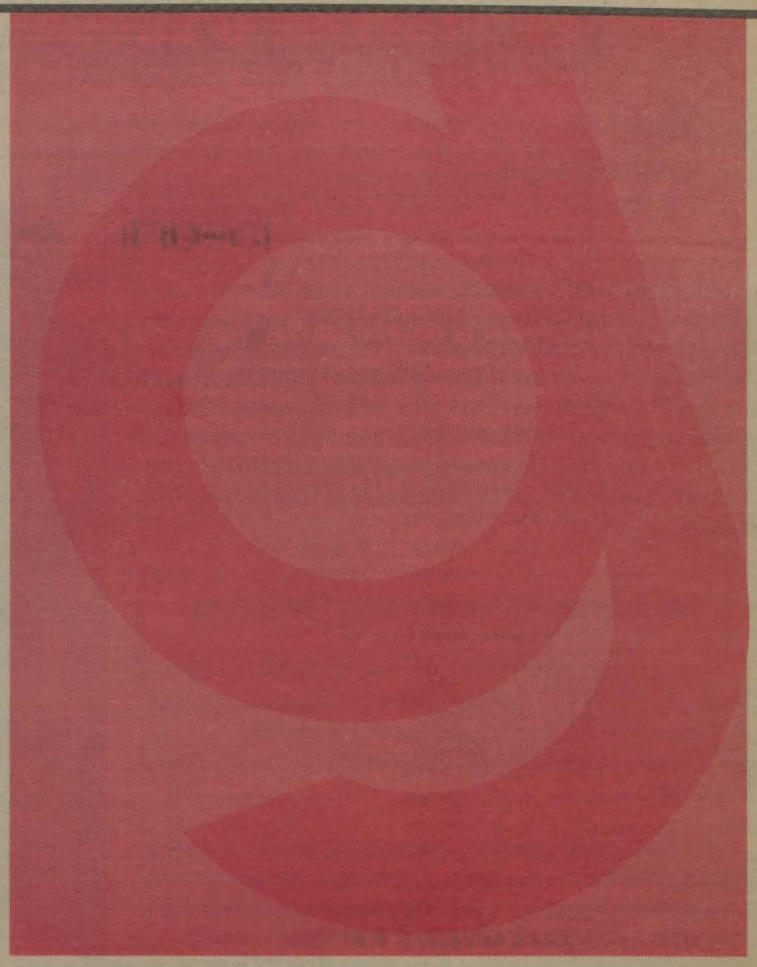

bienvenue

4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481 Fax: (514) 842-4923

Une équipe de production et de distribution chevronnée, une entreprise dynamique dont le souci premier est la qualité de l'éducation.

Une entreprise qui se veut...

LE REFLET DE VOTRE CRÉATIVITÉ

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LE

PRIMAIRE

SECONDAIRE

COLLÉGIAL

UNIVERSITAIRE

LIDEC

LIDEC

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5
Tél.: (514) 843-5991 Fax: (514) 843-5252

Windsor
Ontario
24ième année
14 mars 1990, No 11

LE REMPART

L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien
60¢ la copie

Gestion scolaire

Les tribunaux: le seul moyen de défendre ses droits linguitisques

Par: François Lafortune (collaboration spéciale)

WINNIPEG (APF): Le recours aux tribunaux est souvent la seule planche de salut pour les minorités de langue officielle qui veulent défendre leurs droits linguistiques et leurs droits à l'égalité. C'est le consensus qui s'est dégagé lors de la tribune portant sur la gestion scolaire, dans le cadre d'une conférence nationale sur les droits linguistiques organisée à Winnipeg par le Programme de contestation judiciaire.

Pour Armand Bédard, président sortant de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, la contestation judiciaire est la seule façon de forcer un gouvernement provincial à négocier avec sa minorité linguistique. «Si l'on fait exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, le rapport de force entre les parties est trop inégal pour que l'on puisse appeler cela de la négociation». Une cause portée devant les tribunaux n'offre par contre aucune garantie, comme en fait foi le jugement récent de la Cour d'appel du Manitoba.

«Cette décision constitue un véritable recul en ce qui concerne le droit à l'éducation dans des établissements séparés. Contrairement à ce que nous croyions être un acquis pour nous, voilà que la Cour d'appel interprète la phrase «établissement d'enseignement pour la minorité» (contenue dans l'article 23 de la Charte) comme étant non pas une école française, mais seulement un regroupement de classes françaises. Ces classes pourraient donc en principe se retrouver dans une école anglaise». Les Franco-Manitobains demeurent toutefois confiants de pouvoir bientôt gérer leurs écoles, mais pas avant que le cas «Mahé» de l'Alberta n'ait été réglé en Cour suprême.

Jocelyne Ladouceur de l'Association francophone des conseillers scolaires de l'Ontario, croit de son côté que la voie juridique est la plupart du temps inévitable. Il faut toutefois s'armer de patience, dit-elle, car la contestation judiciaire est toujours un processus long et coûteux. Sans compter qu'il ne peut se substituer à la volonté politique d'un gouvernement provincial, d'un conseil municipal ou scolaire, qui au bout de la ligne, sont appelés à mettre en application les décisions des tribunaux. Ainsi, six ans après le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario qui conférait à la minorité franco-ontarienne le droit de gérer ses propres écoles, le dossier de la gestion scolaire dans cette province n'est pas de tout réglé, estime Mme Ladouceur. «Le gouvernement Peterson, avec ses lois 75 et 125, n'assure pas encore à notre communauté une qualité des services équivalente à celle qui est offerte à la majorité. Pour atteindre cet objectif, tout indique que nous devrons continuer à faire appel aux tribunaux»

La situation est plus réjouissante sur l'Ile-du-Prince-Edouard. Huit ans après le jugement Carruthers de la Cour d'appel de cette province, qui reconnaissait aux francophones le droit à un système d'éducation en français, le gouvernement provincial vient d'amender sa loi scolaire pour mettre en oeuvre un système de gestion des écoles françaises presque complètement autonome. Le nouveau système, qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain, comporte une commission scolaire francophone unique, à la grandeur de la province. D'après Colette Aucoin, de la Société St-Thomas d'Aquin, les décisions judiciaires ont servi d'outils indispensables durant les longues négociations avec le gouvernement provincial. «Les politiciens nous ont dit que pour parvenir à

suite page 7

Les femmes se valorisent

Une centaine de femmes membres et non-membres de l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes de Windsor, St-Joachim, Rivière-aux-Canards, Chatham, Pointe-aux-Roches, ont assisté au programme organisé par l'Union en conjonction avec la Journée internationnale de la femme et tenu au Madrid Motor Hotel le samedi 10 mars..

Sous le thème "Je reconnais mes valeurs", les participantes ont échangé entre elles et avec trois conférencières à divers sujets. Plusieurs prix de présence ont été distribués.

Mme Suzanne Cybaynes-Desforges, maîtresse de cérémonie, présente une des conférencière

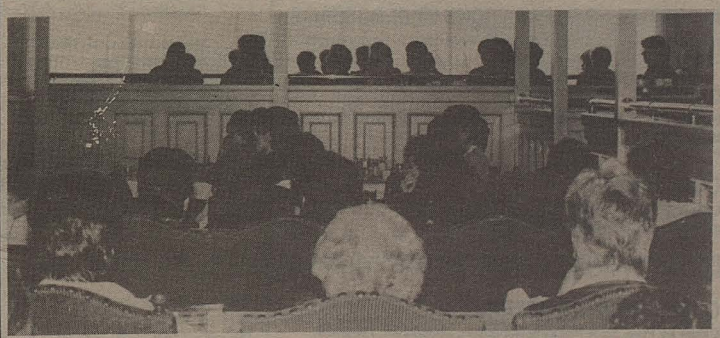

Une partie du groupe des participantes écoutent attentivement une des conférencières

(Voir autres photos en page 10)

Beaucoup de tout de partout à chez nous
à 18h00 avec Pierre Granger
Radio-Canada Ontario

POUR VOUS AVANT TOUT

Index des services en français

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Tecumseh, Windsor **948-8191; 734-6369.**

M.Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd., 2525 Promenade Roseville Garden, Suite 200. **944-1234; 735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 971-0497
Fax: 948-1621
5135 chemin Tecumseh est, Windsor, Ontario. N8T 1C3

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

(Voir STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs, et voir aussi APPAREILS MÉNAGERS)

APPAREILS MÉNAGERS

Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Chistian Book store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, East Park Center, 6711 ch, Tecumseh, **944-8112.**

Le Trésor de laine Tecumseh Wool and sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**

La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, *pièce 400, Bur.: 255-7500; Dom.: 728-1048*

Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479;** Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES

A. & L. Auto Recycles Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE

Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy. 2, Emeryville, **727-3486**

CAMPING

Windsor South/Amherstburg KOA ,la famille Florian Brousseau, RR1, ch Texas, McGregor, **726-5200**

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**

Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONFECTION DE GÂTEAUX

Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436**

CONSTRUCTION

(voir RENOVATIONS ET CONSTRUCTIONS)

DISC JOCKEY

Melodies Marion, M. Louis Marion, **258-6900**

ÉLECTRICIEN

Roy Electric, Richard et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205**

ENSEIGNES

Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérence, Tecumseh, **735-1303**

Suite page 6

EN BREF

PROLONGATION TEMPORAIRE DU PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

WINNIPEG (APF): Tout indique que le Programme de contestation judiciaire, conçu pour aider les minorités à défendre leurs droits linguistiques et leurs droits à l'égalité, sera prolongé de façon provisoire pour une durée de quatre mois.

Le secrétaire d'Etat, Gerry Weiner, a obtenu l'autorisation du Conseil du Trésor pour agir de la sorte. Il en a ensuite fait part au président du Conseil canadien de développement social, qui administre les fonds du programme. Une décision de son comité exécutif est attendue dans les jours qui viennent.

M. Jérôme Lapierre, du secrétariat d'Etat, a précisé que la prolongation du programme, qui doit arriver à échéance le 31 mars prochain, permettra au gouvernement fédéral de mieux étudier les recommandations du comité parlementaire. Une réponse doit être déposée à la Chambre des communes pour la mi-mai.

REGARD SUR LE DÉVELLOPEMENT DES DROITS LINGUISTIQUES

WINNIPEG (APF): La conférence nationale sur les droits linguistiques organisée au début du mois de mars à Winnipeg par le Programme de contestation judiciaire a permis à plusieurs intervenants de brosser un tableau du développement des droits linguistiques dans leur région respective.

Un climat d'intolérance qui s'envenime, un degré d'assimilation effarant, une plus grande francisation de l'appareil judiciaire, des gouvernements provinciaux poursuivis dans toutes les cours et surtout, une volonté de voir l'autogestion scolaire se réaliser dans les faits, telles sont quelques-unes des constantes retrouvées chez les diverses communautés francophones minoritaires canadiennes, particulièrement dans l'Ouest.

LES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES D'OTTAWA RECLAMENT À LEUR TOUR UNE UNIVERSITÉ FRANCOPHONE.

OTTAWA (APF): Les étudiants francophones de l'université d'Ottawa en ont assez du bilinguisme à l'université d'Ottawa, et réclament à leur tour la création d'une université Franco-Ontarienne.

Pour bien refléter la frustration que vivent les étudiants à l'intérieur des murs de la plus grande université bilingue au Canada, le Regroupement Francophone a lancé une campagne de sensibilisation sous le thème volontairement provocateur de: «Estie, parle moé en français».

Le Regroupement Francophone, qui est un comité permanent de la Fédération des étudiants de l'Ontario a lancé sa campagne en dévoilant devant la presse son «rapport sur les lacunes du bilinguisme envers les francophones à l'université d'Ottawa».

Et la liste des récriminations et des plaintes des étudiants est très longue.

LES DAMES SE RENSEIGNENT SUR LES FINANCES.

Une douzaine de participantes ont assité au premier d'une série d'ateliers sur la gestion fiancière offerts par le Conseil provincial de la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario tenu à l'hôtel Country Boy de St-Joachim le mois dernier.

L'atelier était animé par Mme Nicole Loreto de Sudbury. La présidente provinciale de la Fédération, Mme Fleurette Millette était également présente.

PRIX ANNUELS DES AMBASSADEURS DU TOURISME

C'est le vendredi 23 mars, à la salle Verdi de Amherstburg que seront annoncés les récipiendaires des Prix des Ambassadeurs du Tourisme offerts par le Bureau de tourisme et des congrès de Windsor, du comté d'Essex et de l'île Pelée.

Les prix sont offerts à des bénévoles dévoués à la promotion de Windsor et du comté dans les catégories d'amélioration, de promotion à l'intérieur de l'industrie, de promotion, d'acte de bravoure et d'hospitalité.

KING AGRO FAIT UN ACHAT IMPORTANT

M. Paul Roy, président de la firme King Agro de Pain Court a annoncé que la compagnie a acheté une des usines de semence de blé d'Inde les plus importantes au pays de United Cooperatives of Ontario.

Les installations achetées sont situées à Chatham et ont été construites vers la fin des années '70 pour traiter la semence de blé d'Inde en utilisant de l'équipement à la fine pointe de la technologie. King Agro pourra maintenant fournir plus de 25 pour cent de la semence de blé d'Inde requise au pays.

Mardi 20 mars- 17h00
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Conseil Windsor/Essex/Kent de l'Association Canadienne Française de l'Ontario.**

Mercredi 21 mars- 18h00
Salle Derby Bingo, 1279 ouest, rue University
Parrainé par: **Le Conseil régional de l'Union Culturelle Franco-Ontarienne**

Vendredi 23 mars- 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Club Richelieu Windsor**

Calendrier des activités

DIMANCHE 18 mars
12h00 à 20h00
Bazaar (artistes variés, pâtisserie et artisanat)
Centre communautaire fancophone (salle Chopin)
948-5545

SAMEDI 24 MARS
19hH00
BANQUET BÉNÉFICEE, SOUPER GASTRONOMIQUE
50.00 $ par personne
Information: Alyne Chayer ou Gaétan Harvey, 948-5545

La campagne du Centre communautaire se poursuit sans relâche

(JCM-LC) Le 400 000 $ est dépassé, le comité de prélèvement de fonds en vue de l'achat de l'ancien centre Polonia pour en faire un centre communautaire pour les francophones de Windsor et du comté d'Essex poursuit sans trêve ses efforts.

Au ralliement de vendredi dernier, on a annoncé qu'à peine deux semaines après le lancement de la Fondation du centre, 120 000 $ avaient déjà été recueilli à ce chef. La Fondation sera administrée par un Conseil indépendant dont le mandat sera d'aider au financement de l'achat et des activités du Centre communautaire; ses argents seront prêtes au Centre indépendant à des taux d'intérêt qui seront établis conjointement par les administrateurs de la Fondation et du Centre.

Le montant recueilli en cotisations de membres à vie dépasse maintenant le 200 000 $. La cotisation est de 500 $ par individu ou 1000 $ par famille et assure des avantages particuliers.

La catégorie des dons affiche maintenant un total de 13 000 $ dont 500 $ qui ont été remis le soir-même par le journal LE REMPART.

De plus, 75 000 $ a été ramassé sous forme d'obligations.

Plus de 50 000 $ en tout avait été ajouté aux totaux divers au cours de la semaine terminée et les organisateurs poursuivent leurs activités en vue d'atteindre le million $ pour la fin du mois.

Samedi soir dernier, environ deux cents jeunes assistaient à une danse à leur intention alors que dimanche, on servait un brunch qui suivi d'un jamboree.

Le samedi 17 aura lieu une Soirée du bon vieux temps: souper irlandais à 18h30 suivi d'une soirée récréative avec le groupe Clin d'Oeil, pendant laquelle on fera un encan d'articles de hockey qui ont appartenus à des joueurs-vedettes des Red Wings de Detroit et des Canadiens de Montréal.

Le samedi 24, l'Association Canadienne française de l'Ontario parraine un souper gastronomique au profit de la campagne. La soirée sera agrémentée par M. Michel Déziel, chanteur d'opéra qui sera accompagné par la pianiste Claire Paré; par l'orchestre de jazz de l'école secondaire L'Essor; par un orchestre de musique variée, ainsi que la présence de quelques invités d'honneur.

Ce banquet qui débute à 19h et sera servi par "Metro Executive Catering Service". Le coût est de 50 $ le couvert et la tenue de soirée est de rigueur. Le menu spécail comprend entre autres, une terrine de saumon et de pétoncles avec coulis de poireaux; radicchio farci avec salade jardinière, une crème de tomates aromatisée de gin, des crevettes grillées avec une sauce à l'orange et au gingembre; des médaillons de Veau Sautés dans du Vin Rouge avec une sauce aux champignons sauvages, des pommes de terre aux olives noires, millefeuille de baies fraîches et une crème anglaise au Grand Marnier. (Voir annonce en page 11).

Quant aux ralliements, ils se poursuivent tous les vendredis soirs. Celui du 30 mars revêtira un caractère particulier alors que toutes les émissions de la journée du poste de radio CBEF seront diffusées en direct du Centre. D'autres détails sont à venir à ce sujet.

M. Jean Mongenais, président et éditeur du journal LE REMPART, présente un chèque 500 $ au nom du journal à Mme Bernadette Gernier , vice-présidente du comité du Centre communautaire francophone Windsor-Essex sous le regard approbateur de M.. Rénald Paquin, membre du comité de prélèvement de fonds du Centre et animateur des ralliements. Le niveau du thermomètre que l'on voit en arrière-plan a été augmenté à plus de de 400 000 $ vendredi dernier.

Mulroney se porte à la défense des minorités

Ottawa (APF): «Le rejet des minorités va à l'encontre de la nature même du Canada. Quand la langue devient un motif d'exclusion et de crainte, il est temps pour tous les Canadiens et les Canadiennes qui aiment leur pays de parler haut et fort».

Le premier ministre Brian Mulroney a ouvert le débat sur la motion déposée en Chambre par le gouvernement conservateur réaffirmant la dualité canadienne en prenant la défense des minorités, tout en rejetant l'intolérance qui se manifeste au pays.

«Il n'y a pas de place au Canada pour l'intolérance» a dit le premier ministre. Pour M. Mulroney, ce qui est en jeu présentement ce n'est ni le bilinguisme, ni son coût. «Il s'agit de la volonté des Canadiens anglophones et francophones de vivre ensemble dans un esprit de fraternité et de respect mutuel».

Pour M. Mulroney, il faut traiter les minorités de la même façon qu'on aimerait être traité si on se retrouvait comme citoyen dans une situation de minoritaire.

M. Mulroney a insisté sur l'importance pour le Canada de posséder deux langues officielles. Alors que les Européens parlent jusqu'à cinq langues a-t-il ironisé, voilà que des Canadiens se disent défavorisés et veulent préserver l'intégrité d'une seule langue.

Faisant référence à l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, M. Mulroney a déclaré que la vigueur des communautés minoritaires avait une importance critique, et qu'elle devait être favorisée si on voulait que celles-ci conservent leur vitalité partout au Canada.

La plus grande responsabilité des Canadiens, a insisté le premier ministre, c'est de livrer aux enfants le pays en un morceau, et prospère. Pour ce faire il faut, mobiliser «les forces de la raison».

Le leader de l'opposition libérale, Herb Gray, et le député néo-démocrate, Lorne Nystrom, ont ensuite pris la parole. Le chef du N.P.D., Audrey McLaughlin, était absente à ce débat qui devait initialement durer plusieurs jours.

Les trois partis politiques se sont entendus pour adopter à l'unanimité la résolution réaffirment l'engagement de la Chambre à protéger, appuyer et promouvoir la dualité linguistique canadienne.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477** ou **1-800-265-7500** sans frais dans le comté .

Le 10 janvier de cette année, pendant qu'une jeune femme faisait une promenade à pied dans le secteur où se croisent les rues Kildare et Ottawa, un homme l'a attaqué de l'arrière et a placé un couteau contre son ventre. Il s'est évadé lorsqu'elle lui a dit qu'elle étaiet enceinte. Le suspect , un adolescent de race blanche, avec les cheveux blonds et courts et les yeux bleus; il portait des lunettes de monture en fil métallique et portait une veste de chasse beige sans manches et des pantalons de jogging gris. L'arme était un couteau de poche de 4 pouces avec manche en cuivre jaune.

La Communauté francophone se rallie!
Soyez du nombre!

Dès le premier avril, le centre Polonia

deviendra le Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex

Le comité d'organisation invite tous les francophones à participer

- *en devenant membre à vie pour jouir de nombreux avantages*
- *en offrant des obligations remboursables avec intérêts*
- *en faisant un don*

Communiquez avec nous au 948-9322 ou au 948-5545, ou en envoyant le coupon ci-dessous au Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex, C.P. 3126, Tecumseh, Ontario. N8N 2M3.

JE M'INTÉRESSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE WINDSOR-ESSEX
☐ Veuillez m'envoyer un représentant prendre mon chèque
☐ J'aimerais en discuter avec un représentant
NOM_____
ADRESSE_____
_____C.P._____ TÉL._____

A UN DE NOS RALLIEMENTS-TOUS LES VENDREDIS SOIRS-ENDROITS ANNONCÉS DANS LE REMPART

Editorial

De l'immersion dans nos écoles?

Il est reconnu que «l'immersion» dans un milieu où une langue particulière est la seule langue utilisée est un des meilleurs moyens d'apprendre cette langue. Les Canadiens de langue anglaise en particulier s'en rendent compte et les programmes d'immersion pour anglophones sont les programmes d'éducation qui croissent le plus rapidement au Canada.

L'école française est tout autre chose. Elle a pour vocation de desservir des jeunes qui parlent déjà le français en leur aidant à améliorer leur maîtrise de cette langue, en les imprégnant des valeurs culturelles que véhicule cette langue et en favorisant ainsi chez ces jeunes le développement de sens de fierté et d'identité.

Or pour diverses raisons, dans plusieurs régions de l'Ontario, y compris la nôtre, de nombreux anglophones ont utilisé les écoles françaises comme des écoles d'immersion.

Le résultat en est que tous les élèves de l'école y compris les francophones ont de plus en plus tendance à communiquer entre eux en anglais et que le personnel doit adapter les programmes d'études et les activités scolaires à cette clientèle «mixte» avec la conséquence qu'ils sont moins stimulants pour les élèves qui parlent très bien ou même assez bien le français.

Bien sûr, les enseignantes et enseignants font de leur mieux pour répondre aux besoins de tous les élèves, mais il est évident que plus la clientèle est variée, plus ça devient difficile de répondre adéquatement à tous les besoins particuliers.

Plusieurs prétendent que la présence des jeunes anglophones ne nuit aucunement au progrès des jeunes francophones et qu'en effet, ces jeunes anglophones «rattrapent» assez rapidement les autres. Nous y voyons la preuve incontestable que ce sont alors justement les anglophones qui ont été le plus stimulés (*à moins que l'on veuille accepter la prémisse que les* francophones sont tous moins douées!)

Voilà donc pourquoi les responsables des écoles s'embarquent sur un programme de «francisation» des écoles françaises (Voir l'article à ce sujet dans notre dernier numéro).

Voilà aussi pourquoi la Section de langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor qui gère ces écoles insiste sur des critères d'admission appropriés. La présidente de la Section de langue française l'explique en détail dans notre «Tribune politique» sur la page suivante.

Ces deux mesures ne sont que des premiers pas en vue de rendre les écoles françaises conformes à leur vocation.

Mais voilà qu'une nouvelle tentative risque de renverser complètement la vapeur! Comme nous sommes sous presse, la Section de langue anglaise du Conseil se prépare à recommander qu'un programme d'immersion pour anglophones au niveau de la maternelle et du jardin d'enfants soit logé dans les écoles françaises pour une période de deux ans!

Espérons que la Section de langue française rejettera d'emblée une proposition aussi saugrenue!

Certes, on dira que ces jeunes seraient regroupés séparément des autres dans les écoles, mais il faut avoir la vue très courte pour ne pas se rendre compte que leur présence aura quand même son effet sur l'ambiance de l'école.

Mais là n'est pas le plus grand danger. Une fois entrés dans les écoles françaises, ces jeunes risquent d'y rester longtemps, même si les conseillers anglophones se proposent de les déménager dans deux ans. D'une part, il y aura une élection scolaire avant cela, et ce ne sera donc pas nécessairement les mêmes conseillers anglophones qui seront en place à ce moment-là; les nouveaux pourraient bien décider que les choses vont très bien tel quel et vouloir que les programmes d'immersion demeurent dans les écoles françaises. D'autre part, plusieurs parents individuels pourraient bien vouloir que leurs jeunes qui auraient acquis un peu de français pendant les deux années restent dans les écoles françaises même si le conseil déménage le programme d'immersion ailleurs. (Nous avons entendu parler d'un cas de la sorte dans le nord où un parent anglophone, qui avait même signé une déclaration selon laquelle il acceptait que son enfant qui était dans un programme d'immersion logé dans une école française soit transféré avec le programme quand ce programme serait logé ailleurs, a par la suite changé d'idée, a fait appel au système juridique et a eu gain de cause!)

Accepter cette proposition aurait comme résultat non seulement d'annuler à toute fin pratique les effets des premiers efforts de francisation des écoles françaises, mais de les angliciser encore plus!

Il faut que la Section de langue française la refuse et ce serait probablement utile que de nombreux parents francophones téléphonent aux membres de la Section de langue française pour leur dire qu'ils ne veulent pas qu'elle soit acceptée.

Nous avons d'ailleurs raison de nous demander ce qui motive les conseillers anglphones dans cette affaire.

C'est leur responsabilité à eux d'établir des programmes d'immersion; ils ont des écoles vides qu'ils ont refusé de prêter à la Section de langue française pour la nouvelle école secondaire française, ils ont même quatre autres écoles qu'ils songent à fermer parce qu'elles n'ont pas assez d'élèves! Qu'est-ce qui leur fait donc vouloir utiliser les écoles de langue française pour l'immersion?

Jean Mongenais

Notre Index des services en francais

Nos lecteurs et lectrices pourront trouver, à compter de la page 2 de ce numéro du REMPART une nouvelle édition de notre Index des services en Français .

Rappelons brièvement l'utilité de cet Index; c'est de vous permettre de vous prévaloir des produits et services qui vous sont disponibles en français dans cette région sans que vous ayez à vous rappeler d'adresses ou de numéros de téléphone, pas même des noms; pour cela nous vous suggérons de jeter un coup d'oeil sur l'Index de temps à autre pour voir la grande variété de produits et de services qui y sont mentionnés. Puis, lorsque vous en avez besoin, vous n'avez qu'à consulter le REMPART de la semaine courante pour retrouver la mention qui vous intéresse et y voir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone qu'il vous faut, car l'Index est publié à chaque semaine.

Nous vous invitons à jeter un regard sur l'Index cette semaine tout spécialement car il s'agit d'une nouvelle édition. Vous remarquerez la nouvelle présentation typographique, mais, surtout, vous y trouverez plusieurs nouvelles mentions que nous voulons vous signaler ici.

Les voici dans l'ordre qu'elles paraissent dans l'Index.

Jeanne Pouliot est assez bien connue dans la région, y demeurant depuis plus de vingt ans et ayant été active dans divers mouvements francophones. Voilà qu'elle se lance dans une nouvelle carrière comme agente d'immeuble, ayant complété le programme d'entraînement au collège St-Clair pour obtenir sa licence. Elle invite en particulier toutes ses connaissances à faire appel à ses services pour la vente ou l'achat de propriétés. Jeanne est agente de la firme Century 21 et on peut communiquer avec elle au 945-9955 au bureau ou 971-0497 à domicile.

Belisle TV & Appliances existe depuis plus de trente ans. Robert Belisle, fils de l'ancien propriétaire, et son épouse Maureen ont pris la relève il y a plusieurs années. On y fait la vente et le service de téléviseurs, stéréos, VCRs, laveuses, sécheuses, réfrigérateurs, cuisinières et congélateurs des marques RCA, Frigidaire, Toshiba, Inglis, Goldstar, General Electric, Moffat, White-Westinghouse, et Kitchenaid. La livraison est gratuite et le service est offert à domicile sur tous les appareils vendus, partout dans le comté d'Essex, y compris à Windsor. Le magasin est situé au 535 de la rue Notre-Dame à Belle-Rivière et le numéro de téléphone est 728-2844.

Il y a plus de deux ans que la famille Florian Brousseau gère le camping KOA Windsor South/Amherstburg. Le terrain contient 162 sites, une aire de jeu, une trampoline, une piscine chauffée, un sauna, un mini-golf, ainsi qu'un pavillon pour pique-niques avec installations pour la cuisson. Il y a aussi quatre cabines en bois rond à louer au soir, une aire d'entreposage de remorques, bateaux ou maisons-roulottes, et encore quelques terrains pour la saison de disponibles avec service d'eau, d'électricité 30-ampères, d'égoût et de téléphone. La famille Brousseau invite tous les gens de la région non seulement à indiquer à leurs amis de l'extérieur qui visitent la région l'existence de ce camping excellent, mais de s'en servir eux aussi pour des pique-niques de groupes; en effet, elle se propose d'inviter les classes des écoles de langue française de la région de s'en servir pour leurs sorties de fin d'année. Le terrain est situé chemin Texas, tout près de l'avenue Howard à 8 milles au sud de la route 3, soit à quelques minutes de Windsor. Le numéro de téléphone est 726-5200.

Rénald et Carole Allard sont dans la région depuis le début de cette année, mais ont été distributeurs de produits Herbalife dans la région du Lac St-Jean pendant trois ans avant cela. Ils offrent non seulement les produits alimentaires Herbalife, mais aussi un service de consultation, individuelle ou en groupe, sur l'alimentation, y compris la façon de contrôler son poids.

Suite page 6

Le Rempart de Windsor

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
2418 ave. Central , Windsor, Ontario N8W 4J3

Éditeur: **Jean Mongenais**
Adjointe à la rédaction: **Lucie Collins**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
Publicité national: **Céline Vachon**
Comptabilité: **Charlotte Mongenais**
Atelier: **Céline Vachon**
Johanne Gagnon
Diane Yelle

La copie: **0.60$**
Abonnements: **13.50$**/Canada; **25.00$** /Ailleurs
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

APF

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

Tribune politique

Les critères d'admission

Les critères d'admission adoptés l'automne dernier par la Section de langue française dont je suis la présidente ont fait couler beaucoup d'encre, surtout dans le quotidien de langue anglaise de la ville.

Malheureusement, la plupart des commentaires qui sont faits sont fondés sur une interprétation erronée. Il y a donc lieu de clarifier cette question.

Commençons par résumer les critères que nous avons établis: ont accès à nos écoles de langue française les jeunes dont la langue maternelle est le français, ainsi que les jeunes qui ne parlent pas le français mais dont un frère ou une soeur aînée fréquente ou a fréquenté nos écoles, ou dont un des parents est de langue française mais, pour une raison ou une autre, n'a pas pu montrer le français à son enfant ou a négligé de le faire.

Cela donne évidemment accès à plusieurs jeunes de langue anglaise, mais en principe ce sont des jeunes dont d'autres membres de la famille parlent le français et peuvent leur aider à acquérir cette langue.

De plus, dans notre cas, nous accordons une considération spéciale aux jeunes dont un grand-parent est de langue française, pour permettre à ces jeunes-là aussi d'apprendre le français.

En somme donc, il s'agit de jeunes qui parlent déjà le français ou qui ont des contacts en dehors de l'école avec un frère ou une soeur, un parent ou un grand-parent, qui peut lui aider à maitriser la langue de Molière aussi rapidement que possible.

Notons maintenant que les critères de ce genre, ce ne sont pas nous qui les avons inventés. Ils correspondent à l'esprit de la loi qui régit nos écoles.

Et il est facile de voir à quoi visent ces lois: ils ont pour but de préserver le caractère français de nos écoles pour que l'on puisse offrir un milieu d'éducation où les jeunes peuvent vivre en français.

Pour assurer que les six écoles dont nous sommes responsables se conforment à cet objectif, il s'impose que la Section de langue française s'acquitte de sa responsabilité.

Je sais qu'il y a un nombre d'autres anglophones qui ne rencontrent pas les critères et qui veulent que leurs enfants apprennent le français. C'est louable, je les admire et j'espère profondément qu'ils puissent réaliser leur désir.

Mais ce qu'ils doivent comprendre, et ce que doivent comprendre les gens qui écrivent au quotidien de langue anglaise ainsi que les éditorialistes de ce journal, c'est que, selon les lois de la province de l'Ontario ça ne relève pas du mandat de la Section de langue française de leur fournir les programmes nécessaires.

C'est la responsablilité de la section de langue anglaise du Conseil scolaire de le faire. En fait, le conseil avait de tels programmes il y a quelques années, mais malheureusement, il a décidé de les supprimer.

Il faut donc que les parents intéressés à de tels programmes, ainsi que ceux qui les appuient, s'adressent à la section de langue anglaise du conseil pour qu'elle rétablisse ces programmes.

La Section de langue française, elle, travaille pour répondre aux besoins des contribuables qui l'a élue et selon le mandat que lui confère la loi.

Les critiques qui nous accusent d'être racistes ou de ne pas vouloir que les anglophones apprennent notre langue sont injustes et sont basées sur l'ignorance sinon sur la mauvaise volonté.

Nous croyons que les gens qui nous ont élus apprécient que nous nous acquittions de nos responsabilités selon la loi. Et, en Ontario, tout comme il y a des écoles catholiques et des écoles non-confessionnelles, il y a des écoles françaises et des écoles anglaises.

Mais il y a évidemment beaucoup d'anglophones (et malheureusement, un certain nombre de francophones) qui interprètent très mal cela, et je crois qu'il serait bon que ceux et celles qui comprennent notre rôle et qui sont heureux de la façon dont nous les desservons l'expriment ouvertement dans les réunions et publiquement dans la presse.

Jeanne Mongenais
présidente
Section de langue française
Conseil des écoles catholiques

Lettre

Les organisateurs de la campagne pour l'achat du Club Polonia accusés de manquer d'esprit démocratique.

M. le Rédacteur,

Je pense que ce ne serait qu'un secret de Polichinelle si on s'entendait, entre vous et moi, pour conclure que nos compatriotes ont une faiblesse marquée, voire même avouée, pour le concept de Démocratie. Personnellement, j'irais volontiers jusqu'à dire que certains d'entre nous sont «à cheval» sur le concept au point où ils n'hésitent jamais avant « de monter sur leurs grands chevaux» si la moindre chose menace d'entraver ou de fausser le libre cours de son épanouissement. J'ose espérer que vous voyez aussi les risques de fanatisme que cela invite si l'ardeur et l'élan de nos compatriotes ne sont pas canalisés par un raisonnement rigoureux axé sur ce qui constitue une «Démocratie d'esprit» ou si vous préférez «une attitude Démocratique». C'est pourquoi je me permets de proposer un «Credo de l'attitude Démocratique».

1) Puisque nous voulons une Démocratie forte,

2) nous nous voulons bien informés

3) parce que, pour juger sévèrement,

4) nous devons peser «le pour et le contre»

5) afin d'en arriver ainsi à une conclusion objective

6) qui permette d'assurer une attitude Démocratique.

Parce que de cette façon, je peux vous demander ce que vous pensez de ceux qui refusent de nous informer ou qui «amicalement» nous conseillent de ne pas écouter les «voix négatives». Pensez-vous qu'ils soient tellement ignorants des actualités qu'ils ne savent même pas qu'au moment même où je vous écris, les voix de dissension d'Europe de l'Est ont été presque déifiées après avoir été opprimées pendant si longtemps? Pensez-vous qu'il serait possible d'éviter que nos compatriotes partent en guerre, au nom de la Démocratie, sans, au préalable, s'informer et juger du bienfondé de leur position afin qu'ils puissent éviter d'apprendre, trop tard, que certaines actions portent des coups mortels à ce même concept de Démocratie qu'ils tâchent de défendre avec autant d'acharnement?

Si on me refuse l'information dont j'ai besoin pour juger ou encore si on me conseille, très amicalement sans doute, de ne pas écouter les voix négatives alors que celles-ci pourraient, en théorie, éclaircir la situation (si je ne les écoute pas, comment le saurais-je?), sachez, M. le Rédacteur qu'en plus de toute une panoplie de réponses raisonnables et Démocratiques, j'en ai aussi d'autres qui sont très grossières et que je peu fort bien exprimer dans les deux langues officielles du Canada.

En d'autres mots, je défie M. Emmanuel Chayer de participer à une Assemblée Contradictoire (un débat), avant le premier avril, ayant pour sujet la campagne de financement visant à acheter le Centre Polonia afin d'en faire un Centre Communautaire Francophone. Etant donné qu'il est le président du comité qui s'occupe du projet, j'estime qu'il sera en faveur; par conséquent je serai contre. Du moment que vous savez, que quelle que soit l'issue de s'informer avant de juger. VOUS avez la responsabilité et le devoir de vous informer!

Guy Rocheleau
Tél.: 255-7190
Lun.-vend.
de 17h à 19h

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux
MONARCH
office supply limited
1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario
966-2400
Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

SANS EMPLOI?
*Tu es âgé entre 16 et 24 ans
*Tu n'es plus étudiant
*Tu as de la difficulté à retrouver du travail
Communique avec:
le Centre de Consultation pour l'embauche des Jeunes
245, rue Janette, Windsor
253-4461 poste 48
On peut vous associer aux programmes l'Avenir
On veut vous aider à trouver et à garder un emploi

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

Décisions

Décision 90-0148. **Société Radio-Canada,** Windsor (Ont.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CBE-FM Windsor du 1er mars 1990 au 31 août 1994. Décisions 90-0149. **Société Radio-Canada,** Windsor, Chatham et Sarnia (Ont.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CBE Windsor et de ses réémetteurs du 1er mars 1990 au 31 août 1994. Décision 90-0196. **Société Radio-Canada,** Windsor et Leamington (Ont.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CBEF Windsor et de son réémetteur CBEF-1-FM Leamington du 1er mars 1990 au 31 août 1994. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Votre entreprise

en collaboration

avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario

Le choix d'un comptable

Un comptable futé est essentiel à la bonne marche d'une petite entreprise. De votre choix d'un comptable dépend dans une large mesure la réussite ou l'échec éventuel de votre entreprise.

Le rôle du comptable ne se borne pas à vous fournir des états financiers à la fin de l'exercice. Il doit pouvoir être en mesure de vous donner des conseils précieux et de vous aider à résoudre les problèmes quotidiens de votre entreprise.

«Nous passons la plupart de notre temps au téléphone à poser des questions pour trouver les meilleures solutions possible», déclare Gordon Mount, directeur principal du cabinet de comptabilité Peat Marwick Thorne de Toronto. Les clients l'appellent régulièrement pour lui parler de leurs problèmes financiers quotidiens. Ils lui demandent souvent s'il vaut mieux louer à bail ou acheter le matériel de bureau. «Le meilleur choix, bien sûr, dépend de la situation financière particulière de l'entreprise».

Le comptable est un expert qui, non seulement vous aide à planifier vos affaires, mais à payer le moins possible d'impôts. N'oubliez pas qu'un comptable de haut calibre peut permettre à votre entreprise d'économiser de l'argent, en lui faisant souvent récupérer plusieurs fois ses honoraires qui peuvent s'élever à 275 $ l'heure pour un comptable chevronné ou à 25 $ l'heure pour un comptable stagiaire ou à temps partiel.

Graham Cunningham est un associé principal du cabinet de comptabilité G.G. Cunningham & Associates de Toronto qui se spécialise dans les petites entreprises. Il souligne qu'il est très important de demander conseil à un comptable avant de fonder une entreprise. Votre comptable peut non seulement vous dire s'il vaut mieux constituer une société ou créer une entreprise à propriétaire unique, il indique aussi quelle date de fin d'exercice financier est le plus avantageuse pour vous. Tous ces conseils peuvent vous permettre de réaliser d'importantes économies d'impôt.

Votre comptable ne peut ni posséder d'actions dans votre entreprise ni siéger au conseil d'administration. Le principal atout de votre comptable, en fait, c'est son indépendance. Il a ainsi les mains libres pour vous donner une évaluation objective de votre situation financière. Il veille à la mise en place de mesures de contrôle de coûts pour que vous ne dilapidiez pas l'argent liquide et les autres éléments d'actifs. Il doit également fournir des états financiers précis et à temps pour que vous puissiez prendre le pouls de votre entreprise.

M. Cunningham, d'ailleurs, est pointilleux sur le chapitre des états financiers, car il faut que les chefs d'entreprise soient au courant de l'évolution de leurs affaires. A la fin de l'exercice, il fera une étude plus complète de la situation de l'entreprise.

Enfin, il faut que votre comptable connaisse bien le type et la taille de votre entreprise. Les chefs d'entreprise se plaignent souvent que certains comptables ne sont pas assez sensibles aux besoins des petites entreprises. Assurez-vous que votre comptable a du temps à vous consacrer quand vous en avez besoin. Vous assurer la collaboration d'un bon comptable est essentiel à la réussite de votre entreprise.

«C'est à propos de vos états financiers - ce n'est pas d'un comptable dont vous avez besoin, c'est d'un magicien!»

Index des services en français

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979**

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle Rivière **728-3717**

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN

Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 Ouellette. **253-2418**

IMPRIMEURS

Imprimerie Lacase, M. Larry Lappan, Route 42, Tecumseh. **735-4121**

Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-3202**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**

Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE

(Voir **ARTISANAT**)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES

(Voir *APPAREILS MÉNAGERS*)

LIBRAIRIES

(Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX**)

De passage à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS

choix complet pour tous les goûts et tous les âges

EDITIONS CHAMPLAIN LTÉE 107 rue Church
Toronto, Ontario N5C 2G5 **(416) 364-4345**

Librairie du SUD-OUEST

9h a 17h du lundi au samedi

Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor, Ontario N9H 1T5 **734-1960**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE

Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-2445**

NUTRITION

Distributeurs indépendants Herbalife, Rénald et Carole Allard **735-0476**

OPTICIEN

Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101**; 197 rue Sandwich, Amherstburg, **736-2406**; 189 rue Church, Belle-Rivière, **728-3611**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAINEMENT

Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor. **974-6110.**

Suite page 9

Index des services ... suite de la page 4

On peut communiquer avec eux au 735-0476.

La quincaillerie Stoney-Point Hardware existe depuis de nombreuses années, mais elle est sous la direction d'un nouveau propriétaire, Gérald Lefaive, depuis l'été dernier. On y offre tous les articles usuels de quincaillerie, mais en particulier un choix complet d'articles pour l'électricité et la plomberie résidentielles ou commerciales. M. Lefaive peut d'ailleurs offrir des conseils-experts dans ce domaine étant lui-même électricien licencié. Stoney Point Hardware offre aussi un service de location d'équipement nécessaire pour réaliser la majorité des travaux. Le numéro de téléphone est 798-3535.

Rolande Tremblay est connue depuis longtemps comme excellente coiffeuse. Elle a toujours suivi les séminaires offerts à divers endroits pour pouvoir offrir à la clientèle toutes les dernières modes de cheveux. Sa fille esthéticienne, Caroline, est associée avec elle depuis près de cinq ans. Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline au 2851 de la rue Howard offre donc un service complet de beauté et d'esthétique, y compris les manicures, les pédicures, les traitements de beauté pour le visage et les faux ongles, Le numéro de téléphone est 966-2282.

Madeleine Payeur est native de Hearst, et a reçu sa formation comme coiffeuse à Toronto en 1972. Elle compte donc une vingtaine d'années d'expérience dans diverses boutiques des régions de Toronto et Windsor pendant lesquelles elle a aussi suivi divers séminaires et expositions, y compris un cours de technicienne pour la couleur, afin de se tenir quant aux nouvelles techniques. Elle a ouvert sa propre boutique, Hair Fashions by Madeleine, le mois dernier où elle se spécialise en coupes à la mode pour hommes et femmes. Elle y invite en particulier les membres de la ligue de quilles L'Erablière dont elle est membre ainsi que des autres ligues de l'Association sportive.

M. Espedito Quaglia de la compagnie Aqua Sana offre de l'équipement pour purifier l'eau de divers modèles, utilisant une variété de méthodes et à des prix variés, pour résidences, commerces ou industries. L'équipement, mis à l'essai par quatre différents laboratoires, dont deux aux Etats-Unis et deux au Canada, enlève les produits chimiques ainsi que les dépôts minéraux. M. Espedito offre des démonstrations gratuites à domicile ainsi qu'un service de consultation. On peut communiquer avec lui au 948-9251.

Mme Solange Demers et sa fille Carole Daneault gèrent la Boutique Schanel (anciennement Marlene's) de vêtements pour dames à Leamington, et fêtent justement ce mois-ci leur premier anniversaire à ce titre. Elles accordent toujours une attention particulière à ce qui convient à chaque cliente selon son individualité. Elles invitent en particulier les dames qui veulent suivre de près l'évolution de la mode à Montréal d'où elles reçoivent de nouvelles modes d'une quinzaine de fournisseurs tous les mois. La boutique est située au 20 de la rue Erie North, à peine trois-quarts d'heure de route de Windsor, et le numéro de téléphone est 326-6604.

Voilà donc plusieurs nouveaux endroits où sont offerts des services en français.

Nous répétons donc la suggestion d'examiner de temps à autre notre Index des Services en français. Et quand vous ferez appel aux gens qui vous y offrent ces produits et services, mentionnez-leur que vous appréciez qu'ils vous les fassent connaître dans votre langue, dans LE REMPART.

MARCEL's GARAGE & Body Shop

(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement

SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION

Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs

945-1181

5584 est, chemin Tecumseh (angle Ferndale)

Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Les évêques forment un comité pour étudier le phénomène des agressions sexuelles au sein de l'église

OTTAWA (APF); Trois évêques, deux laïques, une religieuse et un prêtre siègeront sur le Comité spécial de la Conférence des évêques catholiques du Canada sur l'Eglise et les agressions sexuelles.

Présidé par l'évêque de Gatineau-Hull, Mgr Roger Ebacher, le comité aura pour mandat d'élaborer des directives en vue d'assister les diocèses catholiques du Canada à venir en aide tant aux victimes qu'à leurs familles, et aux prêtres et religieux accusés d'agressions sexuelles.

La création de ce comité arrive à point nommé alors que les journaux font de plus en plus souvent mention de prêtres et de religieux accusés de tels délits. Le comité ne jouera cependant pas à la police, et n'entend mener aucune nouvelle enquête sur des cas particuliers, ni faire une étude en profondeur à l'échelle du pays sur la nature et les causes propres aux cas d'agression sexuelle. Les membres du comité ne veulent pas non plus doubler le travail déjà fait dans les diocèses canadiens en ce domaine.

Outre Mgr Ebacher, le Comité sera formé de Mge Adam Exner, archevêque de Winnipeg, Mgr James MacDonald, évêque de Charlottetown, Rita Cadieux d'Ottawa, qui fut vice-présidente de la Commission canadienne des droits de la personne de 1977 à 1988, André Boyer de ville Laval au québec, qui est présentement chef des services sociaux pour les trois commissions scolaires francophones de Laval, Soeur Nuala Kenny de Halifax, membre de la Commission Winter chargée d'enquêter sur les cas d'agressions sexuelles à Terre-Neuve, et l'abbé Gerard Copeman de Hanmer, dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie.

Les trois évêques du Comité sont membres du Conseil permanent de la Conférence des évêques et représentent trois régions pastorales du pays soit le Québec (Mgr Ebacher) les Maritimes avec Mgr MacDonald et l'Ouest avec Mgr Exner.

Un rapport final sera rendu public aussitôt qu'il sera complété.

Les tribunaux: le seul... suite de la 1

nos fins, les négociations hors cour étaient moins efficaces que les ordonnances judiciaires, surtout si le gouvernement devait chercher à vendre l'idée à la population majoritaire. Voilà pourquoi le recours aux tribunaux est si important pour les parents francophones partout au pays».

Avec son réseau complet d'établissements scolaires, qui inclut sept institutions postsecondaires seulement dans la région de Montréal, les préoccupations de la minorité anglophone du Québec ont très peu en commun avec celles des minorités francophones hors Québec, en ce qui a trait à la gestion scolaire.

Cependant selon Geoff Kelly d'Alliance-Québec, de nombreuses circontances suscitent des craintes chez cette minorité linguistique. M, Kelly a invoqué la baisse des inscriptions du nombre d'anglophones à l'extérieur de Montréal causée par la Loi 101 ce qui, combiné au dépeuplement rural, aurait gravement érodé le réseau scolaire anglophone québécois. M. Kelly a ajouté qu'Alliance-Québec partage le désir des minorités francophones hors Québec de voir la Cour suprême accorder à l'article 23 la portée la plus large possible, condition nécessaire pour assurer à toutes les minorités un plus grand degré de gestion de leurs écoles.

Par ailleurs, le directeur de la Commission nationale des parents francophones, M. Paul Charbonneau, estime qu'ont fait souvent trop rapidement appel à la voie juridique. "Il est essentiel, au niveau des négociations politiques, de bien documenter les comités de parents qui se présentent devant les professionnels des ministères de l'éducation. Au cours de la prochaine décennie, nous verrons à mieux outiller nos effectifs, tant au niveau de l'argumentation et du financement, qu'au niveau de la pédagogie. Même si dans les trois quarts des cas, on ne gagnerait pas sans une forme ou une autre de contestation judiciaire, il ne faut pas limiter toutes nos interventions à cet échelon-là."

RENSEIGNEMENTS SUR LA TPS PROPOSÉE ET LES PERSONNES ÂGÉES.

■ UN CRÉDIT DE TPS sera versé quatre fois par année à 84% des personnes âgées. Le personnes âgées à revenu faible ou modeste paieront moins de taxe avec la TPS proposée* qu'elles n'en paient aujourd'hui.

Avec la TPS proposée:

■ PAS DE TPS sur les produits alimentaires de base, ni sur les services de la Popote Roulante, ni sur les repas servis dans les résidences pour personnes âgées.

*Le projet de loi sur la TPS est couramment sous considération au Parlement.

Taxe sur les produits et services

[redacted]

Renseignements à l'intention des personnes âgées

Canada

■ PAS DE TPS perçue sur les loyers résidentiels ni sur les services municipaux de transport en commun.

■ PAS DE TPS perçue sur la plupart des frais médicaux et dentaires, ni sur les soins hospitaliers ou en résidence, ni sur les médicaments sur ordonnance, ni sur les appareils médicaux tels que les lunettes, les verres de contact et les prothèses auditives.

Pour recevoir le feuillet "Renseignements à l'intention des personnes âgées", appelez sans frais la ligne info-TPS: 1 800 267-6640 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Dispositif de télécommunication pour malentendants: 1 800 267-6650

La TPS. C'est important de vous renseigner.

Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada

Canada

Les Classements sportifs présentés en collaboration avec

Labatt's ...brasseurs des bières
Bleue
Bleue légère
Budweiser
Crystal
Carlsberg

Jean-Paul II

Résultats du 6 mars
Plus haut sinple
HOMMES
Maurice Dupuis 189
Germain Roy 185
Bertrand Lapierre 183
FEMMES
Gemma Bélanger 210
Mona Cormier 159
Lucienne Martineau 154
Equipes
3 Les Bourdons 662
8 Les Frous-Frous 638
2 Les Bijoux 630
Plus haut triple
HOMMES
Germain Roy 484
Zéphirin Beaulieu 474
Maurice Dupuis 459
FEMMES
Gemma Bélanger 534
Mona Cormier 431
Yvette Lapierre 418
EQUIPES
3 Les Bourdons 1889
2 Les Bijoux 1868
4 Les Artisants 1808
Classement suite au 6
3 Les Bourdons 50
5 Les Rayons Soleil 39
8 Les Frous-Frous 39
1 Les Joyeuses 32
2 Les Bijoux 30
4 Les Artisants 23.5
7 Les Ambitieux 22.5
6 Les Toupis 16
Meilleures moyennes
HOMMES
Zéphirin Beaulieu 161
Ernest Duguay 159
Paul Barrette 157
FEMMES
Gemma Bélanger 161
Yvette Lapierre 141
Edna Landry 132

Joyeux Troubadours

Résultats du 11 mars
Plus haut simple
HOMMES
Richard Paquette 224
Maurice Gagné 201
Jack Tracey 198
FEMMES
Sylvie Chiasson 179
Henriette Michaud 173
Lisa Réaume 171
ÉQUIPES
Les Castors 685
Les Dolphins 657
Les Pizzas 640
Plus haut triple
HOMMES
Richard Paquette 787
Maurice Gagné 533
Daniel Deschamps 526
FEMMES
Sylvie Chiasson 463
Henriette Michaud 461
Suzanne Paquet 449
ÉQUIPES
Les Castors 1936
Les Dolphins 1871
Les Pizzas 1864
Classement suite au 11
Les Castors 51
Les Tigres 47
Les Moutons blancs 42
Les Moustaches 41
Les Aigles 34
Les Schtroumphettes 32
Les Cavaliers 32
Les Gabbas 31.5
Les Renards 31
Les Dolphins 29
Les Pizzas 28
Les Etoiles 16.5
Meilleures moyennes
HOMMES
Maurice Gagné 173
Jack Tracey 173
Gilles Chiasson 172
Richard Paquette 166
FEMMES
Shelley Girard 178
Suzanne Paquet 160
Françoise Grondin 153

Sac de sable

Résultats du plus haut simple
HOMMES
Emile Lamarche 1370
FEMMES
Yvette Lapierre 1170
Du plus haut triple
HOMMES
Théo Boudreau 2370
FEMMES
Yvette Lapierre 2710
Plus haut simple d'équipe
Les Canaris 3170
Plus haut triple d'équipe
Les Canaris 7170
Les joueurs qui ont joué plus de 1000
Emile Lamarche 1370
Théo Boudreau 1230
Yvette Lapierre 1170
Urbain Cormier 1090
Classement 30 janvier
Canaris 84
Orioles 83
Pinsons 73
Merles 71.5
Cygnes 61
Condors 56
Coucous 54
Corbeaux 35.5
Meilleurs moyennes
HOMMES
Jérémie Beaulne 760
Ernest Duguay 720
Zéphirin Beaulier 720
Théo Boudreau 710
FEMMES
Marie Parent 680
Yvette Lapierre 660
Edna Landry 620

Fleurs-de-Lys

Résultats du 11 mars
Plus haut simple
HOMMES
Gilles Roy 232
Ernest Duguay 223
Robert Chrétien 216
FEMMES
Ginette Dupuis 234
France Massé 211
Renette Morin 202
ÉQUIPES
1 Reid's Trophy 792
12 Les Roses 789
5 M&L Drywall 788
Plus haut triple
HOMMES
Gilles Roy 561
Laurent Bellefeuille 539
Russ Drouillard 530
Régent Morin 530
FEMMES
France Massé 556
Ginette Dupuis 545
Angèle Lapierre 515
ÉQUIPES
12 Les Roses 2239
3 McKee's Gas bar 2239
5 M&L Drywall 2215
2 Star Custom Con. 2214
Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne
Gilles Roy 62
France Massé 60
Premier gagnant du 50/50
Line Duguay
2e gagnant du 50/50
Raymond Laroche
Classement suite au 11
3 McKee' Gas bar 43
5 M&L Drywall 42
2 Star Custom Con. 41
9 Bowlero Bowl 40
7 P.A. Regent 40
10 Semo Air 40
6 Dynamite Disco 38
8 R&D Trucking 33
12 Les Roses 33
4 P.A Texaco 29
11 Champion Rest. 25
1 Reid's Trophy 16
Meilleures moyennes
HOMMES
Dave Pearson 182
Donald Éthier 178
Robert Chrétien 174
FEMMES
Angèle Lapierre 173
Adelaide Dease 170
Line Duguay 162

Index des services en français

PHOTOGRAPHES

St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis,12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, 735-2622

The Photographer, Mme Marthe Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. 253-4535

Conservez vos souvenirs pendant des années... en faisant prendre un portrait de famille aujourd'hui
PRIX RÉGULIER 70.00$
PRIX SPÉCIAL JUSQU'AU15 JUIN19.95$
tp towne portraits
Valable pour adultes, enfants et groupe Séance complète Limite: un par famille
5729 ch. Tecumseh E. 944-2652

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Regal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden Rés.: 734-7921 -Bur.: 972-1520

QUINCAILLERIE

Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, 798-3535

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER

Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. 945-1189

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES

(Voir APPAREILS MÉNAGERS)

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

(voir aussi SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHER)

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. 728-1061

National Building Supplies et SBT Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Lespérance, Tecumseh. 735-8058; 979-3138

Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. 974-6160

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815, ch. Tecumseh, Pointe-aux-Roches.798-3611

Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor. 254-3763

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 2851 ave Howard. 966-2282

Dynamic Hair and Esthetics, Mme Muriel Fortin-Thomas, 100 ch. Lespérance, Tecumseh. 735-7771.

Hair Fashions by Madeleine, Mme MadeleinePayeur, 7853 est, rue Wyandotte, Widnsor, 974-5161

Park Avenue Beauty Salon, Mme Sylvie Chiasson, 1210 ave Ouellette, Windsor, 252-7207; 252-7208

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, 945-0855

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérome Marcotte, 870 rue Wyandotte Windsor. 977-9277; 12105 ch. Tecumseh, Tecumseh. 735-2830

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, BelleRivière. 728-1500
Paul Reaume Funeral Home, Comber, 687-2128

Suite page 11

SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS

au Centre Communautaire *Francophone Windsor-Essex*

Samedi 17 mars 1990

Souper Irlandais: 18h30

Soirée: 20h00

avec le groupe

CLIN D'OEIL

A cette soirée , il y aura un Encan d'articles de hockey qui ont déjà appartenu à des joueurs-vedettes des Red Wings de Détroit et des Canadiens de Montréal (Patrick Roy, Chris Chelios, Steve Izerman, Gérard Gallant et plusieurs autres). Tous les articles sont signés par les joueurs.

Entrée:

Souper et soirée: 11,00$
Soirée seulement: 8,00$
Pour réservations: 948-5545

AMENEZ VOS AMIS!

Cette activité est dans le cadre de la campagne de prélèvement de fonds du Centre Francophone Windsor-Essex

Audiences Train rapide

Messieurs Rémi Bujold et Bob Carman, co-présidents du Groupe de travail Train rapide Québec-Ontario, ont annoncé aujourd'hui la tenue d'audiences publiques, dont celles à Windsor les 2 et 3 mai.

«Ces rencontres publiques vont permettre aux gens intéressés de rencontrer le groupe de travail et de faire valoir leurs points de vue relativement à un service de train rapide passager entre Québec et Windsor» a dit M. Carman.

«Les gens intéressés seront invités à soumettre un mémoire en vue d'une présentation au groupe de travail, a déclaré M. Bujold. Nous communiquerons avec les organisations municipales, les Chambres de commerce et les groupes intéressés par un tel projet pour les informer de la tenue des audiences et les inviter à y participer.»

Le Groupe de travail Train rapide Québec-Ontario a été mis en place par les Premiers Ministres Bourassa et Peterson en juin 1989 et doit leur remettre leur rapport intérimaire à l'été 1990.

Classement suite ...

L'Érablière

Résultats du 9 mars
Plus haut simple
HOMMES

Jules Lavigne	205
Mario Girard	203
Marc Nadeau	201

FEMMES

Louise Gaudet	201
Marie-Anne Gagnier	199
Cécile Langlois	179

ÉQUIPES

# 5 Les Cécilias	986
# 12 La Fin	900
# 7 Les Jeunes	897
# 4 Les Défiants	897

Plus haut triple
HOMMES

Mario Girard	582
Marc Nadeau	540
Vern Martins	538

FEMMES

Louise Gaudet	557
Marie Anne Gagnier	553
Solange Ward	498

ÉQUIPES

# 5 Les Cécilias	2700
# 12 La Fin	2566
# 7 Les Jeunes	2532

Classement suite au 9

#5 Les Cécilias	48
# 1 The BS'	42
# 6 Les Diamants	41
# 12 La Fin	38
# 9 Les Pierres à feu	37
# 8 Les Potpourris	35
# 11 Les Avalanches	35
# 7 Les Jeunes	34
# 4 Les Défiants	33
# 3 Les Digidoux	30
# 2 On Essaie	26
# 10 Les Inconnus	22

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	185
Roger Hamel	173
Jean-Albert Godin	172

FEMMES

Solange Ward	162
Arnolda godin	159
Madeleine Guignard	158

Carrière et professions

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc.

CONSEILLER/ÈRE EN FORMATION ET RESSOURCES HUMAINES (homme ou femme)

Le défi

Sous l'autorité de la Directrice des ressources humaines, le/la conseiller/ère gère les activités de formation de notre réseau qui regroupe 47 caisses à travers la province et qui emploie près de 700 employé(e)s. Il/elle analyse les besoins, coordonne le développement des programmes, gère le calendrier et assure un support à la diffusion et à l'évaluation des activités de formation. De plus, la personne participe à la gestion des diverses activités liées aux ressources humaines tels la dotation, la rémunération et le développement organisationnel auprès des caisses populaires et au sein de la Fédération.

Les exigences

Bachelier/ère en Éducation, en Relations industrielles ou dans un autre domaine connexe, vous détenez quelques années d'expérience pertinente. Vous pouvez effectuer des interventions-conseil structurées et faites preuve de souplesse, d'autonomie et d'une grande disponibilité. La connaissance du domaine financier ou d'un système coopératif constitue un atout.

Si ce poste répond à vos aspirations professionnelles, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 mars 1990 à:

Madame Lucie Côté
Directrice des ressources humaines
La Fédération des caisses populaires
de l'Ontario Inc.
450, rue Rideau, 3e étage
OTTAWA (Ontario)
K1N 5Z4.

VOUS VOULEZ EN APPELER DE VOTRE ÉVALUATION?

Vous avez encore le temps de faire appel relativement à votre évaluation de 1989 si vous estimez que votre maison ou votre établissement d'affaires n'a pas été convenablement évalué. L'évaluation est importante car le montant de l'impôt foncier que vous paierez en 1990 en dépend. L'impôt foncier est calculé en multipliant la valeur d'évaluation de votre propriété par le taux au mille des taxes municipales et scolaires.

Des avis d'évaluation foncière ont été envoyés aux propriétaires et locataires dont l'évaluation a changé depuis l'an dernier. Des séances publiques d'information ont eu lieu dans votre région pour vous permettre de poser des questions et pour corriger toute erreur.

Le rôle d'évaluation a été remis à votre municipalité le 27 février 1990 et servira au calcul des taxes que vous paierez en 1990. Vous pouvez consulter ce rôle d'évaluation pendant les heures d'ouverture au bureau de votre municipalité. Si vous croyez que votre propriété n'a pas été convenablement évaluée, et que vous n'avez pas encore soumis de réclamation d'appel, vous avez encore jusqu'au 20 mars 1990 pour remettre ou envoyer par la poste votre appel à la Commission de révision de l'évaluation foncière. *N'oubliez pas que vous avez le droit de faire appel même si vous n'avez pas reçu d'avis d'évaluation foncière.*

Dernier jour : 20 mars 1990

Ce délai ne s'applique pas aux municipalités et aux localités : du canton de Kent
de la ville de Chatham

La Commission de révision de l'évaluation foncière est un tribunal indépendant qui relève du ministère du Procureur général de l'Ontario. La Commission vous donne une occasion supplémentaire de faire réviser votre évaluation si, selon vous, celle-ci n'est pas juste et équitable par rapport à celle des propriétés similaires de votre quartier. La Commission est moins solennelle qu'une cour de justice. Vous pouvez y présenter vous-même votre cas, ou le faire présenter par un avocat, ou demander à un parent ou un ami de parler en votre nom.

Des formules d'avis d'appel sont mises à votre disposition par la Commission, les bureaux régionaux d'évaluation et les bureaux municipaux. Vous pouvez également présenter votre appel au verso de l'avis d'évaluation ou par lettre indiquant l'adresse de la propriété et le numéro du rôle d'évaluation, de même les motifs de l'appel. Les appels doivent être envoyés au Registrateur Régional de la Commission de révision de l'évaluation foncière à l'adresse ci-dessous.

Si vous avez fait appel de votre évaluation foncière précédente, vous devez soumettre un appel relatif à votre évaluation foncière à la Commission de révision de l'évaluation foncière chaque année si aucune décision n'a été prise relativement à l'appel de votre évaluation foncière précédente.

Les appelants de régions de l'Ontario désignées pour recevoir des services en français peuvent comparaître devant une commission d'appel bilingue (français-anglais). Veuillez cocher la case appropriée de votre formulaire d'appel si vous désirez vous prévaloir de ce service.

Ministère du Revenu
Ontario

Registrateur Régional
Commission de révision de l'évaluation foncière
1er étage, 426, rue Third
London, Ontario
N5W 4W6

Les femmes se valorisent ...

Mme Blanche Bénéteau; infirmière industrielle, a expliqué comme les valeurs des gens sont en fonction de leur milieu

Mme Denise McLean, conseillière commerciale au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, a encouragé les dames à établir de petites entreprises à domicile et leur a indiqué la marche à suivre pour ce faire.

Ensemble on ira loin!

Éliminons la discrimination raciale au Canada

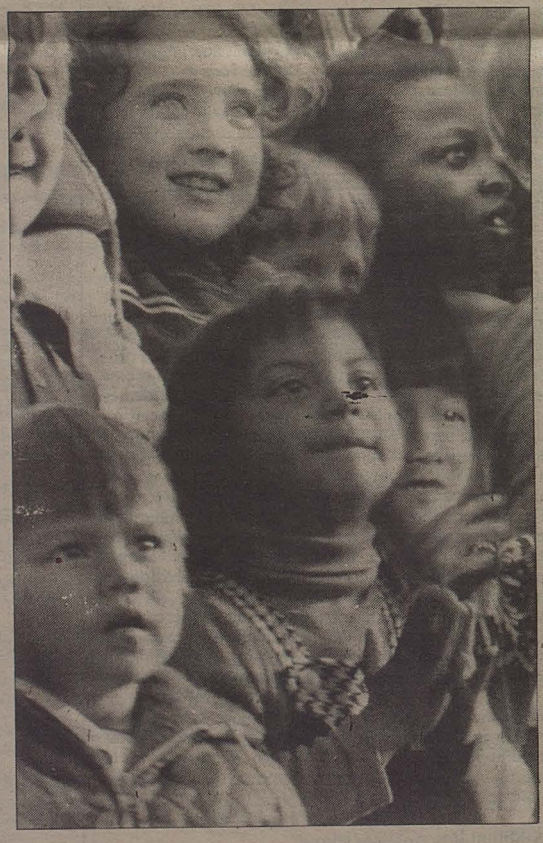

Le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

À l'aube d'une nouvelle décennie, nous devons relever le défi de bâtir un pays plus juste et plus équitable pour tous. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons faire du Canada un pays plus fort, où il fait bon vivre. Seules la coopération et la compréhension entre tous les Canadiens peuvent nous aider à rendre notre pays plus juste et plus fort.

En participant à cette journée unique, vous pouvez contribuer à faire de ce beau rêve d'égalité une réalité.

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada | Multiculturalism and Citizenship Canada

Canada

Mme Louise Klimczak a fait ressortir l'importance de son apparence personnelle et a offert plusieurs conseils utiles à ce sujet.

Pouvez-vous contracter le SIDA en touchant une personne atteinte du SIDA?

NON! Renseignez-vous. Parlons-en. Appelez sans frais 1-800-267-SIDA
Ministère de la Santé de l'Ontario.

La Croix-Rouge à la rescousse.

C'est grâce à votre aide que la Croix-Rouge est en mesure de fournir tout un ensemble de services et de programmes à votre communauté. S'il vous plaît, donnez votre appui à votre section locale.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

DESTINATION TORONTO

Vous ou quelqu'un de vos connaissances déménagez à Toronto et ses environs? Rendez le transfert facile! Communiquez avec:

JULES DROUIN
Représentant des ventes
RE/MAX MARKVILLE REALTY LTD
Bur. (416) 477-5500
Rés. (416) 475-7973
50 McIntosh Drive, Unionville, Markham, Ont. L3R 9T3

Service de Relocation

Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

(LC) La première production de la pièce de théâtre «Le théâtre de la maintenance» sera présentée le 21 avril prochain au nouveau Centre communautaire francophone Windsor/Essex.

Encore une fois la troupe théâtrale communautaire «Soleil-Sud» donnera l'occasion de se joindre à eux afin de s'amuser et de se divertir tous en français.

Cette pièce se déroule avec huits ménagers sur la scène de théâtre chacun ayant un caractère différent l'un de l'autre et chaque personne se découvrant à travers le théâtre.

Les spectateurs auront la chance d'apprendre certains éléments du théâtre à travers des personnages qui présentent une vrai réunion de comédie, de chant et de danse.

La mise en scéne est faite par Mme Liette Valade, la régisseuse/maquilleuse/coiffeuse est Mme Murielle Fortin-Thomas et les costumes sont de Mme Denise Webster.

Dans la photo, on voit sept des comédiens en répétitions. De gauche à droite, Mme Gina Michaud, M. Marcel Bergeron, Mme Margot Lavoie, Mme Suzanne Gougeon, Mlle Valérie Brown, MM. Gaétan Harvey et Yan Munk et, de dos, la metteuse en scène, Mme Liette Valade,. (M. Normand Pelchat était absent au moment de prendre la photo)

TVOntario

Mercredi 14 mars- 20h00
LE SIDA... REVISITE: Un témoignage touchant

<<Si on pense trop à la mort, on oublie la vie...>> dit Frank Thibodeau, devant la caméra. Malgré la fragilité de son corps, déjà ravagé par la maladie, on peut lire dans son regard la volonté de se battre jusqu'au bout.

Un Franco-Ontarien.

Aujourd'hui, Frank Thibodeau n'est plus. Ce décorateur d'intérieurs, reconnu par ses pairs comme l'un des meilleurs au Canada, ce francophone originaire est mort du sida l'automne dernier à l'âge de 43 ans. Un an après sa diffusion originale, la chaîne française de TVOntario présente en son hommage, un témoignage qu'il livrait pour l'émission **Visiontario.** Cette émission sera également diffusée le dimanche 18 mars à 22h30, sur la chaîne anglaise de TVOntario.

Vendredi 16 mars- 21h30
CINEMA-CINEMA; Fatherland

Cette co-production franco-allemande raconte l'histoire d'un jeune chansonnier est-allemand qui doit quitter son pays parce que ses chansons sont trop engagées. Il part à la recherche de son père, lui aussi exilé politique. Ce film présente de manières originale les sentiments ambigus que ressentent actuellement les jeunes Allemands entre eux, et envers ceux qui, de gré ou de force, ont dû soutenir ou combattre des idéologies contradictoires dans les années 30 et 40.

Mardi 20 mars- 20h00
A COMME ARTISTE: l'enfant terrible de la danse au Canada

En 1980, après avoir terminé ses études à l'Ecole nationale de ballet du Canada, le danseur et chorégraphe Robert Desrosiers fondait sa propre troupe de danse. Aujourd'hui, ses succès, ici comme à l'étranger, ne se comptent plus.

Banquet Bénéfice

à la salle Chopin
du Centre Communauutaire francophone Windsor-Essex

le samedi 24 mars 1990
à 19h00

MENU GASTRONOMIQUE PRÉPARÉ PAR LE Chef Pierre Meloche

Entrée: Terrine de saumon et de pétoncles avec coulis de poireaux
Salade: Radicchio farci avec salade jardinière et vinaigrette de pamplemousse
Potage: Crème de tomates aromatisée de gin
Plat principal: Crevettes grillées avec sauce à l'orange et au gingembre; médaillons de veau sautés avec sauce au vin rouge et champignons sauvages
Légumes: Carottes sucrées
Pommes de terre aux olives noires, poivrons rouges
Dessert: Millesfeuilles de Baies fraîches avec crème anglaise au Grand Marnier

Musique d'ambiance avec le duo Claire Paré et Michel Déziel, Le Combo Jazz de l'école secondaire L'Essor ainsi qu'un orchestre d'occasion.

Entrée: 50,00 $

Billets disponibles: au Centre communautaire francophone, à la Caisse populaire de Tecumseh, au bureau de l'ACFO, au Salon Dynamic Hair, au Centre Culturel St-Cyr de Pointe-aux-Roches, au Restaurant Velvet et à la Co-op de Pointe-aux-Roches.

Cette activité parrainé par l'ACFO est dans le cadre de la campagne de prélèvement de fonds du Centre communautaire francophone Windsor-Essex. Des reçus d'impôt de 25,00$ seront émis.

Index des services en français

SERVICES AGRICOLES

A votre service
LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière

798-3011 798-3012

Gérald Mailloux
gérant-adjoint

SERVICES D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 758 California, Windsor. **252-5991**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

Aqua Sana, M. Espedito Quaglia, 1375 pr. Janisse, **948-9251**

Culligan's World Wide, M. Ernest Lalande, **728-4029**

National Safety Associates, M. Phil McGraw, 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor. **948-8511**

SERVICE D'ÉCOUTE, DE RENSEIGNEMENTS ET DE CONSEILS POUR LES FEMMES EN DIFFICULTÉ

SOS Femmes, 1-800-387-8603

SERVICES D'INFIRMIÈRES À DOMICILE

Para-med Health Services *(personnel francophone disponible,)* **258-8660**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 2418 ave Central, Windsor. **948-9322**

SEVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Terry Guerrero, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**

Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-1445;** 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**

Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**

Levesque, Levesque, et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh. **735-9928**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor. **977-9025**

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2662 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TAILLEURS

(Voir **VETEMENTS POUR HOMME**)

TERRAINS DE CAMPING

(Voir **CAMPING**)

TRICOT

(Voir **ARTISANAT**)

VÊTEMENTS POUR DAMES

Boutique Schanel, Solange Demers, Carole Daneault, 20 rue Erie N., Learnington, **326-6604**

VÊTEMENTS POUR HOMMES

DesRameaux Tailors, M. Roger DesRamaux, 4749 rue Wyandotte, est, Windsor, **945-3050**

Grand concours à la chaîne française

Pour la première fois de son histoire, la chaîne française de TVOntario parraine un grand concours qui fera des heureux chez ses téléspectateurs.

Les participants à ce concours n'ont qu'à répondre correctement à la question unique qui apparaît en ondes à la fin de chaque épisode du téléroman *Mademoiselle*, et à faire parvenir leur réponse, accompagnée de leurs noms, adresse, numéro de téléphone et âge, à TVOntario avant le 16 avril.

Le grand gagnant recevra en prix un voyage pour deux de cinq jours à Rio de Janeiro et pourra, s'il le désire, visiter les studios de TV Globo, créateurs du téléroman. En deuxième prix, deux personnes recevront chacune un appareil-photo 35 mm Fuji DL-160 TELE, avec objectif de 55 mm. Les dix gagnants dont les noms seront tirés subséquemment recevront un sweatshirt de la chaîne française de TVOntario.

CBEFT

Mercredi 14 mars- 16h30
LE PETIT VAMPIRE

Les aventures d'un jeune garçon vampire, Rudiger, vivant dans un cimetière avec sa famille. Avec Joël Dacks, Christopher Stanton et Marsha Moreau. Réal. René Bonnière. Prod. can.

Jeudi 15 mars- 16h30
CHARAMOULE

Série de sketches basés sur des situations vécues par les enfants à l'école ou à la maison et mettant en vedette des jeunes qui donnent la réplique à des comédiens professionnels. Réal. Pierre Duceppe.

Vendredi 16 mars- 13h30
CINEMA: Gloria ou la course au bonheur (Little Gloria, Happy at last) (1re de 2). Le richissime Reggie Vanderbilt rencontre au cours d'un bal la ravissante Gloria Morgan. Malgré leur différence d'âge et l'opposition des siens, Reggie l'épouse. De leur union naît une petite fille qu'ils prénomment Gloria. (can.- amér. 83). (Suite vendredi prochain à 13h30).

Samedi 17 mars- 16h30
GENIES EN HERBE

Anim. Claude Deschênes et Elaine Lauzon. Juges: Marielle Vermette et André Jacob. Réal. Rachel Verdon.Réal.-coord. Estelle Cassou. Finale métropolitaine.

Dimanche 18 mars- 18h05
DECOUVERTE

Magazine scientifique animé par Pierre Maisonneuve. Réal.-coord. Thérèse Patry. -DESACIDIFICATION DU PAPIER. Aux Archives Nationales d'Ottawa on multiplie les efforts à la ressource de notre mémoire. - DES FIBRES OPTIQUES DANS LA CAROSSERIE. Un professeur de l'Université de Toronto propose d'incorporer un réseau de fibres optiques dans le métal de la carosserie des avions. - LE COEUR AU FROID. On remet en question la relation entre le climat et la santé cardiaque.

Lundi 19 mars- 16h30
BETES PAS BETES

Les animateurs Sylvie Lussier, vétérinaire, et Pierre Poirier, technicien en santé animale, répondent aux questions des enfants sur le merveilleux monde animal. Réal. Stéphane Turcotte et Louise Montpetit.

Canal 38 (CFTM Montréal)

Jeudi 15 mars- 19h00
LA VIE DES GENS RICHES ET CELEBRES: avec Robert Leach

Une excusion dans la vie privée des grandes personnalités du monde.

Vendredi 16 mars- 13h00
CINEMA D'APRES-MIDI: «La dernière danse»

(Six weeks) Am. 1982. Comédie dramatiquer de T. Bill avec Dudley Moore, Mary Tayler Moore et Katherine Healy. / Un politicien s'intéresse à une femme et à sa fille atteinte de leucémie.

Samedi 17 mars- 19h30
JEUNESSE D'HIER A AUJOURD'HUI: avec Jacques Salvail

Rétrospective musicale des succès des années 60-70. Cette semaine: Shirley Théroux.

Lundi 19 mars- 11h30
LES MINI-STARS DE NATHALIE

Animateurs: Nathalie Simard et Serge Thibodeau. Télémagazine pour enfants. Histoires, chansons, chronique vidéothèque-souvenirs .

LES PROFESSIONNELS FRANCO-ONTARIENS DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON FORMENT UNE ASSOCIATION

Par: Paul de la Riva (collaboration spéciale)

SUDBURY (APF) Une vingtaine de professionnels de la chanson et de la musique franco-ontarienne, dont Michel Lalonde, Marcel Aymard, Donald Poliquin, Butch Bouchard, Sylvain Lavoie et Paul Demers viennent de fonder à Sudbury l'Association des professionnels de la chanson et de la musique franco-ontariennes, (APCM).

Le but est de permettre aux artistes et intervenants franco-ontariens dans le domaine de la musique, de s'unir pour mieux percer l'industrie de la musique, tout en profitant de l'expérience et des connaissances des autres Franco-Ontariens oeuvrant dans le même domaine.

Les artistes sont d'avis que l'APCM permettra aux membres d'être mieux représentés auprès des institutions, du public et des médias. Elle assurera une meilleure diffusion des informations artistiques et elle initiera des échanges au profit de l'association, tout en veillant à la formation d'une relève.

L'APCM s'adresse prioritairement aux auteurs-compositeurs, aux interprètes et aux musiciens (instrumentistes, arrangeurs,orchestrateurs). Les participants à l'assemblée de fondation ont tenu à préciser que toutes les personnes oeuvrant dans le domaine de la chanson et de la musique, telles que les agents, les réalisateurs et les techniciens peuvent devenir membres de l'APCM.

Pour se faire connaître comme organisme, l'APCM compte installer un kiosque au prochain Contact Ontarois qui aura lieu à Ottawa. Les membres de l'association qui seront présents au Contact participeront à un «jam session».

Pour Marcel Aymard, un ancien de CANO-musique, et artiste bien connu dans le milieu franco-ontarien, «cette association aidera à la promotion des artistes». C'est très difficile d'être un artiste francophone hors Québec puisque le marché est limité. Nous avons besoin d'un appui pour survivre et faire avancer notre carrière. Cette association est en quelque sorte une soupape, qui donnera au jeune artiste une banque d'information. Par exemple, il saura où trouver un agent et comment approcher les compagnies de disques.

Disques en Revue

par Yvan Brunet

Nathalie Carsen «Bleu nuit» Trans-Canada KDC-664.

Nathalie Carsen s'était signalée à l'attention générale en mai 1988 avec son premier 45 tours intitulé «A la tendresse» de la plume de Didier Barbelivien. A présent avec son tout premier album «Bleu nuit» elle se lance dans la bataille en s'interprétant elle-même. Forte d'une solide formation classique, Nathalie a co-réalisé cet album et elle a participé à chaque étape de la production. «Bleu nuit» reflète à la fois l'ambition et le talent de Nathalie Carsen. L'amour, la tendresse, les rêves, les joies d'enfant sont touchés ici de façon délicate et sensible: «Pirater mon coeur», «Quand l'amour revient», «A la tendresse», «Oublie- moi», «La maladie de toi», etc... Un nom qu'il conviendra d'ajouter bientôt à celui des Johanne Blouin et autres Céline Dion.

François Feldman «Une présence» Polygram 838 836.

François Feldman avait époustouflé le monde de la chanson en 1988 avec son album «Vivre vivre» qui comprenait les deux grands titres «Suis mois jusqu'au vertige» et «Slave». Cette toute nouvelle offrande vinylisée comprend de la musique dans la même optique: exhubérante, sans retenue et puissante. Le rock léger de Feldman garde ses principales qualités, sa couleur somme toute originale et sa chaleur un peu frustre. Très impressionnat d'un bout à l'autre, cet album est incontestablement le signe d'une maturité intelligente. A souligner: «J'ai peur», «Les valses de Vienne», «Fragile Queen», et «Joue pas» (avec Joniece Jamison). Hautement recommandé.

Georges Frederic Handel «Les concertos grossos» Polygram/Philips 422 370-2.

La composition des Concertos grossos en 1739 se situait à une période de nouveaux espoirs pour Handel car deux ans auparavant il avait subi à 52 ans une attaque qui l'avait contraint à plusieurs semaines de cure. Handel avait composé ces pièces surtout pour servir d'entractes musicaux. Ce tout nouveau coffret de trois disques lasers regroupe les 12 Concertos grossos d'Handel servies sur plateau d'argent par l'ensemble I Musici (violons et violoncelles). D'intérêt particulier: «Concerto No. 10» (le seul à commencer par une véritable ouverture à la française) et «Concerto No. 12» (l'une des rares compositions baroques où les mouvements lents l'emportent en nombre sur les rapides). Des échos handeliens d'autrefois aux accords d'aujourd'hui.

UNE VIE DE QUALITÉ POUR LES GENS DU TROISIÈME ÂGE

Un service de premier ordre depuis 1944

Les Religieuses hospitalières de St-Joseph

VILLA MARIA

Foyer pour les gens âgés

POUR VOUS:
- Un emplacement pittoresque au bord de la rivière Détroit
- Des soins de santé à long terme
- De nombreuses activités dans lesquelles vous pouvez participer
- Une infirmière enregistrée sur les lieux 24 heures par jour
- Des services religieux, y compris la Messe tous les jours
- Du personnel de langue française

(Notre numéro est toujours à votre portée dans l'Index des services en français du Rempart.)

2856 ouest, promenade Riverside
254-3763

Petites Annonces

À VENDRE: Ordinateur Adam, clavier imprimante, 8 cassettes vidéo. 776-5534 3

CHAMBRE À LOUER; Pour personne dans l'enseignement pour la prochaine saison. 734-7896 3-1

CHAMBRE À LOUER: Section sud-est de la ville. 225$ par mois.945-4105 5-1

DÉTAILS CI-HAUT

Le concours Mademoiselle

Un couple chanceux s'envolera bientôt pour le Brésil !

Dépêchez-vous ! Le concours prend fin le 6 avril !

TVOntario la chaîne

à Windsor : câble 35

Une oeuvre de charité
enregistrée no. 0375824-43

MISSIONS ESQU-OMI INC.

C.P. 159
ST-NORBERT, MANITOBA
R3V 1L6

— REPANDRE L'AMOUR DE DIEU —
— SECOURIR LE PAUVRE —

Un des territoires missionnaires les plus isolés au monde, s'étendant sur 2,330,000 kilomètres carrés (900,000 miles carrés) d'eau, de glace et de roc.

Chers amis,

Il y a presque trois ans, le Seigneur m'invitait à quitter parents et amis pour prendre charge du Diocèse de Churchill-Baie d'Hudson dans le grand nord canadien.

En me plaçant dans un des champs missionnaires les plus isolés au monde, le Bon Maître a aussi voulu que je devienne mendiant pour Ses missions esquimaudes, qui n'ont presqu'aucune source de revenus dans ces régions lointaines de l'Arctique. En plus de pourvoir aux besoins de nos missions, nous nous sommes engagés à soulager la misère des nécessiteux, peu importe où ils sont, en partageant avec eux ce que nous recevons nous-mêmes.

C'est avec un coeur plein d'espoir que je viens frapper à votre porte, afin de tendre la main aux noms des moins favorisés. Si jamais vous décidez d'ajouter une charité à votre liste, pourriez-vous, s.v.p., considérer la possibilité d'étendre votre générosité à notre coin du monde? Votre assistance financière, déductible pour fins d'impôt, serait un précieux geste de compassion envers ceux et celles qui ont peu, et nous vous en serions des plus reconnaissants.

Tous nos missionnaires, hommes et femmes, se joignent à moi pour vous exprimer notre profonde gratitude pour votre aimable considération, et ensemble nous demandons à Dieu de vous combler de Ses grâces si douces.

Sincèrement dans le Seigneur,

+ Reynald Rouleau omi

+Mgr Reynald Rouleau, O.M.I.

L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Le Rempart de Windsor

60¢

Windsor, Ontario | 24ième année | 21 mars 1990, No 12

Jugement de la Cour suprême et la gestion scolaire.

Les réactions sont partagées. Certains souhaitent la réécriture de l'article 23

OTTAWA (APF): La Fédération des francophones hors Québec, l'Association canadienne-française de l'Alberta et la Commission nationale des parents francophones sont d'accord sur un point: les parents francophones vont enrichir pendant encore longtemps les avocats du pays si l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés n'est pas modifié, de façon à ce que l'application du droit à une complète gestion scolaire ne soit pas lié à la clause «là où le nombre le justifie».

Réagissant au jugement de la Cour suprême portant sur le droit des parents francophones d'Edmonton à gérer et à contrôler leurs écoles, le président de la FFHQ, Guy Matte, a réclamé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour amender l'article 23. «Si nous devons passer encore dix ans devant les tribunaux, je ne vois pas comment nous pourrions aujourd'hui parler d'une victoire» estime M. Matte. «C'est un jugement qui va rendre les avocats très riches, à moins que le fédéral et les provinces s'entendent pour avoir un amendement à la section 23 de la Charte des droits et libertés pour enlever la clause qui dit «là où le nombre le justifie». M. Matte ajoute que les francophones hors Québec vont dépendre de la générosité des gouvernements provinciaux, à défaut de quoi ils devront retourner devant les tribunaux. Le seul endroit où la question du nombre est maintenant réglée, souligne M. Matte, c'est à Edmonton avec le présent jugement de la Cour suprême.

Si la Cour suprême a reconnu le principe de la gestion et du contrôle des écoles par les parents de la minorité de langue officielle, elle a toutefois indiqué que la création de commissions scolaires francophones indépendantes dépendait du nombre d'élèves inscrits dans les écoles de la minorité.

Pour le président de la Commission nationale des parents francophones, Raymond Poirier, la Cour suprême a ouvert la porte à l'interprétation par les politiciens et les autres tribunaux, qui auront à se prononcer sur la question des nombres. «Le jugement force nos politiciens à montrer qu'ils sont de vrais chefs de gouvernement où des petits politiciens».

Suite page 6

INVITATION

LE REMPART publiera un cahier spécial au mois de mai à l'occasion du vingtième anniversaire du poste radiophonique CBEF.

Depuis son entrée en ondes en 1970, le poste a eu un effet considérable sur le développement de la communauté d'expression française du sud-ouest. Nous invitons nos lecteurs et lectrices à écrire des lettres exprimant leurs sentiments à l'égard de CBEF que nous publierons dans le cahier. Les lettres doivent nous parvenir avant le **21 avril.**

Ca monte!

(LC) La construction de la Résidence Richelieu Windsor Inc. va bon train. On en est au troisième des cinq étges prévus. Les personnes âgées sont sensées être dans leur logis au début d'octobre.

La résidence contiendra cinquante et un logis dont vingt-cinq à deux chambres à coucher, et trois pour personnes handicappées, dont une à deux chambres à coucher.

Certaines unités seront louées au prix du marché de 625$ par mois pour deux chambres à coucher et 515$ pour une chambre à coucher et les autres seront offerts d'après le revenu de la personne.

De plus, la résidence aura une cour privée en arrière de la bâtisse, une salle de récréation à l'intérieur, une cuisine et un système de osn que tout le monde aura l'occasion d'entendre.

Un gérant, un concierge en plus d'une personne élue étant locataire de cette résidence seront chargées de la bien gérer.

Pour plus d'informations on peut s'adresser à l'Association canadienne-française de l'Ontario au 948-9322 ou à Mme Denise St-Denis au 944-7667.

A l'intérieur

Le volume 2 de notre série de cahiers "Éducation Enjeu National".

Belle Rivière

Index des services en français

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Tecumseh, Windsor **948-8191; 734-6369.**

M.Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd., 2525 Promenade Roseville Garden, Suite 200. **944-1234; 735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 971-0497
Fax: 948-1621
5135 chemin Tecumseh est, Windsor, Ontario. N8T 1C3

APPAREIL S ÉLECTRONIQUES

(Voir **STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs, et voir aussi APPAREILS MÉNAGERS)**

APPAREILS MÉNAGERS

Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Chistian Book store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, East Park Center, 6711 ch, Tecumseh, **944-8112.**

Le Trésor de laine Tecumseh Wool and sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**

La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, pièce 400. Bur.: **255-7500;** Dom.: **728-1048**

Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479;** Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES

A. & L. Auto Recycles Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE

Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy. 2, Emeryville, **727-3486**

CAMPING

Windsor South/Amherstburg KOA ,la famille Florian Brousseau, RR1, ch Texas, McGregor, **726-5200**

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**

Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONFECTION DE GÂTEAUX

Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436**

CONSTRUCTION

[voir **RENOVATIONS ET CONSTRUCTIONS)**

DISC JOCKEY

Melodies Marion, M. Louis Marion, **258-6900**

ÉLECTRICIEN

Roy Electric, Richard et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205**

ENSEIGNES

Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérence, Tecumseh, **735-1303**

Suite page 6

EN BREF

TVONTARIO DEPASSE SES OBJECTIFS

La campagne télévisée de souscription publique de TVOntario a permis de recueillir 270 079 $ auprès de 5 690 membres, dépassant ainsi de 65 pour cent les objectifs fixés.

«Quelle formidable marque de confiance de la part de nos téléspectateurs», déclare Bernard Ostry, président et chef de la direction de TVOntario.

L'OCTROI «SHORELINE COMMUNITY TRANSIT SERVICE»

Monsieur Jim McGuigan, député d'Essex Kent, a annoncé l'octroi d'une subvention de 44 834 $ à la ville de Tecumseh pour aider à l'achat d'une fourgonnette qui sera utilisée dans le cadre du nouveau système de transport urbain «Shoreline Community Transit Service».

Ce service sera offert aux personnes âgées et handicapées de Tecumseh, de St-Clair Beach, du canton de Sandwich Sud et du canton de Maidstone.

Le transport porte-à-porte sera disponible pour les personnes qui ont rendez-vous chez le médecin, qui reçoivent des traitements médicaux, qui ont des courses à faire ou bien qui veulent participer à des activités sociales et récréatrives. Une somme nominale sera exigée pour ce service.

LA FORMATION PROFESSIONNEL OCTROIE

Monsieur Sean Conway,ministre de la Formation professionnelle, a annoncé récemment l'octroi de subventions s'élevant à 1,29 million de dollars afin de financer des projets dans le cadre de l'Année internationale de l'alphabétisation et d'appuyer le travail des alphabétiseurs pour adultes en Ontario.

Parmi les groupes subventionnés le Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation populaire de l'Ontario à reçu 75 000$ pour appuyer la mise sur pied d'un réseau d'ordinateurs pour les programmes d'alphabétisation en français ,37 500$ pour organiser un projet visant la célébration de l'héritage oral des Franco -Ontariens et la transcription d'histoires qui serviront de matériel d'alphabétisation , et 19 500$ pour la formation des responsables de l'alphabétisation.

ENVIRONNEMENT ONTARIO AUGMENTE LES FONDS POUR LE RECYCLAGE Le ministre de l'Environnement, Jim Bradley, a annoncer que la province allait presque doubler l'an prochain les sommes qu'elle consentira aux programmes de recyclage.

En effet, les crédits alloués au recyclage municipal,institutionnel et industriel seront portés à 38,5 millons de dollarsau cours de l'exercice 1990 -1991.

La part des municipalités sera portée de 13,7 à 25,1 millions, ce qui permettra d'élargir les programmes de collecte sélective en bordure des rues, les services de recyclage dans les immeubles d'habitation et les centres de collecte en milieu rural.

M. Bradley a aussi déclaré que l'objectif de la province consiste à trouver d'autres moyens d'éliminer 25% des déchets d'ici 1992 et 50% d'ici l'an 2000.

Selon les estimations du ministère, quelque 229 000 tonnes de matières recyclables ont été soustraites à l'enfouissement en 1989. Ce chiffre représente une augmentation de 73% par rapport à l'année précédente.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477** ou **1-800-265-7500** sans frais dans le comté .

Aux premières heures du matin du 7 janvier '90, une femme sortait d'une taverne de la rue Sandwich dans l'ouest de la ville.

Elle s'est retrouvée seule après s'être séparée de ses amis et elle a décidé se rendre chez elle à pied. Un automobiliste conduisant une Chevette s'est arrêté et lui a offert de l'amener chez elle.

Elle est montée dans la voiture et quand ils sont arrivés au parc "Ojibway" il s'est dépêcher d'y entrer. Il a mis la main entre les deux sièges, a sorti un gros couteau et l'a attaquée. Elle a pu s'évader pendant que le suspect s'est enfui.

C'est un homme de race blanche, dans sa vingtaine, mesurant 5"7", les cheveux blonds/bruns, qui portait un manteau de ski bleu marin avec les manches boursouflées jaunes.

Mercredi 21 mars- 18h00
Salle Derby Bingo, 1279 ouest, rue University
Parrainé par: **Le Conseil régional de l'Union Culturelle Franco-Ontarienne**

Vendredi 23 mars- 18h30
Salle Rosa City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Club Richelieu Windsor**

Calendrier des activités

TOUS LES LUNDIS
18h30
ACTIVITÉS EN FRANÇAIS POUR LES PETITS
Bibliothèque Forest-Glade-Optimist, 3211 promenade Forest Glade
Mme Simone Hobson, 735-6803

SAMEDI 24 MARS
19hH00
BANQUET BÉNÉFICE, SOUPER GASTRONOMIQUE
50.00 $ par personne
Information: Alyne Chayer ou Gaétan Harvey, 948-5545

JEUDI 29 MARS
19h30
REUNION MENSUELLE
Union culturelle des Franco-Ontariennes section Windsor
Local rue Califomia
Nicole Hamelin 735-3619

Deux autres événements majeurs à l'appui du nouveau centre communautaire

Les activités se poursuivent pour la campagne de prélèvements de fonds du nouveau centre communautaire francophone Windsor-Essex.
Toutes les personnes sont invitées au banquet-bénéfice le samedi 24 mars à 19h00, avec l'occasion d'entendre de la musique d'ambiance par le duo Claire Paré et Michel Déziel, le combo-jazz de l'école secondaire L'Essor ainsi qu'un orchestre d'occasion.
On attend encore la confirmation de la présence d'invités spéciaux.
Le banquet est parrainé par le Conseil régional de l'ACFO. La période pour réserver une place se terminait hier.
Le vendredi suivant, la Société de Radio-Canada et le Centre Communautaire Francophone invite tous les gens à sa journée d'accueil au nouveau centre. Toutes les émissions locales du poste seront diffusées en direct du Centre, sis au 7515 Chemin Forest Glade à Windsor.
C'est l'occasion de visiter le Centre pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait et de rencontrer en même temps le personnel de la station CBEF.
Dès 6h07,CBEF BONJOUR propose à tous le monde de se mettre en forme en assistant à l'émission qui sera diffusée à partir du gymnase adjacant à la piscine et en dégustant le petit déjeuner. A midi 10, ce sera AGROMAG, le magazine agricole. Entre midi 30 et 13h00, Bernard Drainville, journaliste à l'émission ONTARIO 30, présentera un reportage qui sera entendu sur toutle réseau ontarien. Finalement, à 15h04, l'équipe de CONTACT invite les gens à un "party" où il sera possible de danser au son d'un orchestre de renom dans la magnifique salle Chopin. De plus, les amateurs de chant pourront voir et entendre la chorale de l'école Ste-Thérèse sous la direction de Mme Thérèse Quenneville. Tout au long de la journée, il y aura plusieurs surprises et plusieurs prix de présence seront tirés au hasard, signalent les organisateurs.

M. McGuigan à Pointe-aux-Roches

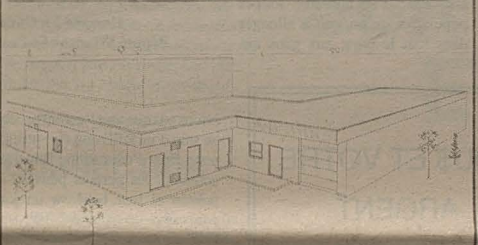

M. Jim McGuigan, député provincial d'Essex-Kent a annoncé que le canton de Tilbury-Nord recevra un octroi de 1,3 million $ du Ministère de l'Environnement de l'Ontario pour l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau sur la rue St-Clair à Pointe-aux-Roches.
"Notre gouvernement est engagé à appuyer les municipalités avec un projet de telle importance", de dire M. Jim McGuigan." Ces fonds représentent une contribution signifiante au développement et l'amélioration des communautés en leur donnant l'avantage de sources d'eau plus sécuritaires"
En voici le plan d'agrandissement de l'usine de traitement d'eau à Pointe-aux-Roches.

M McGuigan a présenté le premier versement aux représentants du canton samedi matin à l'usine actuelle. On le voit ci-haut, au centre de la photo avec, à gauche, M. Paul Courey, préfet du canton et M. David Tremblay, sous-préfet.
Ci-bas, le dessin de l'usine une fois le projet complété.

Le Richelieu Ottawa appuie la Fondation Franco-Ontarienne

Le Club Richelieu Ottawa a récemment présenté un don de 5 000 $ à la Fondation franco-ontanrienne. La photo fait voir le Dr Laurent Isabelle, président du Club, qui remet le chèque au père Roger Guindon, o.m.i., président du Club Fondation. Le Club d'Ottawa devient ainsi le 13e Richelieu à contribuer au fonds perpétuel créeé pour subventionner les initiatives culturelles, sociales et éducatives de la communauté franco-ontarienne. Le Richelieu Ottawa, premier des clubs Richelieu à atteindre le statut de vice-gouverneur de la Fondation, lance un défi à ses confrères Richelieu à imiter leur geste et à aider, eux aussi, à la Fondation franco-ontarienne à répondre aux aspirations des Franco-ontariens et Franco-ontariennes.

Le Comité du Centre communautaire francophone Windsor/ Essex est à compléter les arrangements pour l'achat de l'édifice Polonia et poursuit sa campagne de recrutement.
Voici la liste des gens qui sont devenus membres à vie (qui jouiront de divers avantages) qui ont offert des obligations (qui seront remboursables avec intérêt) ou qui ont fait des dons depuis la publication de la dernière liste.

Allegretti Marlene Belle Rivière
Beaulne Arthur Windsor
Benoit Yvette Windsor
Blais Charles Emile Windsor
Caron Vincent Chatham
Chapdelaine Sylvie Windsor
Charbonneau Cécile Windsor
Claveau Paul Windsor
Dallaire Jean Emeryville
Duguay Denis Windsor
Frappier Lucien Windsor
Inglis Pauline Windsor
Inglis Richard Windsor
Lalande Ernest Windsor
Lamarche Berthe Windsor
Lamarche Emile Windsor
Langlois Anne Windsor
Lavoie Jean-Paul Windsor
Lavoie Margo Windsor
Leal Madeleine Ruscom
Letarte André Belle Rivière
Letarte Diane Belle Rivière
Levesque Louis\ et Thérèse Harrow
Manzig Sandra Windsor
Marier Bernadette Windsor
Nadeau Lise Essex
Pajot Angela Windsor

La Communauté francophone se rallie! Soyez du nombre!

Dès le premier avril, le centre Polonia

deviendra le Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex

Le comité d'organisation invite tous les francophones à participer

- *en devenant membre à vie-pour jouir de nombreux avantages*
- *en offrant des obligations-remboursables avec intérêts*
- *en faisant un don*

Il est très important que tous les gens intéressés à être membre à vie s'inscrivent avant le premier avril.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à un de nos ralliemetns qui ont lieu tous les vendredis soirs, ou communiquez avec le Centre Communautre Francophone Windsor-Essex au 7515 de la promenade Forest Glade (adresse postale: C.P. 3126,Tecumseh, Ontario. N8N 2M3)
948-9322

Tribune politique

Les mesures gouvernementales sont à l'origine de la montée du racisme

Des députés de tous les partis ont exprimé leur point de vue sincère et ont condamné le racisme, la discrimination et les préjugés. C'est grâce à des personnes comme eux que le Canada a pu se doter d'un ensemble de lois, dont la Charte des droits, et de nombreuses mesures qui expriment le plus noble de tous les désirs des Canadiens, à savoir, que notre pays doit être tolérant, qu'il ne doit pas y exister de discrimination et que, dans toute la mesure du possible, tous les citoyens canadiens doivent avoir des possibilités égales.

Il ne suffit pas que ces principes soient traduits dans des lois ou d'autres instruments semblables, il faut qu'ils soient acceptés par la population. En gros, on peut qu'ils l'ont été. Mais lorsque les fibres constituantes d'une nation sont atteintes, on voit se multiplier les actes de racisme et d'intolérance.

La sécurité économique est une dimension très importante du problème du racisme et de l'intolérance, car dans une nation civilisée qui se veut tolérante, la population doit avoir ce sentiment de sécurité. Ils doivent s'identifier à la collectivité et avoir la conviction que, jusqu'à un certain point, ce sont eux qui décident de l'avenir de la nation. Dès l'instant où cette cohésion nationale n'est plus assurée, les gens se mettent à agir d'une façon qui répugne à ceux d'entre nous qui croient à l'égalité de tous, quelles que soient leurs différences. En fait, nous parlons de la théorie du bouc émissaire: quand les gens se sentent lésés et vulnérables, quand ils pensent perdre leur emploi et ne pouvoir rien faire, ils cherchent quelqu'un à opprimer et à blâmer afin de se défouler.

L'exemple le puls révélateur que nous donne l'histoire à ce sujet est peut-être le cas de l'Allemagne après la Première Guerre mondiale: perturbations sociales énormes, chômage et inflation endémiques situation quasi anarchique. Un nouveau chef est apparu, il a trouvé un bouc émissaire, et nous connaissons la triste fin de cette histoire. Si nous nous rappelons ce qu'on disait en Allemagne dans ce temps-là, nous devons réfléchir à ce qui se passe dans notre pays à l'heure actuelle.

L'histoire du Canada ne nous a pas donné une solide réputation de tolérance et d'égalité. Toutefois, au fil des ans, j'ai pu observer que notre pays devient de plus en plus civilisé et généreux. Ce qui nous distingue de nos voisins du sud, c'est notre sens de la responsabilité collective, qui peut prendre plusieurs formes. Cela se traduit par la civilité avec laquelle nous avons traité la question de la différence linguistique de nos deux peuples colonisateurs, ainsi que par notre préoccupation croissante pour la conditon des citoyens autochtones de notre pays. Cela est exprimé dans la politique officielle du bilinguisme ainsi que dans des programmes comme l'assurance-chômage, l'assurance-maladie, et de bien d'autres manières encore. Notre pays a été fondé sur le principe qu'il faut faire preuve de bienveillance les uns envers les autres et notre société est essentiellement humanitaire.

A mon avis, c'est l'érosion de cette caractéristique due aux mesures et aux programems mis en oeuvre par le gouvernement, qui est largement responsable de cette tendance à chercher des boucs émissaires dont nous sommes témoins. Il suffit de regarder l'exemple, en Ontario, de ces nombreuses municipalités qui ont adopté des résolutions pour se déclarer unilingues. Nous savons que c'est une manifestation de racisme, mais quelle en est la cause? La cause en est que de plus en plus on demande aux conseils municipaux de régler des problèmes qu'ils ne peuvent pas traiter impartialement. Cela fait partie de l'injustice croissante dans la répartition des responsabilités pour payer les frais du gouvernement. Cela fait partie de l'injustice du régime fiscal qui fait que le gouvernement fédéral ne tient pas ses promesses en ce qui concerne le financement de certains programmes qui incombait au palier provincial. A son tour, cette responsabilité descend au palier municipal où le plus régressif de tous les impôts foncier, doit en faire les frais. Les gens en première ligne doivent faire face à ces décisions pour lesquelles on n'a pris aucun engagement financier. Que se passe-t-il? Une bande sectaires leur donnent une bonne excuse pour chercher un bouc émissaire. C'est ce qui se passe et ce qui va se passer de plus en plus si nous ne réaffirmons pas notre engagement d'établir le genre de société que nous désirons.

De plus en plus, notre pays devenait une social-démocratie. Si je suis social-démocrate c'est parce que les groupes minoritaires, les groupes linguistiques, les femmes et tous ceux dans notre société qui sont tellement exclus du grand courant de la société vont être victimes, à moins qu'on assure l'égalité à tous et que tous aient des perspectives d'avenir dans notre pays.

Face à un accord de libre-échange sur lequel la majorité n'est pas d'accord; face à une attaque mesquine contre les chômeurs avec les changements apportés à l'assurance-chômage; face à une TPS qui perpétue le principe que les riches doivent être libérés de la charge de l'impôt aux dépens des pauvres et de la classe moyenne dont les impôts augmentent; face aux files d'attente aux soupes populaires qu'on voit s'allonger dans tout le pays; aux gens qui partout perdent leur emploi; aux inégalités régionales; aux pêcheurs qui savent que leur gagne-pain est menacé, il n'est pas étonnant qu'on cherche des boucs émissaires. Les gens qui ne croient plus pouvoir influencer l'avenir cherchent à rejeter la responsabilité sur les autres. Leurs problèmes sont plus urgents parce que leur gouvernement adopte des mesures qui sont incompatibles avec leurs opinions et avec ce que devrait être la destinée du Canada.

La montée du racisme, de la discrimination et de la violence peut être attribuée au renforcement du sentiment d'impuissance qu'a fait un gouvernement qui fait fi de ses citoyens. Il s'est engagé à défendre les intérêts des puissants aux dépens des petits.

Howard McCurdy
député Windsor St-Clair

VOU$ ET VOTRE ARGENT

par André Comeau

Les régimes d'Épargne: Éducation M. Wilson ferme partiellement une porte

Peu de gens se rendent compte que le ministre des finances vient d'imposer d'autres restrictions sur un abri fiscal qui était de plus en plus utilisé,le Régime d'Epargne - Education (REE).

En 1989, la contribution totale permise était d'environ 32,000 00$.Ceci voulait dire qu'un parent,un grand-parent, un parrain pouvait placer la dite somme pendant plusieurs années et tous les intérêts produits étaient attribuables au bénéficiaire, (l'étudiant). Le contributeur pouvait alors retirer les sommes investies, moins les frais d'administration et placer son argent ailleurs.Ces régimes d'épargne - éducation étaient particulièrement avantageux pour les parents qui avaient des placements imposables et devaient financer les études de leurs enfants en totalité.Ces abris fiscaux permettaient de transférer des sommes d'argent imposables dans les mains de quelqu "un qui n'aurait pas à payer d'impôt. C'était utiliser l'argent destiné à Revenu Canada pour fins éducatives.

Le dernier budget Wilson ne supprime par le REE.Il ne fait que limiter la contribution annuelle du parrain à 1500 $ par année jusqu'à concurrence de 31 500 00$. La durée limite du plan est de 21 ans et le bénéficiaire doit être étudiant à plein temps.

Quoi que j'aie utilisé moi - même le REE pour mes enfants , je ne le ferais pas si c'était à recommencer. Les risques sont trop grands.Environ 40% des bénéficiaires de REE décident de ne pas blions pas que tout l'argent produit au sein d'un REE doit être utilisée pour fins d'éducation. En effet, comment les parents peuvent-ils prévoir si leur bébé va un jour poursuivre ses études? Impossible!

Il y a une meilleure façon de pourvoir d'une façon sécuritaire à l'éducation de ses enfants. C'est d'investir l'allocation familiale à tous les mois dans un fonds mutuel de croissance. A l'âge de 18 ans, l'enfant devrait avoir environ 35,000 $ qu'il pourrait utiliser selon ses besoins. Tous les impôts sur cette somme sont attribuables à l'enfant. N'oublions pas non plus que les gains un capital ne sont pas imposables jusqu'à concurrence de 100,000 $.

Si l'on investit en plus les divers dons que l'enfant reçoit au cours des années, celui-ci devrait, au moment voulu, être en excellente position d'entamer ses études post-secondaires s'il le veut.

Pensez-y bien:
Qui connaissez-vous à qui vous pourriez suggérer de s'abonner au REMPART?...
Suggérez-leur donc!...
...
Merci!

Le Rempart de Windsor

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
2418 ave. Central , Windsor, Ontario N8W 4J3

Éditeur: **Jean Mongenais**
Adjointe à la rédaction: **Lucie Collins**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
Publicité national: **Céline Vachon**
Comptabilité: **Charlotte Mongenais**
Atelier: **Céline Vachon**
Johanne Gagnon
Diane Yelle

La copie: **0.60$**
Abonnements: **13.50$**/Canada: **25.00$** /Ailleurs
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

APF

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ☐ Renouvellement ☐

Lettre

La vice-présidente du Centre communautaire réplique à M. Rocheleau

M. le rédacteur,

Dans l'absence de notre président qui est à l'extérieur du pays pour encore quelques jours, je m'empresse de répondre aux accusations faites par M. Guy Rocheleleau dans sa lettre que vous avez publiée la semaine dernière.

Disons d'abord que nous reconnaissons le droit à M. Rocheleau de ne pas vouloir participer à la campagne que nous menons en vue de l'établissement d'un véritable centre communautaire pour les francophones de Windsor et du comté d'Essex. Je me permets simplement de lui signaler qu'il fait alors partie d'une très faible minorité car la très grande majorité des francophones nous manifestent leur appui de diverses façons et avec beaucoup d'enthousiasme.

Passons maintenant à l'accusation de M. Guy Rocheleau que nous n'agissons pas de façon démocratique. Toutes les décisions en rapport avec le projet ont été faites par un comité d'organisation de membres auquel tout individu intéressé a eu l'occasion de se joindre lors de sa mise sur pied à la réunion où M. Rocheleau était lui-même présent. De plus, lorsque le Centre sera en fonction, il sera géré par un Conseil d'administration qui sera élu à une réunion générale où tous les membres auront droit de vote. Si M. Rocheleau veut faire allusion à certains détails de l'offre d'achat du centre Polonia qui n'ont pas encore été révélés, je me permets de lui indiquer qu'il s'agit d'une entente contractuelle avec une grande institution financière et qu'il est alors tout à fait, normal que les détails ne soient pas tous révélés avant la conclusion de l'accord. Tous les détails seront annoncés à ce moment-là et de toute façon, nous en avons déjà fait connaître les grandes lignes.

Quant à son invitation de débattre la question, il n'est aucunement nécessaire de tenir une réunion spéciale à cette fin, puisque notre comité en fait une tous les vendredis soirs à laquelle n'importe qui y compris M. Rocheleau peut poser les questions qu'il veut, et nous y répondons en détail sous la seule réserve des informations considérées privilégiées par la Banque jusqu'à conclusion du contrat.

Je prends l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui nous expriment leur enchantement en rapport avec le projet et qui nous appuient de toutes les façons imaginables.

Nous voulons que ce soit un véritable centre communautaire auquel participeront tous les francophones de la région et j'invite tous ceux et celles qui ne l'ont pas fait encore de se joindre à nous.

Bernadette Grenier,
vice-présidente
Comité d'organisation
Centre communautaire francophone Windsor-Essex

CORRECTION

Une erreur se trouvait dans la livraison du 14 mars du REMPART dans les deux vignettes sous les photos de Mmes Louise Klimczak et Denise McLean. Par inadvertance, les deux photos ont été interchangées. Nous nous excusons auprès de ces deux dames.

MARCEL's GARAGE
& Bodyshop
(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Tecumseh
(angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux
MONARCH
office supply limited
1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario
966-2400
Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

RENSEIGNEMENTS SUR LA TPS PROPOSÉE ET LE LOGEMENT

■ **LA RISTOURNE DE TPS SUR LE LOGEMENT.**
La TPS proposée* remplacera la taxe fédérale actuelle qui ajoute 4% au prix des maisons neuves. La ristourne de 2,5% de la TPS sur les maisons neuves de moins de 350 000$ réduira la TPS de 7% à 4,5%, soit à peu près la même taxe de vente que maintenant.

■ **Ainsi, 95% des acheteurs de maisons neuves seront admissibles à la ristourne de TPS sur le logement au moment de l'achat.**

*Le projet de loi sur la TPS est couramment sous considération au Parlement.

Taxe sur les produits et services

Renseignements sur le logement

Canada

■ **PAS DE TPS SUR LA REVENTE DE MAISONS USAGÉES.**

Avec la TPS proposée:

■ **PAS DE TPS** perçue sur les loyers résidentiels d'un mois ou plus.

■ **PAS DE TPS** perçue sur les frais de condominium.

■ **PAS DE TPS** perçue sur les résidences d'étudiants ou de personnes âgées.

■ **PAS DE TPS** perçue sur les prêts, les hypothèques ni sur les polices d'assurance-maison.

Pour recevoir le feuillet "Renseignements sur le logement", appelez sans frais la ligne info-TPS:
1 800 267-6640 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Dispositif de télécommunication pour malentendants: 1 800 267-6650

La TPS. C'est important de vous renseigner.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

Canada

Les réactions sont ... page 1

que la Cour suprême ait reconnu le principe de la gestion scolaire pour la minorité. Il estime que le jugement est un gain net pour les parents francophones, parce que la Cour suprême reconnaît que l'article 23 accorde un droit de gestion scolaire aux parents francophones.

C'est aussi un gain pour les parents du Manitoba, puisque la Cour d'appel de cette province n'a pas reconnu aux francophones le droit de gérer leurs écoles en vertu de l'article 23.

Quant à l'Ontario, ce jugement unanime de sept juges de la Cour suprême va renforcir la situation des francophones, selon les responsables des Sections de langue française des Conseils scolaires catholiques de Windsor et d'Essex.

"Nous jouissons déjà d'une certaine mesure de contrôle sur nos établissements scolaires, de dire M.Aurèle Bénéteau, président de la SLF d'Essex. Le jugement confirme que cela est dans l'esprit de la Charte des droits et libertés et solidifie donc notre positon. Et se sera un argument de plus à utiliser pour obtenir un conseil homogène de langue française".

"C'est une décision que l'on attend depuis longtemps, indique Mme Jeanne Mongenais, présidente de la SLF de Windsor. Ca ouvre bien des portes qui étaient closes et ça va mettre de la pression sur le ministre de l'Éducation qui dandine depuis longtemps. Ca va aider plus spécifiquement le sud-ouest dans les conseils où il y a des situations délicates entre les francophones et les anglophones. Quant à la question d'un conseil homogène, le jugement ne précise pas quel nombre le justifie. Cela sera donc à déterminer."

La Commission nationale des parents francophones entend encourager les parents à continuer la lutte devant les tribunaux, jusqu'à la Cour suprême s'il le faut. «On n'a pas le choix que de se battre pour des écoles françaises. Si ça veut dire se battre devant les tribunaux, on ira se battre devant les tribunaux», affirme son président.

L'Association canadienne-française de l'Alberta ne pavoise pas non plus. La présidente de l'ACFA, Mme France-Levasseur-Ouimet, se demande si le premier ministre albertain Don Getty saura faire preuve de générosité envers sa minorité à la suite de ce jugement. «Le jugement donne beaucoup de marge de manoeuvre, ce qui fait qu'on va être devant les cours pour les prochains 20 ans». les nombres ne justifient pas»..

Pour les parents Albertains qui ont intenté des poursuites contre leur gouvernement, le jugement de la Cour suprême est une grande victoire. «C'est une journée merveilleuse, on a gagné» ont été les premiers mots de Mme Angéline Martel, pour qui prenait fin une lutte vieille de huit ans.

Elle estime avoir obtenu une victoire «à 99 pour 100», puisque le jugement reconnaît que les minorités francophones sont des partenaires égaux, qui ont droit à la gestion exclusive de leurs écoles, même si on ne reconnaît pas qu'il y a suffisamment d'élèves dans la région d'Edmonton pour accorder aux parents une commission scolaire indépendante. «La Cour suprême nous a dit aujourd'hui que nous avions le droit de survivre».

Enfin pour le sénateur et constitutionnaliste, Gérald Beaudoin, le jugement reconnaît le principe de base que la minorité de langue officielle a le contrôle constitutionnel de ses écoles. La question, c'est de savoir quelle forme devra prendre ce contrôle. «Ça va dépendre du nombre, explique M. Beaudoin. Plus ils sont nombreux, plus les droits sont forts».

Aux Communes, la ministre de la Justice Kim Campbell a rappelé l'engagement de son gouvernement de soulever la question des droits de la minorité linguistique lors d'une conférence constitutionnelle qui suivra la ratification de l'entente du lac Meech. Le gouvernement canadien a-t-elle dit, est prêt à collaborer avec les provinces et les territoires pour donner effet à la décision de la Cour suprême selon les moyens appropriés».

Le député libéral et porte-parole dans le dossier des langues officielles, Jean-Robert Gauthier, s'est dit heureux de la décision de la Cour suprême parce qu'il reconnaît aux francophones minoritaires le droit de gérer leurs écoles. Il est cependant contre ce qu'il appelle «la quantification des droits».

Index des services en français

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979**

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle Rivière **728-3717**

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN

Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 Ouellette. **253-2418**

IMPRIMEURS

Imprimerie Lacase, M. Larry Lappan, Route 42, Tecumseh. **735-4121**

Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-3202**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**

Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE

(Voir **ARTISANAT**)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES

(Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

LIBRAIRIES

(Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX**)

De passe à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS

choix complet pour tous les goûts et tous les âges

EDITIONS CHAMPLAIN LTÉE 107 rue Church
Toronto, Ontario N5C 2G5 **(416) 364-4345**

Librairie du SUD-OUEST

9h a 17h du lundi au samedi

Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor, Ontario N9H 1T5 **734-1960**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE

Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan,11918 ch.Tecumseh, Tecumseh **735-2445**

NUTRITION

Distributeurs indépendants Herbalife, Rénald et Carole Allard **735-0476**

OPTICIEN

Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101;** 197 rue Sandwich, Amherstburg, **736-2406;** 189 rue Church, Belle-Rivière, **728-3611**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAINEMENT

Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor. **974-6110.**

Suite page 8

Vous voulez exprimer votre reconnaissance pour un service rendu?

Vous êtes en maudit au sujet d'un événement quelconque?

Une décision d'un gouvernement vous inquiète!

Vous avez une opinion à exprimer?

ÉCRIVEZ AU REMPART!
2418 ave Central
Windsor, Ontario
N8W 4J3
948-4139

Où si vous hésitez à rédiger vous même, téléphonez nous, et nous nous en chargerons (948-4139)

LE REMPART EST LÀ POUR VOUS SERVIR!

Banquet Bénéfice

à la salle Chopin
du Centre Communauutaire francophone Windsor-Essex

le samedi 24 mars 1990
à 19h00

MENU GASTRONOMIQUE PRÉPARÉ PAR LE Chef Pierre Meloche

Entrée: Terrine de saumon et de pétoncles avec coulis de poireaux
Salade: Radicchio farci avec salade jardinière et vinaigrette de pamplemousse
Potage: Crème de tomates aromatisée de gin
Plat principal: Crevettes grillées avec sauce à l'orange et au gingembre; médaillons de veau sautés avec sauce au vin rouge et champignons sauvages
Légumes: Carottes sucrées
Pommes de terre aux olives noires, et poivrons rouges
Dessert: Mille feuille de baies fraîches avec crème anglaise au Grand Marnier

Musique d'ambiance avec le duo Claire Paré et Michel Déziel, Le Combo Jazz de l'école secondaire L'Essor ainsi qu'un orchestre d'occasion.

Entrée: 50,00 $

Billets disponibles: au Centre communautaire francophone, à la Caisse populaire de Tecumseh, au bureau de l'ACFO, au Salon Dynamic Hair, au Centre Culturel St-Cyr de Pointe-aux-Roches, au Restaurant Velvet et à la Co-op de Pointe-aux-Roches.

Cette activité parrainé par l'ACFO est dans le cadre de la campagne de prélèvement de fonds du Centre communautaire francophone Windsor-Essex. Des reçus d'impôt de 25,00$ seront émis.

948-5545 ou 948-9322 avant le 21 mars

mots cachés

4 lettres cachées

V	E	E	E	L	E	E	E	S	T	O	M	A	C	T
I	E	R	S	R	A	N	N	X	C	A	F	A	E	N
C	S	G	C	L	V	C	O	B	P	I	L	E	N	E
T	E	S	A	U	S	I	E	K	E	C	F	E	I	L
I	N	D	U	I	S	T	V	V	R	S	S	R	L	U
M	I	E	R	E	E	C	R	I	C	O	O	E	U	C
E	R	E	M	B	R	E	E	L	T	G	H	I	S	E
N	U	S	A	A	G	J	I	N	E	A	S	N	N	F
G	I	I	A	U	C	N	C	T	O	Y	E	O	I	S
I	D	E	E	E	I	I	A	R	E	S	I	I	I	E
O	A	R	R	Q	R	C	D	P	A	T	I	T	N	R
S	I	G	U	V	E	C	T	E	C	I	O	A	O	E
R	D	E	Q	S	O	O	N	N	E	T	N	R	R	L
R	E	S	I	E	E	I	O	A	T	E	S	T	E	C
S	R	U	P	E	F	F	E	T	P	F	O	I	E	T

âge
aider
amer

besoin

calorie
catégorie
clinique
crainte

diabète

effet
estomac
expose

féculent
fièvre
foie

fonction

guérir
guérison

hormone
injection
insuline
issue

maladie
médicament
mêlée
miser

norme

pancréas
piqûre
purs
raison
ration
rein

sec
sitôt
soif
soigne
sucre
symptôme

victime
vitamine
vivre
voie

test
toléré

urine

mots croisés

HORIZONTALEMENT

1—Ensemble des mâts d'un navire. — Saoûls.
2—Doux (pl.). — Patriarche.
3—De l'alphabet grec. — On en fait une huile purgative.
4—Notre-Seigneur. — Nég. — Ville de Palestine.
5—Commune russe (pl.). — Sert à lancer des flèches.
6—Sept jours. — Homme très avare.
7—Inflammation des synoviales du poignet. — Ville des Pays-Bas. — Tissu de lin.
8—Grande fête publique. — Gelée des eaux.
9—Dans. — Peintre anglais, né à Londres en 1775.
10—Intérieure. — Pron. indéf.
11—Estonie. — Voyelles. — Sorte d'étau.
12—Lac au Soudan. — Partie submergée d'un navire (pl.).

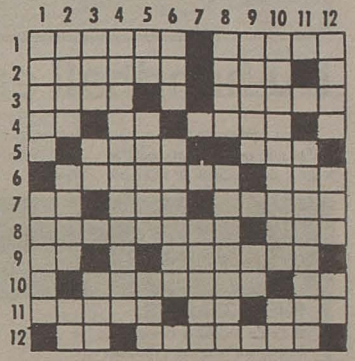

VERTICALEMENT

au milieu du jour.
7—Devenir aigre.
8—Inscription sur la croix. — Du verbe éternuer.
9—Prép. qui indique ce qu'on vient de dire. — Venu au monde.
10—Corrigé une seconde fois. — Voyelles.
11—Enfoncerons.
12—Significations. — Même. — Nég.

1—Plusieurs. — Fruit sec indéhiscent.
2—Ville du Québec. — Poss. — Marque la situation.
3—Tesson. — Moi. — Préfixe.
4—D'une manière unanime.
5—De la gamme. — Rescrit donné par le sultan de Constantinople. — Contraction convulsive de certains muscles du visage.
6—Point cardinal. — Somme que l'on fait

solution p. 9

Jim McGuigan Député
Essex/Kent
Bureaux de circonscription
«A VOTRE SERVICE»

Blenheim, Ontario
83 rue Ellen, Suite B
N0P 1A0
Tél: 676-8157
Fax: 676-4722
Heures de bureau: lundi au vendredi: 9h à 17h
Belle Rivière, Ontario
Place Notre-Dame, suite 4100, 419 rue Notre-Dame,
N0R 1A0
Tél: 728-4100 ou 1-800-265-3992
Heures de bureau: lundi au vendredi: 9h à 17h
N'hésitez point à me communiquer vos inquiétudes

EMPLOYEURS

** Vous voulez un employé qui répond à vos besoins?*
** Un employé que vous pouvez entraîné à nos frais?*

Communiquez avec:
le CENTRE DE CONSULTATION POUR
L'EMBAUCHE DES JEUNES
245, rue Janette, Windsor
253-4461 poste 48

Vous pouvez aider à assurer la formation des jeunes en vue d'un emploi

ÉDUC-ACTION

ÉDUCACTION

Pourquoi pas étudier en français au postsecondaire?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des affaires francophones au (416) 965-2257.

Ministère des Collèges et Universités Ontario
Sean Conway, ministre

Ce programme est financé en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada.

Sports Sports Sports Sports Sports Sports Sports Sports

Du handball en fin de semaine

Cinq équipes de filles et cinq équipes de garçons participent au tournoi de handball de l'Ontario Federation of Secondary School Associations (OFSSA) qui a lieu à Windsor vendredi, samedi et dimanche de cette fin de semaine, et qui est parrainé par l'école secondaire L'Essor.

Les joutes ont lieu au Collège St-Clair, 2000, ch. Talbot et à l'école secondaire Massey, 1800 rue Liberty, de 9h à 21h00 les deux premières journées, et à compter de 8h le dimanche jusqu'à la fin des finales.

L'organisatrice du tournoi est Mlle Carole Gaudet, entraîneure des équipes de L'Essor.

Le public est invité à assister aux compétitions. L'entrée est gratuite.

Fleurs-de-Lys

Résultats du 18 mars

Plus haut simple

HOMMES

Laurent Bellefeuille	259
Paul Poulin	253
Daniel Levasseur	220

FEMMES

France Massé	204
Angèle Lapierre	202
Adelaide Dease	190
Line Duguay	190

ÉQUIPES

# 10 Semo Air	809
# 8 R&D Trucking	795
# 12 Les Roses	780

Plus haut triple

HOMMES

Paul Poulin	683
Laurent Bellefeuille	621
Gilles Roy	560

FEMMES

Adelaide Dease	559
Angèle Lapiere	536
Edna Labelle	535

ÉQUIPES

# 12 Les Roses	2259
# 7 P.A. Regent	2241
# 8 R&D Trucking	2233

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

Paul Poulin	55
Paul Poulin	74

Premier gagnant du 50/50

Dave Pearson

2e gagnant du 50/50

Pat Greaney

Classement suite au 18

# 7 P.A. Regent	47
# 5 M&L Drywall	47
# 6 Dynamite Disco	45
# 9 Bowlero Bowl	43
# 3 McKee's Gas bar	43
# 10 Semo Air	42
# 2 Star Custom Con.	41
# 12 Les Roses	40
# 8 R&D Trucking	38
# 4 P.A. Texaco	31
# 11 Champion Rest.	29
# 1 Reid's Trophy	16

Meilleures moyennes

HOMMES

Dave Pearson	178
Donald Éthier	175
Robert Chrétien	174

FEMMES

Angèle Lapierre	173
Adelaide Dease	170
Line Duguay	163

suite p.9

Index des services en français

PHOTOGRAPHES

St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis,12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**

The Photographer, Mme Marthe Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535**

Conservez vos souvenirs pendant des années... en faisant prendre un portrait de famille aujourd'hui
PRIX RÉGULIER **70.00$**
PRIX SPÉCIAL JUSQU'AU15 JUIN**19.95$**
Valable pour adultes, enfants et groupe Séance complète Limite: un par famille
lp towne portraits
5729 ch. Tecumseh E. **944-2652**

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Regal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden Rés.: **734-7921** -Bur.: **972-1520**

QUINCAILLERIE

Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER

Centre Canadien-Francais, *(Club Alouette)* 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES

(Voir APPAREILS MÉNAGERS)

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

(voir aussi SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHER)

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**

National Building Supplies et SBT Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Lespérance, Tecumseh. **735-8058; 979-3138**

Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815, ch. Tecumseh, Pointe-aux-Roches.**798-3611**

Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor. **254-3763**

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 2851 ave Howard. **966-2282**

Dynamic Hair and Esthetics, Mme Muriel Fortin-Thomas, 100 ch. Lespérance, Tecumseh. **735-7771.**

Hair Fashions by Madeleine, Mme MadeleinePayeur, 7853 est, rue Wyandotte, Widnsor, **974-5161**

Park Avenue Beauty Salon, Mme Sylvie Chiasson, 1210 ave Ouellette, Windsor, **252-7207; 252-7208**

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérome Marcotte, 870 rue Wyandotte Windsor. **977-9277;** 12105 ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-2830**

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, BelleRivière. **728-1500**
Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

Suite page 12

Ontario

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que la Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario tiendra une réunion publique à la BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE de WINDSOR, 850 OUELLETTE AVENUE, SALONS A & B, WINDSOR (ONTARIO) le mardi 10 avril 1990, à 10:00 heures afin d'examiner les demandes de permis en vertu de la Loi sur les permis d'alcool et les règlements y afférent.

Les établissements suivants ont présenté des demandes de permis pour la catégorie indiquée, demandes qui seront étudiées aux heures et lieux susmentionnés:

Demandes de permis

Hum's Chinese Delicacies Restaurant
2169 rue Wyandotte ouest, Windsor
Permis de salle à manger ou permis de salon-bar avec nourriture

Laura's Place
322 rue Pelissier, Windsor
Permis de salon-bar avec nourriture

Lucky's Roadhouse
5270 rue Tecumseh est, Windsor
Permis de salon-bar avec nourriture

Lydia's Place
111 avenue Ouellette, Windsor
Permis de salle à manger ou permis de salon-bar avec nourriture

Royal Estate Golf Course
Municipalité de Sandwich South
MA: Maidstone
Permis de salle à manger ou permis de salon-bar avec nourriture et permis de terrasse

Demandes de permis supplémentaires

Fox Glen Golf Course Restaurant
Municipalité d'Anderson
avenue Howard, McGregor
Permis de terrasse (salon-bar avec nourriture)

Key West Club
170 rue Wyandotte ouest, Windsor
Reclassification d'un permis de salon-bar avec spectacles et un permis de salon-bar à un permis de salon-bar avec nourriture

Demande d'espace supplémentaire

Hydeaway Golf Club
Municipalité de Maidstone
496 rue Elmstead, Tecumseh
Espace supplémentaire de salle à manger

VEUILLEZ AUSSI PRENDRE note que tout résident de cette municipalité que désire faire une déclaration relative à une demande de permis doit soumettre une requête écrite à la Commission avant la date d'audience ou se présenter en personne à l'audience aux heures et lieux indiqués. (La requête écrite sera exposée à l'auteur de la demande et à toute autre personne ayant des rapports avec la demande.)

La Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario
55, boul. Lakeshore est
Toronto (Ontario) M5E 1A4

LE MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE DE L'ONTARIO
LA LOI SUR LES PERMIS DE VENTE D'ALCOOL

For information on this advertisement in English, please write to:

Director, Licencing & Permit Branch
Liquor Licence Board of Ontario
55 Lakeshore Blvd. East
Toronto, Ontario M5E 1A4

L'aventure à temps partiel

Tout en poursuivant votre carrière civile à plein temps, relevez un nouveau défi: celui d'apprendre à temps partiel un métier dans la milice, la marine, l'aviation ou dans le domaine des communications au sein de la Réserve des Forces canadiennes.

Augmentez votre revenu tout en profitant de diverses possibilités d'emploi et de voyage.

Joignez-vous à la Réserve
Appelez dès maintenant:
1-800-567-0000

Faites partie, à temps partiel, des effectifs du capitaine Tremblay.

FORCES ARMÉES CANADIENNES
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE
Canada
Défense nationale Defence

Les Classements sportifs présentés en collaboration avec

Labatt's ...brasseurs des bières
Bleue
Bleue légère
Budweiser
Crystal
Carlsburg

L'Érablière

Résultats du 16 mars
Plus haut simple
HOMMES

Jean-Albert Godin	223
Armand Hamelin	222
Wayne St-Louis	218

FEMMES

Solange Gauvin	199
Carole Allard	189
Sharon Gagnier	171

ÉQUIPES

# 1 The BS'	902
# 3 Les Digidous	871
# 7 Les Jeunes	861

Plus haut triple
HOMMES

Armand Hamelin	601
Jean-Albert Godin	598
Mario Girard	580

FEMMES

Madeleine Guignard	491
Solange Ward	481
Carole Allard	479

ÉQUIPES

#1 The BS'	2511
# 10 Les Inconnus	2506
# 5 Les Cécilias	2489

Classement suite au 16

#5 Les Cécilias	50
# 1 The BS'	47
# 6 Les Diamants	46
# 7 Les Jeunes	41
# 8 Les Potpouris	40
# 12 La Fin	38
# 11 Les Avalanches	37
# 9 Les Pierres à feu	37
# 4 Les Défiants	35
# 3 Les Digidous	32
# 2 On Essaie	31
# 10 Les Inconnus	29

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	185
Jean-Albert Godin	174
Roger Hamel	173

FEMMES

Solange Ward	161
Madeleine Guignard	159
Arnolda godin	158

Joyeux Troubadours

Résultats du 18 mars
Plus haut simple
HOMMES

Laurent Viel	209
Roland Vuillemenot	205
Gilbert Hébert	202
Richard Paquette	202

FEMMES

Suzanne Paquet	237
Shelley Girard	181
Henriette Michaud	167
Lisa Réaume	167

ÉQUIPES

Les Renards	730
Les Étoiles	662
Les Cavaliers	661

Plus haut triple
HOMMES

Georges Paquet	561
Maurice Gagné	532
Laurent Viel	512

FEMMES

Suzanne Paquet	574
Shelley Girard	526
Sylvie Chiasson	451

ÉQUIPES

Les Renards	1906
Les Étoiles	1848
Les Cavaliers	1827

Classement suite au 18

Les Castors	55
Les Tigres	52
Les Moutons Blancs	46
Les Moustaches	44
Les Cavaliers	39
Les Renards	38
Les Schtroumphettes	37
Les Aigles	34
Les Gabbas	33.5
Les Pizzas	30
Les Dolphins	29
Les Étoiles	21.5

Meilleures moyennes
HOMMES

Jack Tracey	173
Maurice Gagné	173
Gilles Chiasson	172
Richard Paquette	168

FEMMES

Shelley Girard	178
Suzanne Paquet	160
Françoise Grondin	152

Jean-Paul II

Résultats du 13 mars
Plus haut sinple
HOMMES

Paul Barrette	190
Ernest Duguay	180
Bertrand Lapiere	178

FEMMES

Gemma Bélanger	192
Denise Barrette	162
Yvette Lapierre	159

Equipes

# 2 Les Bijoux	681
# 1 Les Joyeuses	661
# 5 Les Rayons Soleil	641

Plus haut triple
HOMMES

Paul Barrette	551
Albani Chiasson	509
Bertrand Lapierre	468

FEMMES

Gemma Bélanger	466
Yvette Lapierre	468
Blanche Blais	442

EQUIPES

# 1 Les Joyeuses	1945
# 2 Les Bijoux	1897
# 5 Les Rayons Soleil	1857

Classement suite au 13

# 3 Les Bourdons	55
# 5 Les Rayons Soleil	44
# 8 Les Frous-Frous	39
# 1 Les Joyeuses	39
# 2 Les Bijoux	35
# 4 Les Artisants	25.5
# 7 Les Ambitieux	24.5
# 6 Les Toupies	18

Meilleures moyennes
HOMMES

Zéphirin Beaulieu	161
Ernest Duguay	158
Paul Barrette	158
Emile Lamarche	150

FEMMES

Gemma Bélanger	161
Yvette Lapierre	141
Edna Landry	133

solutions

réponse: SANG

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	T	V	I	R	E		I	V	R	E
2	A	M	E	N	E	S			N	O	E	
3	I	O	T	A		T		R	I	C	I	N
4	N	S		N	I		S	I	L	O		S
5	T		N	I	R	S			A	R	C	
6		S	E	M	A	I	N	E		C	A	T
7	A	I		F	O	E		T	O	I	L	E
8	K	E	R	M	E	S	S	E		O	E	L
9	E	N		E		T	U	R	N	E	R	
10	N		I	N	T	E	R	N	E		O	N
11	E	S	T	I		I	U		A	N	E	
12		N	O		C	A	R	E	N	E	S	

À propos de votre déclaration de revenus de 1989...

Le Guide est facile à suivre. Mais si vous avez des questions, communiquez avec des gens attentionnés.

Sylvie Senneville, Revenu Canada, Impôt

POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS
Consultez attentivement le Guide d'impôt général, qui accompagne votre formulaire de déclaration de revenus. Vous devriez pouvoir remplir facilement votre formulaire en suivant le Guide, étape par étape. Assurez-vous bien que votre déclaration de revenus est complète, si vous voulez qu'elle soit traitée rapidement. Si vous avez droit à un remboursement, il vous parviendra d'autant plus vite. Vous avez déménagé? N'oubliez pas de nous donner votre nouvelle adresse.

POUR LES CAS PARTICULIERS
Vous voudrez peut-être obtenir un des guides qui traitent d'un sujet particulier, comme celui sur les Dépenses d'emploi ou celui sur les Frais de garde d'enfants. Faites-en la demande en nous téléphonant au numéro indiqué dans le Guide général ou en vous présentant à votre bureau de district. La liste des guides particuliers se trouve, bien sûr, dans le Guide général.

Certains groupes de contribuables peuvent obtenir les services particuliers dont ils ont besoin. Des bénévoles, qui ont reçu leur formation de Revenu Canada, Impôt, peuvent aider les personnes qui sont incapables de se déplacer. Les personnes malvoyantes ou malentendantes peuvent obtenir le Guide général en version audio ou imprimé en gros caractères. Tous ces services sont gratuits. N'hésitez donc pas à en profiter!

POUR SAVOIR SI VOUS AVEZ DROIT À UN CRÉDIT
La taxe proposée sur les produits et services vise deux objectifs primordiaux: rendre le Canada plus compétitif et rendre le régime fiscal plus équitable. C'est pour atteindre ce deuxième objectif qu'on a instauré le crédit pour la taxe proposée sur les produits et services. Le premier chèque correspondant à ce crédit serait envoyé en décembre de cette année, suivi d'un autre chèque à tous les trois mois.

Bon nombre de personnes et de familles pourraient recevoir ce crédit. Pour savoir si c'est votre cas, vous devez remplir la formule verte qui accompagne votre déclaration de revenus de 1989 et nous retourner ces deux documents en même temps. Il se peut que vous ayez droit à ce crédit, même si vous n'avez pas de revenu imposable – si vous êtes étudiant, par exemple.

POUR OBTENIR LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS
Si vous avez encore des questions, soyez assuré que nous sommes là pour vous aider. Vous pouvez d'abord nous téléphoner au numéro que vous trouverez à la fin de votre Guide. Les heures d'accès y sont également indiquées. Nos agents répondront à vos questions. Vous pouvez également vous présenter à l'un des 37 bureaux de district de Revenu Canada, Impôt. Nos agents vous y attendent.

Des gens attentionnés pour répondre à vos questions.

Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation

Canada

Carrière et professions

Conseiller(ère) Communautaire
Centre de Windsor (poste permanent)

Le Centre de Windsor de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie (la ARF) est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) communautaire **bilingue** et motivé(e). Le ou la titulaire jouera un rôle de premier plan au niveau de l'élaboration et de la coordination des services de traitement de Windsor et du comté d'Essex. Les responsabilités principales de ce poste comprennent: l'évaluation des besoins de la communauté et la collaboration avec les organismes et les professionnels de la santé pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services de traitement de la toxicomanie de Windsor; l'organisation de séances, de séminaires et d'ateliers de formation et d'information adaptés à chaque groupe; la participation aux activités quotidiennes du Centre de Windsor; et l'accomplissement d'autres tâches sur demande.

Qualifications: Le ou la titulaire doit posséder: un diplôme universitaire, de préférence en sciences sociales ou médicales; des compétences manifestes en gestion de projet; une expérience pertinente dans le domaine de la mise en valeur communautaire et des services de traitement; d'excellentes aptitudes aux communications verbales et écrites; une bonne présentation et une disposition aux rapports interpersonnels; et la connaissance du domaine de la toxicomanie. L'aptitude à communiquer dans les deux langues officielles est essentielle.

Faites parvenir votre curriculum vitae en précisant le numéro de **dossier 90-013 à l'adresse suivante: Service du personnel, Fondation de la recherche sur la toxicomanie, 33, rue Russell, Toronto (Ontario) M5S 2S1.**

ARF Addiction Research Foundation — Fondation de la recherche sur la toxicomanie

" La Nuit sur l'étang"

Un peuple unit dans la Musique

Par:Paul de la Riva
(collaboration spéciale)

Sudbury(APF): Plus de 800 spectateurs qui avaient envahi l'auditorium Fraser de l'Université Laurentienne à Sudbury pour la Nuit sur l'étang le samedi 3 mars, ont complètement perdu le contrôle d'eux-mêmes lorsqu'ils ont vu et entendu les grands de la musique franco-ontarienne.

On sentait que la foule, ainsi que les artistes sur scène, c'est à dire Robert Paquette, Marcel Aymard, Paul Demers, Michel Lalonde et Sylvain Lavoie, participaient à une rencontre de famille, et que durant cette nuit, il n'y aurait pas de distance entre les Franco-Ontariens: que tous seraient unis dans la musique. La foule était prête à accueillir les artistes venus d'un peu partout en Ontario.

Le groupe rock-jazz Par Hasard, en provenance de Pénétang, a bien débuté la soirée avec un spectacle qui a brassé la foule. Marcel Aymard, accompagné du Last Dash Band, a présenté son

nouveau spectacle acadien. Nathalie Dicaire (photo) a ébloui la foule avec sa belle voix, son énergie et son contact avec la foule.

Térez Montcalm n'a pas seulement chanté du jazz avec sa voix quelque peu rauque, elle a fait parler sa guitare.

La foule a aussi été impressionnée par Janie Renée. Cette chanteuse de l'Outaouais a chanté avec émotion et énergie.

Paul Demers, un artistes dont la carrière connaît toute une ascension depuis quelques mois, n'a guère tardé à faire danser la foule. Les couche-tards de la soirée se sont fait brasser par le style rockeur de Visions et StingRay, deux groupes de Sudbury, qui aiment jouer leurs musique à pleine planche. Ce qui a plu grandement aux anciens et aux nouveaux venus de la Nuit, c'est le travail de l'animateur Robert Paquette, un des participants à la toute première Nuit en 1973.

Cet artiste originaire de Sudbury, demeure toujours aussi populaire que dans le passé: il continue à refléter pour bien des gens du moyen-nord leur cheminement dans le domaine musical et culturel.

L'apparition de Michel Lalonde, un ancien de Garoulou, durant une des entractes, a fait revivre à la foule l'ère du folklore-rock, qui avait touché une corde sensible il y a 10 à 15 ans.

Au courant de la soirée, le Prix du Nouvel-Ontario, qui est destiné à un Franco-Ontarien qui s'est distingué en art et en lettres, a été remis à Robert Paquette, un artiste qui a pu inspirer par le biais de la musique toute une génération de Sudburois et de gens du nord.

Cette année, la Bourse Bertrand, un prix remis à l'artiste qui a présenté la meilleur chanson, a été remportée par Janie Renée, grâce à sa chanson "Avril". Paul Demers s'est envolé avec le prix de TVOntario qui consiste en un montage d'un vidéo. Ce prix est remis à l'artiste qui a réussi la meilleure présentation visuelle.

Grâce à sa chanson "Sors de chez toi", Nathalie Dicaire a remporté le Prix CBON, il s'agit d'un phonogramme, qui sera diffusé au sein du réseau de Radio-Canada. Ce prix est remis à l'artiste sans enregistrement professionnel à avoir présenté la chanson la plus populaire. Ce prix veut surtout encourager les jeunes et les aider à faire une percée.

LE REMPART 948-4139

Administrateur (trice) du rôle
506 $ - 560 $ par semaine
(en cours de révision)

Poursuivez ces quatre occasions à la direction de l'impôt-santé des employeurs du **ministère du Revenu** pour fournir des services bilingues de consultation et d'observation aux contribuables. Vous devrez: répondre aux demandes de renseignements des contribuables concernant la loi et les règlements régissant l'impôt-santé des employeurs ainsi que les exigences de paiement; expliquer les droits et responsabilités; répondre aux appels relatifs à des clientes et clients particuliers; accéder/mettre à jour les fichiers de la base de données; résoudre les irrégularités du rôle; assurer le suivi de la clientèle contrevenante; préparer des rapports sur les tendances d'observation et les problèmes complexes; identifier les points à améliorer en ce qui a trait aux communications et au fonctionnement du rôle. **Lieux de travail: Windsor (2) -- Dossier RE-523/89; Brandford (2) --Dossier RE-525/89.**

Exigences: Expérience du travail administratif avec augmentation graduelle des responsabilités dans un milieu fiscal/de service aux contribuables; connaissance des lois pertinentes régissant l'impôt-santé des employeurs et capacité de les comprendre, de les interpréter et de les appliquer; connaissance des bases de données de l'ordinateur central et de la mise à jour des informations; aptitudes bien développées à la communication et aux relations interpersonnelles; maîtrise de l'anglais et du français. Une connaissance des lois ontariennes sur les impôts constitue un atout.

Secteurs de recherche: Lieux de travail respectifs et leurs environs.

Veuillez envoyer votre demande/curriculum vitae, d'ici le 6 avril 1990, en indiquant le numéro de dossier approprié, à: Direction du personnel, Ministère du Revenu, C.P. 627, 33, rue King ouest, Oshawa (Ontario) L1H 8H5.

Fonction publique de l'Ontario
Pour l'équité d'emploi

LE REMPART 948-4139

OFFRE D'EMPLOI
Agent-e de développement
La Fédération Franco-TéNOise,
organisme sans but lucratif qui oeuvre à la défense et à la promotion du français dans les Territoires du Nord-Ouest depuis plus de dix ans, est à la recherche d'un-e **agent-e de développement**
responsable du dossier culturel et des communications.

Description de tâches:
1. Encadrer et former les bénévoles des associations membres et affiliées à La Fédération Franco-TéNOise dans leurs démarches de planification et d'organisation d'activités culturelles;
2. Établir la programmation culturelle de La Fédération et conseiller les associations membres et affiliées dans l'élaboration de leur propre programmation culturelle;
3. Voir à la réalisation de la programmation culturelle de La Fédération et en faire rapport;
4. Faire de la représentation auprès des gouvernements, des institutions publiques et organismes intervenants dans le domaine culturel;
5. Organiser les communications internes de La Fédération;
6. Assurer les liens entre La Fédération et les média;
7. Accomplir toute autre tâche assignée par la direction générale.

Conditions de l'emploi:
La date d'entrée en fonction est le **30 avril 1990;**
Le salaire est de **30 000$** par année;
L'allocation logement est de **400$** par mois;
Le lieu de travail est **Yellowknife;**
Plusieurs déplacements sont à prévoir dans les T.N.-O.;
Un contrat d'un an avec possibilité de renouvellement sera signé.

Soumission de candidature:
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae et autres renseignements pertinents avant le **30 mars 1990** à:

M. Richard Barrette, directeur général
Fédération Franco-TéNOise
C.P. 1325, Yellowknife, (T.N.-O.), X1A 2N9
ou par fax au numéro: (403) 873-2158

Tous et toutes recevront un accusé de réception.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le directeur général au numéro suivant: **(403) 920-2919**

WINDSOR CHAPEL
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES
253-7234
1700 est, chemin Tecumseh, Windsor
Francis Louis Janisse, président et directeur

Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

Jeunes: A vos plumes!

(Com. & LC) La Société canadienne des postes veut encore cette année encourager les jeunes Canadiens à perfectionner leurs techniques d'écriture et à exercer leur imagination en participant au Concours national de rédaction de lettres.

Ce concours est ouvert aux jeunes de 11 à 15 ans (les membres des familles des employés de la Société ne sont pas admissibles).

De plus, ce concours offre une excellente occasion aux élèves de faire de la recherche sur une question d'actualité tout en pratiquant l'art et les techniques de la rédaction d'une lettre. Cette année, le thème choisi par l'Union postale universelle est le suivant: QUE POUVONS-NOUS FAIRE, COMME JEUNES, POUR LUTTER CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE?

Les lettres doivent être rédigées en français ou en anglais, écrites lisiblement à la main ou dactylographiées, d'une longueur de 500 à 1,000 mots.

Elles doivent être assorties d'une page couverture comportant les renseignements suivants: nom, adresse et numéro de téléphone du participant; nom du professeur ou du responsable du mouvement de jeunesse du participant; nom et adresse de l'école fréquentée. Elles seront jugées selon les critères suivant: originalité (40%) , contenu (30%), orthographe et grammaire (30%).

La personne gagnante, qui fera honneur à son école, recevra un ordinateur personnel IBM et représentera le Canada au concours international organisé par l'Union postale universelle. Elle recevra aussi un certificat d'excellence, la Collection-souvenir des timbres-poste du Canada de 1989, de même qu'un ensemble de plume et de crayon. L'an dernier, le représentant du Canada a remporté le deuxième prix international.

Les trois autres finalistes recevront chacun un certificat d'excellence, la Collection-souvenir des timbres-poste du Candada de '89, ainsi qu'un ensemble de plume et crayon. La Société des postes décernera aussi un certificat aux écoles et aux enseignants du lauréat et des finalistes.

Toutes inscriptions au concours doivent être oblitérées au plus tard le 6 avril 1990 et adressées au: Concours de rédaction de lettres, Société canadienne des postes, Poste 483, Edifice Sir-Alexander-Campbell, Ottawa (Ontario), K1A OB1.

Pour obtenir plus de renseignements, on peut s'adresser aux Relations publiques de la Société canadienne des postes en composant le (613) 734-7613.

Pouvez-vous contracter le SIDA en partageant un repas?

NON! Renseignez-vous. Parlons-en. Appelez sans frais 1-800-267-SIDA
Ministère de la Santé de l'Ontario.

TVO

Mercredi 21 mars -20h00
Visontario

"Si on pense trop à la mort, on oublie la vie..." dit Frank Thibodeau, devant la caméra. Malgré la fragilité de son corps, déjà ravagé par la maladie, on peut lire dans son regard la volonté de se battre jusqu'au bout. Aujourd'hui, Frank Thibodeau n'est plus. Ce décorateur d'intérieur, reconnu par ses pairs comme l'un des meilleurs au Canada, ce francophone originaire du nord de l'Ontario, est mort du sida l'automne dernier à l'âge de 43 ans. Un an après sa diffusion originale, la chaîne française présente en son hommage le témoignage qu'il livrait pour l'émission.

Samedi 24 mars-21h00
Ça me dit chaud: Michel Paiement en spectacle

Sur la scène musicale en Ontario français, un nom retient de plus en plus l'attention: celui de Michel Paiement. La chaîne française présente le spectacle que l'auteur-compositeur-interprète Michel Paiement a donné dans le cadre du Festival franco-ontarien à Ottawa, l'an dernier.

H & R BLOCK
VEUT VOUS ÉPARGNER
DE L'ARGENT

Plusieurs Canadiens sont perplexes à savoir comment les changements constants des lois de l'impôt peuvent influer sur leur retour d'impôt. Chez H & R BLOCK, nous avons toutes les réponses. Nos préparateurs ont reçu un entraînement spécial et trouveront toujours toutes les déductions et tous les crédits auxquels vous avec droit. Cette année, venez chez H & R BLOCK - nous assurerons que vous recevrez le remboursement le plus élevé possible. Faites-nous travailler pour vous!

10 endroits commodes dans la région de Windsor
Un seul numéro de téléphone
252-8301
SERVICE DISPONIBLE EN FRANÇAIS
H&R BLOCK
L'ÉQUIPE FISCACLE DU CANADA

Au Canada, il existe de nombreux programmes fédéraux à l'intention des aîné(e)s. Voici un bon moyen de les connaître!

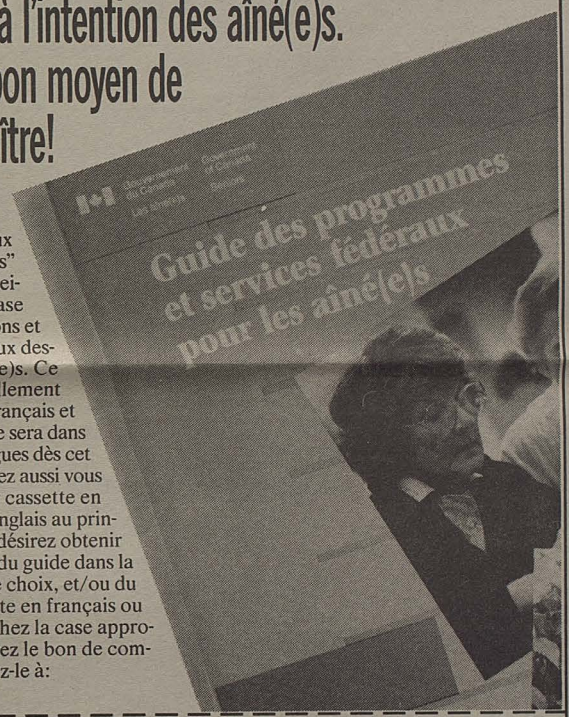

Le "Guide des programmes et services fédéraux pour les aîné(e)s" fournit des renseignements de base sur les prestations et services fédéraux destinés aux aîné(e)s. Ce guide est actuellement disponible en français et en anglais et il le sera dans neuf autres langues dès cet été. Vous pourrez aussi vous le procurer sur cassette en français et en anglais au printemps. Si vous désirez obtenir un exemplaire du guide dans la langue de votre choix, et/ou du livre sur cassette en français ou en anglais, cochez la case appropriée, remplissez le bon de commande et postez-le à:

Les aîné(e)s
Case postale 8176, Ottawa, Ontario K1G 3H7

Nom _____ (en lettres moulées)
Rue _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____

Livre
☐ Anglais ☐ Français
☐ Allemand ☐ Hongrois
☐ Ukrainien ☐ Portugais
☐ Italien ☐ Russe
☐ Polonais ☐ Grec
☐ Chinois

Livre cassette
☐ Anglais ☐ Français

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Les aîné(e)s / Seniors
Canada

Détails et règlements
1-800-268-8840

Le concours Mademoiselle
Un couple chanceux s'envolera bientôt pour le Brésil !
Dépêchez-vous ! Le concours prend fin le 6 avril !

TVOntario la chaîne
à Windsor : câble 35

Index des services en français

SERVICES AGRICOLES

A votre service

LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière

Gérald Mailloux
gérant-adjoint

798-3011 798-3012

SERVICES D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 758 California, Windsor. **252-5991**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

Aqua Sana, M. Espedito Quaglia, 1375 pr. Janisse, **948-9251**

Culligan's World Wide, M. Ernest Lalande, **728-4029**

National Safety Associates, M. Phil McGraw, 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor. **948-8511**

SERVICE D'ÉCOUTE, DE RENSEIGNEMENTS ET DE CONSEILS POUR LES FEMMES EN DIFFICULTÉ

SOS Femmes, 1-800-387-8603

SERVICES D'INFIRMIÈRES À DOMICILE

Para-med Health Services (personnel francophone disponible.) **258-8660**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 2418 ave Central, Windsor. **948-9322**

SEVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Terry Guerrero, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**

Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**

Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**

Levesque, Levesque, et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh. **735-9928**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor. **977-9025**

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2662 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TAILLEURS

(voir **VETEMENTS POUR HOMME**)

TERRAINS DE CAMPING

(Voir **CAMPING**)

TRICOT

(voir **ARTISANAT**)

VÊTEMENTS POUR DAMES

Boutique Schanel, Solange Demers, Carole Daneault, 20 rue Erie N., Leamington, **326-6604**

VÊTEMENTS POUR HOMMES

DesRameaux Tailors, M. Roger DesRamaux, 4749 rue Wyandotte, est, Windsor, **945-3050**

L' Art au Féminin

Ottawa- A l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, le magazine culturel de l'Ontario français, Liaison fait porter le dossier de sa livraison de mars su l'Art et les femmes.

Le dossier débute avec une réflexion de Patricia Smart, lauréate du Prix du Gouverneur général, qui situe les conditions féminines de la création artistique, en s'inspirant entre autres des écrits de Virginia Woolf et de Germaine Greer. Trois entrevues font découvrir la comédienne Claire Faubert, l'artiste Diane Génier et l'écrivaine Marguerite Andersen. Cette dernière offre d'ailleurs une nouvelle intitulée "Les chats se caressent dans le sens du poil..." Une table ronde réunit cinq Franco-Ontariennes- Lise Roy, Michelle Deshaies, Jacqueline Cregheur, Mariette Théberge et Joëlle Roy- qui examinent leur cheminement en tant que partie prenante du processus créateur en Ontario français.

Le dossier est illustré par des oeuvres de Sylvie Bélanger (Toronto) et d'Yvonne St-Onge (Sudbury). Enfin, deux courts textes de réflexion viennent clore un dossier bien étoffé: Evelyne Voldeng définit quatre modèles féminin d'écriture et Marie-Jeanne Musiol explore ces nouveaux territoires du féminin qui évitent l'enfermement dans des frontières, linguistiques ou autres. Par ailleurs, Liaison passe en revue une demi-douzaine de livres, notamment le dernier recueil de poésie d'André Leduc et le manuel d'Expression dramatique paru récemment chez Prise de Parole.

CBEFT

Jeudi 22 mars-14h30
TÉLÉFEUILLETON

Lord Mountbatten, Le dernier viceroi. Drame biographique réalisé par Tom Clegg. Avec Nicol Williamson, Janet Suzman et Ian Richardson(dernière de 6).

L'assassinat de Gandhi provoque un deuil national. Ses funérailles ouvrent des perspectives de paix et de réconciliation. Le 21 juin 1948, Lord et Lady Mountbatten quittent l'Inde.

Vendredi 23 mars-20h00
LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON À RADIO-CANADA

Les Canadiens de Montréal affrontent les Capitals de Washington au Capital Center à Landover. Avec Richard Garneau, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Jean Pagé.

Samedi 24 mars-16h30
LE CLAN CAMPBELL

L'Héritage. James vient en aide à une femme trappeur, arrogante et à l'esprit indépendant. John et Emma la voient tout de suite comme une épouse éventuelle pour leur père.

Dimanche 25 mars-18h05
DÉCOUVERTE

Magazine scientifique animé par Pierre Maisonneuve. Réal.-coord. Thérèse Patry. La Carte d'indentité Génétique. Des scientifiques proposent de retracer, molécule par molécule, le contenu complet du programme génétique humain. Que fer-t-on de ces information sans précédent sur notre identité biologique?

Lundi 26 mars-20h00
UN SIGNE DE FEU

Scénario et dialogues Lise Payette, avec la collaboration de Sylvie Payette. Réal. Raymonde Crête.

Claire (Luce Guilbeault) fait confiance à l'amour de Daniel (Robert Marien). Véronique (Michelle Rossignol) interroge Françcois (Pierre Curzi). Anne et Simon (Christiane Pasquier et Jean-Pierre Matte) font face à une impasse. Martine (Nathalie Gascon) fonce vers l'avenir mais Jean-Paul (Gilbert Sicotte) est inquiet. (Dernière)

Mardi 27 mars-8h05
TAM TAM

Émission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée. Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade et les Mimes électriques Réal. Guy Comeau.

A l'antenne de CBEF, 540 a.m. Windsor et 103, 1 Leamington

Vendredi 23 mars - 17h04
Deux dossiers sur la pollution: "Faites-vous confiance à l'eau de votre robinet" sur l'état de l'eau potable dans notre région.

Samedi 24 mars - 10h04
Reprise du vendredi.

Mardi 27 mars - 17h04
Le deuxième dossier porte sur la pollution de l'air: "L'air moderne" . Animatrice: Anne-Marie Yvon, Technicien: Philippe Coyne, Recherche: Paule Robitaille et Christian Dognon et réalisation: Marie-Reine Martin.

Samedi 31 mars - 10h04
Reprise du mardi

Canada

Besoin de tuyaux pour votre impôt? Téléphonez-nous!

En plus du service de demandes de renseignements habituel qui est offert tous les jours de la semaine, Revenu Canada, Impôt met à votre disposition un service téléphonique à heures prolongées. Vous pouvez vous prévaloir de ce service si vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus de 1989. Il s'agit d'un service de renseignements gratuit qui opère à des heures prolongées le soir pour mieux vous convenir. Il vous suffit de téléphoner et d'avoir sous la main vos dossiers et votre guide d'impôt pour pouvoir les consulter au besoin.

HEURES PROLONGÉES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE
Du 26 février au 29 mars 1990.
Du lundi au jeudi de 17 h à 19 h.
Composez le 1-800-267-2279

Service offert en français et en anglais.
Service available in both French and English.

Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation

Nous assurons également un service supplémentaire, soit S.E.R.T. (Système électronique de renseignements par téléphone). Veuillez consulter votre guide d'impôt pour plus de précisions à ce sujet.

Petites Annonces

À VENDRE: Ordinateur Adam, clavier imprimante, 8 cassettes vidéo. **776-5534** 3

CHAMBRE À LOUER; Pour personne dans l'enseignement pour la prochaine saison. **734-7896** 3-1

CHAMBRE À LOUER: Section sud-est de la ville. 225$ par mois. **945-4105** 5-1

À VENDRE: Sofa avec un ensemble de trois chaises 400 $; table de cuisine avec 4 chaises 100 $ **734-6258** 12

EN JEU

ÉDUCATION NATIONAL

☐ VOLUME I
Semaine du
5 mars 1990

☑ VOLUME II
Semaine du
19 mars 1990

☐ VOLUME III
Semaine du
2 avril 1990

• L'école homogène, c'est possible • Débat entre les tenants de l'école confessionnelle et ceux de l'école publique • Pourquoi démocratiser nos écoles • D'où viennent nos professeurs, nos manuels, nos programmes • Réalités derrière les statistiques

APF Ce supplément tiré à 200,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone (APF) en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Inséré dans les journaux suivants: • le 19 mars; Le Papier (Chapleau), • le 20 mars; Hebdo LePlus (Caraquet), • le 21 mars; La Voix Acadienne (Summerside), Le Courrier (Yarmouth), Express (Moncton), Le Moniteur Acadien (Shédiac), Pro Kent (Richibucto), Le Voilier (Caraquet), L'Aviron (Campbelton), Le Madawaska (Edmundston), Le Carillon (Hawkesbury), Le Journal de Cornwall (Cornwall), Le Rempart (Windsor), Le Goût de Vivre (Penetunguishene), Le Voyageur (Sudbury), La Boite à Nouvelles (Iroquois Falls), Le Nord (Hearst), L'Édition Prescott Russel (Rockland), • le 21 mars; LeDroit (Ottawa), • le 22 mars; L'eau Vive (Régina), •le 23 mars; Le Franco (Edmonton), La Liberté (Saint-Boniface), Le Soleil (Vancouver), • le 6 avril; Le Gaboteur (Stephenville), L'Aquilon (Yellowknife), • le 20 avril; L'Aurore Boréale (Whitehorse).

Étudier en français au postsecondaire, c'est une question d'habitude

Le ministère des Collèges et Universités a mis sur pied deux programmes afin de mieux desservir la communauté francophone de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire.

ÉDUC-ACTION

Créé en vue d'encourager les Franco-Ontariens à poursuivre des études postsecondaires, ÉDUC-ACTION a adopté l'approche consultative. Quatre rencontres régionales visant à identifier les différents moyens de motiver les francophones à s'inscrire aux études postsecondaires ont donné lieu à l'élaboration de stratégies :

- ✓ communautaire
- ✓ institutionnelle
- ✓ médiatique
- ✓ interministérielle

ÉDUC-ACTION regroupe des intervenants provenant d'organismes communautaires, d'établissements d'enseignement postsecondaire et du ministère des Collèges et Universités.

FORMA-DISTANCE

Dispersée sur un vaste territoire, la communauté franco-ontarienne fait appel à l'éducation à distance afin d'accroître son accessibilité aux études postsecondaires. FORMA-DISTANCE a été conçu dans le but d'encourager les établissements d'enseignement postsecondaire à offrir davantage de cours et de programmes à distance. Le programme offre, de plus, deux stages de formation aux professeurs de collèges et d'universités sur l'éducation à distance.

Le Comité de planification stratégique de FORMA-DISTANCE regroupe des représentants de la communauté, des établissements d'enseignement postsecondaire et des ministères provinciaux.

Étudier en français au postsecondaire, c'est une question d'habitude!
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des affaires francophones au (416) 965-2257.

Ministère des Collèges et Universités
Ontario

Sean Conway, ministre

Ces programmes sont financés en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada.

- autonomie - action collective - droits - équité - santé mentale - services préscolaires - justice - politique -

- FORMATION - CONFÉRENCES - ATELIERS - PUBLICATIONS - RESSOURCES - SERVICES D'APPUI -

LA

FÉDÉRATION NATIONALE DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES

- Un organisme voué à l'avancement des droits et à la défense de la spécificité des femmes francophones de milieux minoritaires.
- Un organisme engagé au développement de la francophonie canadienne.
- Un organisme pan-canadien à l'écoute des femmes.

PORTE-PAROLE NATIONAL DES FEMMES AU CANADA FRANÇAIS

Pour en savoir plus:

- ☐ L'organisme et ses services.
- ☐ Les publications.
- ☐ La revue Femmes d'action, (un exemplaire gratuit avec ce coupon)

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises
Pièce 525
325, rue Dalhousie
Ottawa, (Ontario) K1N 7G2

Un mot de la rédaction

L'actualité foisonne de rebondissements sur l'usage du français au Canada. Pour certains, ils peuvent sembler tout à fait inattendus. Pour d'autres, bien que surprenants par leur éclat, ils étaient en bonne partie prévisibles.

En effet, depuis quelques années les dossiers en marche révèlent un dynamisme croissant des communautés francophones au pays. Le domaine de l'éducation en est une bonne preuve. Comme tout phénomène en progrès, il suscite des débats. Le deuxième cahier de notre série Éducation: «Enjeu National» reflète cet état de la situation. Il présente des articles traitant des plus importantes «problématiques en jeu».

Évidemment, nous avons dû faire des choix et, à regret, mettre de côté certains aspects de la question. Nous espérons tout de même que notre sélection de sujets saura stimuler les discussions, éclairer les débats en cours et contribuer à l'avancement des actions entreprises par les jeunes, les parents, les professionnels et les gestionnaires du domaine de l'éducation en français au Canada.

Rappel des étapes

Un bref rappel des étapes franchies récemment aidera à mieux saisir l'évolution présente des dossiers.

Vers la fin des années 70 et le début des années 80, le travail acharné de groupes minoritaires avait permis de remporter plusieurs victoires. Cette période a été suivie d'un peu de relâchement au niveau des luttes en éducation. Épuisées et, sur le moment, satisfaites des services obtenus, les communautés francophones ont orienté leurs actions ailleurs.

Puis en 1982, l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, avec son article 23, a donné un nouvel élan. Une série d'autres événements s'y sont rapidement ajoutés. Par exemple, un protocole d'ententes a été signé entre les gouvernements fédéral et provinciaux en vue de favoriser l'enseignement dans la langue maternelle des minorités officielles et l'enseignement de l'autre langue officielle à tous les Canadiens.

Aussi, la mise sur pied d'un programme de contestations judiciaires, à l'aide de subventions du Secrétariat d'État (dont la gestion, par la suite, a été confiée au Conseil canadien de développement social), a facilité les recours devant les tribunaux. Il a permis de défrayer les coûts des représentations, ce qui auparavant ne pouvait se payer à titre individuel.

Dans la même foulée, des consultations menées par le Secrétariat d'État, auprès de l'ensemble des représentants des communautés minoritaires de langues officielles, sont venues confirmer l'intérêt prioritaire que les Canadiens accordent à l'éducation.

À partir de ce constat, le Secrétariat a augmenté de manière significative le budget alloué à ce secteur d'activités. Ensuite, l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, en 1988, a raffermi les efforts gouvernementaux à l'égard du bilinguisme.

En somme, les bonnes dispositions du gouvernement fédéral, les revendications soutenues des groupes impliqués et les éclaircissements fournis par des tribunaux sur les dispositions de l'article 23 se sont traduits, malgré quelques revers, par l'implantation de nouvelles écoles et de nouveaux systèmes scolaires au bénéfice des minorités françaises.

Dans ce courant, où les revendications des Francophones (et des Anglophones) en milieux minoritaires acquièrent une reconnaissance légitime, émerge un mouvement plus structuré des parents. Ainsi, en 1988, la Commission nationale des parents francophones, de statut bénévole, devient une organisation officielle avec un personnel salarié et apporte un essor additionnel aux efforts déployés.

Un autre aspect encore nébuleux, celui de la controverse questionnant la portée de l'article 23 sur les ayants droit, anime aussi le débat.

À travers ces changements, des questions sont soulevées et les réponses ne font pas forcément l'unanimité. Des réajustements sont en cours ou à prévoir. Certaines orientations semblent plus encouragées que d'autres. Les articles de ce cahier en donnent un aperçu.

Dans ce cahier:

Nous allons d'abord à la découverte des principes fondamentaux devant être appliqués au niveau des écoles homogènes et de la gestion scolaire. L'idéal en la matière semble réalisable! Puis nous constatons que les centres de recherche en éducation, de leur côté, ne vivent pas une situation très rose malgré leur labeur et les besoins spécifiques auxquels ils doivent répondre.

Un autre article démontre que l'acquisition d'écoles entièrement françaises ne règle pas tous les problèmes: de nouveaux conflits éclatent entre les tenants du statut confessionnel et ceux réclamant des institutions publiques. Et ces écoles, peu importe leur caractère, devrait-on les démocratiser? Probablement, si l'on croit l'auteur d'un texte discourant sur le sujet. D'autre part, en milieux minoritaires toujours, les ressources suffisent-elles pour assurer la préservation de la culture propre aux régions? Par exemple, à défaut d'effectifs locaux suffisants pour alimenter ces nouvelles écoles, peut-on se contenter de recruter des professeurs québécois, d'emprunter des programmes et manuels produits dans la Belle province, ou puiser à même les ressources disponibles aux classes d'immersion? Et à propos, ces écoles d'immersion bénéficient-elles véritablement aux Francophones? Divers auteurs traitent de ces questions et de certains moyens initiés pour résoudre ces difficultés, du moins partiellement.

Si pour certaines communautés, l'avenir est porteur d'espoir, chez d'autres, les statistiques officielles annoncent des lendemains plutôt sombres. Mais au fait, ces statistiques recensent-elles tous les Francophones du Canada? Deux textes nous révèlent que là aussi beaucoup reste à clarifier, que les opinions divergent et que nos écoles pourraient accueillir un plus grand nombre d'étudiants et se mériter un meilleur financement.

En fait, ce cahier témoigne de dossiers chauds reflétant la pluralité des intérêts vécus au sein des communautés francophones du Canada. Il révèle aussi que ces communautés en évolution croisent des obstacles, en surmontent plusieurs et inventent de nouveaux moyens pour faire reconnaître concrètement leurs droits légitimes.

Reine Degarie

Les éditions, Éducation: «Enjeu National» sont une initiative de l'Association de la presse francophone (APF) en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Volume II :
Semaine du 19 mars 1990

Direction générale
Wilfred Roussel

Direction de la publication
Luce St-Pierre

Comité consultatif
Paul Charbonneau
Ginette Gratton
Richard Nadeau

Rédactrice en chef
Reine Degarie

Rédacteurs
Marc Angers
Armand Bédard
Adrien Cantin
Ghyslain Charron
Paul Charbonneau
Jean-Pierre Dubé
Guy-marc Dumais
Micheline Goulet
Ginette Gratton
Claude Lévesque
Yves Lusignan
Bado (Caricature)

Conception et photographie: page couverture
Guy-marc Dumais
(Studio Fernand Leclair)

Publicité (OPSCOM)
Claudia Schiffo
André Thivierge
Lucie Tremblay

Typographie et Montage
Edigraph inc.

Impression
Qualimax Inc.

Les textes n'engagent que leurs auteurs respectifs. Toute correspondance doit être adressée au 900-325, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario, K1N 7G2. Tél.: 613.237.1017, Fax: 613. 234.6313

Nous tenons à remercier le Secrétariat d'État du Canada pour leur contribution au projet.

Éditions nationales

L'information au service de l'éducation

C'est dans le but de demeurer à la fine pointe de l'actualité nationale et provinciale que nous parcourons régulièrement journaux, revues et médias spécialisés. Rechercher des éléments d'information qui ont pour résultat d'affiner nos connaissances et de raffermir notre jugement représente le fondement même de notre apprentissage quotidien.

La reconnaissance de ce besoin fondamental et le désir de contribuer à un meilleur accès à l'information ont conduit l'Association de la presse francophone (APF) à développer, il y a quelques années, son concept des éditions spéciales. Nous n'avons rien inventé sauf que notre analyse de l'information nous a rapidement amenés à la conclusion suivante: il n'existe aucun média national qui traite la nouvelle pour les besoins particuliers des centaines de communautés francophones au pays.

Dès 1986, voilà que l'APF s'attaque à la question en produisant une première édition nationale sur la thématique des jeunes. En 1987, son second cahier spécial verra le jour: un outil voulant démontrer les réalisations sociales et économiques des gens de l'Acadie, de l'Ouest et d'ailleurs. «L'Amérique française», produit et diffusé à l'occasion du Sommet de la Francophonie, sera suivi, en 88-89, de deux nouvelles éditions nationales, la Loi sur les Langues officielles et le Cahier des Femmes. Pour 1990, l'APF se retrouve avec cinq projets d'éditions de cette envergure.

Entre-temps, elle a fondé sa propre agence de presse, orchestrant ainsi les services d'un courriériste national et de correspondants à travers le Canada. S'appuyant sur un réseau de 26 journaux francophones, l'agence a rapidement conquis toute la presse du pays. Poursuivant notre évaluation et alimentée par la multitude de dossiers inhérents aux réalisations des francophones, la production d'éditions spéciales s'est automatiquement inscrite dans une perspective de centralisation de l'information.

Des publications telles Éducation: «Enjeu National» viennent donc combler à la fois l'inertie des médias électroniques à l'égard de la francophonie hors Québec et l'absence de périodiques spécialisés et accessibles. Elles tendent à favoriser parmi la population une prise de conscience des grands dossiers jalonnant la position des Francophones. Elles visent aussi une participation plus ou moins directe aux actions entreprises. D'ailleurs, la coexistence d'associations nationales oeuvrant dans les domaines de l'activité économique et sociale nous a permis de poursuivre, voire multiplier, les efforts de concertation tout en permettant à ces associations de bénéficier d'une visibilité accrue.

Il n'y avait qu'une seule approche valable pour réaliser un projet aussi ambitieux que nos trois volumes sur l'éducation; y associer les principaux intervenants d'un bout à l'autre du pays. C'est ainsi que la C.N.P.F. s'est allègrement associée à l'APF à titre d'entité consultative. Nous devions néanmoins sensibiliser et inviter toutes les associations provinciales à évoquer leur position sur le sujet pour créer un momentum partout au Canada. Grâce au soutien financier du Secrétariat d'État, chacune d'elles s'est vu donner l'accès à notre véhicule d'information.

Question de représentativité, ça allait. Mais maintenant, qui allait rédiger pas moins d'une trentaine d'articles spécialisés reflétant non seulement une constante nationale mais se faisant l'illustration de cas précis au plan régional?

En fait, ce sont des journalistes du réseau de la presse francophone, tant de l'Ouest, de l'Est que du Centre, des figures politiques, constitutionnalistes, courriéristes parlementaires, professeurs et dirigeants qui ont allégrement prêté leur talent à un projet qualifié, dès le départ, d'essentiel pour des millions de francophones.

Souhaitons désormais que le prochain objectif soit également atteint: maintenant que les problématiques sont exposées d'un océan à l'autre, maintenant que l'information est diffusée avec satisfaction, serons-nous en mesure de dépasser ce Canada français dont nous avons fait état sur papier?

Luce St-Pierre

Une ballade dans une école gérée par la minorité

par Jean-Pierre Dubé

L'enseigne indique «École française», et non pas French School. Je suis au bon endroit! Comme l'inscription est rédigée dans une seule langue (**principe - 1**), elle doit signifier école homogène (**principe - 2**). Je m'approche: c'est une énorme bâtisse neuve, arborant le drapeau canadien, bien sûr, et aussi celui de la minorité. Je demande alors si cet établissement n'est pas un éléphant blanc?

J'ai à peine formulé mon doute que les portes de l'école s'ouvrent et en moins d'une minute quelques centaines d'élèves en sortent pour la récréation. À contre-courant, je réussis à m'approcher et à entrer dans l'école. En passant, je les entends se parler. En français (**principe - 3**)? Oui! Du moins, la plupart d'entre eux. Donc, pas d'éléphant blanc ici.

À l'intérieur, les corridors ressemblent à ceux de toutes les écoles. Mais, ce qui me frappe, c'est de constater que l'affichage est en français uniquement. J'entends, omniprésente, une chanson de Mitsou et je conclus qu'il y a ici une radio scolaire (puisqu'à cette heure-ci, on cause à la radio d'État). Pas d'odeur spéciale, comme de soupe aux pois, et je me demande quelle place on accorde à la culture...

Mes réflexions sont interrompues par une annonce à l'interphone: «Votre attention s'il vous plaît. On demande aux enseignants de rappeler aux élèves la sortie de demain (**principe - 4**). Chacun doit apporter ses deux dollars pour le spectacle de la troupe des Aurores boréales. On a pris des arrangements avec Mac Donald pour le dîner, c'est un dollar par élève. Le dîner sera suivi d'une visite au Musée pour enfants. Ah oui, j'oubliais, envoyez vos participants vendredi matin pour la grande finale du concours Nintendo. Bon après-midi!»

J'ai à peine le temps de me réjouir de l'état de la culture, que déjà on m'interpelle. Le «est-ce qu'on peut vous aider?» dans la langue de mon père me fait plaisir. Le ton de la voix m'indique que j'ai à faire à la directrice de l'école elle-même (**principe - 5**)

– Bonjour, lui dis-je, je suis venu visiter votre école!

Les présentations faites, elle regarde l'horloge et m'annonce qu'elle est disponible pour une tournée rapide des lieux.

En un rien de temps, j'ai vu les quelques vingt classes, la bibliothèque, la garderie, les deux gymnases, la salle de l'informatique, les laboratoires, les ateliers, la classe de musique, le théâtre et la cour de récréation (**principe - 6**).

– Vous avez à peu près tout, mais la qualité de l'éducation, est-elle là aussi?

« On a une bonne équipe de jeunes professeurs, la plupart sont des diplômés du centre pédagogique (**principe - 7**). On a d'excellents services du ministère: manuels produits en français, dans la province ou dans la province voisine, l'ensemble du matériel pédagogique (**principe - 8**) est pensé de manière à intégrer notre histoire et notre culture. Et puis, nous avons des budgets musclés, sans compter les suppléments culturels et les octrois de rattrapage (**principe - 9**).»

Je prends congé de la directrice mais pas avant d'avoir obtenu son autorisation pour assister à un cours. Lequel? celui de civisme (**principe - 10**).

La récréation est finie. Les élèves s'engouffrent dans le corridor et je me trouve bientôt entouré d'une foule de jeunes en ébullition. On se croirait à De Grassi Junior High. Mais les expressions ne trompent pas: «c'est écoeurant!, zéro!; animal, tata, téteux, drogué, niaiseux!» Et il y a tout le reste qu'on ne peut pas écrire..., mais c'est dit en français.

J'ai les oreilles qui bourdonnent encore quand je prends place à l'arrière de la classe. On me présente comme journaliste. Un des jeunes me demande ce que je pense de l'Accord du lac Meech, et le professeur désinvolte, me fait signe de ne pas me gêner. Je réponds mollement que l'Accord me semble avantageux pour tous. Cela ne semble pas les satisfaire.

Un autre insiste: «Avec Meech, ne croyez-vous pas que le Canada aurait deux espèces de Francophones: ceux de la société distincte, et les autres, comme nous?» Je me demande si je ne suis pas victime d'un coup monté. Après tout, ils n'ont tous qu'à peu près douze ans. Je leur explique n'être qu'à mon premier cours de civisme et avoir besoin de réfléchir sur le sujet. Sans plus tarder, ils se mettent à discuter, comme ça, des formules d'amendement de la constitution et ensuite de l'importance relative des questions constitutionnelles et de celles de l'environnement. Je reste jusqu'à la fin du cours.

À la sortie, le professeur me glisse: «Tu viendras demain, on reçoit le président du conseil scolaire. On lui a demandé de nous présenter le budget de la programmation de l'année prochaine.»

Avant de quitter l'école, je me fais saluer en français par le concierge, la secrétaire, la bibliothécaire et tout le personnel de la garderie (**principe - 11**).

Un autobus scolaire est stationné au bout du trottoir, et le chauffeur est assis dans les marches à attendre. Quand je le salue par un «Hi! Nice day, eh?» de minoritaire, il me sourit: «Yep, just wonderful!» Il y a deux enfants derrière moi. Ils le grondent: «Monsieur Paul, tu nous avais dit que tu ne parlais pas l'anglais (**principe -12**) ! Et ils rient de bon coeur. ■

Les principes fondamentaux de l'école française*

1) La langue de communication interne et externe est le français;

2) le programme d'enseignement se livre dans un édifice autonome, occupé uniquement par ce programme;

3) la clientèle de l'école est constituée d'enfants dont la langue première est le français;

4) la culture française et l'expression artistique en français fait partie de la programmation;

5) les postes d'enseignement et de direction de l'école sont occupés par des citoyens dont la langue première est le français;

6) l'école française possède des installations physiques comparables à celles des autres types d'école, c'est le principe d'égalité;

7) les enseignants obtiennent leur formation professionnelle en français dans un établissement désigné à cette fin;

8) la programmation et les outils pédagogiques sont établis en fonction des besoins de la clientèle de l'école française;

9) l'école française reçoit un financement adéquat, c'est-à-dire qui lui permet d'atteindre ses objectifs;

10) les cours sont donnés en français, sauf pour les cours d'anglais, langue seconde;

11) un service préscolaire complet est rattaché à l'école française;

12) tous les services reliés à l'école (transport, santé, services divisionnaires, etc...) sont offerts en français.

* Il est à noter que ces principes ne sont pas présentés en ordre d'importance.

Association française des conseils scolaires de l'Ontario

Participe pleinement à la reconaissance de la francophonie pan-canadienne.

50, rue Vaughan,Ottawa (Ontario) K1M 1X1
Tél.: (613) 745-3193 Fax: (613) 745-4772 1-800-267-1698

L'Université Sainte-Anne

Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, Canada, B0W 1M0 Tél: (902) 769-2114 Fax: (902) 769-2930

Choisissez ce qu'il y a de mieux... rien de moins!

un site enchanteur pour vos études universitaires

...Une enquête sur l'unité scolaire # 23

La visite terminée à l'école homogène, c'est au tour du bureau de la commission scolaire. Une autre bonne surprise m'attend: l'affiche sur la porte est en français uniquement «Conseil scolaire # 23». Pas de traduction. Il est 19h 30, je suis à l'heure au rendez-vous. J'attends. À quelques minutes de 20h 00, je suis sur le point de me demander si les Francophones sont capables de gérer leur école aussi bien que leur temps, lorsque le président se pointe quasiment hors d'haleine, tout en excuses...

Le chauffeur d'autobus avait raison: le président est un homme occupé. Ce dernier m'explique, qu'il sort d'un souper-rencontre avec le comité de parents, où il y a eu un désaccord sur la façon de dépenser le budget du programme culturel et qu'il doit rencontrer le directeur-général avant la réunion du lendemain pour réétudier les chiffres.

Pendant qu'on s'installe dans la salle du conseil, je lui demande s'il est pratique courante pour les étudiants en 7e d'être informés du budget scolaire. Absolument, me répond-il: «On fonctionne dans un système qui demande la prise en charge de nos affaires, alors on a intégré au cours de civisme une formation en gestion scolaire. On prend la relève au sérieux!»

– Alors vous gérez les écoles françaises?

« C'est simple, dit-il. Le tout repose sur la volonté des Francophones. On a eu un recensement: tous les citoyens qui se sont identifiés comme Francophones forment l'assemblée générale et suprême de l'unité scolaire. Ils élisent un conseil scolaire: on a les mêmes pouvoirs et les mêmes responsabilités que les autres divisions scolaires de la province.

C'est devenu possible grâce à une loi provinciale reconnaissant les droits contenus dans l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Ça n'a pas été facile, il a fallu aller en Cour deux fois. On a gagné, alors les politiciens n'avaient plus le choix. La loi définit l'école française, garantit l'égalité des chances, assure un financement, consacre la participation des parents et donne l'exclusivité sur l'enseignement en français aux unités scolaires de langue française.»

– Mais qui peut aller à l'école française, qui décide?

« La loi scolaire ne définit pas les critères d'admission, c'est la responsabilité de chaque unité. On ne voulait pas d'un carcan, mais de la flexibilité. L'essentiel, c'est que l'admission relève de notre décision. Notre critère de base c'est la langue première. Et nous traitons, un à un, les cas douteux.»

– Quels liens avez-vous avec le ministère de l'Éducation?

« Toute une section du ministère est affectée à la programmation et aux budgets du français, langue première. C'est fantastique d'avoir toute une équipe là pour assister, on n'a plus besoin de se battre pour obtenir des services!»

– Alors, êtes-vous satisfait de la formule de gestion?

« Tout n'est pas réglé, c'est certain. Mais au moins les conflits surviennent entre Francophones. On connaît une grande paix dans les villages entre francophones et anglophones. Ils sont contents, eux aussi, de ne pas nous avoir dans leurs jambes.

Le seul problème, c'est que ça exige plus de temps de la part des élus. Justement, il faut que je te quitte. C'est moi qui donne le bain aux enfants ce soir, et qui lis les histoires. Avec ça, je te gage que je vais manquer mon entrevue faite cet après-midi et qui passe aux nouvelles de 21h 00.»

– C'est quoi la nouvelle?

« Le budget. Une augmentation de 22 pour cent sur l'an passé. Qu'est-ce que tu veux: les inscriptions augmentent!» ■

Jean-Pierre Dubé est journaliste au Manitoba.

Les principes fondamentaux de la gestion scolaire

1) Le principe de l'égalité
2) Le droit à l'instruction en français
3) Le droit à des établissements autonomes
4) Le droit de gérer les établissements de la minorité
5) Le droit à des mesures réparatrices
6) Le droit à une éducation de qualité égale
7) Le droit à un financement juste et convenable
8) Le principe de l'autonomie locale et régionale
9) Le principe de l'école au service de la communauté
10) Le principe du respect des acquis

L'éducation postsecondaire en français...

J'y crois!

Direction Jeunesse

Direction-Jeunesse est un organisme de développement au service des jeunes de l'Ontario

(613) 238-1213

Des films de classe

TOURNÉS EN FRANÇAIS DANS L'OUEST, EN ONTARIO ET EN ACADIE

Entre l'effort et l'oubli. Un film de 50 minutes sur le thème de l'identité, avec des adolescents et des adolescentes de l'Ouest canadien vivant dans un milieu bilingue et multiculturel. Pour le niveau secondaire.
Disponible en mai 1990 en 16 mm et en vidéocassettes. Demandez le guide pédagogique.

Jours de plaine. Un film d'animation d'environ 7 minutes s'inspirant d'une chanson poétique originale écrite et interprétée par Daniel Lavoie. Pour tous les niveaux. Avec guide pédagogique destiné au primaire.
Disponible en mai 1990 en 35 mm, en 16 mm et en vidéocassettes (avec *Entre l'effort et l'oubli*).

20 ans express. Une série de 12 films de 30 minutes chacun réalisés en Ontario sur la génération des 15-20 ans : ses préoccupations, ses aspirations, etc. Pour le niveau secondaire.
Disponibles séparément en 16 mm et en regroupements sur quatre vidéocassettes.

Robichaud. Un film d'une heure tourné en Acadie sur Louis Robichaud, le seul Acadien jamais élu premier ministre du Nouveau-Brunswick. Pour le niveau secondaire.
Disponible en 16 mm et en vidéocassettes.

Au Nouveau-Brunswick, ce document s'inscrit dans le programme d'histoire de la 11e année.

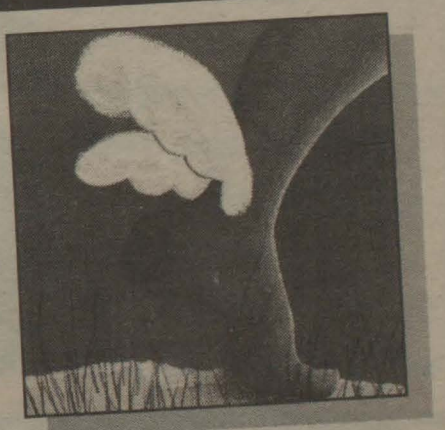

Présent partout au Canada, l'ONF offre d'autres films en français aux enseignants et aux enseignantes pour les classes des niveaux primaire et secondaire.

Pour **achat** ou **location**, veuillez communiquer avec le bureau de l'ONF de votre région (consulter l'annuaire téléphonique local). Vous pouvez aussi téléphoner sans frais aux numéros suivants :
dans l'Ouest : 1-800-661-9867
en Ontario : 1-800-267-7710
dans les Maritimes : 1-800-561-7104

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

La nécessité d'importer nos professeurs

par Ghyslain Charron

Bon an mal an, les quatre provinces de l'Ouest et les deux Territoires recherchent 600 professeurs pour les écoles d'immersion et francophones de leur territoire. À chaque année, c'est une course contre la montre, c'est une véritable expédition qui s'organise vers les universités de l'Est du pays.

La réalité vécue dans les localités de l'Ouest est propre à décourager n'importe quel administrateur scolaire: jeunes professeurs inexpérimentés, impossibilité de transmettre des valeurs propres à la communauté locale, frais accrus pour tenter d'attirer des candidats et régions rurales souvent défavorisées.

Lionel Rémillard, le surintendant du Conseil scolaire de High Prairie, en Alberta, préside un comité de quatre éclaireurs représentant 75 conseils scolaires de l'Ouest.

Alberta et Saskathewan

... il est moins coûteux d'importer des professeurs que de les former sur place...

Ce groupe visite toutes les universités du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick à la recherche de futurs diplômés francophones et bilingues souhaitant enseigner dans les écoles d'immersion et francophones de l'Ouest. Que ce soit le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique ou le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, le problème est le même: il y a pénurie de professeurs.

Sur le plan de la formation, l'Alberta est la plus chanceuse. La Faculté Saint-Jean, à Edmonton, et les universités de Calgary et de Lethbridge réussissent à former une centaine d'enseignants à chaque année. À Régina, par contre, une vingtaine ont gradué l'an dernier. Une trentaine compléteront leurs cours cette année. Dans les deux provinces, les ressources humaines, pédagogiques et financières sont insuffisantes d'autant plus qu'il est moins coûteux d'importer des professeurs que de les former sur place

Le Nouveau-Brunswick en fait les frais. Rodrigue Landry du Centre de recherche de l'Université de Moncton soutient que la pénurie est latente.

Concertation

D'ici cinq ans, elle sera là. C'est pourquoi tous les intervenants scolaires se concertent pour trouver des solutions qui répondent vraiment à la réalité de demain. Mais selon Ronald LeBreton de l'Association des enseignants et enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick, la crise sera causée par le fait qu'au début de l'an 2 000, cinquante pour cent des trois mille professeurs auront droit à la retraite. Une variété de solutions est envisagée dont la formation d'un nombre accru de nouveaux maîtres et la possibilité de garder sur le marché du travail des centaines d'enseignants qui le souhaiteraient.

L'Alberta, quant à elle, a déjà modifié son approche dans ce dossier car depuis deux ans, la Faculté Saint-Jean forme des enseignants francophones spécialement pour les écoles et les programmes de la minorité francophone. Toutefois, les ressources et les fonds sont insuffisants. Pis encore, le ministère de l'Éducation de l'Alberta ne veut pas accroître le budget de la formation des maîtres quand de fait, il existe un surplus de personnel anglophone et francophone dans le corps professoral destiné aux écoles anglaises. Une étude du Service de recherche du ministère démontre qu'en 1989, ce surplus était de 800 enseignants. Conséquence: puisqu'en raison des compétences linguistiques les enseignants peuvent difficilement effectuer le transfert des écoles anglaises aux écoles françaises et d'immersion, ces dernières sont forcées de recruter à l'extérieur de la province, alors que dans les écoles anglaises on demande souvent à des professeurs d'enseigner des matières pour lesquelles ils n'ont pas nécessairement la formation, l'intérêt ou les aptitudes.

Ignorance de la réalité

La formation des maîtres est-elle adéquate? «Pour les écoles d'immersion et francophones, les diplômés du Québec pour la plupart sont compétents mais ils ignorent tout de la réalité des francophones hors Québec, de ce que cela signifie vivre en milieu minoritaire», affirme M. Rémillard. Leur intégration à la communauté est souvent difficile et plus d'un décident de rentrer après un an ou deux. Ce sont en général les communautés rurales qui en paient la note, elles qui doivent maintenir la qualité de l'éducation dans un contexte de fort roulement de personnel.

Les nouveaux professeurs formés pour le marché de l'école d'immersion sont-ils compétents pour enseigner dans les écoles francophones? «Non», répond Yvon Mahé, le directeur de l'école Héritage, à Jean Côté, dans la région de la Rivière-la-Paix, en Alberta. Selon lui, on ne peut pas comparer une école homogène francophone à une école d'immersion. Les besoins éducatifs, pédagogiques et culturels sont complètement différents. Quant à Viviane Beaudoin, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, elle soutient «que si la formation offerte aux enseignants est orientée vers l'école d'immersion, soit l'apprentissage du français langue seconde, elle ne peut répondre aux besoins des élèves des écoles francophones dont le français est la langue maternelle». Au Nouveau-Brunswick, c'est très simple, «immersion, c'est pour les Anglais», affirme Ronald LeBreton de l'AEFNB.

«... Les diplômés du Québec pour la plupart sont compétents mais ils ignorent tout de la réalité (...) en milieu minoritaire... ».

— Lionel Rémillard

C'est pourquoi au sein du ministère de l'Éducation, il y a deux systèmes autonomes et totalement indépendants. Et, conclut Viviane Beaudoin, c'est là que «les francophones de tout le pays se rejoignent. Seule l'école francophone peut transmettre les valeurs et la culture de la communauté francophone». ■

Ghyslain Charron est journaliste-pigiste au Manitoba

UNE FORCE

Nom de famille
Prénom
Adresse postale
App.
Ville
Province
Code postal
Veuillez m'envoyer des renseignements sur les programmes suivants:

Pour demain !
Plus de 130 programmes offerts en français.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA / UNIVERSITY OF OTTAWA
ADMISSION • LIAISON 550, RUE CUMBERLAND, OTTAWA (ONTARIO) K1N 6N5 (613) 564-3928

«Changer l'école, changer la société»

par Ginette Gratton

L'école ne laisse personne indifférent. Sans doute parce qu'elle habite les souvenirs d'enfance de chacun d'entre nous et qu'elle représente pour nos enfants la plaque tournante entre la vie familiale et la société. Outre le fait que tous et chacun nous contribuons financièrment à son soutien, l'école ne laisse personne indifférent parce que la vie quotidienne de la majorité des foyers canadiens est organisée autour de son horaire et ses exigences. Mais d'une perspective plus globale, l'école intéresse tout le monde parce qu'on sait très bien que la qualité de vie des individus et que l'avenir des communautés s'y jouent. C'est cette dernière réalité qui explique toutes les attentes des communautés francophones hors Québec à l'égard de leurs écoles.

Au fond de nous-même, nous savons que l'école peut contribuer à l'assimilation de nos enfants, ou assurer leur épanouissement. Pour saisir toute la dynamique qui entoure cette réalité, il faut prendre conscience de son potentiel, puis identifier les conditions qui maximiseront le développement de l'école française hors Québec et, par le fait-même, de la francophonie pan-canadienne.

L'école, toute école, est d'abord le reflet de la communauté. Elle doit s'adapter aux contextes, aux besoins, aux aspirations et aux ressources de la communauté qui l'a créée. Elle doit refléter les valeurs de cette communauté pour laquelle elle existe et la rendre visible aux yeux du monde. L'école, c'est le bastion de la communauté.

En même temps l'école exerce une influence énorme sur les comportements, les valeurs, les attitudes des enfants, des adolescents et des adultes qui la fréquentent et, par ricochet, de la communauté dont ils sont membres. Elle peut aider une communauté à réaliser son imaginaire collectif comme elle peut tout aussi bien participer à le faire disparaître.

Double pouvoir

L'école est donc le reflet de sa communauté, tout en étant un agent qui lui permet d'évoluer. Pour les francophones hors Québec, ce double pouvoir de l'école revêt une importance fondamentale. Notre incessante lutte pour obtenir nos institutions scolaires et nos revendications pour en avoir la pleine gestion trouvent leur raison d'être à même notre volonté de perpétuer notre culture, d'affirmer notre existence aux yeux du monde, de favoriser notre épanouissement et de nous permettre de participer pleinement à l'évolution de la société canadienne.

Compte tenu de notre dispersion géographique, compte tenu de notre isolement linguistique et culturel dans les médias, dans la vie culturelle qui nous entoure, dans notre milieu de travail, dans nos cercles sociaux et dans ceux de nos enfants, compte tenu également de la solitude de nombreux francophones à l'intérieur de mariages mixtes: les francophones hors Québec mettent tous leurs espoirs dans l'école.

En plus de la transmission des connaissances et du développement des habiletés, les parents francophones hors Québec veulent que l'école les aide à donner à leurs enfants le sens de leur identité et de leurs possibilités. Les parents francophones en milieu minoritaire doivent, contrairement aux parents anglophones qui ont d'autres choix, compter sur l'école pour continuer la transmission culturelle à leurs enfants et pour affirmer leur existence aux yeux du monde.

Pour répondre à ces attentes, hautement justifiées, l'école française doit véhiculer des valeurs et une vision du monde qui correspondent à la culture de l'élève, de ses parents et de la communauté pour laquelle elle existe. Ces conditions sont essentielles pour que les enfants, les adolescents et les adultes qui la fréquentent puissent saisir le sens réel de leur identité, réaliser leur potentiel et permettre la survie de la communauté.

L'école française hors Québec est-elle en mesure de relever le défi? Malgré l'assimilation croissante et la conjoncture politique et sociale qui prévaut actuellement au Canada, l'école française hors Québec peut redonner à la communauté sa raison d'être et son dynamisme.

Aux parents d'abord

Pour cela, il faut d'abord reconnaître que la communauté pour laquelle l'école existe et à laquelle elle appartient, est composée de ces parents qui, dans la vie familiale, inculquent à leurs enfants la connaissance, le respect profond et l'amour de leur langue et de leur culture. Elle appartient aussi à ces parents francophones, ayant abandonné partiellement le français et qui désirent sincèrement redonner ses racines et sa véritable identité, à leur famille. Ces foyers, qu'ils soient francophones ou mixtes, désireux de vivre pleinement leur culture française, forment la communauté première pour laquelle l'école française existe. Les responsables de l'éducation doivent donc être sensibles à leurs préoccupations, à leurs besoins et à leurs aspirations tant dans le domaine scolaire que communautaire.

Dans la majorité des cas, l'école est la seule et unique ressource qui appartienne à cette communauté et qui reflète son existence au monde et à ses propres membres. Par le fait même, elle ne doit pas être perçue comme relevant d'autorités lointaines. Au contraire, elle doit permettre aux parents de participer pleinement à l'élaboration et à la réalisation de son orientation. Pour cela, il faut absolument que tous les intervenants se regroupent, laissant de côté leurs différences, pour se concentrer sans tarder sur l'avenir et le dynamisme de leur école et de leur communauté.

La composition du groupe d'intervenants peut varier d'une communauté à l'autre, mais dans la majorité des endroits elle comprend des conseillers scolaires, commissaires d'école francophones, des parents, des éducateurs (enseignants, conseillers pédagogiques) un directeur d'école et des élèves, auxquels s'ajoutent les groupes sociaux et les regroupements d'affaires.

Articuler ensemble

Guidés par le leadership des responsables de l'école (conseillers scolaires/commissaires d'école là où il y en a, ou directeurs d'école), tous les partenaires clés de la scène scolaire et communautaire doivent ensemble articuler de façon concrète l'orientation scolaire et communautaire qu'ils veulent donner à leur école.

Bien sûr, l'engagement des parents et de la communauté dans la vie scolaire peut paraître menaçant pour les responsables de l'éducation. Cependant, sur le plan scolaire, ceci ne signifie pas que les enfants, les parents et les diverses communautés viendront gérer et diriger l'école à la place des conseillers scolaires élus à cette fin et des professionnels embauchés grâce à leurs taxes. D'ailleurs ce n'est pas l'objectif des parents. Leurs principaux intérêts concernent les apprentissages et les comportements de leurs enfants, le transport et l'aménagement concret de la vie à l'école ainsi que l'ensemble des activités qui sont dirigées vers la communauté toute entière.

Dans ces domaines scolaires prioritaires, les parents doivent pouvoir assumer un rôle important et positif autre que la préparation de gâteaux pour le carnaval ou la vente de papier d'emballage pour le voyage de fin d'année. L'école doit surtout réussir à impliquer les parents dans l'encadrement et l'environnement culturels à l'école et à la maison, afin qu'ils puissent favoriser leur propre enracinement culturel et celui de leurs enfants et qu'ils participent pleinement et avec optimisme à l'avenir de leurs enfants, de leur culture.

Par ailleurs, le rôle des communautés locales francophones (les clubs sociaux, les bureaux de professionnels, les entreprises privées) doit aussi être reconnu et maximisé dans la vie scolaire et communautaire de l'école. Grâce à leur vocation, à leur compétence spécifique ou à leur disponibilité, celles-ci représentent des ressources inestimables pour les responsables de l'éducation. Leur participation à la vie de l'école, selon leurs compétences, peut venir compléter les apprentissages des élèves en ouvrant les portes de l'école sur la société et en leur servant de modèles.

Lieu de ralliement

Sur le plan communautaire, les partenaires clés devront identifier les moyens que l'école devra prendre pour redonner à la communauté le goût de la culture (éducation permanente, équipes sportives, groupes musicaux, etc...). Selon les espaces et les ressources de l'école et de la communauté, le groupe devra mettre sur pied des initiatives qui sauront faire de l'école un lieu de ralliement.

L'école, doit être un lieu de ralliement organisé pour les parlants français, tant au cours de la journée scolaire que lors des activités parascolaires et communautaires. Une école qui sait transmettre aux enfants et aux membres de la communauté des raisons contemporaines de vouloir vivre en français, fournissant des modèles masculins et féminins accessibles dans toutes les sphères d'activités, ainsi que des héros pour les faire rêver. Une école communautaire qui leur donne la passion de vivre en français et de vouloir se dépasser. C'est par cet enracinement que l'école peut vraiment devenir un foyer de culture et un agent de développement social.

Est-ce rêver en couleurs?

Au contraire, cette démarche fait preuve d'une reconnaissance réelle du rôle de l'école. Elle est optimiste, prometteuse et stimulante. Le sentiment de défaitisme et l'engouement aveugle en des pouvoirs politiques et en des structures qui ne correspondent pas aux valeurs de la communauté n'ont pas leur place ici.

Il s'agit d'une démarche dynamique. C'est la revalorisation de l'école pour stimuler et rendre possible l'épanouissement de la francophonie hors Québec. Enfin, tout dépend de nous, de notre volonté collective d'agir et de notre confiance en nos capacités. L'avenir ne sera pas différent à moins que nous soyons décidés à en faire un jour meilleur. Et le point de départ, c'est la co-responsabilité concertée des partenaires clés de l'école. ■

Ginette Gratton est directrice générale de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario (AFCSO).

Le succès d'un océan à l'autre grâce à un diplôme du Collège Northern!

On salue les employeurs de nos diplômés de 1989 en:

Sciences infirmières
Soins infirmiers auxiliaires
Éducation des petits
Techniques en éducation spécialisée
Techniques en services de développement
Travail social

1-800-461-2167

NORTHERN COLLEGE of Applied Arts and Technology
COLLÈGE NORTHERN d'arts appliqués et de technologie

Confessionnelle ou publique?

par Adrien Cantin

Jusqu'à récemment, bien peu de parents des communautés francophones à l'extérieur du Québec avaient même songé à remettre en question le lien étroit qui existe depuis toujours au Canada français entre l'école et l'Église, de même que l'énoncé voulant que la foi soit la gardienne de la langue, et vice-versa.

Mais aujourd'hui, plusieurs parents refusent que leurs enfants soient exposés aux symboles et aux rites de la religion catholique.

Pas de problème dans certaines régions urbaines où les francophones sont assez nombreux pour alimenter plusieurs écoles élémentaires ou secondaires, tant catholiques que non confessionnelles. Mais là où la clientèle scolaire de langue française est moins nombreuse, cette question prend parfois des proportions dramatiques.

Parce que la seule école de langue française de leur localité est catholique, des centaines de petits francophones de l'Alberta, de l'Ontario et d'ailleurs au pays où il existe des écoles confessionnelles, viennent grossir les effectifs des écoles anglaises.

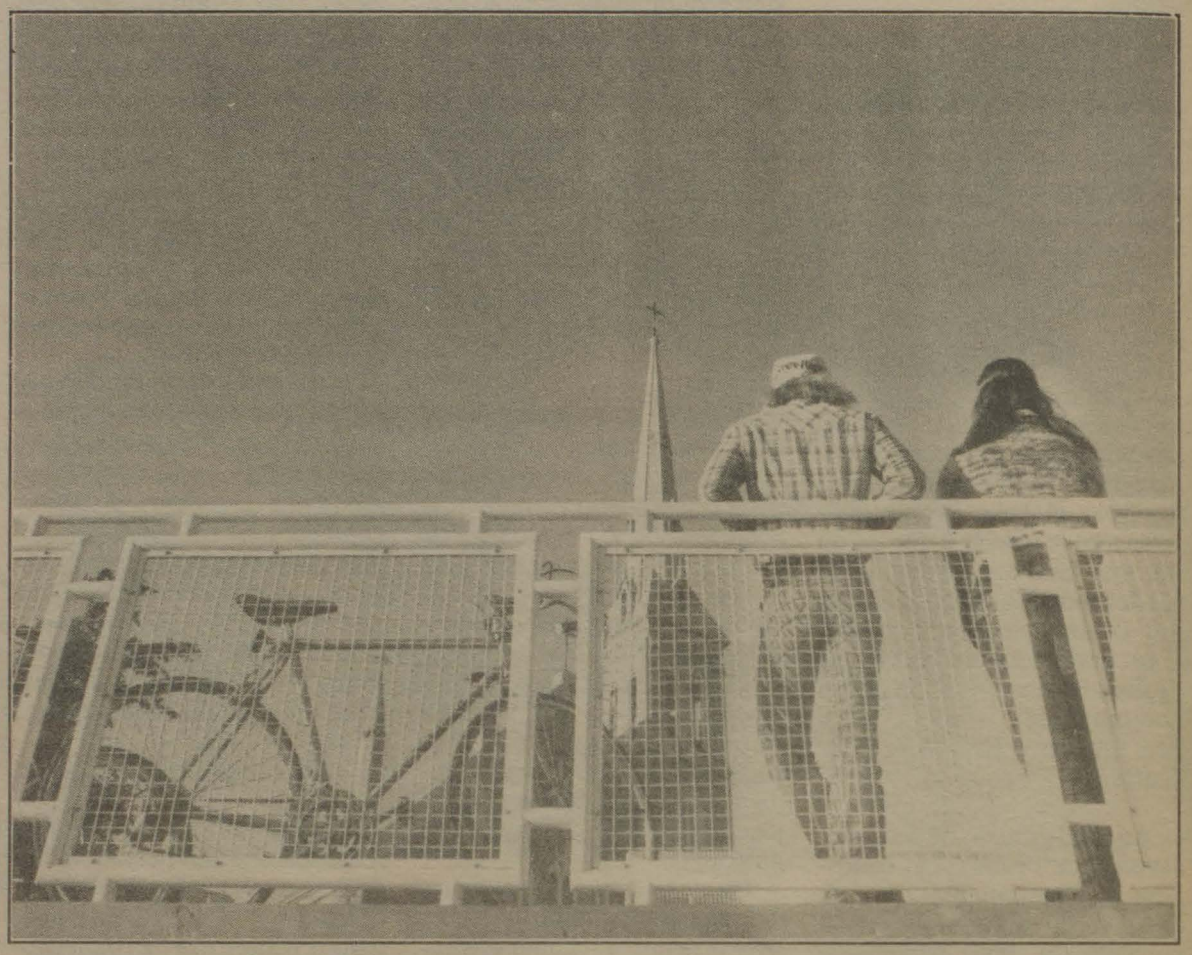

Des questions

Cela soulève donc des questions que l'on commence à débattre sérieusement dans les milieux de l'éducation au Canada français. Les droits constitutionnels (par l'article 93) qu'ont les catholiques dans certaines provinces représentent-ils un obstacle, direct ou indirect, à l'exercice de ceux d'un nombre grandissant de francophones qui se sont détachés de l'Église ou qui sont d'autres religions?

Et même dans les endroits suffisamment populeux pour permettre l'existence de plusieurs écoles françaises, les unes catholiques, les autres non-confessionnelles, et de deux systèmes scolaires français parallèles, nos communautés peuvent-elles, qu'elles soient acadiennes, franco-manitobaines ou franco-albertaines, se permettre de se fractionner ainsi?

Les intérêts collectifs des communautés francophones (lutte contre l'assimilation, mise en commun de toutes les ressources disponibles, etc.) devraient-ils ou non avoir préséance sur les droits scolaires des catholiques, même si une majorité de francophones adhèrent à cette religion?

L'Acte de l'Amérique du Nord

Ces droits constitutionels des catholiques, ils remontent à la Confédération et sont garantis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique dont les dispositions s'appliquent bien aux protestants du Québec qui y ont vu, en 1867, la garantie que la majorité française de cette province ne se mêlerait pas de leurs écoles.

Ils s'appliquent, aussi à Terre-Neuve, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta.

Dans les provinces du Manitoba et de Colombie-Britannique, les droits à l'école confessionnelle ne sont pas spécifiquement reconnus, mais puisque ces gouvernements financent les écoles privées, on y retrouve des établissements catholiques.

Par ailleurs, dans les provinces maritimes de Nouvelle-Écosse, de l'île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, on ne retrouve que des écoles publiques non-confessionnelles, ou communes. La loi y interdit, en principe, tout enseignement religieux, bien que cela soit toléré dans un grand nombre d'écoles acadiennes.

Plus que la catéchèse

Le droit à l'école catholique est beaucoup plus qu'un droit à enseigner la religion ou la catéchèse. Le «Projet d'école secondaire catholique française» du Conseil des écoles catholiques d'Ottawa (1986), par exemple, précise: «éventuellement, c'est toute l'école qui doit être imprégnée de cette ambiance catholique si elle veut se distinguer de l'école dite «publique», non-confessionnelle».

Ce projet éducatif traite spécifiquement de l'enseignement de certaines matières, comme la littérature, indiquant que si des auteurs «ne reflètent pas une philosophie catholique, l'enseignant peut et doit amener ses élèves à une critique positive qui ne ralentira pas la marche chrétienne des individus». Tout cela reste difficilement acceptable pour plusieurs francophones hors Québec, soit qu'ils aient quitté le catholicisme, soit qu'ils adhèrent tout simplement à une autre religion, comme un grand nombre des dizaines de milliers d'immigrants francophones établis en milieu minoritaires, au Canada ou ailleurs. Certains y voient carrément de la manipulation et de la monomanie qui viennent à l'encontre des principes fondamentaux d'apprentissage, en particulier au niveau du secondaire.

Convictions profondes

Mais quoi qu'on puisse en dire ou penser, les catholiques détiennent bel et bien ces droits et les exercent pleinement, les uns parce que les choses sont ainsi depuis le début de la colonie, les autres par conviction profonde qu'ils donnent à leurs enfants une éducation plus riche et plus complète.

Débattant la question devant un groupe de directeurs d'écoles, le psychologue de l'éducation Claude Michaud, affirmait en 1986 que «la neutralité de l'école est un mythe; sans point de repère, où les jeunes deviennent cyniques, où ils se contentent de suivre le courant. Dans quelle mesure, demandait-il, (les francophones) par leur adhésion au système scolaire public, auront-ils sacrifié une dimension importante de leur héritage culturel?».

Les éducateurs et gestionnaires scolaires catholiques ont applaudi quand, lors de sa visite au Canada, le pape Jean-Paul II déclarait: «Les écoles catholiques parlent de la signification de la vie, elles parlent des valeurs et de la foi qui donne à la vie son sens».

Au Nouveau-Brunswick

Que faut-il alors penser des Acadiens de trois des provinces maritimes auxquels les lois provinciales interdisent l'école catholique et qui n'ont aujourd'hui aucune envie d'en réclamer parce que c'est «un véritable panier de crabes qui (a) suscité et suscite encore une série de controverses d'un bout à l'autre du pays», explique le rapport d'une étude faite en 1985 par l'Association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Ici, explique le directeur-général de l'organisme, Léon Richard, l'enseignement religieux et l'initiation aux sacrements sont en principe dispensés seulement en dehors des heures de classe, et les symboles religieux sont absents de l'école.

Profitant d'une certaine tolérance de la part du ministère de l'Éducation, certains districts scolaires et certaines écoles outre-passent cependant la directive provinciale et vont carrément enseigner la religion en classe, surtout au niveau élémentaire.

(Suite à la page 18)

Des études universitaires et une carrière d'avenir

Voilà ce que vous offre le Programme de formation d'officiers de la Force régulière.

Vous avez de l'initiative, des qualités de chef et la volonté de réussir. C'est tout ce qu'il faut pour profiter des avantages suivants:

- La gratuité des études, y compris les manuels et fournitures scolaires, à un collège militaire canadien ou une université canadienne choisie d'un commun accord
- Un salaire garanti pendant la durée du cours
- Des soins dentaires et de santé
- Un mois de vacances si votre programme de formation le permet
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités de 1er cycle
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles
- L'accession au rang d'officier et un emploi assuré dans le domaine de votre choix après l'obtention de votre diplôme.

Cette carrière est offerte aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Choisissez une carrière, vivez une aventure

Pour de plus amples renseignements sur les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, rendez-vous au centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages Jaunes[MC] sous la rubrique «Recrutement».

FORCES ARMÉES CANADIENNES
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

Canada

Défense nationale National Defence

Des besoins spécifiques à combler

par Claude Lévesque

Hors Québec, les chercheurs en éducation de langue française doivent composer avec un certain nombre de problèmes particuliers, qui tiennent évidemment au statut minoritaire de cette langue. Avec des budgets qui varient beaucoup d'une région à l'autre, ils n'en réussissent pas moins à produire des travaux nombreux et intéressants.

Au-delà des ressources financières plus ou moins adéquates selon les périodes et les endroits, les directeurs de centres de recherches signalent le problème suivant au niveau des agences et ministères qui contrôlent le financement: une certaine tendance à répéter ou à faire traduire des travaux déjà effectués en anglais. Or les besoins particuliers des groupes minoritaires nécessitent des recherches spécifiques et le développement d'une pédagogie propre.

Un réseau en chantier

On trouve des centres de recherche en éducation de langue française dans la plupart des régions du Canada. Certains s'y consacrent exclusivement, tandis que des organismes plus polyvalents, comme le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest ou le Centre d'études bilingues de l'Université de Régina, s'adjoignent aussi, à l'occasion, des pédagogues pour effectuer des travaux de recherche en éducation. L'Association canadienne en langue française s'y adonne également. Sous ses auspices, on étudie, entre autres, l'effet des classes d'immersion sur l'implantation d'écoles françaises.

Le Centre de recherche en éducation française de l'Ontario (CREFO), à Toronto, constitue l'une des composantes de l'Institut pédagogique de l'Ontario, un organisme para-public aux multiples succursales. Il est impliqué à la fois dans l'enseignement supérieur, le développement de programmes éducatifs et la recherche. Son statut officiel lui permet même de jouer un rôle décisionnel au niveau provincial. Si ses activités débouchent souvent sur le développement de matériel pédagogique pour les écoles, le CREFO poursuit également des recherches plus théoriques comme, par exemple, sur l'assimilation et les mariages mixtes.

Grâce à la Loi 8 sur les services en français, la région de Sudbury s'est dotée récemment du Centre du Moyen-Nord. Également affilié à l'Institut pédagogique de l'Ontario, ce centre s'occupe à la fois de formation des maîtres, de développement de programmes et de recherche proprement dite. À ce dernier chapitre, il fait notamment des travaux sur la problématique, très actuelle, des «ayants droit» à l'éducation en langue française.

Le CREFO et le Centre du Moyen-Nord sont présentement impliqués dans un vaste projet de recherche visant à constituer une banque de tests et instruments de mesure pour le milieu scolaire.

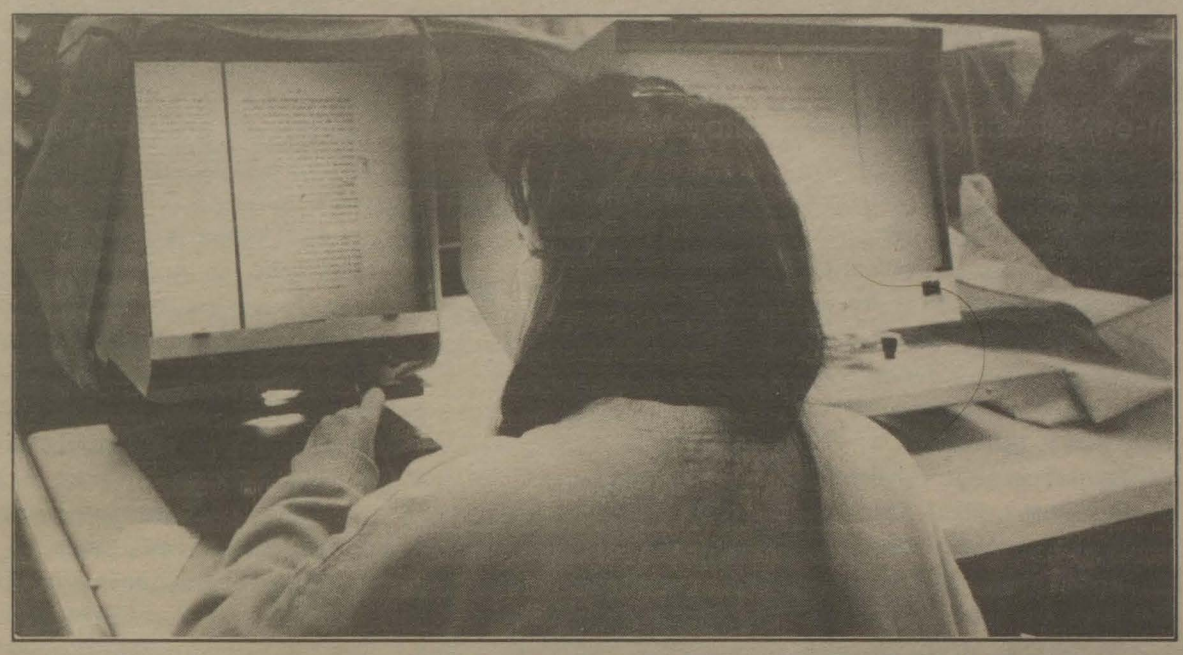

Au collège de Saint-Boniface, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest travaille généralement pour les ministères manitobains de l'Éducation et des Communications. En outre, il entretient des relations avec d'autres centres de recherche en éducation et culture francophones hors Québec, notamment ceux de Régina et Edmonton. En Saskatchewan, le Centre d'études bilingues de l'Université de Régina, qui encadre les quelques chercheurs francophones de la faculté d'Éducation, a étudié, entre autres, l'impact culturel de l'utilisation d'ordinateurs.

Créé officiellement en juillet 1989, le Centre de recherche et développement en éducation de Moncton a déjà plusieurs études à son crédit. Ses travaux sur les comportements langagiers et l'assimilation (habitudes de lecture, évolution du vocabulaire acadien, etc.) intéressent particulièrment les communautés francophones hors Québec. D'autres recherches portent sur des thèmes plus généraux mais non moins pertinents, tels que la valorisation de l'entrepreneurship dans l'enseignement, l'intégration des élèves en difficulté ou le problème des décrocheurs.

À l'Université Ste-Anne, en Nouvelle-Écosse, le Centre provincial de ressources pédagogiques est en voie d'être intégré à la section française du ministère de l'Éducation. Parmi ses projets de recherche appliquée, il procède présentement à un inventaire des programmes d'enseignement en langue française au Canada.

Peu enclins à mordre la main qui les nourrit, les chercheurs interrogés qualifient pourtant les ressources financières à leur disposition de bonnes à nettement insuffisantes. Si les centres ontariens mentionnés vivent de subventions provinciales assez généreuses, le financement dans les autres provinces semble un peu plus incertain et les fonds provinciaux doivent être augmentés par des apports substantiels du Secrétariat d'État et du Conseil (fédéral) de recherche en sciences humaines.

Développer une «pensée française»

Les talents et les énergies des chercheurs en éducation sont-ils utilisés de façon optimale? Selon le directeur de l'Association canadienne d'éducation en langue française, Fernand Langlais, on accorde généralement les subventions de recherche au candidat le plus méritant («ou le plus gueulard»...), mais pas forcément en fonction des besoins. Pour mieux répondre à ces derniers, les ministères et autres agences gouvernementales devraient, selon lui, créer des banques de financement ainsi qu'un conseil de recherche spécialisé, qui commanderait lui-même des études en plus d'examiner les demandes.

Certains chercheurs interrogés font par ailleurs état d'une certaine redondance, de projets trop éparpillés, d'échéances trop courtes pour préparer les devis de recherche, etc... Tout cela est-il dû à l'absence de francophones aux échelons où se prennent les décisions en matière de recherche? La question est posée. En tout cas, il semble qu'une pensée française à ce niveau doive se développer.

Priorités et perspectives:

Les besoins en matière de recherche en éducation sont nombreux. Un domaine semble prioritaire pour tous les francophones hors Québec le développement d'une pédagogie et d'outils adaptés. «On peut se permettre de s'inspirer des programmes de langue anglaise pour des matières comme la chimie. Pour ce qui est du français langue première, on doit souvent s'en remettre à du matériel québécois. Or la réalité acadienne «n'est pas celle du Québec», souligne Jean-Louis Robichaud, directeur du Centre provincial de ressources pédagogiques, en Nouvelle-Écosse. Même son de cloche dans l'Ouest, où Raymond Théberge, directeur du Centre d'études franco-canadiennes de St-Boniface, explique: «Nous avons besoin d'énormément de recherche sur l'éducation minoritaire dans le contexte canadien. Il manque une compréhension du milieu minoritaire, qui n'est pas le même d'une province à l'autre».

On signale également des besoins au niveau de la disponibilité de logiciels éducatifs qui soient à jour, des programmes d'enseignement des sciences et des mathématiques, du perfectionnement des enseignants. Benoît Cazabon, du Centre du Moyen-Nord évoque à ce sujet le problème d'adaptation que représente un personnel vieillissant face à une population d'âge scolaire de plus en plus anglicisée. ■

Claude Lévesque est journaliste-pigiste à Ottawa

COMMISSAIRES D'ÉCOLES FRANCO-MANITOBAINS

Les commissaires d'écoles franco-manitobains sont fiers de participer et de contribuer à l'épanouissement de l'éducation française au Manitoba.

L'université adaptée à vos besoins

Situé dans un milieu francophone stimulant, le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST offre à ses étudiantes et étudiants un enseignement personnalisé de qualité.

Étudier en français, c'est vivre sa francophonie!

Pour plus de renseignements, communiquer au :
Bureau des admissions
60, 9e rue, C.P. 580
Hearst (Ontario) P0L 1N0
Tél. : (705) 372-1781
Fax : (705) 362-7518

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

Glendon

Glendon faculté de l'Université York

- cours et programmes offerts en français et en anglais
- cours menant au Baccalauréat ès arts (B. A.) et au Baccalauréat en éducation (B. Éd.)
- enclave de verdure à 20 minutes du centreville
- communauté stimulante de 2 000 étudiants et professeurs

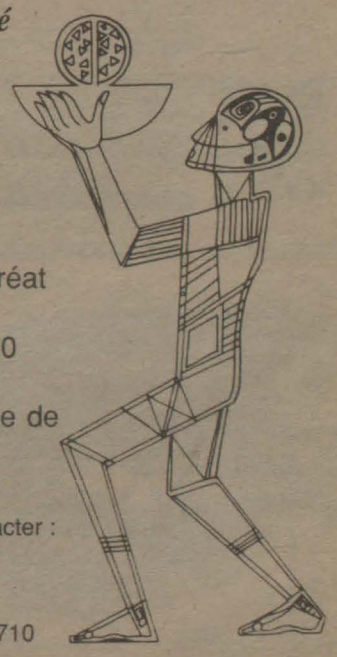

Pour tout renseignement contacter :
Service de liaison
2275, av. Bayview
Toronto (Ontario)
M4N 3M6 tél : (416) 487- 6710

UNIVERSITÉ BILINGUE À TORONTO

Le rôle des associations de parents

par Paul Charbonneau

Entre les provinces et territoires laissés pour compte et celles où les principes de l'article 23 sont déjà ou sont sur le point d'être adoptés; il existe une catégorie médiane où nos droits sont partiellement respectés. Dans ce deuxième article nous traiterons donc de ces provinces: l'Alberta, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, la Fédération des parents acadiens (FPANE) existe depuis 5 ans. Elle représente pour cette région le seul et unique porte-parole des Acadiens en matière d'éducation. Ses dossiers de revendications sont nombreux. Il faut d'abord rappeler que la loi scolaire reconnaît l'établissement d'écoles acadiennes. Toutefois, même s'il existe un conseil scolaire acadien, dans la région de Clare/Argyle la province ne reconnaît pas officiellement le droit de gestion aux Acadiens et Francophones de leurs établissements d'enseignements. Depuis quelques années, ce sont les régions d'Halifax/Darmouth et de Sydney qui ont retenu l'attention. A Sydney, les parents ont maintenant accès à un programme français. Pour Halifax/Darmouth, un centre communautaire et scolaire sera construit. Dans la région du Cap Breton, particulièrement Chéticamp, en dépit des débats douloureux du début des années 80, un comité de parents a été mis sur pied. Dans la région de la Baie Ste-Marie on retrouve un des mouvements préscolaires les plus dynamiques au pays. Soulignons que la prématernelle de Clare publiera au printemps un document de référence sur les prématernelles, le premier du genre au pays. Au nombre des dossiers prioritaires de la FPANE identifiés lors du colloque de novembre dernier, soulignons la gestion scolaire, la continuité d'activités de soutien aux étudiants comme, par exemple, les concours oratoires, le camp d'été, l'organisation et l'appui aux comités de parents par l'entremise d'agents de développement en régions et une stratégie d'accueil et de préparation à l'école acadienne des Francophones en voie d'assimilation.

Alberta

La Fédération des parents francophones de l'Alberta a été créée grâce à une initiative de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), en 1985. Cette organisation est venue assurer une cohésion et une force de frappe qui faisaient défaut aux parents. Depuis ce temps, la FPFA défend leurs intérêts auprès du gouvernement provincial et les représente à une multitude de comités provinciaux de la francophonie. Suite à une initiative conjointe FPFA/ACFA, un comité provincial sur la gestion scolaire a vu le jour. Il a pour mandat de développer un modèle de gestion scolaire conforme aux aspirations de la communauté. La loi scolaire albertaine accorde le droit d'accès à l'éducation en français. Son application est toutefois nébuleuse et ne reconnaît pas le principe de la gestion. Dans l'attente d'un jugement dans la Cause «Mahé c. La Reine», les parents se préparent à l'application de principes éclaircis pour la première fois par la plus haute instance judiciaire du pays. Les parents d'autres régions, comme par exemple St-Paul, pourraient par la suite obtenir des précisions des tribunaux. En attendant leurs actions sont bloquées en Cour d'appel de la province.

Soulignons l'intérêt des parents au dossier préscolaire. Avec le soutien d'un agent provincial, ce secteur regroupe maintenant 13 garderies et prématernelles. L'année 1990 pourrait marquer l'ouverture de plusieurs nouveaux projets de ce genre. Pour faciliter l'émergence de tels projets, la Fédération a d'ailleurs récemment publié un guide d'implantation.

Manitoba

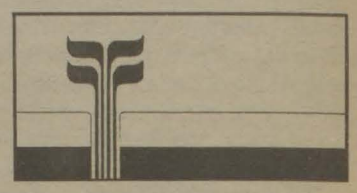

La province du Manitoba est sans aucun doute, en terme d'accès à l'école française, l'une des mieux pourvues au pays. Aussi a-t-elle développé un important réseau d'alimentation à ces écoles: le secteur préscolaire. Ceci est justement relié à la présence de l'un des plus anciens regroupements de comités de parents au pays. La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) existe depuis 1976.

En dépit de cette reconnaissance des écoles dans les faits et dans la loi, le gouvernement du Manitoba ne reconnaît pas encore le principe de la gestion par les Francophones.

Une démarche juridique en ce sens, initiée par la FPCP, a fait l'objet d'un renvoi en Cour d'appel en janvier 1988. La décision rendue, le mois dernier, affirme que l'article 23 dans sa terminologie actuelle ne donne pas le droit de gestion. On reconnaît la notion de lieu d'enseignement distinct mais pas le principe d'école homogène. Enfin, sur la question des nombres, l'avis rendu confirme la nécessité de modifier la loi scolaire. Il s'agit là d'une bien maigre consolation. La FPCP a toutefois l'intention de profiter de cette ouverture pour demander au gouvernement Filmon d'accorder la gestion aux Franco-Manitobains. Cette démarche est d'autant plus justifiée que le juge Monnin a identifié en vertu de l'article 15 qu'il y a eu historiquement discrimination envers les francophones. Pour cette raison, la communauté devrait obtenir son propre conseil scolaire. Entre-temps les parents se préparent à en appeler à la Cour suprême du pays.

Les années 90 s'amorcent donc sous le thème de la gestion. En plus de la gérance des écoles, la notion de bureau du préscolaire francophone au gouvernement provincial fait son chemin. Ce bureau a déjà fait l'objet d'une demande au premier ministre Filmon. ■

Paul Charbonneau est directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

À LA FINE POINTE DU SERVICE AUX ORGANISATIONS FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

CREDO

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT
PRINTEMPS 1990

THÈMES	DATES
Lobbying (Toronto)	**19-20-21 mars**
Aspects juridiques de l'entreprise (Ottawa)	**23-24-25 avril**
Planification et animation de projets (Ottawa)	**27 mai au 1 juin**
Techniques d'animation avancées (Ottawa)	**27 mai au 1 juin**
Communication médiatique (Toronto)	**27-28-29 juin**

Renseignements et formulaire d'inscription:
Réjean Bernard 1(800)267-1802
A.C.F.O.
255 Chemin Montréal,
Vanier (Ontario). K1L 6C4

ACFO
Association canadienne-française de l'Ontario

Centre d'excellence en éducation, le Centre universitaire de Shippagan est fier de contribuer par la qualité de ses programmes d'enseignement, à l'avenir de la francophonie hors Québec.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Centre universitaire de Shippagan
Shippagan, N. - B.
E0B 2P0
Tél.: 506-336-4761

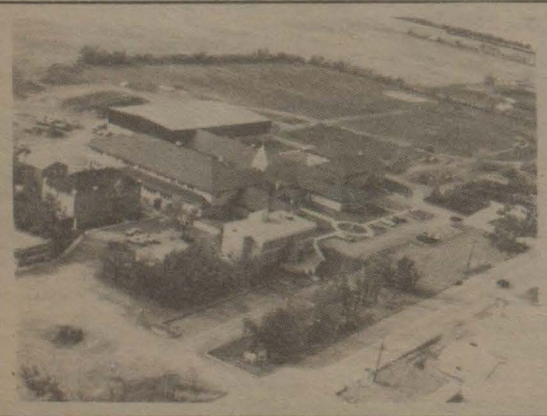

COLLEGE MATHIEU
Centre fransaskois d'éducation
Sac 20, Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0

Mission:	Éducation française et catholique de qualité
Programme scolaire:	cours secondaire (pré-universitaire)
Pensionnat:	7 jours sur 7 (60 places pour filles et 70 places pour garçons)
Campus moderne	(10 salles de classes, 2 labos, bibliothèque, micro-informatique, salles d'études . . .)
Services:	chapelle, cafétéria, auditorium, gymnase, piscine, musique, radio-étudiante, photographie, haltérophilie . . .

Renseignements et inscriptions: (306) 648-3491 ou télécopieur (306) 648-2604

Les lois provinciales sur l'éducation

par Guy-marc Dumais

(deuxième d'une série de trois articles)

Les extrémités nord, est et ouest du Canada comptent moins de 3 pour cent de francophones. Il reste tout de même difficile d'établir une comparaison entre les régions du pays traitées dans ce deuxième article. Notons que les trois provinces dont il est question ici ont adhéré à la Confédération canadienne après 1867.Bien entendu, les espaces du grand nord ne disposent pas du statut de provinces officielles. On sait cependant que la Charte des droits et libertés trouve ses applications même au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le document constitutionnel est d'ailleurs à la base des revendications scolaires portées devant les tribunaux tant par les francophones de la Saskatchewan que par ceux de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

En Colombie-Britannique, la population de langue maternelle française se chiffre autour de 50 000 personnes. C'est moins de 2 pour cent de la population provinciale. Ces francophones sont dispersés sur tout le territoire quoique l'on en retrouve une certaine concentration dans la région de Vancouver.

Depuis 1978, le Programme cadre de français prévoit qu'un conseil scolaire doit instaurer un programme en français si les parents de dix enfants de niveau primaire en font la demande (il faut maintenant 15 inscriptions au secondaire pour l'obtenir). Il s'agit d'une directive politique; la loi provinciale ne se prononce pas explicitement sur la langue d'enseignement.

Dans un rapport rendu il y a deux ans, la «Commission Royale sur l'Éducation» a reconnu à la minorité officielle le droit de choisir sa langue d'instruction. Elle recommandait aussi la création de comités consultatifs de langue française au sein des commissions scolaires publiques.

Le programme cadre est offert dans une quarantaine d'écoles dont seulement trois sont homogènes. Il rejoint environ 1 500 élèves de la première à la douzième année, soit 10 pour cent du total des ayants-droit visés par l'article 23.

La responsabilité de gérer les écoles homogènes et les classes françaises dans les écoles anglaises et d'immersion est aux mains des anglophones. Encouragés par la politique ministérielle, les comités consultatifs n'ont toutefois pas de statut légal. Les francophones doivent donc négocier fermement avec les instances locales majoritaires. De plus, les commissions scolaires n'ont pas à rendre compte des fonds versés par le fédéral pour les programmes des minorités officielles.

Par ailleurs, aucun programme en français n'est offert par les institutions collégiales et universitaires de cette province.

TERRE-NEUVE et LABRADOR

À peu près 3 000 citoyens de langue maternelle française vivent à Terre-Neuve. Ils constituent un demi de un pour cent (0,5%) de la population totale et sont, bien sûr, très isolés géographiquement dans cette région devenue province canadienne en 1949.

En 1986, un rapport d'enquête reconnaissait le droit de la minorité à l'instruction dans sa langue, dans des établissements homogènes gérés par les conseils scolaires de la province. Le droit à l'instruction en français n'est cependant pas encore reconnu par la Loi sur l'Éducation.

Jusqu'à récemment, seulement deux écoles, constituées de classes françaises au sein d'écoles anglophones situées au Labrador, offraient des programmes en français à 70 élèves de la première à la dixième année. Le total établi pour la clientèle scolaire admissible en vertu de l'article 23 se situe tout de même à plus de 1 100 enfants.

A Terre-Neuve, la situation scolaire des francophones s'améliore. L'inauguration, en 1989, du Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne à Grand'Terre a conduit à l'inscription d'une soixantaine d'élèves de la première à la quatrième année. Le gouvernement fédéral a financé aux trois-quarts la construction de cet important projet. Par ailleurs, on a récemment créé une section véritablement française au sein de l'école d'immersion du Cap Saint-Georges.

Le système scolaire terre-neuvien est entièrement confessionnel, il compte 33 conseils scolaires répartis de la façon suivante: 19 districts intégrés (Eglises unie et anglicane), 12 districts catholiques, puis un seul pour l'Assemblée de la Pentecôte et un autre pour l'Eglise advantiste du septième jour. Les pouvoirs administratifs des francophones se limitent aux comités de parents qui peuvent faire des recommandations aux conseils scolaires anglophones. Même l'école homogène du Centre Sainte-Anne est administrée par le Conseil scolaire catholique anglophone de Port-au-Port.

Finalement, notons que les francophones de cette province sont forcés de s'expatrier afin de poursuivre des études dans leur langue au delà de la douzième année.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET YUKON

Quelques 75 000 personnes habitent cette portion du grand nord s'étendant sur presque 40 pour cent de la superficie totale du pays. Environ 3 pour cent d'entre elles font partie de la minorité de langue officielle; soit 1 500 francophones vivant dans les Territoires et environ 600 au Yukon.

La Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest reconnaît maintenant le français et l'anglais. Depuis un an à peine, trois établissements d'enseignement (dont 2 situés à Iqualuit) offrent des cours à la minorité francophone. À l'heure actuelle, ces programmes français rejoignent moins d'une centaine d'élèves de la première à la douzième année. D'après la Charte, la clientèle admissible se chiffrerait à 500.

Au Yukon, la Directive 7230, adoptée en 1984, apparaît conforme aux dispositions de l'article 23. Aussi, retrouve-t-on à Whitehorse, des programmes pour la minorité qui rejoignent une cinquantaine d'élèves, sur les 200 et plus constitutionnellement admissibles, de la première à la dixième année. Ces classes françaises sont dispensées dans les locaux de trois écoles anglaises et d'immersion. Outre le regroupement administratif déjà existant, on prévoit rassembler physiquement ces jeunes francophones de Whitehorse.

Dans les Territoires comme au Yukon, les droits confessionnels sont reconnus en matière d'éducation. On y retrouve différentes formes de gestion scolaire mais aucun modèle élaboré pour la minorité officielle. Fait à remarquer; le rôle administratif important, même au niveau local, assumé par les ministères de l'Éducation respectifs des deux régions.

SASKATCHEWAN

Atteignant moins de 24 000 personnes, la francophonie de la Saskatchewan représente une proportion située entre 2 et 3 pour cent de la population recensée. Ce pourcentage tend à décroître progressivement à mesure que la population totale de la province augmente.

Cette portion des Prairies canadiennes est hautement multiculturelle. En Saskatchewan, l'autorisation d'enseigner dans la langue de la minorité officielle influence forcément le droit à l'instruction dans la langue maternelle des nombreuses minorités ethniques qui surpassent en nombre les Fransaskois.

Le règlement 118, adopté en 1979, décrit deux catégories d'écoles désignées pour les francophones; celles de type françaises et les écoles bilingues ou d'immersion. Dans les premières, tous les cours sont donnés en français mais elles ne sont pas nécessairement homogènes. Leur désignation est conditionnelle à l'inscription d'au moins 15 élèves par groupe pendant un minimum de trois années de fonctionnement.

La douzaine d'écoles désignées de l'un ou l'autre type rejoint moins de 1 000 élèves de la première à la douzième année, alors que la clientèle admissible en vertu de la Charte serait 10 fois plus élevée. Pour sa part, le Collège Mathieu de Gravelbourg ne dépend pas entièrement des fonds publics, cette institution privée et homogène dessert près de 150 élèves du secondaire.

Toutes les écoles publiques sont encadrées par des commissions scolaires anglophones. En matière de gestion scolaire, les parents fransaskois disposent des comités consultatifs mis en place pour la majorité.

Des groupes d'intérêt, de concert avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial, ont récemment produit un modèle de gestion qui touche le palier local et la structure provinciale. Suite au jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Mercure, prononcé en 1988, le fédéral s'intéresse à la situation du bilinguisme en Saskatchewan et tente d'améliorer le manque de pouvoir décisionnel pour la minorité officielle.

Côté universitaire, deux composantes d'institutions anglophones offrent un nombre très restreint de cours en français.

Notons, d'autre part, que les services d'éducation postsecondaire ne sont pas offerts en institution dans cette étendue vaste et isolée du Canada. ■

Guy-marc Dumais est rédacteur pigiste.

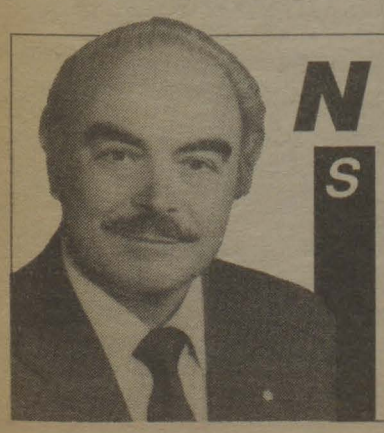

Nos amis sont vos amis!

Si vous voulez, comme moi, faire carrière en communication, vous pouvez nous demander un coup de pouce. Grâce à l'appui de nos amis, nous pouvons offrir des bourses pour vous aider. Renseignez-vous auprès de votre journal!

-- **Henri Bergeron,** Membre du comité consultatif

Fondation Donatien Frémont, Inc.
Ottawa 613/234-6735

Quelques-uns de nos meilleurs amis:

Le Gouvernement du Québec — ***Le Gouvernement du Canada***
Petro-Canada — ***Quebecor***
La Société St-Jean-Baptiste de Montréal — ***Publications Dumont***
Les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec — ***Le journal LeDroit***
La Banque Nationale

Qu'ont en commun Daniel Lavoie, Mozart, Joe Fafard, Picasso, Jean-Marc Dalpé, Albert Camus et Antonine Maillet ?*

"Ils proviennent tous de régions minoritaires ... ce qui n'a pas empêché ces artistes d'être touchés par le génie!

La Fédération culturelle canadienne-française croit que le génie peut surgir partout. C'est pourquoi elle appuie activement les communautés minoritaires françaises dans le développement de leur identité culturelle.

La Fédération culturelle canadienne-française regroupe tous ceux et celles qui interviennent dans la culture qui se vit et la culture qui se fait en milieu minoritaire francophone. Éditeurs acadiens, troupes de théâtre de l'Ouest, auteurs-compositeurs-interprètes ontarois, diffuseurs de spectacles en milieu scolaire dans les Maritimes, gestionnaires de centres culturels dans les Prairies, libraires de la côte Pacifique, disquaires de l'Est, animateurs d'ateliers culturels, directeurs artistiques de festivals, sculpteurs, responsables de programmation culturelle, tous ces gens, collectivement, profitent de l'existence de la Fédération.

Pour que s'épanouisse la culture française, **la Fédération culturelle canadienne-française** :

- offre des services en recherche, en formation et en animation pour développer un réseau culturel pancanadien fort et dynamique;
- assure aux artistes et aux organismes des diverses disciplines artistiques aide et services spécialisés pour diffuser et commercialiser leurs créations;
- fournit aux diffuseurs du support pour que les produits culturels soient accessibles aux communautés francophones en situation minoritaire;
- offre aux organismes culturels et aux artistes des provinces et territoires canadiens de l'information et des possibilités de concertation et de regroupement.

La Fédération culturelle canadienne-française croit que le développement culturel permet de construire l'avenir au lieu de le subir. C'est pourquoi elle travaille à la démocratisation du fait culturel, pour que la culture française soit un élément vital de la société canadienne, présente à l'école, sur les ondes, dans les foyers, dans les centres culturels, dans les salles de spectacle et sur les places publiques.

Pour information : 1. 800. 267. 2005 ou (613) 563. 4134

Fédération culturelle canadienne-française, 1 rue Nicholas, pièce 1202, Ottawa (Ont.) K1N 7B7

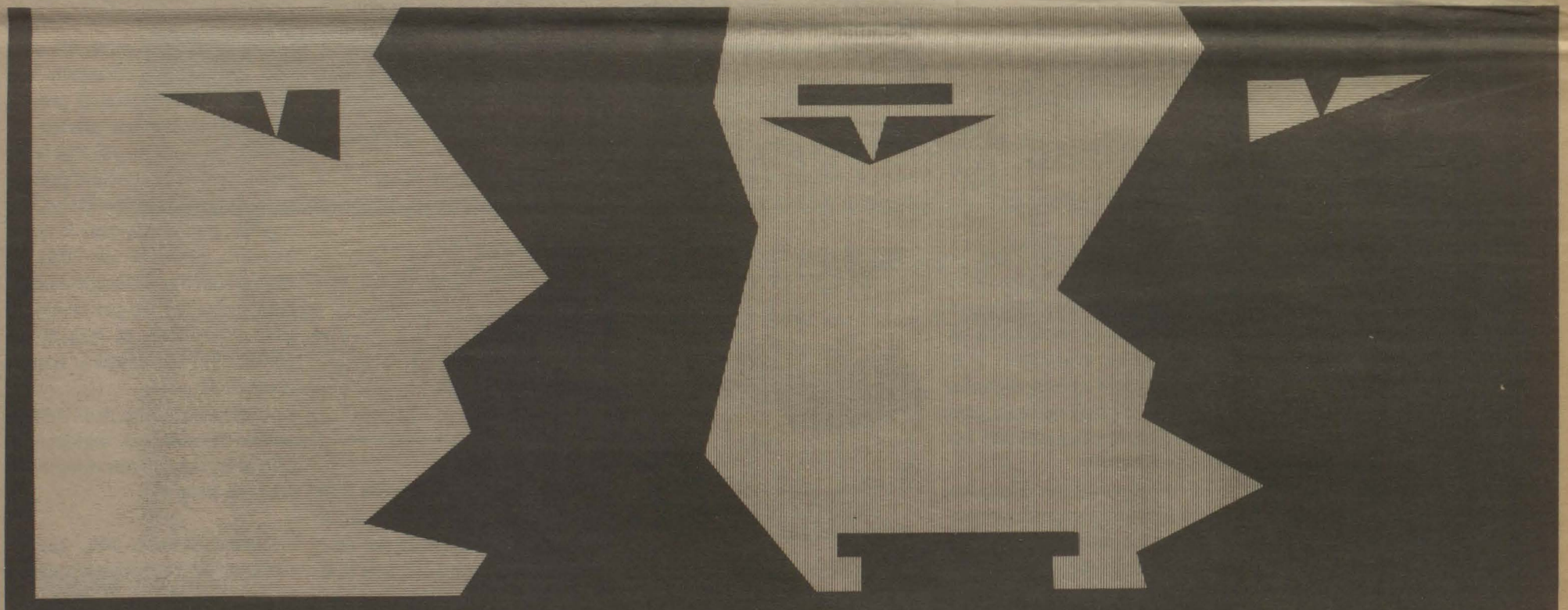

Le projet **Vision d'avenir** que pilote présentement la Fédération des jeunes Canadiens français verra à établir un plan d'action global, précis et cohérent en vue de contrer l'assimilation qui décime les rangs des communautés francophones en situation minoritaire.

Une commission nationale d'enquête sera mise sur pied et tiendra des audiences publiques à travers le pays afin d'entendre les solutions que les jeunes et la population en général envisagent. Nous solliciterons la participation du plus grand nombre de personnes et d'organismes possible et surtout, nous ferons appel à votre créativité et à votre originalité.

Ceux et celles qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent le faire en communiquant au bureau de la Fédération au (613) 236-8864.

FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS INC.

119 RUE MURRAY OTTAWA ONTARIO K1N 5M5 (613) 236-8864

La survie ne tient plus qu'à un fil

par Yves Lusignan

Les effets conjugués du faible taux de natalité et des pressions de l'assimilation sont en train de sonner le glas de certaines communautés francophones de l'extérieur du Québec.

Les constatations préliminaires de la recherche réalisée dans le cadre du projet «Vision d'avenir» pour le compte de la Fédération des jeunes Canadiens français font état d'une inversion complète de la pyramide d'âge dans les provinces où les francophones sont très minoritaires comme la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, et Terre-Neuve.

Le directeur de la recherche pour Vision d'avenir, Roger Bernard, constate que certaines communautés n'ont même plus la base de la population nécessaire pour se reproduire. Il parle même d'un problème d'assimilation galopante dans ces petites communautés.

L'autre grande constatation, c'est que le phénomène des transferts linguistiques se vérifie non seulement chez les jeunes, mais également chez les personnes plus âgées. C'est un problème qui touche l'ensemble de la communauté francophone. En Colombie-Britannique par exemple, les taux de transferts linguistiques passent de 54 pour cent chez les jeunes de 15 à 19 ans, à 70 pour cent chez le groupe d'âge des 45 à 49 ans. En Alberta, les taux sont de 49,4 pour cent chez le 15 à 19 ans, et de 59,1 pour cent chez les 45 à 49 ans.

En Ontario et au Nouveau-Brunswick, la situation est moins catastrophique. Ainsi, le taux de transfert chez les 15 à 19 ans qui est de 17 pour cent en Ontario, passe à 36,1 pour cent chez les francophones âgés de 45 à 49 ans. Au Nouveau-Brunswick, ce taux est de seulement 4,6 pour cent chez les 15 à 19 ans et de 11,3 pour cent chez les 45 à 49 ans. Ces données sont valables dans les communautés francophones fortes et homogènes. Mais selon Roger Bernard, elles sont trompeuses dans les régions à faible densité de francophones comme le sud de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Là, les transferts linguistiques sont plus importants.

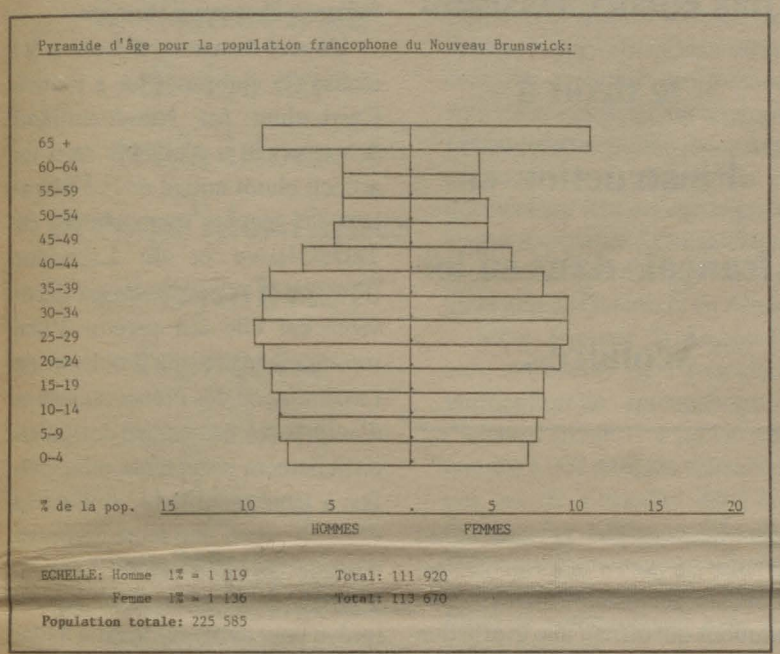

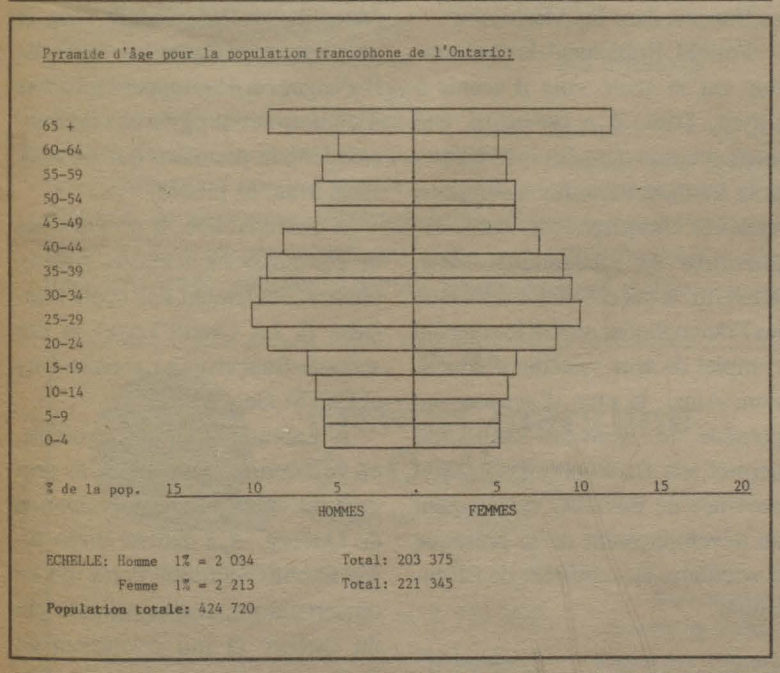

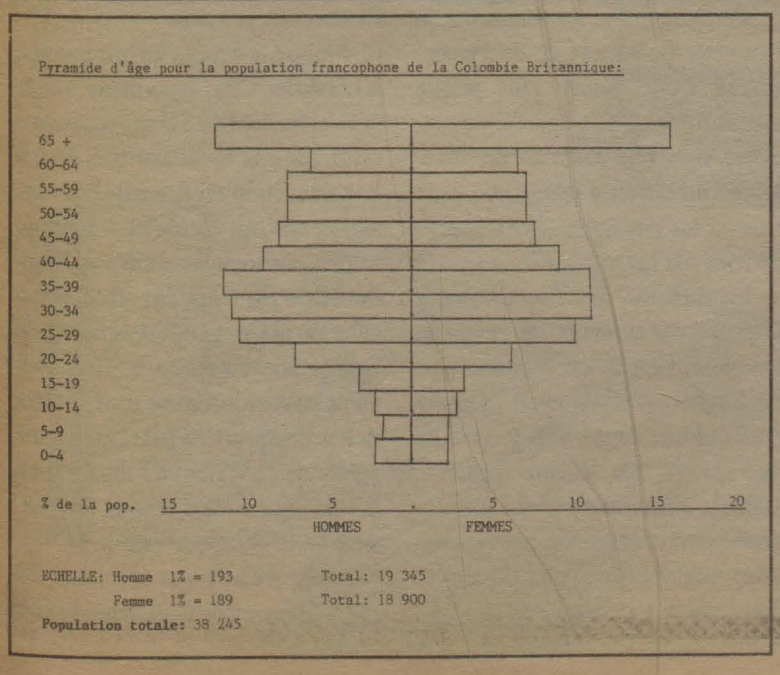

Commission d'étude nationale

On a longtemps cru qu'un bon réseau d'institutions francophones permettrait de freiner l'assimilation dans les communautés. Or, se demande Roger Bernard, comment se fait-il que l'assimilation persiste? Il risque une réponse: les institutions ne doivent pas seulement transmettre la langue, mais aussi la culture française. C'est une des questions à laquelle devra répondre la Commission d'étude nationale sur l'assimilation, qui dès cet automne, entendra les organismes et les individus préoccupés par le phénomène de l'assimilation chez les jeunes canadiens-français.

Le point de départ de cette grande enquête nationale est un document produit en mars 1989 pour le compte de la Fédération des jeunes Canadiens français par le mathématicien Charles Castonguay de l'université d'Ottawa. Basé sur le recensement de 1986, «La situation linguistique des jeunes francophones hors Québec» révèle que la base démographique nécessaire à la persévérance du français en tant que langue première au foyer est compromise en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et, de manière encore plus définitive, à l'est et à l'ouest de ces provinces.

Selon le mathématicien Castonguay, seule la jeunesse francophone du Nouveau-Brunswick résiste assez bien aux effets de l'anglicisation. En Ontario, la situation ne serait guère plus rassurante qu'ailleurs au pays. M. Castonguay admet cependant qu'une étude régionale ferait ressortir des conditions moins négatives dans l'est et le nord-est de cette province.

M. Castonguay note également dans son document que le comportement bilingue anglais-français des jeunes francophones est plutôt «une étape transitoire» menant le plus souvent d'un comportement francophone à un comportement anglophone. Là-dessus, le chercheur Roger Bernard ajoute que «l'idéologie du bilinguisme», présentée comme une valeur fondamentale pour les francophones hors Québec, a remplacé petit à petit ce qu'on pourrait appeler, «l'identité francophone». Le bilinguisme, dit-il, fait maintenant partie de l'identité, de la vision que les francophones hors Québec ont du monde, et d'eux-mêmes. «Ils sont bilingues avant d'être francophones».

Lorsqu'elle entreprendra sa grande tournée pancanadienne, la Commission d'étude nationale sur l'assimilation aura entre les mains deux outils qui guideront son travail. D'abord, la recherche de M. Bernard, sorte de synthèse de tout ce qui s'est écrit à ce jour sur le phénomène de l'assimilation au pays. Ce rapport préliminaire sera basé sur les données existantes disponibles et les études en cours. Il contiendra des informations sur les transferts linguistiques, le poids démographique, les mariages mixtes, les transferts linguistiques dans les mariages mixtes, les pyramides d'âge, la vitalité culturelle des communautés, et ainsi de suite.

La Commission d'étude pourra aussi se référer aux premiers résultats d'un sondage qui sera réalisé en mars et avril auprès de 5 000 jeunes francophones de l'extérieur du Québec, âgés entre 15 et 24 ans. Le sondage mesurera la langue de lecture, la langue d'écoute, la langue utilisée lors des activités quotidiennes, les attitudes des jeunes envers la langue française et anglaise bref, tracera un portrait du comportement linguistique de la jeunesse francophone.

Cette grande enquête nationale s'avère fort intéressante par son ampleur et son contenu car elle sera menée auprès des jeunes. Comment ces jeunes francophones se perçoivent et se projettent dans l'avenir? Leurs réponses, les solutions et les gestes concrets qu'ils proposeront pour freiner l'assimilation, devraient en dire assez long sur l'optimisme ou le pessimisme que la francophonie canadienne pourra afficher à l'avenir. ■

Yves Lusignan est journaliste et courriériste parlementaire à l'Agence de Presse francophone (APF) à Ottawa.

Ontario

Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne

880 rue Bay, pièce 203
Toronto, (Ontario)
M7A 1L2
(416) 963-1125

La fonction principale du Conseil est d'assurer une planification à long terme pour le développement constant d'un programme d'études de premier ordre de langue française dans la province. Il a la responsabilité:

— d'interpréter les politiques existantes appliquées aux écoles de langue française;

— d'assurer que toutes les nouvelles politiques soient examinées en fonction des besoins des élèves francophones;

— de soumettre aux ministres de recommandations au sujet de tout aspect de l'éducation des élèves francophones en Ontario.

Le conseil doit donc conseiller les ministres de l'Éducation et des Collèges et Universités sur toutes les questions relatives à l'éducations franco-ontarienne. Son mandat se définit comme suit:

1. Le Conseil doit déterminer et évaluer les questions qui se posent actuellement ou qui commencent à se poser dans la communauté franco-ontarienne et de recommander aux ministres selon le cas, des lignes de conduite à considérer;

2. examiner les lignes de conduite proposées à l'égard de l'éducation franco-ontarienne et de faire connaître aux ministres les orientations à suivre;

3. élaborer et de soumettre des recommandations aux ministres en ce qui a trait à l'octroi de subventions supplémentaires pour de nouveaux programmes universitaires en langue française à l'intention des étudiants franco-ontariens;

4. conseiller le ou la ministre des Collèges et Universités en ce qui concerne la planification et l'élaboration de services et programmes en langue française au niveau des collèges et universités.

Donner le goût d'apprendre en français

par Marc Angers

En milieux francophones minoritaires, les programmes d'études de français langue première connaissent du succès si la particularité d'une communauté donnée peut s'y refléter au maximum. C'est une condition indispensable à atteindre. Il faut savoir créer des connotations locales à l'intérieur de ces programmes. C'est la meilleure façon pour soutenir la motivation et la fierté des enfants à apprendre dans la langue française.

Mais ce beau concept s'applique-t-il d'un bout à l'autre du Canada? Ça varie avec l'importance de la minorité et selon les ressources humaines et financières dont disposent les ministères provinciaux de l'Éducation qui ont la juridiction de ce secteur. On constate que plus la minorité est petite, plus on utilise des programmes d'études du Québec adaptés ou carrément des programmes d'immersion.

Comme l'isolement et la pauvreté des infrastructures de quelques provinces canadiennes les empêchent d'avoir un système d'éducation compatible aux aspirations de la minorité francophone, pour compenser, il faut encourager la concertation entre provinces.

...l'isolement et la pauvreté des infrastructures de quelques provinces canadiennes les empêchent d'avoir un système d'éducation compatible aux aspirations de la minorité francophone...

Provinces maritimes: la concertation

Pour illustrer une telle situation, voyons ce qu'ont semblé choisir les provinces maritimes à l'exception de... Terre-Neuve.

Il faut dire que les situations divergent d'une province à l'autre selon l'importance de leur population francophone. Le Nouveau-Brunswick reconnaît aux francophones le droit de gestion de leurs institutions scolaires à partir du plus haut échelon de l'organigramme: le ministère de l'Éducation lui-même où on retrouve la dualité linguistique. Sans aller aussi loin, la Nouvelle-Écosse a au sein de son ministère de l'Éducation, un secteur pour l'éducation en français chargé d'élaborer les programmes d'études.

Il en allait de même à l'Île-du-Prince-Edouard jusqu'à ce que le gouvernement provincial, le mois dernier, accorde la gestion scolaire aux Acadiens et francophones.

Chacune des provinces (à l'exception de Terre-Neuve) développe des programmes pour l'éducation en français qui leur sont propres et qui tiennent compte de leur approche respective de l'enseignement. Une constante demeure cependant: les programmes se comparent à ceux du Québec pour une raison économique bien simple «les provinces de l'Atlantique trouvent la très grande majorité de leur matériel pédagogique au Québec», estime Jean-Guy Robichaud, directeur du Centre provincial des ressources pédagogiques (CPRP) en Nouvelle-Écosse.

Ces provinces reconnaissent l'importance de développer des programmes avec une composante historique et culturelle propre à la région de l'Atlantique (dans les programmes de sciences humaines et de langues, par exemple). Le CPRP a d'ailleurs été créé dans le but de développer du matériel d'appui afin de renforcer cet aspect. La même philosophie est appliquée à l'Île-du-Prince-Édouard qui, du moins jusqu'à maintenant, a un peu moins de ressources à sa disposition.

Mais on a vite réalisé qu'aucune de ces provinces n'a la capacité, individuellement, de créer une telle programmation. C'est là qu'on a senti la nécessité de se concerter en formant la Fondation d'éducation des provinces maritimes (FEPM). Cette organisation, où sont représentés les trois gouvernements, encourage la collaboration sur certains projets de programmes d'études de français langue première communs. Terre-Neuve ne fait pas partie de cette Fondation mais a quand même participé à certaines discussions.

La seule voie à suivre

Deux importants projets résultent de cette concertation: création d'un programme d'études complet des Maritimes pour la 9ième année et mise sur pied d'une vidéothèque française accessible à toutes les institutions qui offrent une instruction en français dans les Maritimes.

...Un énorme fossé sépare Terre-Neuve des trois autres provinces maritimes. D'abord parce qu'elle n'a pas encore reconnu le droit à l'instruction en français dans sa loi scolaire...

Pour M. Robichaud, la concertation est la seule voie d'avenir à suivre. Déjà, il a remarqué une augmentation dans les inscriptions et la fréquentation des institutions scolaires francophones dans les provinces de l'Atlantique. Mais, selon lui, le succès viendra lorsque les Francophones auront le contrôle complet de leur système d'éducation. Ainsi, le cran d'avance que possède le Nouveau-Brunswick permet aux francophones de cette province de travailler directement au développement de la politique curriculaire du ministère de l'Éducation.

«Présentement, explique-t-il, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont chacun leur propre philosophie de l'enseignement. C'est donc plus difficile de développer du matériel pédagogique de base si les politiques curriculaires ne sont pas les mêmes».

La situation de l'Île-du-Prince-Edouard est en évolution, mais en Nouvelle-Ecosse on n'admet que l'existence d'un conseil scolaire francophone, Clare-Argyle. «Ce qui fait qu'on doit encore justifier, expliquer et faire approuver nos programmations par des administrations anglophones pas nécessairement aptes à comprendre nos besoins» dit M. Robichaud.

Terre-Neuve: encore isolé

Un énorme fossé sépare Terre-Neuve des trois autres provinces maritimes. D'abord parce qu'elle n'a pas encore reconnu le droit à l'instruction en français dans sa loi scolaire. Aussi parce qu'elle n'a pas, à proprement parler, de politiques curriculaires pour les programmes d'études de français langue première. «C'est encore un privilège de recevoir une instruction en français à Terre-Neuve» indique Jean-Guy Labbé, directeur adjoint au Labrador City Colegiate. M. Labbé est aussi responsable de la section française de cette institution.

Un seul document d'étude a été réalisé (le «proposal for a French Curriculum for Newfoundland Schools»). Il a d'ailleurs reçu un accueil plutôt mitigé de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL). «Cette étude est décevante car elle fait preuve d'une incompréhension du problème de l'assimilation des Francophones et d'autre part d'un manque de rigueur difficilement acceptable pour pallier à cette situation» soutient la FPFTNL, dans une lettre écrite au ministre de l'Éducation, Philip J. Warren. À la veille d'un procès (prévu pour avril) sur le droit à une éducation en français à St-Jean, le gouvernement révise ses positions. Il s'engage à développer les cadres d'un nouveau programme de français langue première qui sera dévoilé avant ce procès.

À Terre-Neuve, il n'existe pas de commissions scolaires francophones. Seulement une école française (à La Grand'Terre) et des sections françaises à Labrador City et Cap St-Georges.

À Labrador City par exemple, on a emprunté carrément le programme et le système d'évaluation du Québec. «Ça marche bien» dit M. Labbé. «Surtout parce qu'on dessert une population qui provient du Québec et qui retournera au Québec».

Malgré le succès du programme à Labrador City, il souhaite que le gouvernement de Terre-Neuve inscrive dans sa loi scolaire le droit à une éducation en français et éventuellement, qu'il crée sa propre politique curriculaire. «On y adhérerait étape par étape car on est conscient de la limite des ressources de la province», ajoute-t-il. Effectivement les ressources ne sont pas très riches. Jusqu'à l'an passé, une seule personne travaillait à l'élaboration des programmes d'études. Présentement, le poste est vacant. ■

Marc Angers est rédacteur en chef du journal Le Gaboteur, à Terre Neuve.

Conseil Canadien de la Coopération

La coopération: une puissance à découvrir.

450, rue Rideau, suite 201,
Ottawa, Ontario, K1N 5Z4
Tél.: (613) 234-5492

L'ACFO souhaite le plus grand des succès aux communautés francophones du Canada dans leur recherche du respect de leur droit le plus fondamental: le droit à une éducation en langue française, tel qu'inscrit à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

255, chemin Montréal, Vanier (Ontario) K1L 6C4
Téléphones: (613) 749-1910 • 1-800-267-1802
Télécopieur: (613) 749-7661

ACFO

Une francophonie réduite de moitié

par Micheline Goulet

Le lit du racisme s'est élargi du simple au double lorsqu'un Néo-Canadien a osé défendre le bilinguisme à Sault-Ste-Marie. Tout ce qui n'est pas «anglais» doit courber l'échine parce que «si on les laisse parler français, ils vont peut-être se mettre à parler hollandais et italien ensuite», a déclaré en 1987 le président du conseil municipal d'Elizabeth Town, Ontario.

... Au niveau des origines, le Canada se divise en trois blocs, presqu'identiques en nombres: français, anglais et origines multiples...

Le Canada a changé. Alors que Statistique Canada persiste à dire qu'il y a 500 000 francophones en Ontario, il y en a 1 113 095 qui déclarent parler le français (Recensement 1986). Deux autres provinces comptent un nombre impressionnant de personnes déclarant parler le français par rapport aux francophones de «souche»: Alberta 163 000 personnes par rapport à 47 000, Colombie- Britannique 190 000 vs 38 600.

Ce phénomène ne lasse pas de surprendre car si l'on voulait couper au plus court, il faudrait dire qu'au niveau des origines, le Canada se divise en trois blocs, presqu'identiques en nombres: français, anglais et origines multiples. Du bloc francophone, 37 pour cent des personnes se déclarent bilingues, chez les personnes aux origines multiples 30 pour cent et chez les anglophones 7,6 pour cent.

Un parallélisme assez particulier se dessine entre les groupes multiculturels et les francophones. Certaines communautés culturelles présentent un taux élevé de francophones; Arméniens 43 pour cent, Arabes 34 pour cent, Grecs 30 pour cent, etc. À ce jour, ces personnes sont statistiquement des anglophones ou enfermées dans des compartiments culturels déterminés uniquement par leur naissance ou leur langue maternelle. Des associations multiculturelles francophones ont vu le jour en Ontario et en Alberta.

Mme Evelyne St-Amand-Hubert, présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta (AMFA) a pu constater que des 8 000 réfugiés vietnamiens qui ont dû s'installer dans cette province, les enfants ont été assimilés au système scolaire anglophone et aujourd'hui sont dans l'impossibilité de communiquer avec leurs grand-parents!

2,5 millions

Il ne faut plus dire qu'il y a 900 000 francophones hors-Québec, mais bien 2,5 millions de personnes déclarant parler le français. Plusieurs Néo-Canadiens, immigrants reçus ou en attente de statut et réfugiés, ont complété toutes leurs études en français même si leur langue d'origine est autre.

En ne traitant pas ces personnes avec égalité, selon les termes de l'article 15 de la Charte des droits et libertés(1), les pires injustices sont commises en matière de péréquation, subventions aux écoles françaises, accès aux fonds publics, distribution des taxes foncières et scolaires. Aussi l'expression «où le nombre le justifie» victimise doublement la francophonie.

Il ne faut plus dire qu'il y a 900 000 francophones hors-Québec, mais bien 2,5 millions de personnes déclarant parler le français...

Que l'on veuille connaître la langue maternelle de certaines personnes, afin de déterminer l'indice de continuité de cette dernière (assimilation), est important. Toutefois Statistique Canada se prépare à ne questionner que «la langue parlée à la maison» et systématiquement la francophonie sera coupée de moitié (exemple: Ontario 276 000 vs 500 000). Il faut que nous soyons capables d'identifier qui sont ces 2,5 millions de personnes qui déclarent parler le français, si véritablement ce pays est bilingue!

...Go back to hungary... C'est l'injure après l'insulte, c'est une violation de la Charte des droits et libertés, c'est un médecin d'origine hongroise qui a été bafoué au nom de toutes les minorités de ce pays.

(1) Droits à l'égalité

15. (1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

(2) Le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques.■

Micheline Goulet est journaliste-pigiste à Ottawa.

University of Alberta

La Faculté Saint-Jean

vous donne la possibilité de faire des études universitaires en français dans un cadre agréable.

Programmes offerts:

- Baccalauréat-ès-Arts
- Baccalauréat en Education
- Baccalauréat-ès-Sciences
- Diplôme de perfectionnement en Education

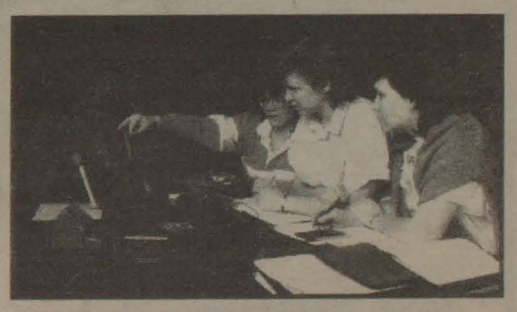

Pour renseignements communiquer avec:

Relations publiques
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
(403) 465-8700

Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Toujours en développement

CENTRES DE FORMATION
Rimouski (siège social) Tél.: (418) 724-2822
Montréal Québec Saint-Romuald

Navigation • Mécanique de marine • Architecture navale
Communication et électronique maritime • Fonctions d'urgence en mer
Transport de produits dangereux • Navigation de plaisance • Hydrographie
Scaphandrier • Scaphandrier inspecteur • Transport intermodal et international

Tout un réseau de services!

Les caisses populaires du Manitoba
Reflet de ses membres!

La Fédération des Franco-Colombiens,
le porte-parole de la communauté francophone
de la Colombie-Britannique
travaille en étroite collaboration avec
l'Association des Parents du Programme Cadre de Français
pour la pleine reconnaissance du droit à l'enseignement en français.

Nous sommes également actifs dans les domaines suivants:
l'Opération Loi Scolaire, la campagne de sensibilisation à la cause juridique;
le développment de l'éducation postsecondaire en français;
et
l'alphabétisation.

La Fédération des Franco-Colombiens
853, rue Richards, bureau 104
Vancouver (C.-B.) V6B 3B4
(604) 669-5264

Association des Parents
du Programme Cadre de Français
117, 15e Rue Est, bureau 4A
Vancouver Nord (C.-B.) V7L 2P7
(604) 983-2004

De nouvelles pistes pour les années 90

Vision de l'avenir dans le domaine de l'éducation française au Manitoba

- autogestion scolaire
- établissement de centres scolaires communautaires
- introduction de nouveaux programmes de formation professionnelle
- services en français pour la clientèle pré-scolaire
- amélioration de l'accessibilité à l'éducation française
- accueil des «ayant-droit»

frr

Société Franco-Manitobaine

Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

Associations engagées à la réalisation de cette vision

- Association des directeurs d'écoles franco-manitobaines
- Commissaires d'écoles franco-manitobains
- Conseil jeunesse provincial
- Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba
- Fédération provinciale des comités de parents
- Société franco-manitobaine

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse surveille de près les progrès réalisés par le peuple acadien en matière d'éducation. Nous sommes particulièrement fiers de l'obtention des nouvelles classes françaises à Sydney et également de l'arrivée prochaine (septembre 1991) du Centre scolaire communautaire d'Halifax-Dartmouth.

FANE

FÉDÉRATION ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

1106, rue South Park
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3H 2W7

Tél: (902) 421-1772 Fax: (902) 422-3942

Un domaine qui laisse perplexe

par Armand Bédard

L'immersion en français! Voilà bel et bien l'élément de surprise en éducation. Quiconque, en 1970, aurait prédit qu'après vingt ans, au-delà de 200 000 jeunes canadiens s'y seraient éventuellement inscrits, se serait vu attribuer de «sobriquets» peu flatteurs.

L'immersion apporte plusieurs avantages à un grand nombre de citoyens de la majorité. Cependant, ces mêmes avantages ont eu, par ricochet, des répercussions sur l'éducation en français langue première au pays; ressources financières fédérales affectées à un plus grand nombre d'élèves sans pour autant augmenter proportionnellement; une compétition souvent vive pour un nombre limité d'enseignants; de fausses perceptions chez les gens quant aux différences fondamentales entre l'immersion et l'enseignement en français langue première.

Ce phénomène nous force à faire plusieurs constats. Nous en énumérons quelques- uns parmi tant d'autres.

1) Par le passé, les Francophones, jeunes et moins jeunes avaient le quasi-monopole sur le bilinguisme. C'est de moins en moins le cas. Pendant que des institutions fédérales, provinciales et privées se dotent de personnel bilingue, les Francophones doivent maintenant concurrencer un nombre croissant de personnes bilingues, non-francophones.
2) Plusieurs recensements consécutifs démontrent que l'assimilation alarmante fait des ravages chez les Francophones. Ceux-ci, hors Québec, sont de moins en moins bilingues tandis qu'une partie de la jeunesse non-francophone se bilinguise.
3) Un nombre significatif de «Francophones» s'inscrivent dans des programmes d'immersion. Leurs parents sont convaincus que l'immersion est un véritable programme français; ou ils n'ont pas le choix, faute d'accès à une école française; ou encore les enfants n'ont pas les compétences langagières pour participer, dès la maternelle, au processus d'éducation en français, langue première.

...Un nombre significatif de «Francophones» s'inscrivent dans des programmes d'immersion. Leurs parents sont convaincus que l'immersion est un véritable programme français,...

Différences fondamentales

Le professeur Louis-Gabriel Bordeleau, dans un article intitulé «L'éducation française à l'heure de l'immersion», résume avec lucidité les différences fondamentales entre l'éducation française, langue première et l'immersion.

«L'éducation française», affirme-t-il, «dans son sens plénier et global, se veut un ensemble cohérent et concerté de démarches, de structures et d'outils orientés vers le plein épanouissement des membres d'une communauté partageant une même langue, des traditions semblables et un ensemble suffisamment précis de valeurs; bref une façon distincte de voir et d'interpréter le monde ambiant». Alors qu'en immersion «il s'agit de permettre à l'élève d'atteindre un niveau de compétence fonctionnelle en français langue seconde tout en assurant une compréhension et une appréciation de la langue seconde et de la culture qu'elle véhicule; cela fait en sorte que l'élève maintienne son identité linguistique et culturelle d'origine».

Quiconque adhère à ces définitions (l'auteur y adhère) se doit d'en conclure que si l'immersion atteint ses objectifs, le jeune Francophone sortant de ce programme sera des plus confus. Son français sera «fonctionnel» et sa langue française «seconde». Il aura une «appréciation de la culture» et il maintiendra «son identité linguistique et culturelle d'origine»! Pauvre jeune!

Mieux que rien?

Mais plusieurs diront, sans doute avec raison, que l'enseignement par immersion c'est mieux que rien. Combien retrouve-t-on de Francophones dans les programmes d'immersion? Voilà une question difficile, voire impossible, à répondre. Il y a pénurie de recherches sur le sujet. On peut supposer que le taux d'inscription des «Francophones» à des programmes d'immersion est très fortement influencé par la facilité ou difficulté d'accès à des écoles françaises, langue première. Ensuite, il y a les «fausses perceptions» quant aux objectifs et résultats de chacun des programmes ainsi que le facteur connaissance ou méconnaissance de la langue dite maternelle. Nous en sommes revenus aux trois grandes raisons qui font que des «ayants droit» (enfants de parents visés par l'article 23 de la Charte des droits et libertés) se retrouvent dans des programmes d'immersion.

Constater que bon nombre des inscrits en immersion sont admissibles à l'école française et déclarer solennellement que ces brebis égarées devraient être à l'école française est une chose; entreprendre les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette noble mission qu'est la récupération en est une autre. Afin de proposer des éléments de solution, il s'agit de dresser trois scénarios à partir des trois principales raisons qui portent des parents à inscrire leurs enfants à l'immersion.

...les parents qui adhèrent aux objectifs de l'école française mais qui inscrivent ou doivent inscrire leurs enfants à l'immersion risquent d'être drôlement trompés...

Succès chez la majorité

Les parents croient que l'immersion peut «franciser» leur progéniture. Et pourquoi pas? Après tout, le phénomène d'immersion bilinguise des jeunes anglophones; le pourcentage d'utilisation du français est égal à celui de l'école française (et supérieur à celui des programmes mixtes/bilingues); souvent, l'école française est loin ou inexistante et l'école d'immersion est au coin de la rue. Voilà ce que bien des gens vivent face à l'éducation et le genre d'enseignement que recevront leurs enfants.

...On peut supposer que le taux d'inscription des «Francophones» à des programmes d'immersion est très fortement influencé par la facilité ou difficulté d'accès à des écoles françaises, langue première...

Une telle situation est le résultat, surtout, de deux autres phénomènes - l'un psychologique et l'autre politique. Le psychologique c'est toute la publicité qui entoure le phénomène de l'immersion. L'immersion jouit d'un grand succès chez la majorité. La publicité qui entoure ce programme est presque toujours positive. Les parents francophones prennent le pas - souvent car ils se disent «si c'est bon pour les anglophones, pourquoi pas pour nous?» Cette réaction contribue à un autre phénomène qui est celui de l'absence de revendication vis-à-vis l'éducation française langue première. Le cercle vicieux est complet. Un certain service est en place, on ne revendique pas, donc, pas d'école française.

Le côté psychologique et le côté politique demeurent interliés. Nombreux sont les endroits au Canada où la croissance de l'immersion a graduellement remplacé une école ou un programme français. (L'auteur a relevé plusieurs exemples du genre au Manitoba. Il est probable que les cas manitobains se répètent dans d'autres provinces.)

L'immersion: ou rien

Ces «remplacements graduels» sont dans tous les cas reliés à des connotations politiques, c'est-à-dire, les fameux cas de nombres suffisants. Là où les inscriptions possibles pour une école française frôlent ou sont inférieures aux nombres suffisants établis par divers régimes scolaires (ces nombres varient), et là où une certaine demande pour le programme d'immersion existe, la réaction est presque toujours la même: la commission scolaire annonce aux Francophones que c'est l'immersion ou rien.

Contrôlées en très grande majorité par les anglophones majoritaires, ces administrations scolaires prennent la décision d'offrir l'immersion. En effet, c'est la majorité qui d'abord se sert et, en passant, ouvre la porte aux Francophones qui, d'un seul coup, viennent agrandir les nombres. Ils aident à rendre le programme d'immersion rentable. Politiquement, les administrateurs scolaires sont sécures; le genre d'éducation voulue par les parents revendiquant l'immersion est offerte; les Francophones sont accommodés et on a une école ou un programme de moins à admistrer.

Devant une telle situation, les parents francophones, peu nombreux et peu influents au niveau politique, acceptent ce moindre mal, même s'ils accceptent mal les objectifs visés par l'immersion. Il est toujours plus facile de signaler des répercussions et problèmes que de présenter des éléments de solutions. Les solutions se situent principalement aux niveaux information/offre active et programmation/récupération.

(Suite à la page 18)

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD
Ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation est fier de participer à cette activité qui saura sensibiliser davantage les francophones au droit à l'éducation dans leur langue maternelle

La librairie Trillium, bonne première en français

Librairie Trillium inc.
321, rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7G1 (613) 236-2331

Le dictionnaire des francophones d'Amérique

- 62 000 mots dont 4 000 canadianismes
- des milliers d'exemples qui tiennent compte du contexte canadien
- des centaines de développements encyclopédiques

CEC
CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL INC.
8101, boul. Métropolitain Est,
Montréal (Québec) H1J 1J9

Selon l'étude mentionnée plus haut, ces «accommodements» suffisent aux Acadiens qui résistent aux invitations de la communauté catholique irlandaise de relancer le débat qui «pourrait facilement prendre une tangente linguistique résultant en une confusion des questions et du problème de fond; nous nous demandons s'il pourrait y avoir un gagnant dans un tel débat.» Le rapport poursuit: «ce qui paraît être le plus essentiel au comité, c'est le respect des droits de tous ceux et celles impliqués dans cette affaire.»

La gestion

On ne risque pas de se tromper en prévoyant qu'au fur et à mesure, de l'obtention du droit de gestion de leurs écoles, les tensions créés entre francophones en milieu minoritaire par la présence de deux systèmes scolaires parallèles, augmenteront. Ce sera la fête si dans quelques semaines, la Cour suprême du Canada donnait raison aux Franco-Albertains qui réclament, dans la cause Mahé-Bugnet, la gestion complète.

Mais ces écoles franco-albertaines, seront-elles catholiques ou non-confessionnelles? Si à Légal, par exemple, l'école est catholique, les parents francophones qui s'opposeront légitimement à ce que leurs enfants soient exposés à cette religion seront-ils vraiment plus avancés, si le nombre d'enfants ne justifie pas l'aménagement d'une deuxième école?

De telles difficultés peuvent être anticipées. Par exemple, en Ontario, les situations pénibles n'ont pas tardé à se présenter dès que le gouvernement provincial parachevait le financement des écoles catholiques jusqu'à la fin du secondaire, en 1986, alors que des groupes de francophones du Nord se sont chicanés entre eux, parfois comme chien et chat, pour le contrôle de la seule école secondaire de la localité. Dans les banlieues francophones d'Ottawa, où l'on vient d'obtenir la gestion d'un conseil scolaire bicéphale, catholique et non- confessionnel, on voit le matin deux autobus scolaires sur une même rue transportant des enfants à des écoles situées presque côte à côte.

La question n'est sûrement pas sans issue. Il faut parier que chacun des intervenants dans ce débat fort prévisible, aura en tête les meilleurs intérêts de l'ensemble de la communauté. Mais l'expérience nous montre qu'au Canada, lorsqu'il est question de droits constitutionnels risquant d'entrer en contradiction, les choses ne sont jamais faciles.

Comme l'indiquait dernièrement un gestionnaire scolaire acadien en parlant en particulier de l'Ontario: «Je n'aimerais pas avoir vos problèmes à l'heure actuelle». ■

Adrien Cantin est éditorialiste au quotidien Le Droit à Ottawa.

Informer correctement

Dans un premier temps, il faut que les organismes de parents, les gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que les autorités scolaires locales s'entendent pour informer le public correctement. Il est vrai pour l'ensemble d'une société qui aspire au bilinguisme que le bilan de l'immersion est nettement positif. Par contre, les parents qui adhèrent aux objectifs de l'école française mais qui inscrivent ou doivent inscrire leurs enfants à l'immersion risquent d'être drôlement trompés. Ensuite, il faut s'interroger sur l'offre active des gouvernements provinciaux et des autorités scolaires locales. Voilà une approche rarement employée dans le domaine de l'éducation française langue première dans la grande majorité des provinces et territoires. Facilement dit mais difficilement fait, cette offre active pour l'éducation dans sa langue maternelle pourtant garantie par la Charte des droits et libertés.

Récupération et intégration

La deuxième grande intervention se situe au niveau de la récupération. Déjà, dans quelques endroits, on développe des programmes de récupération/préparation à l'école française. L'approche pédagogique ressemble alors à celle de l'immersion mais avec une différence fondamentale: elle vise l'intégration du jeune francophone au programme offert dans l'école française et dans les plus brefs délais.

Ces deux grands moyens ont, entre autres, un résultat possible quant aux nombres d'inscrits aux écoles françaises. Ensemble, ils pourraient augmenter les nombres et réduire ou éliminer les arguments sur «les nombres suffisants» trop souvent utilisés par les autorités scolaires pour justifier leur inaction ou déguiser leur attitude négative envers l'éducation en français pour les Francophones.

L'immersion, de façon subtile, est un véritable concurrent à l'école française non seulement parce que la présence de ce programme a l'effet de réduire le niveau de revendications de la part des Francophones mais aussi, parce que ce programme ne tente pas d'éduquer les jeunes Francophones. Plutôt, et le programme ne le cache pas, il tente de faire apprendre à l'élève le français langue seconde. Et c'est là tout le dilemne. ■

Armand Bédard est directeur général de la Fédération manitobaine des comités de parents.

LE MOT JUSTE :
ROBERT

- dictionnaire analogique de la langue française
- 59 000 mots
- 2 200 pages

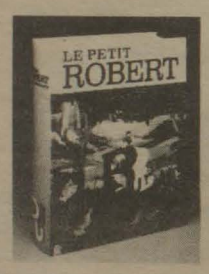

- dictionnaire de la langue française
- 35 000 mots
- 1 470 pages

- un vrai dictionnaire pour les enfants
- 20 000 mots
- 1 220 pages
- 80 planches en couleurs

DICOROBERT (514) 745-0510

APF

L'Association de la presse francophone, un réseau de 26 journaux à travers le Canada.

• Vancouver (Le Soleil)	• Edmonton (Le Franco-Albertain)
• Régina (L'Eau Vive)	• Saint-Boniface (La Liberté)
• Cornwall (Le Journal de Cornwall)	• Hawkesbury (Le Carillon)
• Hearst (Le Nord)	• Iroquois Falls (La Boîte à Nouvelles)
• Penetanguishene (Le Goût de Vivre)	• Rockland (L'Edition Prescott Russell)
• Sudbury (Le Voyageur)	• Windsor (Le Rempart)
• Chapleau (Le Papier)	• Caraquet (Le Voilier)
• Edmundston (Le Madawaska)	• Richibouctо (Pro-Kent)
• Shédiac (Le Moniteur)	• Caraquet (Hebdo Le Plus)
• Moncton (Express),	• Petit Rocher (Ven'd'Est: magazine)
• Summerside (La Voix Acadienne)	• St-Jean /Terre Neuve (le Gaboteur)
• Campbellton (L'Aviron)	• Yarmouth (Le Courrier)
• Yellowknife (L'Aquilon).	• Whitehorse (L'Aurore Boréale)

325, rue Dalhousie, pièce 900, Ottawa, Ontario K1N 7G2
Tél: (613) 237-1017 Fax: (613) 234-6313

Les centres scolaires et communautaires sont des outils de premier ordre pour permettre à la langue et à la culture française de se manifester quotidiennement.

Le président, Guy Matte
Le directeur général, Aurèle Thériault

La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, RUE NICHOLAS, OTTAWA (ONTARIO) K1N 7B6, TÉL.: (613) 563-0311 TÉLÉCOPIEUR (613) 563-0288
2 PLACE QUÉBEC, SUITE 416, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2B5, TÉL.: (418) 523-8471 TÉLÉCOPIEUR (418) 522-6449

FAITES GRIMPER VOTRE TAUX D'INTÉRÊT GRÂCE À LA BANQUE VIDÉO DE TVONTARIO.

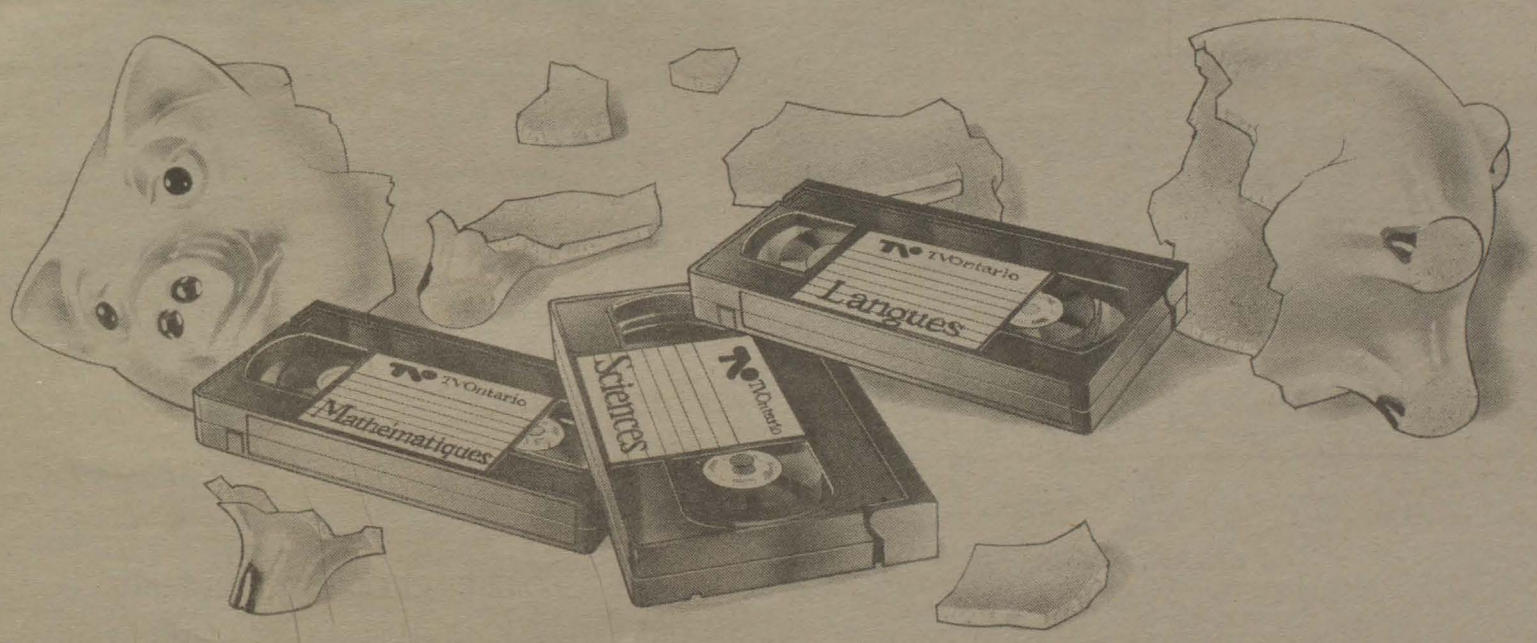

Jusqu'à 10 000 titres en banque! Autant de vidéos de TVOntario qui rendront vos cours encore plus intéressants. Nos séries s'adressent aux élèves de différents niveaux et couvrent de nombreux sujets dont les mathématiques, la géographie, la biologie et la physique. En mariant la théorie aux techniques d'animation ou au divertissement, la télévision éducative vous propose des cours de qualité supérieure. Demandez notre catalogue vidéo... vous y trouverez une petite mine d'or!

En Ontario, composez le 1-800-668-9974. Ailleurs, composez le 1-800-387-8450, poste 2613. Si vous préférez, écrivez à l'adresse suivante :
TVOntario, Service du Marketing
C.P. 200, succursale Q
Toronto (Ontario) M4T 2T1.

TVOntario

LA BANQUE VIDÉO DE TVONTARIO. UNE RICHESSE À PORTÉE DE LA MAIN.

guérin

Guérin, l'éditeur des écoles,
rend hommage aux
professeurs(es), aux auteurs(es)
et à tous ceux et celles
qui collaborent
au développement intellectuel
de nos élèves. Votre travail
rigoureux, honnête et constant
assure à notre jeunesse
une formation pédagogique
adéquate.

Guérin vous invite à vous
joindre à cet effort collectif
qui nous assure une production
nationale de qualité.

**Avec vous Guérin marque
le passé, exprime le présent
et dresse l'esquisse
d'un avenir prometteur.**

bienvenue

4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481 Fax: (514) 842-4923

Une équipe de production et de distribution chevronnée, une entreprise dynamique dont le souci premier est la qualité de l'éducation.

Une entreprise qui se veut...

LE REFLET DE VOTRE CRÉATIVITÉ

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LE

PRIMAIRE

SECONDAIRE

COLLÉGIAL

UNIVERSITAIRE

LIDEC

LIDEC

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5
Tél.: (514) 843-5991 Fax: (514) 843-5252

L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Le Rempart de Windsor

60¢

Windsor, Ontario 24ième année 28 mars 1990, No 13

Première réunion générale des membres du nouveau Centre communautaire francophone

(LC) Aura lieu le premier avril à 14h00 une première réunion générale des membres du Centre Communautaire francophone Windsor-Essex afin d'informer les membres à vie, les membres annuels et les amis du Centre. De plus, le comité d'organisation présentera les plans finals pour compléter l'achat.

Un brunch sera offert de 12h00 à 14h00 pour le public. Les personnes qui désirent devenir membres pourront le faire avant la réunion et auront alors le droit de participer à cette même réunion.

Pour devenir membre, toute personne doit être d'expression française et s'engager à payer la cotisation déterminée par le conseil d'administration. Un membre à vie doit payer la cotisation de 500$, un membre annuel la cotisation de 100$. Chaque membre a le droit de vote lors de toute assemblée générale, a le droit de siéger au conseil d'administration ou tout autre comité du Centre Communautaire et a le droit d'un escompte de 10 % sur toutes activités/banquets/réceptions.

Toute personne qui ne rencontre pas les critères d'admission à titre de membre peut devenir ami(e) du centre en payant la même cotisation que le membre, et jouir de tous les mêmes privilèges sauf le droit de vote et celui de siéger au Conseil.

Plus de 400 membres font déjà partie du nouveau centre et pourront jouir de tous les avantages que ce centre a à offrir.

«Nous sommes heureux de voir que 400 membres sont déjà inscrits, nous avons hâte de nous réunir avec eux et nous souhaitons en avoir plusieurs autres. Nous sommes très contents de l'intérêt et de la participation de tous les bénévoles qui nous ont aidé» de dire Mme Bernadette Grenier, vice-présidente du comité d'organisation.

D'autre part, vendredi le 30 mars, l'équipe de CBEF de la Société de Radio-Canada sera au Centre pour diffuser en direct leurs émissions «CBEF, BONJOUR», «AGROMAG», «ONTARIO 30» et «CONTACT». Tous présents auront l'occasion d'entendre un orchestre de renom et d'entendre la chorale de l'école Ste-Thérèse de Windsor.

Au cours des prochaines semaines, les membres du comité d'organisation doivent déterminer les endroits pour les organismes francophones qui, selon une étude faite par le comité, voudraient louer des locaux au centre. Eventuellement, on rouvrira le bar et le restaurant, on embauchera le personnel permanent et on remettra sur pied les classes de danse aérobique et les cours d'"aquafitness".

Plus d'une centaine des anciens membres du club de conditonnement physique ont repris leur activité et bientôt l'invitation sera ouverte à toute la population (y compris les membres du centre). De plus, le service de banquet sera offert au public.

La poursuite du prélévement de fonds se continuera, les statuts et règlements généraux seront rédigés et une autre réunion générale pour élire un premier conseil d'administration sera tenue.

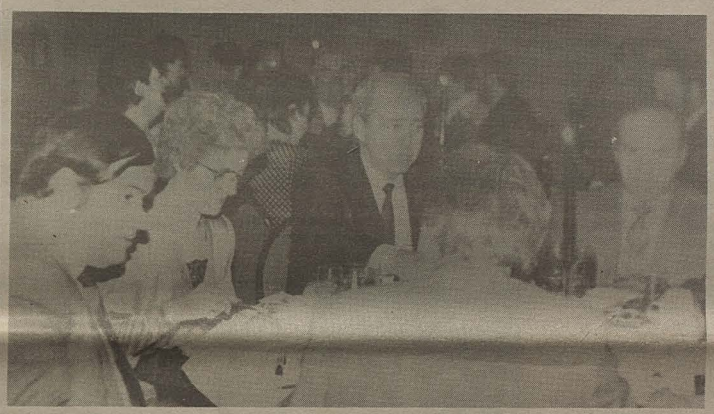

"La francophonie contribue au bien-être du pays"

M. David Cassivi, échevin, représentait le maire de la ville de Windsor au Banquet gastronomique présenté samedi soir par régionale de l'Association canadienne-française de l'Ontario au profit de la campagne de prélèvement de fonds pour l'achat du nouveau centre communautaire francophone Windsor-Essex. On voit dans la photo, de dos, M. Joseph Bisnaire, puis, de la gauche, M. Raymond Pelland, Mme Aline Chayer, M. Cassivi et M. Emmanuel Chayer, président du comité d'organisation du Centre. Dans ses remarques, M. Cassivi a souligné l'importance de préserver la culture française afin de maintenir ce qui rend le Canada unique, et a félicité ceux et celles qui y oeuvrent. *(Voir autres photos* en page 6)

Windsor représenté au nouveau Conseil ministériel des affaires francophones

Une dame de Windsor figure parmi les quinze membres que vient de nommer l'honorable Charles Beer, ministre ontarien délégué aux affaires francophones, au nouveau Conseil ministériel des affaires francophones.

Il s'agit de Mme Jeanne Mongenais.

Mme Mongenais enseigne le français au Centre d'évaluation et de formation linguistique de la Commission de la fonction publique de l'Ontario. Elle préside la Section de langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor et le chapitre régional de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario. Elle est également présidente de la Cour arbitrale de l'assurance-chômage pour la région de Windsor.

Le nouveau conseil formulera des recommandations au ministre sur le développement de stratégies, de priorités et de programmes portant sur les affaires francophones dans la province.

Il sera présidé par M. Gérard Raymond et comptera comme membre d'office le directeur général de l'Office des affaires francophones de l'Ontario, M. Rémy Beauregard.

Beaucoup de tout de partout à chez nous à 18h00 avec Pierre Granger

Radio-Canada Ontario

POUR VOUS AVANT TOUT

Index des services en français

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Tecumseh, Windsor **948-8191; 734-6369.**

M.Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd., 2525 Promenade Roseville Garden, Suite 200. **944-1234; 735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 971-0497
Fax: 948-1621
Request Realty Inc.
5135 chemin Tecumseh est,
Windsor, Ontario. N8T 1C3

APPAREIL S ÉLECTRONIQUES

(Voir **STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs, et voir aussi APPAREILS MÉNAGERS)**

APPAREILS MÉNAGERS

Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Chistian Book store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, East Park Center, 6711 ch, Tecumseh, **944-8112.**

Le Trésor de laine Tecumseh Wool and sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**

La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, pièce 400, Bur.: **255-7500**; Dom.: **728-1048**

Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES

A. & L. Auto Recycles Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE

Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy. 2, Emeryville, **727-3486**

CAMPING

Windsor South/Amherstburg KOA, la famille Florian Brousseau, RR1, ch Texas, McGregor, **726-5200**

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**

Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONFECTION DE GÂTEAUX

Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436**

CONSTRUCTION

[voir **RENOVATIONS ET CONSTRUCTIONS**)

DISC JOCKEY

Melodies Marion, M. Louis Marion, **258-6900**

ÉLECTRICIEN

Roy Electric, Richard et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205**

ENSEIGNES

Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérence, Tecumseh, **735-1303**

Suite page 8

L'ACFO veut des conseils scolaires de langue française d'ici 1991

(C) "L'Ontario français a beaucoup à retirer du jugement de la Cour Suprême du Canada sur la gestion scolaire a affirmé Rolande Soucie la présidente générale de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) . Le jugement vient en effet confirmer les gains compris dans le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario de 1984. Il vient même amplifier la portée de ce dernier.

Les juges de la plus haute instance juridique du pays reconnaissent que lorsque les nombres sont suffisants, la gestion et le contrôle doivent s'accomplir par la voie de conseils scolaires distincts. De plus, les juges disent qu'il n'est pas question d'être limité par les juridictions scolaires existantes pour établir ces nombres suffisants. Il faudra donc, en Ontario, viser partout l'établissement de conseils scolaires de langue française en regroupant les effectifs scolaires francophones dans des territoires régionaux logiques, afin que partout en province seuls les francophones gèrent les établissements scolaires de langue française.

L'ACFO demande donc au ministre de l'éducation, M. Sean Conway de nommer immédiatement une Commission de mise en oeuvre de conseils scolaires de langue française. "Monsieur le Ministre, assez de tergiversations. Il faut passer à l'action et vite, afin que les régions qui le désirent puissent bénéficier de cette nouvelle structure lors des prochaines élections scolaires prévues à l'automne 1991", de lancer Mme Soucie.

"Tuwaw."

«Bienvenue! Il y a de la place!»
En cri, chaque mot exprime une pensée complète.

Vous ferez mille et une autre découvertes en relevant le défi exceptionnel offert par ces postes.

Bienvenue, il y a de la place dès maintenant auprès des premières nations du pays. De la place pour grandir et pour vous enrichir au contact de plus de dix cultures autochtones différentes.

De la place pour apporter une véritable concours aux soins de la santé de collectivités où vos services seront d'une importance vitale.

Vous travaillerez en collaboration avec une collectivité dans un avant-poste éloigné, dans un hôpital ou un centre de santé doté d'équipement moderne. Vous sarez accueilli cordialement. Même dans la langue cri.

Les salaires offerts varient entre 30 815 $ et 39 069 $, auxquels vient s'ajouter une rajustement provisoire de 5 500 $ avec affet au 1er mars 1990. La rémunération comprend des cours de formation, des avantages sociaux complets et une généreuse indemnité de relogement.

Pour être candidat à ce poste, il faut avoir de solides connaissances de l'anglais, être infirmier ou infirmière diplômé(e) dans une province ou un territoire du Canada (et, de préférence, avoir un diplôme en infirmerie de services de santé communautaires ou un certificat en soins infirmiers).

Ces postes nécessitent une certaine expérience. Bien entendu, les candidatures des infirmières d'origine autochtone sont les bienvenues.

Si ce défi vous intéresse, nous aimerions beaucoup vous rencontrez. Appelez au 1-800-267-3367 ou faites parvenir votre dossier à :

L'expert-conseil en soins infirmiers, REM
Planification des ressources humaines
Direction générale des services médicaux
Santé et Bien-être social Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0L3

Postes spéciaux et autochtones :
Des infirmiers et infirmières à part pour un monde à part.

This information is available in English at the address mentioned above.

Santé et Bien-être social Canada | Health and Welfare Canada

Canada

M. Jaddus Guignard à la présidence du Club Alouette

(JCM) Le Club Alouette, propriétaire du Centre canadien-français, rue Central, a un nouveau président dans la personne de M. Jaddus Guignard.

M. Guignard est résidant de Windsor depuis 25 ans. Il a marié Madeleine Lemieux et le couple a trois enfants. Employé du Canadien National, le nouveau président est membre du Club depuis son arrivée à Windsor et siège à son Conseil d'administration depuis quatre ans.

En plus d'effectuer de nombreuses réparations pressantes à l'édifice dont il évalue le coût à environ 150,000 $, M. Guignard vise le recrutement de nouveaux membres. A cet effet, le Conseil d'administration a établi un nouveau règlement qui doit entrer en vigueur le premier décembre prochain, soit à temps pour la prochaine assemblée générale annuelle des membres, et qui prévoit trois catégories de membres: des membres-fondateurs tels qu'ils existent au moment, des membres «ordinaires», soit des francophones qui paieront une cotisation de 25$ par année et qui auront droit de vote aux réunions, et des membres «sociaux» qui proviendront du public en général, qui paieront une cotisation de 10 $, mais qui n'auront pas le droit de vote.

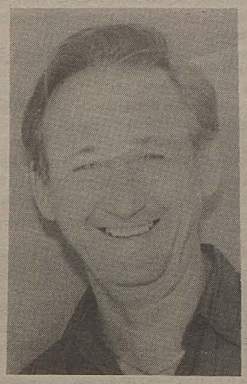

M. Guignard croit qu'une collaboration constructive est possible entre son organisme et le nouveau centre communautaire francophone dont les responsables sont à compléter l'achat de l'édifice Polonia, promenade Lauzon Parkway.

«Nous continuerons à offrir nos services à nos membres, ils offriront les leurs. Ils peuvent d'ailleurs en offrir que nous, nous ne pouvons pas offrir ici, « dit-il.

A titre d'exemple, de collaboration, M. Guignard cite la possibilité de se référer des clients potentiels pour la location de salles lorsqu'il n'y en a pas de disponibles à un des endroits.

D'autre part, vu que le nouveau centre est en campagne de prélèvement de fonds, le Club Alouette pourrait y verser une contribution financière.

Une réunion générale spéciale de tous les membres, membres fondateurs et membres ordinaires actuels, est convoquée pour le dimanche premier avril à 19h00 pour faire une décision à ce sujet. Le Conseil d'administration ne fera pas de recommandation particulière, a indiqué M. Guignard, mais il s'est dit personnellement en faveur d'un don et il croit que c'est un sentiment général des membres.

«Nous inviterons les membres à décider si ils veulent que le Club Alouette fasse une contribution, et, si oui, de quel montant».

La Section de langue française de Windsor contre des classes d'immersion dans ses écoles

(JCM) Suite à une courte discussion, les trois membres de la Section de langue française (SLF) du Conseil des écoles catholiques de Windsor ont résolu à l'unanimité qu'ils «s'opposent formellement à la présence de classes d'immersion, aussi bien au niveau maternelle qu'au jardin, dans les écoles de langue française.

Le surintendant Denis Levert avait indiqué que les personnes à la direction des écoles étaient toutes contre le principe, soulignant qu'entre autre, cela compliquerait la tâche de faire comprendre la distinction entre école française et école d'immersion aux anglophones qui ne la comprennent pas.

«A un moment donné, j'ai pensé peut-être que d'accpeter la présence de telles classes serait une manière de réduire la friction entre les deux groupes linguistiques, mais après réflexion, je suis contre l'idée,» a déclaré le P. Robert Champagne. «Je suis contre, en principe, en philosophie, et en pratique» d'enchérir la présidente, Mme Jeanne Mongenais.

La question s'est présenté suite à une information voulant que la Section de langue anglaise du Conseil songeait à réintroduire un programme d'immersion et suggérerait que de telles classes soient logées dans les écoles françaises. Le Conseil gérait des programmes d'immersion il y a quelques années, mais les a coupés pour réduire ses dépenses.

La SLF a aussi décidé pour réduire des discussions avec des représentants du Conseil d'éducation de Windsor afin de conclure une entente formelle au sujet d'élèves non-catholiques dans les écoles françaises. IL y aurait une centaine d'élèves dans cette catégorie, mais le Conseil d'éducation ne rembourse pas le Conseil des écoles catholiques pour quelques-uns d'entre eux à cause d'interprétation de motifs de leur présence.

La SLF a aussi été saisie des recommandations des comités d'admission de ses écoles; elle a décidé de permettre l'admission de 15 élèves devant passer par les comités, dont deux qui ne rencontrent pas les nouveaux critères d'admission; il s'agit de deux jeunes de familles immigrantes qui ne sont donc pas considérés francophones canadiens selon la Charte des droits et libertés sur laquelle sont basés les critères, mais qui parlent couramment le français.

Deux demandes d'inscription ont été refusées.

M. Levert a déclaré au REMPART qu'il ne fallait pas conclure que les nouveaux critères n'avaient que peu d'effet. Il a indiqué qu'il y avait eu, en tout, beaucoup moins de demandes que l'an dernier et criot que suite à la publication des critères, plusieurs anglophones qui auraient demandé l'admission ne se sont simplement pas présentés.

Il estime que l'on recevra probablement encore quinze ou vingt demandes d'admission.

Au sujet d'un nom pour la nouvelle école secondaire qu'ouvre la SLF en septembre, trois propositions ont été rejetées; soit «L'école Lajeunesse», «L'école Elizabeth Bruyère» et L'école Marguerite D'Youville». N'ayant donc pas encore de suggestion jugée convenable, la SLF a décidé de lancer un concours auprès de la population francophone pour en trouver un.

M. Levert a rapporté qu'on avait au moment 43 inscriptions pour la nouvelle école dont une vingtaine de résidants de l'ouest du comté d'Essex, et que six des huit enseignants ou enseignantes recherchés pour l'école avaient été embauchés. Il est prévu que ces enseignants et enseignantes oeuvreront également au niveau élémentaire pendant l'année.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477** ou **1-800-265-7500** sans frais dans le comté .

Echec au crime recherche de l'information au sujet des actes lâches de vols de sac à main.

Le 11 janvier '90, l'angle des rues Charlies Brooks Court et Roseville Garden, une dame s'est fait voler son sac à main par un jeune homme court, de race blanche qui portait un manteau noir et des jeans.

Plus tard dans la soirée, au même endroit une personne âgée a été la victime de ce même crime. Cette fois-ci, le suspect était un grand homme de race noire, qui portait des vêtements foncés et des espadrilles.

Dans les deux cas, les deux dames se sont fait attaquer de l'arrière.

OUY?

NON

Il est très important que tous les gens intéressés à être membre à vie s'inscrivent avant le premier avril.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à un de nos ralliemetns qui ont lieu tous les vendredis soirs, ou communiquez avec le Centre Communautre Francophone Windsor-Essex au 7515 de la promenade Forest Glade (adresse postale: C.P. 3126,Tecumseh, Ontario. N8N 2M3)

948-9322

bloc-notes

Bienvenue au printemps!

Les journées chaudes dont nous avions pu jouir il y a deux semaines avaient donné un avant-goût de printemps - ma saison favorite! Il fait bon de voir s'installer définitivement le temps doux. Les poètes ont raison de dire que la renaissance de la nature produit aussi chez les êtres humains un regain de vie, un renouvellement d'énergie.

Bon printemps à tous!

Pour plusieurs sportifs, l'arrivée du printemps rappelle surtout le début de la nouvelle saison de baseball majeur... qui a failli ne pas se produire cette année! Mais les propriétaires d'équipes et les joueurs ont fini par s'entendre... sur des salaires qui, encore une fois, paraissent astronomiques pour la plupart!

On ne peut pas blâmer les joueurs qui réussissent à commander de tels salaires.

Ce qui est plus étonnant, quant à moi, c'est qu'il y ait tant de spectateurs prêts à payer régulièrement des prix fort élevés pour aller les voir jouer, ce qui permet évidemment aux propriétaires de payer les salaires en question. Pas qu'il ne soit pas agréable, de temps à autre d'aller voir évoluer de véritables artistes du sport et jouir de spectacles qui sont très divertissants et même stimulants.

Mais il y a tellement de gens qui ne font que ça, plutôt que de pratiquer eux-mêmes des activités du genre, ce qui leur apporterait, il est évident, bien plus de bénéfices! Et ce sont ces gens-là qui paient, et qui paient, pour voir en profiter les autres!

Le domaine du spectacle athlétique est certainement une industrie valable et ses particpants méritent d'être récompensés. Mais il me semble que ce «ballon» de salaires astronomiques va éventuellement crever.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que nous publierons en mai un cahier spécial à l'occasion du vingtième anniversaire du poste radiophonique CBEF. Et c'est avec grand plaisir que nous saluerons ainsi nos collègues du domaine de l'information.

Nous croyons que plusieurs de nos lectrices et lecteurs ont aussi des sentiments à exprimer à cette occasion. Et c'est pour cela que nous vous avons invité à nous faire parvenir des lettres à ce sujet, des lettres qui indiqueront comment vous voyez le rôle que joue CBEF dans notre communauté et quels souhaits vous lui faites à cette occasion.

Nous les attendons! (Pour nous permettre de préparer la publication, nous apprécierions les recevoir d'ici le 21 avril).

Comment trouvez-vous la nouvelle allure de notre journal?

Nous, nous en sommes très fiers!

C'est une conséquence du nouvel équipement que nous nous sommes procurés (et nous en aurons d'autres avant longtemps) et surtout des nouvelles compétences qu'acquièrent notre personnel d'atelier.

Ces trois dames consacrent beaucoup d'effort et de temps à produire un journal dont l'apparence vous plaira. Elles sont enthousiasmées des possibilités que leur offre notre nouvel équipement, et très assidues à vouloir l'exploiter au maximum, ce qui exigera encore beaucoup de formation, perspective qu'elles envisagent quand même avec leur ardeur habituelle. La direction du journal apprécie beaucoup la contribution de la cheffe d'atelier, Céline Vachon et de ses deux assistantes Johanne Gagnon et Diane Yelle.

Quand vous les verrez, vous pourrez leur dire vous aussi ce que vous pensez des fruits de leurs efforts.

La première phase de la campagne de prélèvement de fonds du nouveau centre communautaire tire à sa fin. Je dis bien première phase, car une fois le contrat d'achat réglé il faudra continuer à prélever les fonds nécessaires pour finir de le payer et le faire fonctionner.

Mais le montant de travail accompli et la somme d'argent déjà amassée par les vaillants responsables du projet sont extraordinaires.

Les francophones de Windsor-Essex sont en train de se doter d'un centre qui non seulement permettra beaucoup plus d'envergure et de rayonnement à leurs activités, mais qui sera un nouveau motif de fierté.

Malgré ses modestes moyens, LE REMPART s'est fait un devoir et un plaisir d'appuyer le projet avec un don de 500 $ en plus des efforts que nous faisons pour bien faire connaître tous les détails des activités et le progrès du projet de semaine en semaine.

Il y a beaucoup d'autres organismes et de très nombreux individus qui se sont déjà ralliés au projet... et il pourrait en avoir encore plusieurs autres. Ne tardez plus... joignez-vous à ce groupe enthousiaste qui a une grande vision d'avenir: les responsables du projet et tous ceux et celles qui les appuient.

En fait, la première réunion générale des membres du nouveau centre communautaire aura lieu ce dimanche, premier avril (Voir les détails dans notre manchette).

Je sens que ce sera une occasion fort excitante... et qu'on y vera un nouvel élan vers le développement du projet.

Si vous n'êtes pas encore membre, pourquoi donc ne pas le devenir avant cette réunion pour avoir le plaisir et la satisfaction de participer dès la première réunion à ce projet? Tous ceux et celles qui se seront inscrits comme membres jusqu'à l'ouverture de la réunion, à deux heures ce jour-là, pourrront y participer.

Soyez des nôtres!

Votre entreprise

en collaboration

avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario

Les réseaux de femmes d'affaires

Ici, il n'est pas question de club exclusif ni d'associations d'anciens élèves. Pour se rencontrer, les femmes d'affaires ont créé un réseau, le seul moyen d'établir des relations d'affaires.

En Ontario, il se forme de plus en plus de réseaux de ce genre, l'un des plus connus étant la CAWEE de Toronto (Canadian Association of Women Executives & Entrepreneurs).

«Beaucoup de femmes d'affaires se sentent isolées et ne demandent pas mieux que de rencontrer d'autres femmes dans la même situation pour discuter et résoudre les défis et les problèmes communs», dit la présidente de la CAWEE Carol Bulmer, un cadre de la Banque Royale du Canada. Il arrive souvent à ces femmes de faire des affaires entre elles.

Fondée en 1976, l'association s'adresse aux femmes qui sont cadres supérieurs ou moyens et à celles qui sont propriétaires exploitantes. Les droits d'adhésion sont de 250 $ par an. «Au niveau des propriétaires ou cadres moyens, il y a beaucoup de réseaux de ce genre, probablement plus pour les femmes que pour les hommes, dit Carol Bulmer. C'est parmi ces cadres supérieurs de grosses entreprises que les réseaux d'anciens élèves ont le plus d'emprise.»

Pour commencer, un organisme comme la CAWEE offre à ses membres une variété de séminaires et d'ateliers qui leur permetttent de perfectionner leur compétences sur le plan de la gestion. Tout aussi important, l'association représente les femmes propriétaires lorsqu'elle fait pression sur le gouvernement dans le domaine législatif ou fiscal.

L'association CAWBO (Canadian Association of Women Business Owners) de Mississauga, en Ontario, a un champ d'intérêt plus restreint, puisqu'elle ne s'occupe que des préoccupations des propriétaires indépendantes. «Comme la plupart de nos membres viennent de lancer leur affaire, elles ont besoin d'un support moral», dit Gerrie Mishra, présidente de son propre cabinet d'experts-conseils, Wardrobe Directions.

«Beaucoup de nos membres fondent une entreprise sans avoir beaucoup de contacts avec le monde des affaires. En fait, la plupart ne savent pas vers qui se tourner», dit Mishra.

La CAWBO organise tous les mois un séminaire-dîner à Toronto, où ses membres partagent leurs expériences et obtiennent des conseils pratiques des expertes. Parmi les thèmes de séminaires, citons: Comment conclure une affaire, l'Art de négocier, Les répercussions des nouvelles lois fiscales sur les affaires.

La CAWBO insiste beaucoup sur l'importance primordiale du marketing. «Malheureusement, la plupart des fennes ne savent pas choisir le moment de faire de la publicité, ni l'utiliser efficacement. Elles semblent avoir de la difficulté à atteindre leur marché cible, fait remarquer Mishra. Quant à l'association, Mishra veut transformer ce réseau régional de neuf ans en une association d'envergure nationale. Les frais annuels d'adhésion à la CAWBO sont de 100 $.

L'adhésion au Home Business Network, une association qui regroupe 1300 chefs d'entreprise travaillant chez elles, répond à un besoin tout différent. La plupart de ses membres souffrent à divers degrés de leur «claustration», selon sa fondatrice Wendy Priesnitz.

«Les gens qui travaillent chez eux sont souvent très isolés, dit-elle. Nous voulons les aider à prendre contact avec celles qui se trouvent dans la même situation. Beaucoup de nos membres femmes n'auraient aucune envie de faire partie de réseaux constitués de femmes cadres d'entreprises».

Établi il y a deux ans, le Home Business Network publie un répertoire national qui aide beaucoup de membres à obtenir d'autres travaux. Les frais d'adhésion annuels ne sont que de 25 $.

Outre ces trois réseaux, il existe d'autres associations pour les femmes chefs d'entreprise dans tous les coins de l'Ontario. En choisissant le bon réseau, une femme d'affaires peut s'ouvrir beaucoup de portes.

Le Rempart de Windsor

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
2418 ave. Central , Windsor, Ontario N8W 4J3

Éditeur: **Jean Mongenais**
Adjointe à la rédaction: **Lucie Collins**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
Publicité national: **Céline Vachon**
Comptabilité: **Charlotte Mongenais**
Atelier: **Céline Vachon**
Johanne Gagnon
Diane Yelle

La copie: **0.60$**
Abonnements: **13.50$**/Canada; **25.00$** /Ailleurs
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

APF

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

Commentaire

Quelle belle famille!

Collaboration spéciale
Jocelyne Beaulieu

Il semble que le mois de février ne soit pas facile pour personne... l'hiver encore moins. Mais, en dernière analyse, on pourra tous dire que l'hiver qui achève, espérons-le, aura été une saison pleine de divertissements.

On pourra surtout remercier Sault-Ste-Marie, Thunder Bay et Niagara Falls des spectacles son et lumière qu'ils nous auront fait vivre devant notre télé, dans les journaux et à la radio. Y'a rien comme des performances à saveur d'APEC pour faire ressortir en ce beau pays des actes de patriotisme. Il y avait, par exemple, une dame anglophone à la télé l'autre soir qui, lorsque le conseil municipal de Niagara Falls a voté contre l'unilinguisme, a crié avec une passion déchaînée: «I AM A CANADIAN!!!». Ca ne vous donne pas le goût vous aussi de devenir «CANADIAN»? Je me suis presque mise à courir... dans le sens opposé.

L'ACCORDéon du lac Meech

D'autre part, on pourra aussi remercier les «joueurs d'ACCORDéon du lac Meech». Entre les pirouettes politiques de Bill Vander Zalm en Colombie-Britannique, les acrobaties de Gary Filmon au Manitoba, les récits poétiquement terre-neuviens de Clyde Wells, les pas de danses de Robert Bourrassa et les jetés dignes d'une ballerine de David Peterson sur la scène nationale, il y aura eu suffisamment d'épisodes pour nous tenir occupé pendant les froides soirées d'hiver... même si parfois les joueurs n'ont pas toujours semblé avoir l'air ou la chanson... enfin, vous voyez ce que je veux dire. Selon toute évidence, le Canada est en santé quand il se chicane. Il est parfois difficile de croire le contraire. Quelle belle famille!

Et autour de moi, surtout face à ce qui se passe en Ontario actuellement, j'entends des «C'est-tu assez effrayant!» et des «Ca pas de bon sens agir comme ça!». Justement, l'autre jour je m'entretenais avec un collègue qui me disait que ça ne devait pas être drôle pour les francophones de Sault-Ste-Marie et d'ailleurs en province où la course vers l'unilinguisme est à son plus chaud. Non, en effet ça ne doit pas être drôle.

Toute cette histoire-là, comme les autres qui l'ont précédées, ressemble un peu à une épidémie de rage. La rage, voyez-vous, c'est un bien drôle de virus qui se produit en cycle. Et je ne peux pas m'empêcher de penser qu'au Canada la rage sur la question linguistique semble aussi suivre un cycle. La seule expliquation qui me vient à l'esprit à ce sujet, du moins pour l'Ontario, c'est qu'encore une fois le virus est «parti en virant» comme on disait chez-nous et que quelques malinformés l'ont attrapé.

J'exagère peut-être un peu et je ne veux surtout pas sous-estimer les difficultés qu'éprouvent en ce moment les francophones dans certains endroits de la province, des difficultés qui d'ailleurs finissent par nous affecter tous. Mais je dois vous avouer par contre que je suis contente de voir les bibittes unilinguistes sortir du fond des garde-robe. Oui, contente!

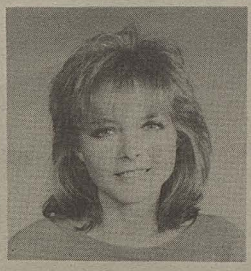

Anti-French, anti-mode

Pensez-vous que les anglophones de cette province, dont une majorité favorise le bilinguisme et les services en français, sont fiers de voir certains de leurs confrères et consoeurs se donner en spectacle d'horreur? Non, ils ont honte. Et les politiciens, les gens d'affaires, l'industrie du tourisme, vous croyez qu'ils aiment ça? Non plus. D'ailleurs, une des plus grandes craintes de voir Niagara Falls voter en faveur de l'unilinguisme a été exprimé par les gens d'affaires anglophones de cette région. Etre anti-French n'est plus «politiquement et économiquement» une bonne affaire. Les boycotts économiques à Sault-Ste-Marie, par exemple, ont certainement dû faire mal, très mal. Même les politiens sont dégoutés de la situation. Vous n'avez qu'à vous rappeler le visage et les paroles de notre premier ministre David Peterson quand la situation de Sault-Ste-Marie s'est détériorée. Il a exprimé un mécontentement qu'on ne lui avait pas encore vu jusque là.

Après la tempête...

C'est vrai que ce n'est pas beau. Mais ces manifestations

Suite page 7

RENSEIGNEMENTS SUR LA TPS PROPOSÉE ET LES PERSONNES ÂGÉES.

■ **UN CRÉDIT DE TPS** sera versé quatre fois par année à 84% des personnes âgées. Le personnes âgées à revenu faible ou modeste paieront moins de taxe avec la TPS proposée* qu'elles n'en paient aujourd'hui.

Avec la TPS proposée:

■ **PAS DE TPS** sur les produits alimentaires de base, ni sur les services de la Popote Roulante, ni sur les repas servis dans les résidences pour personnes âgées.

*Le projet de loi sur la TPS est couramment sous considération au Parlement.

■ **PAS DE TPS** perçue sur les loyers résidentiels ni sur les services municipaux de transport en commun.

■ **PAS DE TPS** perçue sur la plupart des frais médicaux et dentaires, ni sur les soins hospitaliers ou en résidence, ni sur les médicaments sur ordonnance, ni sur les appareils médicaux tels que les lunettes, les verres de contact et les prothèses auditives.

Pour recevoir le feuillet "Renseignements à l'intention des personnes âgées", appelez sans frais la ligne info-TPS: 1 800 267-6640 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Dispositif de télécommunication pour malentendants: 1 800 267-6650

La TPS. C'est important de vous renseigner.

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Canada

On a fêté avec grande élégance

Les près de 400 convives au Banquet gastronomique organisé par l'ACFO au profit du nouveau centre communautaire francophone n'ont eu que des éloges pour le chef Pierre Meloche de Metro Catering Executive Class Service, responsable des délices de la table qui a été très chaleureusement applaudi après le repas. Les sourires sur les figures des convives que l'on voit dans notre première photo reflètent bien la satisfaction que ressentaient tous et chacun. On reconnaît, dans l'ordre habituel, Mme Marie Joseph, M. Jocelyn Vaillancourt, Mme Thérèse Vaillancourt, Mme Linda Bouchard et M. Régis Bouchard.

L'ambiance de grand gala qui régnait était ponctuée par ces sourires et par les toilettes fort attrayantes que l'on voyait.

Un tour de chant du chanteur Michel Déziel couronna la soirée. On le voit dans l'autre photo avec l'accompagnatrice Claire Paré, directrice du Studio Renaissance. Il a présenté des pièces des Félix Leclerc, Jean Ferrat, Jacques Brel, Jean-Pierre Ferland, et Georges Bizet pour terminer avec "La langue de chez-nous" de d'Yves Duteuil.

Suite à toutes ces jouissances, on a dansé jusqu'aux petites heures...

Calendrier des activités

JEUDI 29 MARS
19h30
REUNION MENSUELLE
Union culturelle des Franco-Ontariennes section Windsor
Local rue California
Nicole Hamelin 735-3619

TOUS LES LUNDIS
18h30
ACTIVITÉS EN FRANÇAIS POUR LES PETITS
Bibliothèque Forest-Glade-Optimist, 3211 promenade Forest Glade
Mme Simone Hobson, 735-6803

DIMANCHE 1ER AVRIL ET 8 AVRIL
20HOO
PARTIE DE CARTE
Parrainé par le Mouvement des Femmes Chrétiennes
Salle paroissiale St-Jérôme

LE REMPART
948-4139

SANS EMPLOI?

**Tu n'es plus étudiant*
**Tu as de la difficulté à retrouver du travail*
**Tu est âgé entre 16 et 24 ans*

Communique avec:
le Centre de Consultation pour l'embauche des Jeunes
245, rue Janette, Windsor
253-4461 poste 48

On peut vous associer aux programmes l'Avenir
On veut vous aider à trouver et à garder un emploi

La Croix-Rouge à la rescousse.

C'est grâce à votre aide que la Croix-Rouge est en mesure de fournir tout un ensemble de services et de programmes à votre communauté. S'il vous plaît, donnez votre appui à votre section locale.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Joignez-vous à la Réserve

Mettez de la variété dans votre quotidien et vivez des expériences passionnantes dans la Réserve navale. Développez vos compétences. Voyagez et rencontrez de nouveaux amis.
Servez à temps partiel dans la Réserve navale et augmentez vos revenus.
Appelez-nous dès maintenant!

NCSM Hunter
960, avenue Ouellette
Windsor (Ontario)
N9A 1C6 254-4373

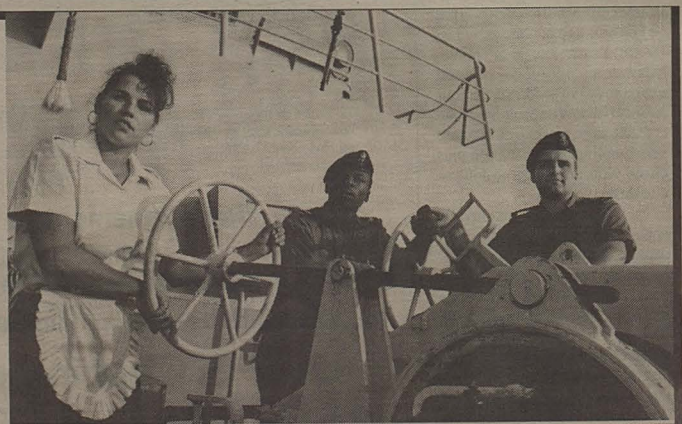

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
c'est aussi la Réserve

Canada

Business as usual? Pas vraiment!

Par: Louis Lavoie
(collaboration spéciale)

MONTREAL (APF): La politique et les affaires ne font habituellement pas bon ménage. C'est d'ailleurs ce qu'on pourrait croire à voir le comportement des gens d'affaires depuis plusieurs années. Ces derniers se tenaient toujours sagement à l'écart des grands débats politiques, sauf pour manifester de temps en temps une inquiétude quelconque lorsqu'une éventuelle décision risquait de mettre en péril quelques précieux dollars. Business is business, clamaient-ils! C'était, bien entendu, sans compter sur le débat entourant l'entente du lac Meech et, à ce chapître, les entrepreneurs et le milieu des affaires québécois n'hésitent pas à se mouiller...jusqu'au cou!

Des gens d'affaires très en vue tels Claude Castonguay, président du groupe La Laurentienne, Michel Gaucher, président de Steinberg, Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, Bertin Nadeau, président d'Unigesco et Provigo de même que Marcel Dutil, président de Canam Manac n'ont pas hésité à se prononcer sur l'entente constitutionelle qui tarde à être ratifiée. De fait, c'est plus de 850 présidents de compagnies du Québec et un total de 1000 leaders de divers milieux des affaires qui se sont regroupés pour appuyer la ratification de l'entente. Et si l'entente ne fonctionne pas, plusieurs n'affichent aucune crainte quant à l'idée d'une souveraineté politique affiliée d'une association économique.

Pourquoi les gens d'affaires, habituellement si modérés, se sont-ils enflammés soudainement dans ce débat politique? Une ratification de l'entente créerait-elle un boom économique important? Les partis politiques en présence auraient-ils promis quelques «bénéfices» éventuels?

Rien de tout cela, affirme Serge Saucier, président de Raymond Chabot Martin Paré, la réputée firme comptable. «Les gens d'affaires ont des sentiments comme tous les Québécois» déclarait-il récemment à The Gazette. «Les gens d'affaires souhaitent être respectés pour ce qu'ils sont, tout en faisant savoir qu'ils sont maîtres de leur destinée».

Les entreprises québécoises ont développé au cours des dernières années un sentiment de confiance, de force et de vitalité grâce au développement rapide de leurs réseaux commerciaux à travers le monde au cours des dix dernières années. Ce faisant, les entreprises du Québec se sentent moins tributaires du bon vouloir du «business community» canadien que par le passé. «On fait la révolution économique, pas la révolution politique» souligne Pierre Péladeau, président de Québécor, une multinationale québécoise de près de 1.6 milliard de dollars. «Les Québécois ne s'intéressaient auparavant qu'à la politique, au hockey, et aux téléromans, mais ils restaient des toutnus économiques. Aujourd'hui, money talks» déclarait-il à La Presse.

«Meech n'est qu'un pis-aller pourtant» a-t-il poursuivi. «Mais son échec n'en provoquerait pas moins une séparation d'une certaine nature entre le Canada anglais et le Québec. S'il ne veut plus nous voir, on ne se fréquentera plus».

Pour Jean Coutu, président du Groupe Jean Coutu dont l'imposant réseau de pharmacies s'étend du Nouveau-Brunswick jusqu'en Ontario en passant par une expansion prochaine aux Etats-Unis, «si le Canada refuse le Québec maintenant, rien ne va plus. J'ai de la peine qu'on me refuse ma place comme Canadien. Mais on peut très bien, maintenant, tirer notre épingle du jeu. Si ma fiancée me ferme la porte au nez, je peux rester vieux garçon ou changer de blonde!»

Pierre Parent, président de Promexpo et du Salon national de l'habitation n'hésite pas à rajouter que «le Canada anglais et le Québec deviendront de bons voisins après avoir été de mauvais coucheurs».

Il est évident que l'attitude des gens d'affaires dans ce débat inquiète considérablement leurs homonymes anglophones. Le Toronto Star n'hésitait pas récemment à titrer à la une: «Top Quebec businessmen say it's time to separate». Les secousses de cette prise de position par l'entrepreneurship québécois provoquent des remous jusque sur Bay Street, où l'on craint le développement de relations d'affaires entre entreprises québécoises et américaines, plutôt qu'avec les intervenants résidant à l'ouest de la rivière des Outaouais.

Les prises de positions adoptées par le milieu des affaires québécois ne font pas que des heureux. Pour l'éditorialiste de La Presse, le respecté Alain Dubuc, certaines déclarations de gens d'affaires ont à peu près le même effet «qu'un éléphant se promenant dans un magasin de porcelaine chinoise». Selon l'éditorialiste, certaines déclarations ont plutôt jeté de l'huile sur le feu dans un débat où les discussions sont de moins en moins nuancées, creusant ainsi un fossé qui va en s'élargissant.

Le dommage est-il irrémédiable? Pour une bonne partie des gens d'affaires, une entente constitutionnelle serait plus que souhaitable. «Par contre, souligne Saucier, les gens d'affaires sont également prêts à étudier l'option d'indépendance, chose qui n'était guère envisageable voilà dix ans. La peur est disparue. Aucune option ne sera négligée dorénavant!»

Quelle belle... suite de la page 5

simplistes que nous préférerions ne pas avoir à entendre nous apportent croyez-le ou non, du bien, beaucoup de bien, entre autres, une plus grande volonté politique de la part du gouvernemet de l'Ontario de nous protéger et de garantir nos droits. Ce n'est pas mauvais du tout non plus quand de telles situations se traduisent par un appui de la part de gens d'affaires qui ne veulent pas perdre une clientèle, de leaders syndicaux comme Michael Stokes du Syndicat canadien de la fonction publique qui s'est vu obligé de boycotter Sault-Ste-Marie et de gens à Thunder Bay et ailleurs en province qui profitent d'émissions de ligne ouverte pour dire que «not all anglophones are like that-- as a matter of fact, the majority aren't».

Quand on regarde la chose dans son ensemble, la perspective n'est plus nécessairement la même. Dans un cas où un groupe est attaqué, les gens en majorité ont souvent tendance à se ranger du côté du plus faible. Anglophone ou francophone, blanc ou noir, on n'aime pas voir quelqu'un se faire taper dessus injustement. Les paroles méchantes feront toujours mal, certains gestes posés aussi. C'est inévitable. Quand,par exemple, Daniel St-Jean, le directeur-général du Centre francophone de Sault-Ste-Marie, s'entretenait récemment avec Pierre Granger et ses invités, j'aurais trouvé pas mal difficile à ce moment-là de le convaincre qu'il y avait malgré tout un bon côté dans leur situation. La peine qu'il éprouvait était à ce point visible. Cela se comprend.

Il serait difficile aussi de voir du bon dans la toute récente affaire Goyette. Michel Goyette qui, après avoir posé sa candidature dans un établissement touristique du nord-ouest de l'Ontario en envoyant une lettre en anglais accompagnée d'un curriculum vitae en français, s'est fait répondre en anglais qu'on «rejetait sa demande avec plaisir» parce que son c.v. était rédigé en français. Ajoutons que la personne qui lui a répondu, Ian McNeill, s'est défendu en disant que ce jour-là tout allait mal pour lui...

Ca doit être le mois de février... ou le mois de mars... ou l'hiver en général... ou un virus ou ...

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux

MONARCH
office supply limited

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement
gratuit

ISE

IMPÔT- SANTÉ
DES EMPLOYEURS

En janvier 1990, **l'impôt-santé des employeurs (ISE)** a remplacé les primes d'assurance-maladie (RAMO/OHIP) pour défrayer une partie du coût des soins de santé en Ontario.

L'obligation fiscale relative à cet impôt a débuté en janvier. Tous les employeurs qui exploitent un établissement permanent en Ontario sont tenus de payer l'ISE sous forme de versements mensuels ou trimestriels, selon le montant de la rémunération brute versée aux employés.

Les employeurs qui acquittent l'impôt par versements trimestriels doivent faire parvenir leur premier paiement au plus tard le 15 avril 1990.

On recommande à tout employeur qui n'a pas encore reçu de relevé de versement ou de documentation du ministère de téléphoner à l'un des numéros suivants afin d'éviter des pénalités et des intérêts pour paiement tardif :

- Partout ailleurs 1-800-263-7965
- Renseignements en français 1-800-668-5821
- Utilisateurs d'un appareil de télécommunications pour sourds 1-800-263-7776

Ontario
Ministère du Revenu

Remo Mancini
Ministre

Un nouveau concours de recettes de poulet

L'Office canadien de commercialisation des poulets invite tous les Canadiens à «Montrer leur savoir-faire» en présentant des recettes originales de poulet qui mettent le mieux en valeur les emplois variés, le goût et l'attrait visuel du poulet. Les juges, un groupe indépendant de spécialistes en alimentation, tiendront aussi compte de la facilité de préparation et du genre d'occasion.

Alors, pourquoi ne pas laisser aller votre imagination en préparant un plat au poulet? Vous servirez un repas délicieux dont la famille se souviendra et vous courrez aussi la chance d'être l'heureux gagnant du concours de recettes. En plus du grand prix, nous décernerons un prix pour la meilleure recette dans chaque province. Les gagnants provinciaux recevront une batterie de cuisine Le Creuset de 8 morceaux.

Vous avez jusqu'au 15 avril pour participer et ce, à compter d'aujourd'hui. Envoyez votre recette de poulet avec vos nom, adresse et numéro de téléphone au Concours de recettes, Office canadien de commercialisation des poulets, 400 rue Dalhousie, Ottawa, Ontario K1N 9J9.

Vos recettes de poulet au four, frit, grillé, au barbecue ou au micro-ondes ne font pas seulement le délice de votre famille mais peuvent même vous faire gagner ce nouveau concours. Que votre recette de poulet soit simple ou exotique, chaude ou froide, rappelez-vous que le mot d'ordre est «délicieux». Qui sait, vous serez peut-être l'heureux gagnant de vacances soleil ou d'une nouvelle batterie de cuisine!

Voici quelques succulentes idées de poulet qui vous inspireront.

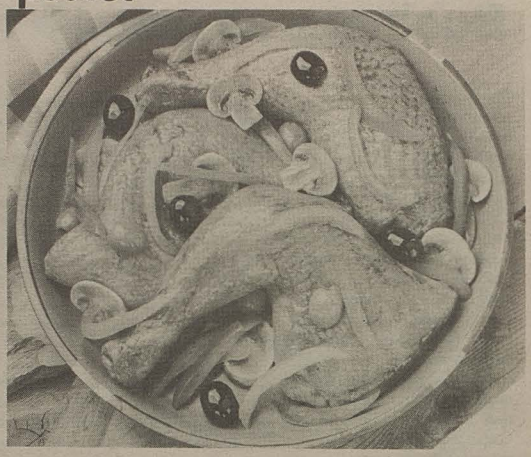

Poulet basquaise

Le mode de vie robuste des Basques se reflète dans leurs plats régionaux préparés avec des ingrédients simples qu'on laisse mijoter longuement. Cette recette, bon exemple de la tradition basque, est facile à préparer et donne un plat principal très coloré.

Préparation: environ10 min
Cuisson: 40 min

1 1/2 lb de morceaux de poulet - cuisses, pilons ou poitrines - ou poulet coupé
1 à 2 c. à table d'huile d'olive
Sel et poivre
1/2 tasse de bouillon de poulet
1/4 de tasse de vin blanc sec
1/2 c. à thé de chilis écrasés
2 gousses d'ail (ou plus) tranchées
1 tasse de champignons tranchés
1 poivron rouge (ou mélange de rouge et vert) épépiné et coupé en lanières
1/2 tasse d'olives vertes et noires, coupées en deux
Persil haché

Dans une grande poêle, faire dorer le poulet dans l'huile à feu mi-élevé, de tous les côtés. Retirer le poulet; saler et poivrer. Égoutter le gras de la poêle. Ajouter le bouillon de poulet, le vin, les chilis et l'ail; remuer pour détacher le dépôt au fond de la poêle. Remettre le poulet dans la poêle, couvrir et cuire, en retournant le poulet de temps en temps, de 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit tendre.

Retirer le couvercle; ajouter les champignons, les lanières de poivron et les olives. Remuer et cuire jusqu'à ce que les légumes soient bien réchauffés et qu'ils soient tendres mais croquants, environ 5 minutes. Servir immédiatement décoré de persil haché.

Donne 4 portions.

Index des services en français

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, 258-4979

ÉQUIPEMENT SPORTIF
Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle Rivière 728-3717

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN
Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 Ouellette. 253-2418

IMPRIMEURS
Imprimerie Lacase, M. Larry Lappan, Route 42, Tecumseh. 735-4121

Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Tecumseh, Tecumseh. 735-3202

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026

Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, 735-6069

LAINE
(Voir *ARTISANAT*)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES
(Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

LIBRAIRIES
(Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX**)

De passe à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS

choix complet pour tous les goûts et tous les âges

EDITIONS CHAMPLAIN LTÉE 107 rue Church
Toronto, Ontario N5C 2G5 **(416) 364-4345**

~~Librairie du~~ **SUD-OUEST**

9h a 17h du lundi au samedi

Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor, Ontario N9H 1T5 **734-1960**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE
Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan,11918 ch.Tecumseh, Tecumseh 735-2445

NUTRITION
Distributeurs indépendants Herbalife, Rénald et Carole Allard 735-0476

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor 977-1164

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. 973-1101; 197 rue Sandwich, Amherstburg, 736-2406; 189 rue Church, Belle-Rivière, 728-3611

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAINEMENT
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor. 974-6110.

Suite page 9

Vous avez quelque chose à faire imprimer?

Nous sommes là pour vous conseiller,

puis s'en occuper pour vous!

948-4139

VIA vous fait une fleur...

ÉCONOMISEZ 40%
AVEC LES
JOURS-RABAIS VIA RAIL.

Profitez des jours-rabais VIA Rail[MC] ce printemps, pour partir en voyage! Vous économiserez 40 % sur le prix courant du billet aller simple pour adulte en voiture-coach dans le corridor Windsor-Québec. Il n'y a rien de plus facile : vous n'avez qu'à voyager les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi. Les personnes âgées de 60 ans ou plus, les étudiants à temps plein et les enfants économisent encore plus !

Voilà une réduction qui arrive à temps pour un voyage de printemps. Consultez le nouvel horaire de VIA Rail[MC], choisissez parmi nos départs pratiques et bienvenue à bord!... Détendez-vous, prenez vos aises, circulez. Profitez du confort et de la liberté que seul le train peut vous offrir. À 40 % de réduction!

NOTES DE VOYAGE • Nombre de sièges limité. Achetez tôt (au moins 5 jours à l'avance) • Périodes de restriction : jeudi, samedi et lundi de Pâques. Les lundis des jours fériés suivants : Fête de la Reine, jour de la Confédération, Fête du Travail, Action de grâce et du 15 décembre au 3 janvier • Personnes de 60 ans et plus et étudiants à temps plein : rabais additionnel de 10 % sur présentation d'une pièce d'identité appropriée. Enfants de 2 à 11 ans : la moitié du tarif adulte applicable • Tarif minimal après réduction : 7 $ • Pour connaître toutes les conditions s'appliquant aux jours-rabais et vous renseigner sur les horaires, communiquez avec votre agent de voyages ou appelez VIA Rail au 256-5511.

VIA[MC]

[MC]Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.
[MC]Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

"Le mouvement Desjardins a besoin de nous, comme nous avons besoin de lui", J.B.Allie

Par: Claude Duchesnay
(Collaboration spéciale)

MONTREAL (APF): Au cours des douze derniers mois, les fédérations de caisses populaires manitobaines, ontariennes et acadiennes se sont tour à tour inscrites comme partenaires coopératifs au Mouvement des caisses populaires Desjardins du Québec.

Présents à l'Assemblée générale annuelle du Mouvement au Palais des congrès de Montréal, les nouveaux membres se sont faits remarquer par leur spécificité, leur ténacité et leur dynamisme.

Desjardins veut être le porte-parole francophone au fédéral», déclare Jean-Baptiste Alie, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario. «il a besoin d'un réseau pour s'impliquer dans les dossiers qui relèvent du fédéral et c'est ce que nous lui apportons. Le Mouvement a besoin de nous, comme nous avons besoin de lui. Nous ne venons pas ici en quémandeur", souligne -t-il.

Pour les partenaires du Mouvement Desjardins, il s'agit d'une relation d'entraide fondée sur une affinité culturelle importante, dans laquelle la spécificité et l'autonomie de chacun sont respectées.

En mai 1989, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario devenait un partenaire coopératif du Mouvement Desjardins. Deux mois plus tard, sa cousine, la Fédération des caisses populaires du Manitoba imitait son geste, suivie de la Fédération des caisses populaires acadiennes au début de l'année 1990. Au cours de la même période, le Mouvement accueillait son premier membre outre-mer. Le Crédit mutuel, une institution coopérative française forte de 7.7 millions de sociétaires, se joignait au groupe. «Notre porte d'entrée dans l'Europe de 1992», déclare Michel Dorion, premier vice-président aux affaires nationales et internationales chez Desjardins.

«Nous avions des préoccupations communes», explique Jean-Baptiste Alie. «A court terme, nous nous sommes rapprochés pour offrir des services additionnels à nos membres. A long terme, nous devons nous préparer pour le libre-échange et la mondialisation des marchés».

-Au delà de cette affinité, il y a les ressources humaines et financières du «géant» Desjardins, avec son actif de plus de 40 milliards de dollars, qui en fait la sixième institution financière au pays. Les nouveaux partenaires coopératifs sont aussi attirés par son imposante liquidité, «la sécurité au troisième palier», la carte Visa Desjardins, le système de guichet automatique, son savoir-faire et son expertise. «Nos caisses étaient trop grandes pour les petites et trop petites pour les grandes», poursuit Jean-Baptiste Alie. «Nous devions penser à nous regrouper pour être compétitifs». Le coeur et la raison ont amorcé le mouvement vers Desjardins.

«Nous faisons plus que tirer des avantages de notre affiliation à Desjardins», note Léon Gionet, président de la Fédération des caisses populaires acadiennes. «Dans le cadre de nos relations d'affaires, nous payons le coût des services que nous utilisons. Mais nous conservons le respect de notre identité. Ce que les Acadiens ont bâti, on ne veut pas le perdre du jour au lendemain»

Les 2000 délégués présents à l'assemblée générale annuelle du Mouvement des caisses Desjardins ont salué par une longe ovation cette nouvelle association avec les fédérations ontariennes, manitobaines et acadiennes.

...et vous compose un bouquet de façons de profiter du train.

VOYAGEZ À VOTRE GUISE.

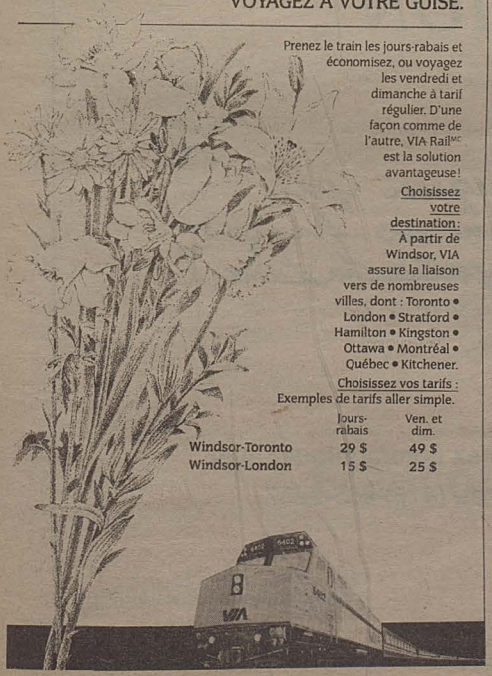

Prenez le train les jours-rabais et économisez, ou voyagez les vendredi et dimanche à tarif régulier. D'une façon comme de l'autre, VIA Rail[MC] est la solution avantageuse!

Choisissez votre destination: À partir de Windsor, VIA assure la liaison vers de nombreuses villes, dont : Toronto • London • Stratford • Hamilton • Kingston • Ottawa • Montréal • Québec • Kitchener.

Choisissez vos tarifs : Exemples de tarifs aller simple.

	Jours-rabais	Ven. et dim.
Windsor-Toronto	29 $	49 $
Windsor-London	15 $	25 $

Ontario

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que la Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario tiendra une réunion publique à la BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE de WINDSOR, 850 OUELLETTE AVENUE, SALONS A & B, WINDSOR (ONTARIO) le mardi 10 avril 1990, à 10:00 heures afin d'examiner les demandes de permis en vertu de la Loi sur les permis d'alcool et les règlements y afférent.

Les établissements suivants ont présenté des demandes de permis pour la catégorie indiquée. demandes qui seront étudiées aux heures et lieux susmentionnés:

Demandes de permis

Hum's Chinese Delicacies Restaurant
2169 rue Wyandotte ouest, Windsor
Permis de salle à manger ou permis de salon-bar avec nourriture

Laura's Place
322 rue Pelissier, Windsor
Permis de salon-bar avec nourriture

Lucky's Roadhouse
5270 rue Tecumseh est, Windsor
Permis de salon-bar avec nourriture

Lydia's Place
111 avenue Ouellette, Windsor
Permis de salle à manger ou permis de salon-bar avec nourriture

Royal Estate Golf Course
Municipalité de Sandwich South
MA: Maidstone
Permis de salle à manger ou permis de salon-bar avec nourriture et permis de terrasse

Demandes de permis supplémentaires

Fox Glen Golf Course Restaurant
Municipalité d'Anderson
avenue Howard, McGregor
Permis de terrasse (salon-bar avec nourriture)

Key West Club
170 rue Wyandotte ouest, Windsor
Reclassification d'un permis de salon-bar avec spectacles et un permis de salon-bar à un permis de salon-bar avec nourriture

Demande d'espace supplémentaire

Hydeaway Golf Club
Municipalité de Maidstone
496 rue Elmstead, Tecumseh
Espace supplémentaire de salle à manger

VEUILLEZ AUSSI PRENDRE note que tout résident de cette municipalité que désire faire une déclaration relative à une demande de permis doit soumettre une requête écrite à la Commission avant la date d'audience ou se présenter en personne à l'audience aux heures et lieux indiqués. (La requête écrite sera exposée à l'auteur de la demande et à toute autre personne ayant des rapports avec la demande.)

La Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario
55, boul. Lakeshore est
Toronto (Ontario) M5E 1A4

LE MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE DE L'ONTARIO
LA LOI SUR LES PERMIS DE VENTE D'ALCOOL

For information on this advertisement in English, please write to:

Director, Licencing & Permit Branch
Liquor Licence Board of Ontario
55 Lakeshore Blvd. East
Toronto, Ontario M5E 1A4

Index des services en français

PHOTOGRAPHES

St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis,12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**

The Photographer, Mme Marthe Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535**

Conservez vos souvenirs pendant des années... en faisant prendre un portrait de famille aujourd'hui
PRIX RÉGULIER **70.00$**
PRIX SPÉCIAL JUSQU'AU15 JUIN**19.95$**
Valable pour adultes, enfants et groupe Séance complète Limite: un par famille
lp towne portraits
5729 ch. Tecumseh E. **944-2652**

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Regal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden Rés.: **734-7921** -Bur.: **972-1520**

QUINCAILLERIE

Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER

Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES

(Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

(voir aussi **SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHER**)

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**

National Building Supplies et SBT Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Lespérance, Tecumseh. **735-8058; 979-3138**

Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815, ch. Tecumseh, Pointe-aux-Roches.**798-3611**

Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor. **254-3763**

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 2851 ave Howard. **966-2282**

Dynamic Hair and Esthetics, Mme Muriel Fortin-Thomas, 100 ch. Lespérance, Tecumseh. **735-7771.**

Hair Fashions by Madeleine, Mme MadeleinePayeur, 7853 est, rue Wyandotte, Widnsor, **974-5161**

Park Avenue Beauty Salon, Mme Sylvie Chiasson, 1210 ave Ouellette, Windsor, **252-7207; 252-7208**

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérome Marcotte, 870 rue Wyandotte Windsor. **977-9277; 12105 ch. Tecumseh, Tecumseh. 735-2830**

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, BelleRivière. **728-1500**

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

Suite page 12

Sports Sports Sports Sports Sports Sports Sports Sports

L'or à l'école Abbé Lucien Beaudoin

Lors du 11e tournoi de ballon-panier pour garçons parrainé par l'école secondaire l'Essor pour ses écoles nourricières, l'équipe de l'école Abbé Lucien Beaudoin a remporté le championnat.

Les écoles qui y ont participé sont les écoles St-Edmond, Mgr Jean Noël, Ste-Thérèse, Geroges P. Vanier, toutes de Windsor, l'école Ste-Catherine de Pain Court, le Pavillon des Jeunes de Belle-Rivière et l'école St-Antoine de Tecumseh.

Tim DeMarco de l'école victorieuse a été nommé le joueur le plus utile de tournoi et son coéquipier René Crispen était un des joueurs «toutes étoiles». Tous les garçons de l'équipe et leur entraîneur ont reçu une médaille d'or.

«Ils ont travaillé fort toute l'année et ils ont commencé à travailler encore plus fort à la fin de la saison» a commenté M. Kilby Murdock, l'entraîneur.

«S'il n'y avait pas de papa bénévole comme M. Murdock, il n'y aurait pas autant d'occasions de jeu, de dire Mme Pierrette Girard,coresponsable pour l'équipe.

ALPHA

Réunion très importante le 29 mars 1990 à 19h00 (7 heures P.M.) au Centre communautaire francophone Windsor-Essex, pour tous ceux et celles qui voudraient ***participer à l'organisation du congrès en alphabétisation*** *qui aura lieu les 7-8-9-10 juin '90 à Windsor*

Venez mettre vos talents ou votre temps à profit en vous joignant à différents comités:

* accueil et inscriptions
* transport et affichage
* activités sociales
* aménagement et matériel
* publicité et promotion
* sécurité et assurances
* financement

Si vous êtes **intéressés,** téléphonez à l'avance au **252-5991** pour vous inscrire ou pour avoir plus d'informations.

Une collation sera servie durant la réunion

Dans la photo, on peut voir, assis de gauche à droite: Nicholas Evans, Aron Leigh, Joe Grondin, Willy Benson, et debout, M. Murdock, David DiPierdomenica, Kyle Murdock, René Crispen, Tim DeMarco et Mme Girard.

Renseignements :

Sans frais
1-800-387-8430

Côté campus pour adultes

Collège ou université : le retour aux études rendu facile !

Un nouveau télécours, dès le mercredi 4 avril à 20 h 30.

TVOntario la chaîne

à Windsor : **câble 35**

ÉDUC-ACTION

ÉDUCACTION

Pourquoi pas étudier en français au postsecondaire ?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des affaires francophones au (416) 965-2257.

Ontario Ministère des Collèges et Universités Sean Conway, ministre

Ce programme est financé en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada.

Les Classements sportifs présentés en collaboration avec

Labatt's ...brasseurs des bières

Bleue
Bleue légère
Budweiser
Crystal
Carlsburg

Jean-Paul II

Résultats du 20 mars
Plus haut sinple
HOMMES

Ernest Duguay	183
Paul Barrette	177
Bertrand Lapierre	174

FEMMES

Gemma Bélanger	166
Yvette Lapierre	165
Denise Barrette	165
Pauline Bisson	157

Equipes

# 7 Les Ambitieux	674
# 2 Les Bijoux	635
# 3 Les Bourdons	634

Plus haut triple
HOMMES

Ernest Duguay	516
Paul Barrette	489
Bertrand Lapierre	470

FEMMES

Pauline Bisson	466
Denise Barrette	451
Yvette Lapierre	449
Lucienne Martineau	449

EQUIPES

# 7 Les Ambitieux	1870
# 3 Les Bourdons	1867
# 4 Les Artisants	1826

Classement suite au 20

# 3 Les Bourdons	62
# 5 Les rayons-soleil	46
# 1 Les Joyeuses	44
# 8 Les Frous-Frous	41
# 2 Les Bijoux	35
# 7 Les Ambitieux	31.5
# 4 Les Artisants	30.5
# 6 Les Toupies	18

Meilleures moyennes
HOMMES

Zéphirin Beaulieu	161
Ernest Duguay	159
Paul Barrette	159
Emile Lamarche	150

FEMMES

Gemma Bélanger	160
Yvette Lapierre	142
Edna Landry	133
Pauline Bisson	133

L'Érablière

Résultats du 23 mars
Plus haut simple
HOMMES

Mario Girard	235
Réjean Langlois	223
Jacques Germain	215

FEMMES

Sharron Gagnier	191
Arnolda Godin	190
Marie Anne Gagnier	186
Gaétane Danis	186

ÉQUIPES

# 9 Les Pierres à feu	963
# 1 The BS'	887
# 3 Les Digidous	886

Plus haut triple
HOMMES

Mario Girard	633
Jean-Albert Godin	563
Bernard Duguay	544
Rèjean Langlois	544

FEMMES

Fernande Noël	481
Madeleine Guignard	473
Gaétane Danis	473
Marie Anne Gagnier	471

ÉQUIPES

# 9 Les Pierres à feu	2623
# 3 Les Digidous	2558
# 10 La Fin	2483

Classement suite au 23

# 1 The BS'	52
# 6 Les Diamants	51
# 5 Les Cécilias	50
# 7 Les Jeunes	46
# 9 Les Pierres à feu	44
# 12 La Fin	43
# 8 Les Potpouris	42
# 11 Les Avalanches	39
# 4 Les Défiants	37
# 3 Les Digidous	37
# 2 On Essaie	33
# 10 Les Inconnus	31

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	186
Jean-Albert Godin	174
Roger Hamel	173

FEMMES

Solange Ward	160
Madeleine Guignard	159
Arnolda Godin	158

Fleurs-de-Lys

Résultats du 25mars
Plus haut simple
HOMMES

Donald Ethier	205
Louis Charron	199
Russ Drouillard	198

FEMMES

Angèle Lapierre	195
Irène Rail	184
Diane Dupuis	182

ÉQUIPES

# 4 P.A. Texaco	759
# 6 Dynamite Disco	758
# 2 Star Custom Con.	746

Plus haut triple
HOMMES

Donald Ethier	582
Robert Chrétien	552
Gilles Roy	533

FEMMES

Angèle Lapierre	558
Irène Rail	522
Diane Dupuis	507

ÉQUIPES

# 4 P.A. Texaco	2208
# 6 Dynamite Disco	2186
# 8 R&D Trucking	2128

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

Johanne Dupuis	33
Irène Rail	33
Irène Rail	44

Premier gagnant du 50/50
Donald Michaud
2e gagnant du 50/50
Dave Pearson
Classement suite au 25

# 5 M&L Drywall	52
# 6 Dynamite Disco	50
# 7 P.A.Regent	49
# 3 McKee's Gas bar	48
# 10 Semo Air	47
# 9 Bowlero Bowl	45
# 2 Star Custom Con.	43
# 8 R&D Trucking	43
# 12 Les Roses	42
# 4 P.A. Texaco	38
# 11 Champion Rest.	29
# 1 Reid's Trophy	18

Meilleures moyennes
HOMMES

Dave Pearson	177
Donald Éthier	176
Robert Chrétien	174

FEMMES

Angèle Lapierre	174
Adelaide Dease	170
Line Duguay	163

Joyeux Troubadours

Résultats du 25 mars
Plus haut simple
HOMMES

Maurice Gagné	216
Denis Chiasson	213
Jack Tracey	213

FEMMES

Shelley Girard	192
Henriette Michaud	188
Francoise Grondin	183

ÉQUIPES

Les Étoiles	663
Les Aigles	658
Les Castors	652

Plus haut triple
HOMMES

Maurice Gagné	550
Denis Chiasson	539
Jack Tracey	532

FEMMES

Shelley Girard	520
Francoise Grondin	512
Henriette Michaud	482

ÉQUIPES

Les Étoiles	2284
Les Castors	1832
Les Schtroumphettes	1816
Les Tigres	1816

Classement suite au 25

Les Castors	60
Les Tigres	59
Les Moutons Blancs	51
Les Moustaches	51
Les Cavaliers	41
Les Schtroumphettes	40
Les Renards	38
Les Gabbas	37.5
Les Aigles	37
Les Pizzas	32
Les Dolphins	29
Les Étoiles	28.5

Meilleures moyennes
HOMMES

Jack Tracey	173
Maurice Gagné	173
Gilles Chiasson	172

FEMMES

Shelley Girard	178
Suzanne Paquet	161
Françoise Grondin	152

Carrière et professions

OFFRE D'EMPLOI

Conducteurs/conductrices bilingues

* minimum 2 ans d'expérience de conduite
* début avril à la fin octobre au parc national de la pointe Pelée

Pour entrevue contactez Ken Dubé au **326-6317**

(lundi - vendredi - 9h - 5h)

CAISSIER/IÈRE
CAISSE POPULAIRE DE POINTE-AUX-ROCHES

recherche des candidatures pour un poste de caissier/ière

Exigences:

* un diplôme d'études secondaires et expérience de 3 à 6 mois en tant que caissier/ière
* bonnes relations interpersonnelles
* dextérité et précision
* bonne connaissance du français
* connaissance du mouvement coopératif un atout

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit remplir une demande d'emploi avant le 30 avril 1990. Les demandes sont disponibles aux bureaux de la Caisse au 6738 chemin Tecumseh, Pointe-aux-Roches.

Conseiller(ère)

Développement communautaire
36 600 $ - 43 900 $

Voici une coccasion intéressante de vous joindre à la toute nouvelle direction des services régionaux du **ministère des Affaires civiques** réunissant une équipe de conseillers aux communautés autochtones, en relations interraciales et en développement communautaire. Vous devrez: aider les organismes répondant aux besoins d'établissement des nouveaux Ontariens et encourageant les groupes ethnoculturels à jouer un rôle actif dans la province; participer à l'élaboration et à la prestation de programmes; identifier les réseaux de collaboration entre la collectivité et le gouvernement; évaluer les besoins des organismes en ce qui concerne les finances et le développement et faire des recommandations au ministère en matière d'assistance; contribuer au processus de planification stratégique du ministère dans un secteur géographique désigné. **Lieu de travail: Windsor.**

Exigences: Expériences en développement communautaire dans le domaine des services sociaux; connaissance des besoins et des programmes des immigrants et des diverses communautés culturelles; aptitudes en consultation, en évaluation des besoins et en développement organisationnel; maîtrise de l'anglais et du français.

Veuillez envoyer votre demande/curriculum vitae, d'ici le 17 avril 1990, à: Dossier MCZ-6/90, Direction des ressources humaines, Ministère des

Fonction publique de l'Ontario

Pour l'équité d'emploi

MARCEL's GARAGE & Bodyshop

(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)

Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs

945-1181

5584 est, chemin Tecumseh
(angle Ferndale)

Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Index des services en français

SERVICES AGRICOLES

A votre service
LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière

Gérald Mailloux
gérant-adjoint

798-3011 798-3012

SERVICES D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 758 California, Windsor. **252-5991**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

Aqua Sana, M. Espedito Quaglia, 1375 pr. Janisse, **948-9251**

Culligan's World Wide, M. Ernest Lalande, **728-4029**

National Safety Associates, M. Phil McGraw, 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor. **948-8511**

SERVICE D'ÉCOUTE, DE RENSEIGNEMENTS ET DE CONSEILS POUR LES FEMMES EN DIFFICULTÉ

SOS Femmes, 1-800-387-8603

SERVICES D'INFIRMIÈRES À DOMICILE

Para-med Health Services (personnel francophone disponible,) **258-8660**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 2418 ave Central, Windsor. **948-9322**

SEVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Terry Guerrero, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**

Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh. **735-1445;** 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**

Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor, **971-7311**

Levesque, Levesque, et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh. **735-9928**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 825 ch. Tecumseh ouest, Windsor. **977-9025**

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2662 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TAILLEURS

(voir **VETEMENTS POUR HOMME**)

TERRAINS DE CAMPING

(Voir **CAMPING**)

TRICOT

(voir **ARTISANAT**)

VÊTEMENTS POUR DAMES

Boutique Schanel, Solange Demers, Carole Daneault, 20 rue Erie N., Leamington, **326-6604**

VÊTEMENTS POUR HOMMES

DesRameaux Tailors, M. Roger DesRamaux, 4749 rue Wyandotte, est, Windsor, **945-3050**

Des artistes seront choisis pour venir dans la région.

(LC) Plusieurs gens de la région se rendront à Ottawa les 4, 5, et 6 avril afin d'assister au colloque «Contact Ontarois» qui se tiendra au Chateau Laurier et à l'Auditorium De-La-Salle.

Contact Ontarois est un colloque des arts de la scène, une foire de spectacle et un événement annuel organisé par le bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario. Cela donne l'occasion aux artistes et à leurs agents de rencontrer les diffuseurs de spectacles.

Six représentantes d'organismes de la région y seront donc pour choisir des spectacles qui seront présentés par ici au cours des douze prochains mois.

Elles sont Mmes Ursule Leboeuf et Hélène Chauvin; Mlle Liette Valade et Mme Céline Bordeleau, animatrices culturelle au Conseil des écoles catholiques du comté d'Essex, Mlle Francine Létourneau, directrice de l'école Georges P. Vanier, et Mme Mireille Whissell, coordonnatrice au Centre Culturel Tournesol.

Le premier Contact franco-ontarien a eu lieu au mois d'octobre '79 à Toronto. En '81, ce colloque prend le nom de "Contact Ontarois» et en avril '85 Contact Ontarois se tient à Ottawa et pour la première fois au printemps.

Contact Ontarois a deux objectifs principaux: de contribuer à la promotion et à la mise en marche des spectacles présentés les artistes de la scène francophones de l'Ontario et d'autres provinces, et acccroître et diversifier les auditoires des spectacles en tournée dans les différentes collectivités francophones de l'Ontario.

Le colloque a développé une formule comprenant les éléments suivants: des minispectacles qui permettent aux artistes de présenter pendant une quinzaine de minutes, une pièce de théâtre en version intégrale, une Salle Contact, une salle des affaires du colloque où les artistes et leurs agents installent leurs kiosques et où leurs diffuseurs viennent parler affaires, des ateliers de formation et de perfectionnement et des rencontres régionales au cours desquelles les diffuseurs planifient et coordonnent leurs tournées respectives.

Une constellation d'artistes de Montréal et de l'Ontario figurent au programme. Le Théâtre de la Vieille 17, Pierre Germain, le Théâtre français de Toronto, Pépère Cam, Paul Demers, le Théâtre des lutins et Marcel Aymar,

Canal 38

(CFTM Montréal)

Mercredi 28 mars- 11h30
LES MINI-STARS DE NATHALIE
Animateurs: Nathalie Simard et Serge Thibodeau. Chronique vidéothèque-souvenirs (Nathalie chante ses tout premiers succès)

Jeudi 29 mars- 19h00
LA VIE DES GENS RICHES ET CÉLÈBRES - avec Robert Leach
Une excursion dans la vie privée des grandes personnalités du monde.

Vendredi 30 mars- 20h00
FORTUNES
Cette semaine: <<Les Branchés>>. André Chagnon: Les yeux partout. Roland Moreno: Inventeur à tout prix. (Cinquième d'une série de huit émissions).

Samedi 31 mars- 19h30
JEUNESSE D'HIER A AUJOURD'HUI - avec Jacques Salvail
Rétrospective musicale des succès des années 60-70. Cette semaine: Martin Steven / Michel Stax.

Dimanche 1er avril- 18h30
LA BELLE ET LA BETE
Père renoue avec une ancienne amie, Jessica Webb. De plus en plus épris d'elle, Père songe même à quitter le monde souterrain pour aller vivre avec Jessica. Pendant ce temps, un tueur fou fait de nouvelles victimes parmi les habitants des tunnels. Vincent demande l'aide de Diana Bennett pour retrouver l'assassin.

Lundi 2 avril- 17h30
FAIS-MOI UN DESSIN - avec Yves Corbeil
Jeu télévisé mettant en vedette deux équipes qui tentent de deviner un mot ou une expression à l'aide d'un croquis.

CBEFT

Mercredi 28 mars- 19h30
COMMENT CA VA?
Magazine axé sur la santé. Anim. Dr Jean-François Chicoine. Réal. Pierre Lawrence. Prod. Ideacom Inc.
La gomme - Accident à la ferme - Le cholestérol - Randonnée en bicyclette - L'insécurité des personnes âgées - Fatigue visuelle et écran cathodique - Anatomie d'une pomme.

Jeudi 29 mars- 16h30
CHARAMOULE
Série de sketches, basés sur des situations vécues par les enfants à l'école ou à la maison, et mettant en vedette des jeunes qui donnent la réplique à des comédiens professionnels. Réal. Pierre Duceppe.

Vendredi 30 mars- 21h00
LES CHEMINS DE LA GUERRE
Documentaire historique sur la décennie qui a précédé la deuxième guerre mondiale. Coprod. M6, BBC et LMK Images.
L'Angleterre.

Samedi 31 mars- 20h00
CINÉMA: «Le retour du jedi»
Drame de science-fiction. Han Solo, un aventurier de l'espace, est retenu prisonnier dans le repaire de Jappa, chef d'un gang intergalactique. Ses amis, Léia, Luke et Clarissian viennent à sa rescousse et arrivent à le libérer.

Dimanche 1er avril- 13h00
LA COURSE AMÉRIQUE-AFRIQUE
182 jours d'aventure sur le continent africain et en Amérique du Nord, avec huit participants canadiens âgés de 18 à 25 ans: Marc Cayer, François Colas, François Dagenais, Stéphane Drolet, Hugues Dufour, André Gariépy, Jean-Robert Morin et Anne-Marie Poulin.

Lundi 2 avril- 16h30
BETES PAS BETES
Les animateurs Sylvie Lussier, vétérinaire, et Pierre Poirier, technicien en santé animale, répondent aux questions des enfants sur le merveilleux monde animal.

TVONTARIO

Lundi 2 avril à 22h00
DOSSIERS TVO: Mon corps, c'est mon corps
Pour les parents, l'agression sexuelle est un sujet difficile à aborder avec leurs enfants. En fait, comme on se doit de montrer aux enfants à regarder de chaque côté de la rue avant de la traverser ou de ne pas jouer avec des allumettes, on doit aujourd'hui enseigner à nos enfants à se protéger contre l'agression sexuelle. Et le film documentaire MON CORPS, C'EST MON CORPS les aidera dans cette importante démarche. Après la présentation de ce film, l'animatrice Michelle Sirois vous propose une demi-heure en studio en compagnie d'invités qui discuteront des points suivants: comment reconnaître tout changement dans le comportement de votre enfant qui pourrait indiquer qu'il fut victime d'une agression sexuelle? Comment réagir si votre enfant vous dit en avoir été victime? Où pouvez-vous trouver de l'aide? Et les lois, comment nous protègent-elles?

Bingo

Vendredi 13 avril- 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **La Résidence Richelieu**

Petites Annonces

À VENDRE; Frigidaire Hotpoint, ivoire (almond) 7 ans, très propre, 700$ ou la meilleure offre. **972-7108** 43->

À VENDRE: Ordinateur Adam, clavier imprimante, 8 cassettes vidéo. **776-5534** 3

CHAMBRE À LOUER; Pour personne dans l'enseignement pour la prochaine saison. **734-7896** 3-1

CHAMBRE À LOUER: Section sud-est de la ville. 225$ par mois. **945-4105** 5-1

A VENDRE: Motor Home, Classe A, 25 pd. Excellente condition. Bas millage **944-648** 13-1

Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex

Salles de réunions
Meeting Rooms

Arts dramatiques
Theatre Arts

Bar avec décor sportif
Sports-deco Bar

Salles de Banquet
Banquet facilities

Piscine
Pool

Bureaux
Offices

Centre de conditionnement physique
Fitness Centre

Racquetball
Squash

Francophone Community Centre Windsor-Essex 948-5545

Supplément au REMPART DU 28 MARS 1990

Un Centre Communautaire francophone à Windsor-Essex

Qui l'aurait pensé réalisable, il y a six mois? Maintenant ce n'est plus un rêve, c'est une réalité. Nous prenons cette belle occasion pour vous parler de ce nouveau centre que les francophones de Windsor-Essex veulent établir. Il semble rencontrer toutes les aspirations de la communauté francophone de notre région. C'est un centre communautaire culturel assez grand pour tous. Ne feriez-vous pas un investissement culturel pour vous-même, vos enfants, et bien des générations à venir?

Présentement, nous sommes en pleine campagne de prélèvements de fonds afin de compléter l'achat.

Vous êtes cordialement invités à visiter notre beau centre chaque vendredi soir lors de nos ralliements entre 18h00 et 20h00. Diverses activités sociales sont déjà prévues d'ici le 1er avril, 1990. (Voir liste des activités en page 3).

Pour réussir, un centre a besoin de membres. Alors, nous sollicitons votre appui.

The Dream of a life time is now ours!

The dream is now a reality for every francophone and francophile.

The Francophone and Francophile Community of Windsor and Essex is dedicating itself to laying the foundation to nurture and to strengthen the French culture for themselves, their children and their grandchildren.

This new Francophone Centre aims to share all its resources with all people and becomes a true community and cultural Centre. Therefore this new centre welcomes a multi-cultural presence which could flourish along with the French culture. All nationalities are welcome in renting its facilities for their cultural development.

You do not wish to witness the weakening of the bonds that make viable people and fascinating cultures that have survived these hundreds of years! No one wants to see the disintegration of the French culture that has contributed so vitally to the world civilization as well.

YOU have the power to be the Guardian and the Benefacteor of this wonderful heritage. You are the Benefactor because you will enjoy:

The congenial atmosphere of this new Centre: A whole-year membership in the health club FREE; Special discounts on all other reservations and banquet facilities; Many more emotional, physical and spiritual benefits.

You are the GUARDIAN of this noble project by becoming a supporting member. Your membership may be realized by: Taking out a 500.00 $ membership for a single person; Taking out a 5 000.00 $ CORPORATION MEMBERSHIP.

Your once-in-a-lifetime contribution to this noble cause is now yours to make.

So, stand up and be counted as the champion of the Francophone and Francophile Centre Windsor-Essex.

Objectifs de notre campagne de prélèvement de fonds jusqu'au 2 avril 1990

Campaign objectives until April 2nd, 1990

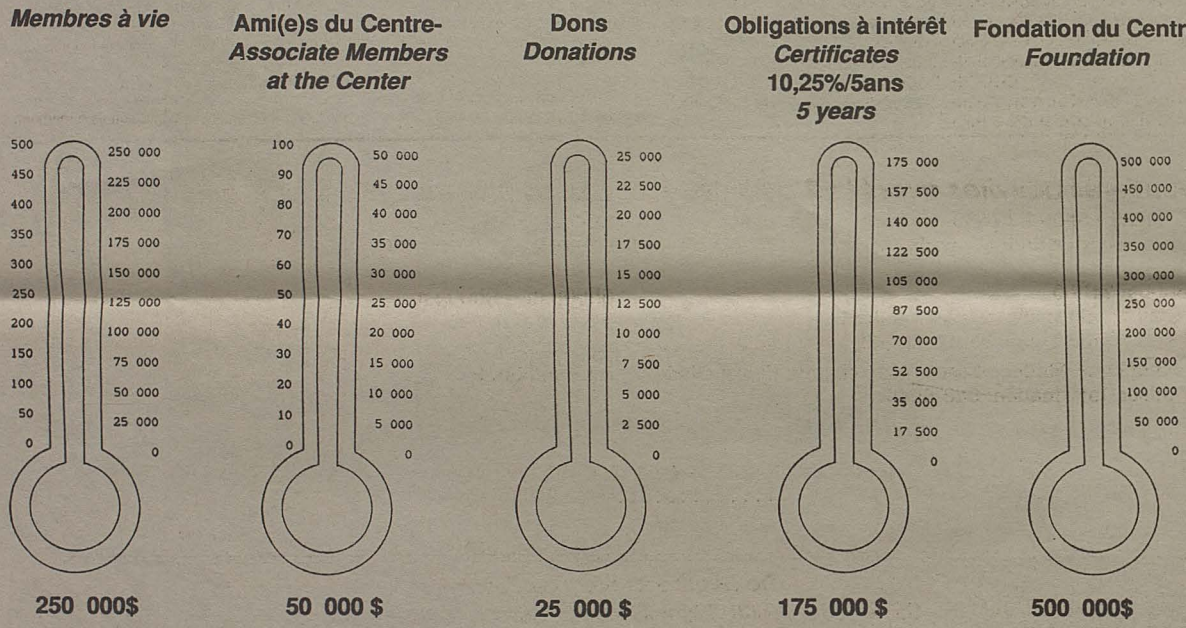

Aidez-nous à remplir nos thermomètres . Faites-vos contributions dès maintenant et surtout avant le 2 avril 1990.
Pour connaître les progrès de la campagne, rendez-vous au ralliement des vendredis soirs de 19h00 à 21h00.

We need your contributions to establish our community centre before **April 2nd, 1990** . Your are invited to the Friday Night Rallies between 7h00 and 9h00 o'clock. Come and follow the progress of our fund -raising campaign at the New Centre.

CLUB DE CENT

Nous allons fonder une corporation dont les buts sont décrits ci-après.

a) cent personnes ou plus investiront un minimum de 5,000 $ (cinq mille) chacun;

b) les fonds de la corporation seront prêtés au Centre communautaire francophone Windsor-Essex, garantis par une deuxième hypothèque;

c) les intérêts ne seront pas nécessairement payés annuellement, mais seront rétroactifs et composés;

d) le taux d'intérêt sera déterminé pas les conseils d'administration du centre et du Club de 100.

Buts de la corporation

1) prélever des fonds le plus rapidement possible;

2) encourager ses membres à financer leur centre communautaire;

3) créer un groupe d'investisseurs qui ont le centre à coeur et qui désirent assurer son succès.

Protection des investisseurs

1) détenir une deuxième hypothèque avec objectif d'obtenir une première hypothèque en payant la banque au complet ;

2) détenir une hypothèque renouvelable avec des termes de deux, trois ou quatre ans sous l'approbation des deux conseils d'administration.

En organisant des activités , le groupe d'investisseurs pourra travailler à protéger ses intérêts en générant de nouveaux revenus.

Il est URGENT de former le club de cent personnes ou plus qui voudraient investir 5,000 $ (cinq mille) avant le 2 avril 1990. Pour de plus amples informations, ou pour se joindre au club de cent, téléphonez à: Rénald Paquin au 735-2552; Luc Mailloux au bureau: 727-3855 , résidence: 979-8581 ou laissez le message au centre communautaire francophone au 948-5545.

CRITÈRES D'ADMISSION

MEMBRES

Pour devenir membre, toute personne doit être d'expression française et s'engager à payer la cotisation déterminée par le conseil d'administration.
Membre à vie la cotisation est 500$
Membre annuel la cotisation est 100$

DROITS DU MEMBRE

Tout membre a droit de vote lors de toute assemblée générale.
Tout membre a droit de siéger au conseil d'administration ou tout autre comité du CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE.
Il a droit à un escompte de 10% sur toutes activités/réceptions/banquets.

AUTRES AVANTAGES

Membre à vie

Appartenance au centre de conditionnement physique général 1ière année GRATUIT 2ième année esc 25% 3ième année esc 10% pour lui et elle et ses enfants de 16 ans et moins

Membre annuel

Il ou elle a droit à un rabais de 50$ sur son inscription au centre de conditionnement physique pour lui ou elle et ses enfants âgés de 16 ans et moins

AMI(E) DU CENTRE

Toute personne qui ne rencontre pas les critères d'admission à titre de membre peut devenir ami(e) du centre en payant la même cotisation que le membre. Il aura les mêmes privilèges que le membre sauf le droit de voter et de siéger au conseil d'administration.
L'ami(e) du centre peut-être ami(e) à vie ou ami(e) annuel(le)

COMITE D'ADMISSION

Un comité d'admission sera formé. Ce comité décidera si la personne renncontre les critères d'admission.

CRITERIA

MEMBERSHIP

To be eligible for membership in the Francophone Community Center, a person must speak fluent French, pay the required fee determined by the administration and meet all other admission requirements.
Fee for: Life membership - 500$
Annual membership - 100$

MEMBERSHIP RIGHTS AND PRIVILEGES

A member has the right to:
a) Vote at all general meetings
b) If elected, sit as a member of the administration or of any committee of the «Centre Communautaire Francophone»
c) A 10% discount for all activities/receptions/banquets.

OTHER ADVANTAGES

A life-member has the right to use the Physical Fitness facilities as follows: 1st year - free
2nd year - at 25% off
3rd year - at 10% off
for himself/herself and his/her children 16 years of age or under.

An annual member has the right to a 50$ discount off the cost of the membership fee to the Physical Fitness facilities for himself/herself and his/her children 16 years of age or under.

ASSOCIATE MEMBERS

A person not eligible for membership may, by paying the equivalent of a membership fee, become an Associate-member and enjoy the same privileges of a member except that he/she may not vote nor have the right to sit as a member of the administration. He/she may become either a life associate member or an annual associate member of the Centre.

ADMISSIONS COMMITTEE

An Admissions Committee shall be formed. This committee shall have the authority to decide whether a person meets the necessary requirements for admission as a member.

Dernières activités avant le 2 avril '90

30 MARS - 6h00 à 17h30
Rencontre avec Radio-Canada

18h00 à 21h00
Visites et ralliement tous les vendredis soirs
Toutes ces activités auront lieu au Centre communautaire francophone Windsor-Essex, 7515 chemin Forest Glade, Windsor. Information: 948-5545

Last activities before april 2nd '90

MARCH 30th 6h00 a.m.- 5h30p.m.
CBEF-Radio-Canada

6h00p.m. - 9h00p.m
Visits and Rallies every Friday Evening
All activities are held at the New Centre , 7515 Forest Glade Dr.
Information: 948-5545

JOURNEE RADIO-CANADA - 30 MARS 1990
PROGRAMMATION DE LA JOURNEE

De 18h00 à 21 h00 : Ralliement
De 19h00 à 21h00: Ligne téléphonique ouverte pour dons

6h00 à 9h30 Diffusion en direct de la piscine et du centre de conditionnement physique - CBEF Bonjour
Réalisation - Pierre La Couture Animation - Adrien Lachance

Activités durant l'émission

Déjeuner - Salle aérobique -
Menu: Croissant, muffins et beurre, thé, café, jus, lait, sucre,

Baignade dans la piscine (CBEF)

Utilisation des terrains de squash (CBEF)

9h00 à 9h30 Défilé de mode: Vêtements sport- Lisette Leboeuf (CBEF)

12h00 à 12h30 Diffusion en direct de la salle Chopin -Agro Mag (CBEF)

Invitation de Radio-Canada: La Coopérative de Pointe -aux -Roches
King Grain de Pain Court

11h30 à 13h30 :Repas léger 2 $ A la salle Chopin
Menu: soupe, pain, beurre, biscuit et breuvage .

12h30 à 13h00 Diffusion d'Ontario 30 - d'Ottawa. (CBEF)

13h00 - Arrivée des autobus (Sarnia, Grande Pointe, Pain Court, Pointe -aux - Roches et Windsor)

15h00 à 17h30 Diffusion de l'émission Contact en direct de la salle Chopin(CBEF)

15h00 à 17h00 L'Honorable Gilles Morin

15h00 - Légère collation- biscuit et breuvage
Danse carrée moderne avec Jubilée Square-Marcel et Gisèle Barnaby(CBEF)
Chorale de l'école de Ste Thérèse avec Thérèse Quenneville

17h30- Souper aux pâtes alimentaires - Metro Catering
- 6.50$ pour adultes- 3$ pour enfants en bas de 12 ans

16h00 à 1h00 Bar Ouvert
Orchestre - Bobby Brew

Rotonde - et salle adjacente -
Expositions: Artistes variés, sculpteurs, peintres et autres
Artisanat - UCFO -FFCF- Age d'or
Vente de billets 50/50 - Toute la journée
Participation des écoles.
Participation de la communauté.

Notre Centre communautaire
Our Community Center

Social

Danses
Noces
Encans
Marchés aux Puces
Réunions de familles
Banquets
Expositions commerciales

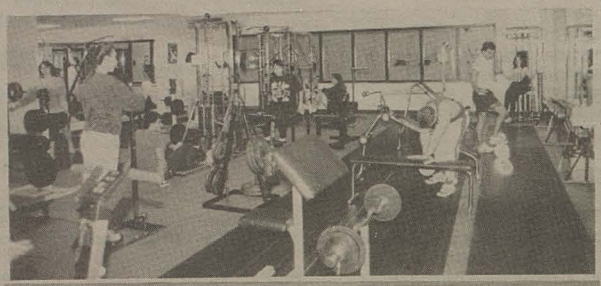

Social

Dances
Weddings
Auctions
Flea Markets
Family Reunions
Banquets
Exhibitions

Educationnel

Journées Pédagogiques
Concours Oratoires
Expo-Sciences
Improvisation
Conférences littéraires
Défilés de modes

Educational

Professional Development
Public Speaking
Science Fairs
Improvisation
Literary Workshops
Fashion Shows

Culturel

Artistes
Théâtre
Concerts
Soirées Amateurs
Expositions
Conférence

Cultural

Artists
Drama
Concerts
Amateur Nights
Exhibitions
Lectures

Sports et Loisirs

Aérobie
Piscine
Sauna\Bain Tourbillon
Racquetball\Squash
Salle d'Exercices
Poids et Haltères

Recreations

Aerobics
Pool
Sauna\Whirlpool
Racquetball\Squash
Exercise Room
Weight Lifting

Nous avons besoin de chacun de vous pour réaliser notre projet. L'achat de notre centre communautaire doit se compléter le **2 avril '90**. Agissez maintenant! *We need your support to establish a centre communautaire francophone. Please act now, before* ***April 2nd, '90.***

Nom_____
Adresse_____
_____
Téléphone_____

Je m'intéresse au Centre communautaire francophone Windsor-Essex. J'ai pris connaissance des critères d'admission en page 3.
Ci-joint un chèque de 500,00$ au nom du centre communautaire francophone pour mon inscription.

Name_____
Address_____
_____
Telephone_____

I am interested in becoming a member of the Francophone community center. I am aware of the criteria for admission. Please find enclosed a cheque for $ 500.00 to the order of Centre communautaire francophone

Centre communautaire francophone Windsor-Essex
7515 promenade Forest Glade
C.P. 3126, Tecumseh, Ontario
N8N 2M3